BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXXV
B
68
NAPOLI

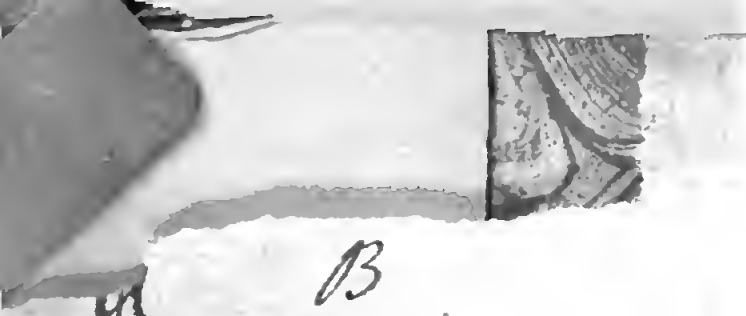

B
B 68

DISSERTATION

SUR

LES TREMBLEMENS DE TERRE

ET LES ÉRUPTIONS DE FEU,

QUI FIRENT ÉCHOUER LE PROJET FORMÉ

PAR

L'EMPEREUR JULIEN

DE REBATIR LE TEMPLE

DE JERUSALEM,

OÙ L'ON PROUVE L'ACTION IMMÉDIATE de la Providence, ou un miracle proprement dit, pour maintenir la vérité des Prophéties contre l'attaque réunie des Juifs & des Payens,

Par M. WARBURTON, Orateur de l'honorable Société de Lincolns-Inn.

Et cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes gentes, & Jeruſalem calcabitur à gentibus, donec impleantur tempora Nationum. Luc. XXI. 24.

A PARIS,

Chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'or.

M. D. CC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

BIBLIOTEC

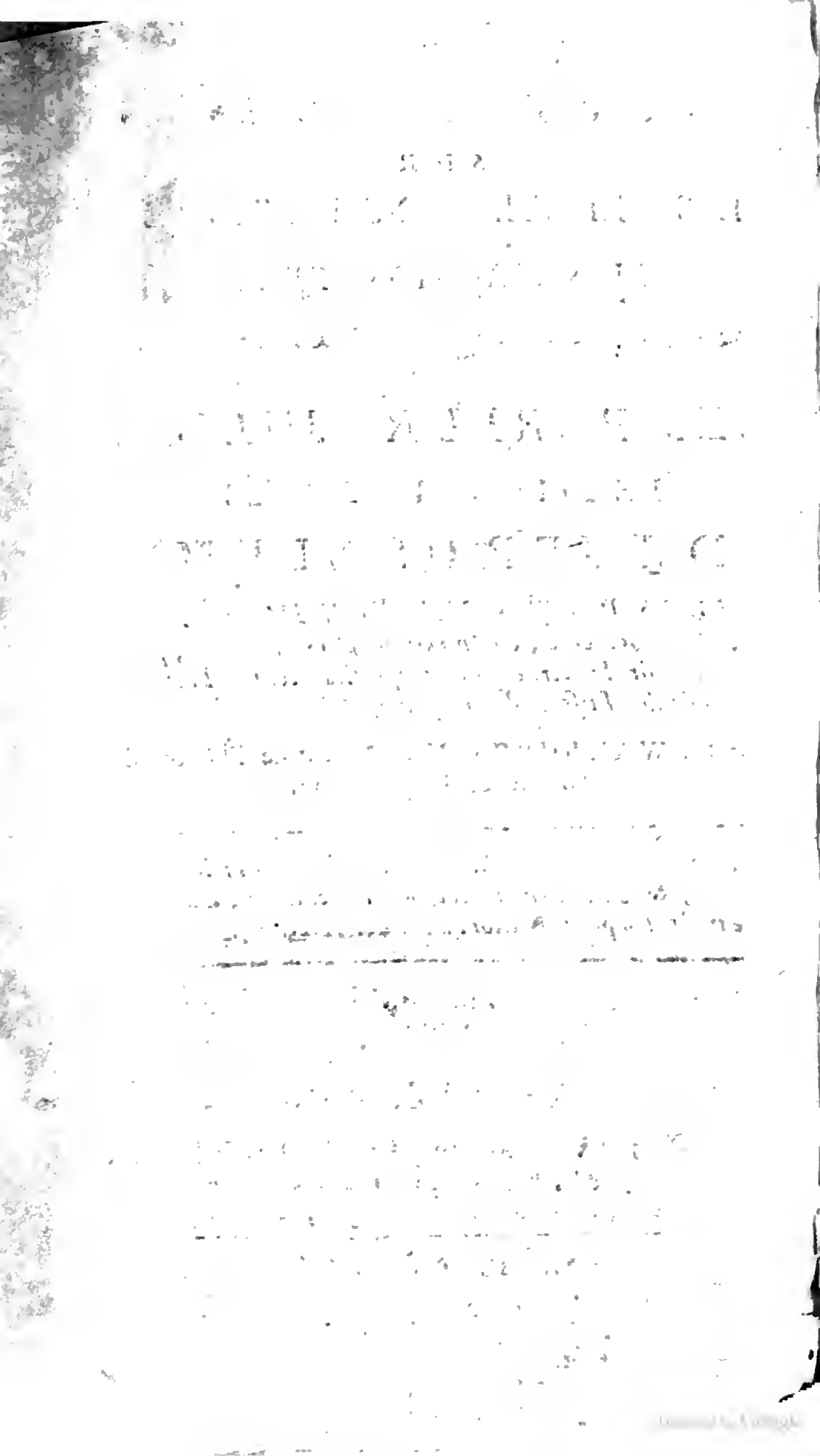

PRÉFACE

Sur les motifs & l'occaſion de cet Ouvrage.

CETTE Diſſertation doit ſa naiſſance à la fameuſe controverſe ſur les Miracles qui a partagé l'Angleterre dans ces derniers tems. Il ne ſera point inutile d'en rapporter l'hiſtoire.

M. Middleton, Docteur de l'Univerſité de Cambrige, ſi connu par ſes profondes connoiſſances dans l'antiquité, fit un voyage en Italie, dans le deſſein d'éclaircir pluſieurs points intéreſſans

de l'Hiſtoire Romaine, en comparant les anciens monumens avec les faits hiſtoriques qu'on en a déduit. Ses recherches, accompagnées de cette exactitude & de cette préciſion qui font leur véritable prix, valurent à l'Hiſtoire des richeſſes qu'elle ne connoiſſoit point encore. Il les partageoit aſſidument avec le Lord Hervey, & le vertueux Pape Clement XII. deux hommes dont il eſtimoit le mérite, & dont il a toujours reſpecté la mémoire.

Son étude le conduiſit inſenſiblement à une autre plus ſérieuſe, & qui touche l'homme de plus près. Les débris des Empires, ſont autant de monumens où nous liſons l'Hiſtoire de la providence & l'accompliſſement des

Prophéties (*a*) ; cette vérité n'échappa point aux réflexions de notre obſervateur : la comparaiſon de l'ancienne Rome avec ce qu'elle eſt aujourd'hui, mérita déſormais ſon attention. Réſolu de s'aſſurer du véritable culte dont Dieu veut être honoré, & auquel ſeul eſt attaché le bonheur de ſes créatures, il commença par examiner les dogmes que nous profeſſons. Heureux ſi cette nouvelle recherche avoit été ſuivie de la même impartialité qui avoit fait admirer les précédentes !

Son attachement à la Commu-

(*a*) In diebus autem regnorum illorum ſuſcitabit Deus cæli regnum quod in æternùm non diſſipabitur, & regnum ejus alteri populo non tradetur. *Daniel. II.* 44. *Vide S. Hieron. in cap. XI. Daniel. & S. Aug. in Epiſt. Joann.*

nion dans laquelle il étoit né, fortifia ces préjugés, dont l'abandon coute infiniment à l'amour propre, ſurtout dans un ſçavant. Il crut voir dans les dogmes que nous profeſſons, la conformité la plus exacte avec ceux du Paganiſme (*b*) ; mais il vit en même tems, (& il le prouva dans un ouvrage fait à ce ſujet), que ces mêmes dogmes rejettés par les Proteſtans pour juſtifier leur réforme, avoient été la Doctrine conſtante de l'Egliſe, & formoient une tradition continue de ſiécle en ſiécle, depuis les premiers tems du Chriſtianiſme, juſqu'à ceux où nous vivons.

(*b*) *Letter written from Rome shewing an exact conformity between Paganism. and Popery.*

Cette vérité connue & bien prouvée, le Docteur fait ce raiſonnement : « les miracles cités » par l'Egliſe Romaine en con- » firmation de ſes dogmes, & » qu'elle juſtifie par des faits hiſ- » toriques depuis ſa naiſſance juſ- » qu'à nos jours, ſeroient autant » d'atteſtations du Ciel en faveur » de la Doctrine qu'elle profeſ- » ſe, nous nous trouvons par » conſéquent forcés ou d'admet- » tre cette Doctrine, ou de re- » jetter les miracles qu'elle nous » objecte. » (c)

M. Middleton tâche de renverſer tous les miracles cités par les Peres.

Il entre enſuite dans l'examen des miracles, & ſoit qu'il les compare aux loix de la nature, ſoit qu'il les enviſage dans les témoignages dont ils ſont re-

(c) *Introductory diſcourſe to a larger Work, &c.*

vêtus, il les attribue tous ſans diſtinction à la crédulité des Peres de l'Egliſe. Voilà l'état de la queſtion telle qu'elle a été agitée par Mr. Middleton, & ſes adverſaires. Nous allons maintenant expoſer nos réfléxions.

Principes qu'on a omis dans cette controverſe.

Il eſt très-facile, je l'avoue, de prouver comme on l'a fait dans cette controverſe, l'autenticité des miracles en ne diſcutant l'autorité qui les établiſſent que par les regles ordinaires de la critique. Mais il eſt un autre point de vue, ſur lequel on n'a point inſiſté, & qui en donnant encore plus de force aux témoignages des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques, juſtifie pleinement la créance que nous leur accordons. C'eſt la liaiſon qui ſe trouve entre les faits miraculeux

qu'ils nous garantiſſent, & les promeſſes qu'on trouve à ce ſujet dans l'Ecriture.

Dieu a établi des preuves ſenſibles de la Divinité de notre foi.

Dieu, dit S. Proſper, a réglé d'une maniére ſi ſage les preuves qui devoient nous convaincre de la Divinité de ſon culte, qu'il n'a pas voulu les commettre toutes à notre foi; mais il en a ſoumis un grand nombre au témoignage de nos propres yeux, afin que les hommes convaincus par les vérités qu'ils voyent, ne doutaſſent pas de celles qu'on leur ordonne de croire. (*d*)

(*d*) Deus ita jura promiſſaque ſua ordinavit, ut non omnia fidei tantùm credenda committeret, ſed pleraque intuenda oculis commendaret. E quibus illa quæ futura ſperabantur, ex his quæ videbantur, crederentur implenda. *Sanct. Proſper. ſeu Autor libri de promiſſ. Dei. in prolog. Part.* 1.

Preuves de la Divinité de notre foi ſous Jeſus-Chriſt, ſous les Apôtres & leurs Succeſſeurs.

Nous voyons en effet qu'il n'eſt aucun tems dans le Chriſtianiſme où Dieu ne récompenſe la ſoumiſſion de notre raiſon à la foi, par les preuves les plus ſenſibles de la Divinité de cette même foi, en conſéquence des promeſſes contenues tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Teſtament. Lorſque Jeſus-Chriſt aſſure aux hommes qu'il eſt le Meſſie prédit par les Prophétes, il n'exige pas qu'on l'en croye ſur ſa parole, il le prouve en faiſant voir dans ſa perſonne les marques qui devoient caractériſer le Rédempteur. Il appuye la Divinité de ſa Miſſion ſur les Prophéties qui l'annoncent, ſur les miracles qu'il fait au nom de ſon Pere, & qui recevoient une nouvelle force des prédictions qui en avoient été faites. *Liſez les Ecri-*

tures, dit ce Divin Sauveur, *ce ſont elles qui rendent témoignage de moi* (*e*). *Si vous n'en croyez pas à mes paroles, croyez aux œuvres que je fais* (*f*)..... *les aveugles voyent, les boiteux marchent, les lépreux ſont puriſiés, les ſourds entendent, les morts reſſuſcitent, les pauvres recoivent l'Evangile* (*g*). Caractéres qui ſuivant le Prophéte Iſaïe (*h*), ne

(*e*) Scrutamini Scripturas, quia vos putatis in ipſis vitam æternam habere: & illæ ſunt quæ teſtimonium perhibent de me. *Joann. V.* 39.

(*f*) Si non facio opera Patris mei, nolite credere mihi. Si autem facio, & ſi mihi non vultis credere, operibus credite, ut cognoſcatis & credatis quia Pater in me eſt, & ego in Patre. *Joann. X.* 37. 38.

(*g*) Et reſpondens Jeſus, ait illis: Euntes renuntiate Joanni quæ audiſtis & vidiſtis. Cæci vident, claudi ambulant, leproſi mundantur, ſurdi audiunt, mortui reſurgunt, pauperes evangelizantur. *Matth. XI.* 4. 5.

(*h*) *Tunc aperientur oculi cæcorum, & aures ſurdorum patebunt. Tunc ſaliet ſi-*

devoient convenir qu'au Meſſie. *Vous avez envoyé vers Jean*, dit le même Sauveur aux Juifs, *& il a rendu témoignage à la vérité. ..... Mais je ne m'en tiens point au témoignage d'un homme, les œuvres que je fais, doivent vous apprendre qui je ſuis, puiſque je les fais au nom de celui qui m'a envoyé* (*i.*)

Le Sauveur du monde tient la même conduite à l'égard de ſes Apôtres. Lorſqu'il leur ordonne d'annoncer aux hommes une doc-

cut ſervus claudus, & aperta erit lingua mutorum. Iſai. XXXV. 5. 6. & cap. LXI. 1.

(*i*) Vos miſiſtis ad Joannem: & teſtimonium perhibuit veritati. Ego autem non ab homine teſtimonium accipio..... opera enim quæ dedit mihi Pater ut perficiam ea, ipſa opera quæ ego facio, teſtimonium perhibent de me, quia Pater miſit me. *Joann. V.* 33. 34. 36.

trine contraire à nos paſſions & à nos préjugés, il n'exige pas qu'on les en croye ſur leur parole, il les oblige à prouver la puiſſance de celui qui les envoye, par les œuvres miraculeuſes qu'il leur ordonne de faire. *Allez & prêchez le Royaume des Cieux, guériſſez les malades, reſſuſcitez les morts, purifiez les lépreux, chaſſez les démons* (*k*). « Avec » de telles preuves, dit le ſça- » vant Euſebe, il étoit bien dif- » ficile que les hommes ne cruſ- » ſent pas que J. C. étoit véri- » tablement Dieu; le contraire, » après de tels miracles, auroit

(*k*) *Euntes autem prædicate, dicentes: Quia appropinquavit regnum cælorum, infirmos curate, mortuos ſuſcitate, leproſos mundate, dæmones ejicite; gratis accepiſtis, gratis date.* Matth. X. 8.

» dû leur paroître tout-à-fait in-
» croyable, & même impoſſi-
» ble, puiſqu'il étoit évident que
» ces prodiges ne pouvoient être
» que des effets d'une puiſſance
» infinie, & l'ouvrage d'un Dieu
(*l*). »

La même Providence ſe manifeſte encore à l'égard de tous ceux dont la foi vive & animée devoit perſuader la doctrine de J. C. & contribuer à la propagation de l'Evangile. Leurs miracles ſont annoncés par J. C. comme ceux de J. C. l'avoient été par les Prophétes. Il commence par leur prédire les obſtacles qu'ils auroient à vaincre de la part du monde (*m*) ; mais

(*l*) Euſeb. lib. 3. demonſtrat. Evang. p. 138.

(*m*) *Math.* X. 16. 17. 18. 19. &c. *Luc.*

il leur prédit en même-tems que le monde ſuccomberoit, & ne pourroit réſiſter à leur foi (*n*). Quelles ſeront les marques de cette foi victorieuſe? Les voici: *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais, & en fera même de plus grandes, parce que je vais à mon Pere, & tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom, je le ferai* (o): & dans un autre en-

XXI. 15. 16. 17. 18. &c. *Joann.* XVI. 2. 3. 4. &c.

(*n*) Confidite, Ego vici mundum. *Joann.* XVI. 33. Dabo vobis os & ſapientiam cui non poterunt reſiſtere & contradicere omnes adverſarii veſtri. *Luc.* XXI. 15. Et hæc eſt victoria, quæ vincit mundum, fides noſtra. I. *Joann. v.* 4.

(*o*) Amen, Amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, & ipſe faciet, & majora horum faciet; quia ego ad Patrem vado, & quodcumque petieritis patrem in nomine meo, hoc faciam. *Joann. XIV.* 12.

droit, *ces ſignes accompagneront ceux qui croiront en moi, ils chaſſeront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, les ſerpens ne leur nuiront point, & s'ils prennent quelque boiſſon mortelle, elle ne leur fera pas de mal. Ils impoſeront les mains ſur les malades, & ils ſeront guéris* (*p*).

Marc. XVI. 17. Joann. XIV. 12. Matth. XXVIII. 19. Joann. XV. 18. Luc. XXI. 12. 16, 17. 18.

Ces promeſſes ſont générales, elles ne ſont point reſtraintes aux ſeuls Apôtres : J. C. les adreſſe à tous ceux qui croiront en lui, à ceux qui devoient prêcher ſa doctrine, à ceux dont

(*p*) Signa eos qui crediderint, hæc ſequentur : In nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis, ſerpentes tollent, & ſi mortiferum quid biberint, non eis nocebit : ſuper ægros manus imponent & benè habebunt. *Marc. XVI.* 17.

il prédit les ſouffrances & les perſécutions, qui ne devoient éprouver de la part du monde que la haine la plus implacable, qui devoient être traînés devant les Tribunaux des Gentils, recevoir la mort des mains de leurs propres parens, confeſſer en mourant le nom de J. C. & forcer les Puiſſances de la terre d'en reconnoître la divinité. Or toutes ces marques ne ſont point particulieres aux Apôtres ; ils ne ſont pas les ſeuls qui ayent crû en J. C. qui ayent annoncé ſa doctrine ; toutes les Nations Idolâtres ne ſe ſont point converties de leur tems ; ils n'ont point vu les perſécutions dans toute leur force ; l'Empire Romain inondé du ſang des Chrétiens ; des Edits barbares

Matth. X. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. Luc. XXI. 15. Joann. XVI. 33.

éteindre dans les parens les ſentimens de la nature (*q*), & des parens inſenſibles arracher la vie à ceux à qui ils l'avoient donnée. En un mot, ils n'ont point vû l'univers ſuccomber,

(*q*) « Souvenez vous ici, dit S. Chryſoſtôme, des paroles de J. C. & admirez » avec moi l'accompliſſement de ſes Prophéties. Car il avoit prédit long-tems auparavant que toutes ces choſes arriveroient par ce que nous liſons dans l'Evangile : *Le frere livrera ſon frere, & le pere ſes enfans, &c.* Les Empereurs » (Diocletien & Maximien) en publiant » des Edits ſi contraires à l'humanité montroient, il eſt vrai, la haine dont ils étoient » animés contre les Chrétiens, mais ils accompliſſoient en même-tems ſans le ſçavoir la Prophétie du Sauveur du monde, » qui avoit dit que toutes ces choſes arriveroient. Ce fut donc alors que l'on vit des » enfans parricides, des freres livrés à la » mort par leurs propres freres, &c. » *S. Chryſoſt. Hom. de SS. Berenice & Profdoce. Voyez auſſi à ce ſujet l'ouvrage de M. Jacquelot ſur la divinité de la Religion Chrétienne.*

& la Religion de J. C. victorieuſe, comme il l'avoit prédit, du monde entier, monter ſur le Thrône de ſes perſécuteurs.

Les Promeſſes du Sauveur du monde ont donc une liaiſon étroite avec des prédictions qui ne devoient s'accomplir que dans des tems poſtérieurs à ceux des Apôtres, & par une conſéquence néceſſaire, on ne peut attaquer les promeſſes, ſans attaquer les prédictions, ni donner atteinte aux unes ou aux autres, ſans renverſer de fond en comble le ſyſtême de la Providence, & la Divinité de J. C.

Quand même les paroles de Notre Divin Sauveur, ne ſeroient point auſſi claires, & auſſi formelles qu'elles le ſont, pourrions-nous être perſuadés que les diſci-

ples & les ſucceſſeurs des Apôtres ont pu convaincre les hommes de la vérité d'une Doctrine contraire à leurs paſſions & à leurs préjugés, ſans leur donner en même tems les preuves qu'on eſt en droit d'exiger en pareille occaſion ? Ceux qui ont éclairé les Gaules, la Germanie, les pays du Nord, & tant d'autres contrées enſevelies dans les ténébres de l'idolatrie, étoient-ils plus propres à perſuader les peuples que ne l'avoient été les Apôtres, & plus exempts qu'eux de prouver la Divinité de leur Miſſion ? Auroit-il ſuffi de citer des miracles opérés depuis longtems, dans des endroits éloignés, & dont ces peuples n'avoient peut-être point entendu parler ? L'eſprit humain croyoit-il alors plus faci-

lement qu'il ne fait aujourd'hui ?
« Comment des hommes (pour me
ſervir des paroles de S. Chryſoſ-
tôme) « qui s'oppoſoient ſeuls à
» la perſuaſion invétérée, & aux
» coutumes de toutes les nations,
» qui ne leur propoſoient à croire
» que les vérités les plus incroya-
» bles, ont-ils pu les convaincre
» comme ils ont fait ? Car ces
» vérités n'étoient rien moins
» que les myſteres les plus ſubli-
» mes, & la pratique des vertus
» les plus difficiles à des gens
» plongés dans la débauche,
» abrutis par les plaiſirs, livrés
» à leurs paſſions, & à toute
» ſorte de crimes ? Encore une
» fois, comment ont-ils pu les
» perſuader, les retirer de leurs
» égaremens, & leur faire em-
» braſſer les vérités de notre Re-

» ligion ? Ne faut-il pas avouer
» que s'ils en ſont venus à bout
» ſans faire de miracles, c'eſt le
» plus grand & le plus étonnant
» de tous les miracles ? « (r)

Quelle force ne reçoivent pas de ces principes les preuves qui vérifient les paroles du Sauveur du monde ? Qu'on jette les yeux ſur les Annales de l'Egliſe, on n'y trouvera point un ſeul Pere, un ſeul Auteur Eccléſiaſtique qui ne faſſe voir de ſon tems l'accompliſſement des promeſſes de J. C. accompliſſement ſi viſible, que Tertullien l'objecte aux Payens comme la preuve la plus convaincante de la protection du Ciel en faveur de la Religion qu'on perſécutoit.

(r) S. Chryſoſt. Homil. VI. in 1. ad Cor.

Il adreſſe ces paroles remarquables au Sénat Romain. *Je ne vous ai donné juſqu'ici que des raiſons, venons à des faits évidens : que l'on nous amene ſous vos Tribunaux le poſſédé le plus avéré, que le premier Chrétien quel qu'il ſoit lui commande de parler, cet eſprit malheureux avouera qu'il n'eſt qu'un démon, & qu'il vous en impoſoit en ſe donnant ailleurs pour un Dieu. De même que l'on produiſe ici quelqu'un de ceux qui paſſent pour être inſpirés de la Divinité, qui la reçoivent en eux avec la fumée & l'odeur des ſacrifices..... Si cette Vierge céleſte qui promet des pluyes, ſi cet Eſculape qui enſeigne des remedes, qui prétend avoir ſauvé la vie à trois hommes qui l'ont perdue quelque tems après, ſi ces* Tertull. Apol. cap. 3.

prétendus dieux n'avouent qu'ils ſont des démons au premier Chrétien qui les interrogera, parce qu'ils n'oſeront mentir en ſa préſence. FAITES MOURIR SUR LE CHAMP CE CHRE'TIEN TEME'RAIRE.

Tertull. lib. 1, ad Scapul.

Tertullien cite enſuite au Proconſul Scapula des faits ſemblables qui s'étoient paſſés ſous les yeux des Officiers de ce Magiſtrat, & à la vûe de tout le peuple Romain. S. Athanaſe & S. Grégoire de Nazianze, qui font voir que cette preuve admirable de l'accompliſſement des promeſſes de J. C. ſubſiſtoit encore de leur tems, défient les Payens de convaincre les Chrétiens d'impoſture, & les réduiſent au ſilence. S. Juſtin, S. Irenée, Arnobe, Origene, Euſebe, Lactance, Minucius Felix,

Felix, Théophile Evêque d'Antioche, S. Cyprien, S. Jean Chryſoſtôme, S. Grégoire de Nyſſe, Prudence, Théodoret (*f*), & tant d'autres dont les témoignages pourroient à peine être renfermés dans un ouvrage entier, font voir aux Payens de leur tems, l'accompliſſement des promeſſes de J. C. par des faits

(*f*) Sanct. Juſtinus in Dialogo cum Tryph. S. Irenæus lib. 2. adverſus hæreſes c. 57. Theoph. ad Autolyc. lib. 21. Origenes lib. 1. 2. & 7. contra Celſum & Tom. 5. in Joann. Minucius Felix ad Octav. p. 23. ad calcem edit. S. Cypr. S. Cyprianus de Idolorum vanitate pag. 206. Arnobius lib. 1. adverſus gentes. S. Chryſoſt. de S. Babyla & contra Gentiles. S. Greg. Nazianzenus Carmine ad Nemeſium. S. Athanas. lib. de Incarnat. Verbi. Lactanc. lib. 4. Divin. inſtitut. Euſebius lib. 3. demonſtr. Evangel. ſub finem. Prudentius in Apotheoſi. S. Greg. Niſſ. in vit. S. Greg. Thaumat. Theodoretus. Hiſtor. Eccleſ. lib. 3. c. 5. &c.

ſenſibles, qui ſe paſſoient tous les jours aux yeux de tout le monde. Eſt-ce là le langage de l'erreur & de l'impoſture ? Eſt-il fondé ſur la nature des hommes de s'expoſer à l'infamie publique pour des faits incertains, dont l'examen étoit facile, & dont la fauſſeté auroit flétri d'un opprobre éternel la Religion qu'on défendoit ? Tant d'hommes que leur érudition rendoit reſpectables aux Payens mêmes, que J. C. avoit promis d'établir dans ſon Egliſe pour m'éclairer (*t*), ont-ils voulu m'en impoſer ? Si cela eſt, comment l'im-

(*t*) Chriſtus dedit quoſdam quidem Apoſtolos, quoſdam autem Prophetas, alios verò Evangeliſtas, alios autem Paſtores, & Doctores ad conſummationem Sanctorum in opus miniſterii, in ædificationem Corporis Chriſti. *Epheſ.* 4. 11.

poſture s'eſt-elle maintenue pendant des ſiécles entiers, ſans être découverte, malgré les perquiſitions & les recherches des Idolâtres, malgré les apoſtaſies fréquentes des Chrétiens ? Comment a-t-on pu ſoutenir l'erreur, & courir aux ſupplices ? Subir des épreuves qui font frémir l'humanité ? Mourir avec joye pour J. C. & le deshonorer par des menſonges ? (*u*) En un mot

(*u*) » Etre Chrétien dans ces heureux » tems, dit M. Jortin dans ſes diſcours » ſur la Religion Chrétienne, c'étoit donner l'exemple d'une vertu à toute épreuve ; l'innocence & l'intégrité des mœurs » ornoient les Apologies de ces hommes célébres, leur donnoient cette hardieſſe, & » cette éloquence que l'art n'imita jamais. » Leur grandeur d'ame paroît encore » avec plus d'éclat dans les calamités & » les ſouffrances. On a vû le ſexe le plus » foible, l'âge le plus tendre ſouffrir ce » que nous ne pouvons lire ſans horreur, » avec une joye & un courage que nous

ſi tant de Martyrs, dont la conſtance étonne l'univers pendant trois & quatre ſiécles conſécutifs, n'ont ſcellé de leur ſang la doctrine qu'ils m'ont tranſmiſe, que pour me tranſmettre l'erreur & l'impoſture ; ce ne ſont plus eux qui me trompent, c'eſt Jeſus-Chriſt qui m'a trompé.

Il ne ſuffit pas de nous dire que l'erreur a eu ſes Martyrs, nous l'accordons. Qu'on trouve dans

» pouvons admirer, mais que nous ne » pouvons exprimer. Lorſqu'on eſt capable d'endurer les mépris & les injures, » de ſe réſoudre à paſſer dans l'eſprit des » hommes pour des fous & des inſenſés, » d'être rejeté, avili, perſécuté, & après » tout cela, de conſerver la tranquillité » de ſon ame, d'aimer ſes perſécuteurs, » de ne répondre à leur ingratitude qu'en » les aimant & en leur faiſant du bien » pour l'amour du Dieu que l'on ſert ; » c'eſt, ſelon moi, ce qui ſurpaſſe toutes les » idées que nous avons de la véritable » grandeur. »

'Egliſe des miracles incertains, S. Auguſtin nous en avertit lui-même (*a*). Que quelques Chrétiens ont été coupables de pieuſes fraudes, les Peres ne ceſſoient d'en faire la recherche, les découvroient, & en puniſſoient les Auteurs (*b*).

Mais l'erreur a-t'elle eu des Martyrs pendant trois & quatre

(*a*) Hæc ubicumque fiunt, ibi ſciuntur vix à totâ civitate..... Et quando alibi aliiſque narrantur, non tanta ea commendat autoritas, ut ſine difficultate vel dubitatione credantur. *S. Aug.*

(*b*) Οὐ βελόμεθα ζῆν ψευδολογοῦντες. S. Juſt. Apol. 2. ad Antonin. Pium.

Sciant, inquit Tertullianus, in Aſiâ Preſbyterum qui eam Scripturam conſtruxit, quaſi titulo Pauli de ſuo cumulans, convictum atque confeſſum id ſe amore Pauli feciſſe, loco ſuo decidiſſe. *Tertull. lib. 1°. de Baptiſmo.*

Confer etiam Epiphan. hæreſi 26. *Origen. Homil. 7. in Luc. Euſeb. Hiſt. Eccl. lib. 6. cap. 12. Hyeron. lib. 1°. de Script. Eccleſ. &c.*

ſiécles conſécutifs ? Peut-elle ſe glorifier des mêmes épreuves que le Chriſtianiſme ? Les pieuſes fraudes ont elles été jamais univerſellement reçues ? Tous les miracles ſont-ils également incertains ? Voilà l'état de la queſtion, & ce n'eſt pas par de vaines déclamations (c), mais par des faits

(c) On ne ſe ſeroit jamais attendu qu'un homme auſſi eſtimable que M. Middleton par ſes talens & par ſon mérite, eût fondé la plus grande partie de ſes raiſonnemens ſur ce ſeul principe, *que le Martyre ne donnoit pas plus de poids à l'autorité des Chrétiens touchant les dogmes qu'il nous ont tranſmis, qu'il n'en donnoit aux Héretiques ſur les erreurs qu'ils défendoient.* 1°. On nous citera peu d'Hérétiques qui ayent ſouffert la mort pour atteſter leurs erreurs ; il faudroit néanmoins pour que la parité fût égale nous en citer autant que l'Egliſe peut citer de Martyrs. Cela ne ſuffiroit pas encore, il faudroit qu'on nous les repréſentât tous réunis dans une même communion, & qu'on ne les vit point ſouffrir la mort pour des erreurs contradictoires les unes aux autres.

notoires, qu'il faut nous la réſoudre.

Revenons à notre controverſe, il paroîtra ſans doute étonnant qu'un homme éclairé, conduit par lui-même au point d'admettre des dogmes qu'il avoit tou-

Parti que prend Monſieur Middleton.

En troiſiéme lieu, il faudroit qu'on vît ces Hérétiques ainſi réunis mourir, pendant trois ſiécles conſécutifs, avec la même conſtance, la même généroſité, la même tranquillité d'ame, dans les mêmes tourmens, & les mêmes ſupplices que les Martyrs dont nous honorons les cendres. Sans cette parité, le principe eſt faux, & tombe de lui-même.

La conſéquence générale qu'on tire de ce principe n'eſt pas moins abſurde: *Donnez-moi douze perſonnes à qui je puiſſe perſuader que ce n'eſt pas le ſoleil qui nous éclaire en plein midi, & je ne déſeſpere pas d'en convaincre un million de perſonnes.* Voici ma réponſe: *Donnez-moi douze inſenſés à qui je puiſſe perſuader que les trois angles d'un triangle ne ſont pas égaux à deux droits, & je ne déſeſpere pas d'en convaincre un million de Géometres.* La parité eſt égale de part & d'autre.

jours combattus, ou de combattre des preuves reçûes depuis dix-ſept ſiécles, qui ont ſuffi pour convaincre l'univers, & qui doivent ſuffire, à plus forte raiſon, pour convaincre un homme ſenſé, ait pris néanmoins le dernier parti. Mais il eſt un Etre, dont les hommes tiennent leurs lumieres, & que les hommes peuvent méconnoître *; ſi la raiſon peut nous faire appercevoir la néceſſité de la foi, il n'appartient qu'à la grace de J. C. de l'allumer dans nos cœurs, & de la rendre victorieuſe de nos préjugés.

Il tâche de renverſer la tradition des premiers ſiécles.

Il n'ignoroit pas l'attachement de ſa Nation aux ſeuls reſtes de l'antiquité ſacrée qu'elle reſpecte

* Lux vera quæ illuminat omnem hominem.... Mundus eum non cognovit. *Joann. I.* 9. 10.

encore. Depuis la réforme, perſonne n'avoit oſé donner atteinte à la Tradition des premiers ſiécles, & une entrepriſe ſi hardie de ſa part, demandoit au moins qu'il y diſpoſât les eſprits; c'eſt ce qu'il fit par un ouvrage qui ſert d'introduction (*d*) à ſon grand ſyſtême ſur la primitive Egliſe, & qu'il établit comme la baſe & le fondement de la doctrine Proteſtante. Ce ſyſtême bien éloigné de celui que la Providence nous a manifeſté, loin de diſpoſer les eſprits, les effraya: d'un côté, les talens & la ré-

(*d*) Diſcours pour ſervir d'introduction à un ouvrage plus conſidérable ſur le pouvoir de faire des miracles, qu'on ſuppoſe avoir ſubſiſté dans l'Egliſe depuis les premiers ſiécles, où l'on prouve que nous n'avons aucune raiſon ſuffiſante de croire avec les Peres qu'un tel pouvoir ait ſubſiſté dans l'Egliſe après le tems des Apôtres.

putation de l'Auteur faiſoient redouter d'avance les armes qu'il alloit fournir aux Incrédules, & ceux-ci ſe propoſoient de les faire retomber ſur la Doctrine de J. C. & de ſes Apôtres ; on ne leur donna pas le tems de s'en ſervir : dès que l'ouvrage parut, l'Auteur ſe vit attaqué de tous les côtés. Meſſieurs le Moyne, Chapmann, Berriman, & Jackſon (*e*) établirent des faits

(*e*) Traité ſur les miracles, avec un *Poſt ſcriptum*, contenant des remarques ſur l'introduction de M. Middleton par M. Abraham le Moyne.

Remarques de M. Jackſon, ſur l'ouvrage de M. Middleton, intitulé : *Recherches libres ſur le pouvoir de faire des miracles qu'on prétend avoir ſubſiſté dans l'Egliſe, &c.*

Berriman, Hiſtoire des controverſes ſur le Myſtere de la ſainte Trinité. Cet ouvrage eſt fait pour défendre la foi de S. Athanaſe ; on y trouve un excellent morceau ſur le miracle que Dieu fit en faveur

qui ruinoient ceux du Docteur. Meſſieurs Church & Dodwel lui diſputerent enſuite le terrain, vengerent les Peres, & forcerent leur Adverſaire à ſe retirer de la primitive Egliſe. Les deux derniers (*f*) ont réfuté l'ouvrage entier, & l'Univerſité d'Oxford pour leur donner des

des Catholiques qui eurent la langue coupée par les Hérétiques ſous Hunneric Roi des Vandales.

Les ouvrages de M. Chapmann ne ſont pas parvenus juſqu'à nous.

(*f*) Défenſe des Miracles & des Peres de l'Egliſe, par Thomas Church, Chanoine de S. Paul, Docteur de l'Univerſité d'Oxford.

Réponſes libres aux recherches libres de M. Middleton, par Guillaume Dodwel, Docteur de l'Univerſité d'Oxford.

Derniere Replique à M. Middleton, par Guillaume Dodwel, avec un diſcours préliminaire, où l'on diſcute les raiſons qui doivent engager les hommes à croire aux miracles.

marques authentiques de ſon eſtime, les reçût au nombre de ſes Membres.

La controverſe étoit dès-lors finie, s'il étoit auſſi facile de rétracter des erreurs, que de les avancer. Mais le Docteur fut malheureuſement trop ſenſible aux coups qu'on venoit de lui porter ; l'eſprit ſe ſentit bleſſé, & le cœur ſe mit de la partie : Sa plume trempée dans le fiel le plus amer, n'épargna plus ni les Peres, ni leurs Défenſeurs ; il dictoit encore dans les derniers inſtans de ſa maladie mortelle, & ſa fureur ne s'éteignit qu'avec ſes jours. Exemple bien triſte ! & qui vérifioit à ſon égard la maxime qu'il venoit d'avancer, que *de tous les motifs ceux de la Religion ſont les plus capables*

d'enflamer le cœur humain.

Ce fut alors que M. Warburton ſe mit ſur les rangs, pour venger les droits de la Providence, & faire voir aux Incrédules que J. C. avoit accompli ſes promeſſes, qu'il eſt un culte dont il a toujours pris la défenſe. Dans la foule des événemens qu'on peut citer en faveur de cette vérité, notre Auteur n'en choiſit qu'un qu'il ſe propoſe de bien prouver, c'eſt *le prodige qui déconcerta le projet formé par l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jéruſalem.*

Cet événement dont M. Warburton démontre en effet l'authenticité, ſe trouve préciſément dans le ſiécle ſur lequel M. Middleton & ſes Partiſans avoient fait retomber la force

de leurs difficultés, & dont ils avoient le plus maltraité les Peres. » Je trouve, dit le Docteur, » des motifs de me convaincre » que les prétendus miracles du » quatriéme ſiécle ſont non ſeu- » lement en partie, mais en gé- » néral & ſans reſtriction, les » effets de l'impoſture, & je ne » vois aucun fondement d'ad- » mettre avec M. Dodwel (*g*) » quelque exception à ceux qui

(*g*) C'eſt le pere de celui d'aujourd'hui; nous avons de l'un & de l'autre d'excellens ouvrages. Les Diſſertations ſur S. Cyprien ſont du pere; il avoit de grandes connoiſſances dans l'antiquité, beaucoup de candeur & de bonne foi dans le caractere; il crut que le nombre des Martyrs n'étoit point auſſi grand que le penſe l'Egliſe Romaine, & fit à ce ſujet ſa Diſſertation *de Paucitate Martyrum* : mais elle fut réfutée ſolidement par Dom Ruinart, ſçavant Bénédictin; & M. Dodwel ne l'en eſtima pas moins dans la ſuite.

» ont été rapportés par S. Chry-
» ſoſtôme, ni avec le Docteur
» Waterland à ceux que S. Pau-
» lin nous a tranſmis. En effet,
» je regarde comme une maxi-
» me inconteſtable que lorſque
» les Evêques, le Clergé, les
» principaux défenſeurs de la
» Religion ont établi ſur le men-
» ſonge de nouveaux dogmes &
» de nouvelles doctrines, il eſt
» inutile de faire des recherches
» plus amples, & de penſer qu'on
» pourroit trouver des atteſta-
» tions de l'Etre ſuprême, en fa-
» veur d'une ſociété capable d'un
» tel excès ». (*h*)

Le Docteur raiſonne conſéquemment : Dieu ne pouvoit prodiguer à l'erreur & au fana-

(*h*) Dr. Middleton's introductory diſcourſe, p. 30.

tiſme les marques diſtinctives de ſa véritable Egliſe, c'eſt l'argument que Tertullien fait valoir avec tant de force contre Hermogene & Nigidius (*i*). La néceſſité des miracles dans les premiers tems du Chriſtianiſme étoit fondée, comme nous l'avons déja dit, ſur l'obligation où ſe trouvoient les ſucceſſeurs des Apôtres de donnerdes preuves de la divinité de leur Miſſion, de prouver à tous les peuples la vérité de la Réſurrection de J. C. & l'authenticité de ſes miracles, par les œuvres miraculeuſes qu'ils faiſoient eux-mêmes conformément aux promeſſes de celui dont ils annonçoient

(*i*) Nemo veniens ex alterius autoritate ipſe eam ſibi ex ſuâ affirmatione defendit..... Probent ſe novos Apoſtolos eſſe..... Volo & eorum virtutes proferri. *Tertull. de Præſcript. cap.* 30.

nonçoient la Doctrine. Mais il n'eſt pas moins vrai d'avancer, (& c'eſt l'induction du Docteur) que lorſque J. C. prend ſolemnellement la défenſe d'une Egliſe, dès-lors la Doctrine qu'elle profeſſe eſt à l'abri de tout ſoupçon.

Dès que l'ouvrage de M. Warburton parut, on ſentit la néceſſité de concilier le miracle dont il avoit pris la défenſe, avec les principes que nous venons d'expoſer. On mit une diſtinction entre les œuvres miraculeuſes immédiatement émanées de la Providence, & celles dont les Chrétiens de la primitive Egliſe s'arrogeoient le pouvoir. On avouoit d'un côté qu'il étoit néceſſaire que Dieu maintint la vérité des Prophéties contre l'Empereur Julien, par-

ce qu'elles étoient la baſe & le fondement du Chriſtianiſme ; on nioit de l'autre que l'accompliſſement des promeſſes de J. C. fut néceſſaire, parce que ces promeſſes n'étoient que conditionnelles, & ne devoient avoir leur effet que dans le cas où l'Egliſe auroit profeſſé la véritable Doctrine que Dieu lui commandoit d'enſeigner.

Cette diſtinction, loin de réſoudre la difficulté, lui donne plus de force : Etoit-il plus néceſſaire à J. C. de maintenir la vérité de ſes Prophéties ſur le Temple de Jéruſalem, que de maintenir une Egliſe en faveur de laquelle ce Temple avoit été détruit ? Tous les Prophétes, & J. C. lui-même, ne prédiſent l'abolition de la Loi Judaïque, la ruine du

Temple de Jéruſalem, & la diſperſion des Juifs, que pour annoncer aux hommes l'établiſſement d'un culte qui devoit ſubſiſter juſqu'à la conſommation des ſiécles. * J. C. l'établit en effet, & en rend ſon Egliſe dépoſitaire. *Vous êtes Pierre*, dit-il au Prince des Apôtres, *& ſur cette Pierre j'établirai mon Egliſe, les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle* (*k*). Si néanmoins cette même Egliſe a rejetté la Doctrine de ſon divin Maître pour embraſſer l'Idolâtrie qu'il étoit venu détruire; ſi les Succeſſeurs des Apôtres ſont retombés dans

* C'eſt une vérité qui fait l'objet du premier Chapitre de M. Warburton.

(*k*) Tu es Petrus & ſuper hanc Petram ædificabo Eccleſiam meam; portæ inferi non prævalebunt adverſus eam. *Matth.* XVI. 18.

l'eſclavage, dont le Sauveur du monde étoit venu nous délivrer, combien de tems le véritable culte de J. C. a-t-il ſubſiſté ? Car enfin ôtez ce culte, le Chriſtianiſme n'eſt plus qu'un fantôme, une chimere, un nom qui ne préſente aucune idée ; & par une conſéquence néceſſaire, Dieu n'auroit accompli ſes Prophéties ſur le Temple de Jéruſalem que pour maintenir une Religion imaginaire, ou plutôt pour approuver un culte Idolâtre.

Il y a plus : toutes les promeſſes de J. C. ne ſont pas conditionnelles ; celles qu'il fait à ces généreux Martyrs, qui devoient cimenter de leur ſang les vérités qu'ils annonçoient aux hommes, ne ſuppoſent aucune condition. Une preuve démon-

ſtrative de cette vérité, c'eſt que ces promeſſes ont une connexion néceſſaire avec des prédictions qui ne devoient s'accomplir que dans la ſuite des tems. Les prédictions ſont accomplies ; les promeſſes l'ont donc été, ou J. C. eſt en contradiction avec lui-même (*l*).

De ces principes il ſuit en premier lieu, que toutes les preuves qui conſtatent la divinité du Chriſtianiſme, ſoit qu'on l'enviſage dans ſa préparation ſous la loi de Moyſe, ſoit dans ſon établiſſement ſous J. C. ſoit dans ſa propagation ſous les Apôtres & leurs Succeſſeurs ; ces preuves, dis-je, ſont tellement liées les

(*l*) Quis igitur durus adeo, & ferreus ſenſus eſt qui dubitet impleri pauca, cùm tot jam cernat impleta ? *S. Proſper. lib. de promiſſ.*

unes aux autres, qu'il eſt impoſſible d'en renverſer une, ſans les renverſer toutes.

Il ſuit en ſecond lieu, que la Providence n'a point commiſe au caprice des hommes la conſervation du culte que le Sauveur du monde eſt venu nous annoncer. Comme il s'eſt ſacrifié pour nous, il exige à juſte titre un ſacrifice qui devoit nous couter, celui de cette raiſon, principe de notre orgueil, & la ſource de notre perte; il veut l'hommage de notre obéiſſance à une autorité viſible, & toujours ſubſiſtante, qu'il a établie comme le fondement & le ſoutien de la vérité (*m*), & contre laquelle les portes de l'Enfer ne

(*m*) Eccleſia Dei vivi, columna & firmamentum veritatis. I. *Timoth.* III. 15.

prévaudront jamais (*n*). *Si quelqu'un*, dit-il, *n'écoute pas cette autorité, regardez-le comme un Payen & un Publicain* (*o*). Il nous a donné le premier l'exemple de cette obéiſſance, de cette ſoumiſſion, de cette humilité ſans laquelle nous ne pouvons lui plaire, en ſe ſoumettant lui-même aux ordres de ſon Pere (*p*). Il n'a pas choiſi les plus ſçavans d'entre les hommes pour convertir l'univers, mais douze pauvres pêcheurs (*q*). Il a voulu que la raiſon commençât par

(*n*) Portæ inferi non prævalebunt adverſus eam. *Matth.* XVI. 18.

(*o*) Si autem Eccleſiam non audierit, ſit tibi ſicut ethnicus & publicanus. *Matth.* XVIII. 17.

(*p*) Humiliavit ſemetipſum, factus obediens uſque ad mortem, mortem autem Crucis. *Phipp.* II. 8.

(*q*) Infirma mundi elegit Deus, ut con-

ſe ſoumettre, & ce n'eſt qu'à ce prix qu'il promet de l'éclairer. Otez en effet cette ſoumiſſion du Chriſtianiſme, abandonnez l'eſprit humain à lui-même, laiſſez lui le choix de ce qu'il faudra croire, il ne vous reſte qu'un ſyſtême auſſi bizarre que l'imagination des hommes, auſſi peu ſtable que leurs opinions. C'eſt ce que l'expérience n'a que trop prouvé.

La controverſe ſur les miracles ayant été terminée à l'avantage des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques, nous donnons avec plaiſir au Public un des meilleurs ouvrages qu'elle ait produit quant à la force du raiſonnement, & à la certitude des preuves.

L'intention de M. Warburton

ſundat fortia, ut non glorietur omnis caro in conſpectu ejus. I. *Cor.* 1. 27. 29.

n'étoit

n'étoit pas d'entrer directement dans la diſpute qui partageoit ſes compatriotes, mais d'arracher aux Incrédules des vérités importantes, dont l'oubli pouvoit entraîner de fâcheuſes conſéquences.

Les miracles en général ſont des moyens dont l'Etre ſuprême s'eſt ſervi dans tous les tems pour manifeſter aux hommes ſes volontés, & les témoignages des hommes ſont les ſeuls canaux qui puiſſent tranſmettre ces ſortes d'événemens à la poſtérité. Il étoit donc important de faire voir aux ennemis de la Providence, qu'il eſt un Dieu jaloux du culte qu'il nous a révélé, qui peut quand il lui plaît renverſer les loix qu'il impoſe à la nature,

& frapper les hommes inſenſibles à ſa voix.

Il eſt auſſi des hommes nés pour nous inſtruire, qui entrent dans l'ordre moral établi par la Providence, & aux témoignages deſquels on ne peut ſe refuſer, ſans ſe refuſer en même-tems à la raiſon qui nous éclaire.

M. Warburton tire la preuve de ces deux vérités du prodige, qui fait l'objet de ſon ouvrage. On y voit d'un coup d'œil le ſyſtême de la Providence depuis le commencement du monde, juſqu'à l'extinction de l'Idolâtrie ; on y trouve auſſi ce que les témoignages des hommes peuvent offrir de plus curieux aux recherches d'un Sçavant. En un mot, le miracle qui fit échouer le pro-

jet de l'Empereur Julien, préſente un ſpectacle digne de trouver place dans les preuves de fait qui démontrent la vérité de la Religion Chrétienne. *

Les révolutions que cet événement a ſouffert dans les différens ſiécles où il a paſſé, la foule des témoignages où il eſt pour ainſi dire noyé, l'oppoſition dans

* Notre intention a été de donner cet Ouvrage de M. Warburton, comme une ſuite à l'excellent Traité de M. l'Abbé Houtteville, ſur la Religion Chrétienne prouvée par les faits. Comme il n'a point été poſſible à ce dernier Auteur d'entrer dans tous les détails que méritoit chaque fait en particulier, on ne peut que contribuer au bien de la Religion, en mettant ſous les yeux du Lecteur chaque trait du Tableau que le ſçavant Académicien conſidére en général, & ſous un ſeul point de vûe. Le meilleur moyen d'arrêter un Incrédule, c'eſt de lui préſenter des faits évidens à combattre.

le génie, le caractere, les intérêts de ceux qui l'atteſtent, & les contradictions apparentes qui doivent en être les ſuites, forment un labyrinthe où il n'eſt pas aiſé de ſe retrouver. Parmi les Anciens, la plûpart ou n'ont point rapporté toutes les circonſtances, ou les ont défigurées par l'addition d'un merveilleux mal entendu (*r*). Parmi les Modernes, on trouve le fait adopté par des Incrédules (*ſ*), & rejet-

(*r*) Philoſtorge, Théophane, Oroſe, Cédrenus, Nicéphore, &c.

(*ſ*) » Je ne crois pas, dit M. Moyle, » déroger à mes principes en reconnoiſ- » ſant le miracle qui déconcerta le projet » de l'Empereur Julien : ce fait eſt ſi ex- » traordinaire dans toutes ſes circonſtan- » ces, il eſt tellement atteſté par les Hi- » ſtoriens, tant Chrétiens que Payens, » que je ne vois pas de quel front on pour- » roit le contredire. On n'eut jamais plus

tés par ceux qui devoient en prendre la défenſe (*t*).

» beſoin d'un fait miraculeux que dans ces » triſtes conjonctures où nous allions tout- » à coup retomber dans les ténébres de » l'Idolâtrie. Mais Dieu prévint ce mal- » heur en interpoſant ſa puiſſance de la » maniere la plus viſible. Il voulut que la » Nation Juive fut juſqu'à la fin l'horreur » & l'exécration des hommes, qu'elle er- » rât dans l'univers exilée & fugitive, & » qu'elle y fut une preuve toujours ſubſi- » ſtante des vengeances Divines «

Moylés Poſthumous Works. vol. 2. pag. 100. *&c.*

(*t*) » On n'avoit pas beſoin de tant de » miracles pour empêcher la ſtructure d'un » édifice. L'oppoſition des Chrétiens qui » profiterent de l'éloignement du Prince, » ſa mort, & l'élévation de Jovien enne- » mi des Juifs, ſuffiſoient pour arrêter » tout court ce deſſein..... Les uns trou- » veront quelque plaiſir à multiplier le » nombre de ces miracles, comme Théo- » doret, & à y ajouter même ce que les » Ecrivains modernes en ont dit ; mais il » eſt juſte que les autres y trouvent auſſi » les raiſons qu'on peut avoir de ſuſpen-

Tous ces obſtacles n'ont inſpiré que plus d'ardeur à M. Warburton. Des réflexions ſuivies ſur la nature de ſon ſujet l'ont conduit à des principes très-ſimples, qu'il développe de la maniere la plus heureuſe ; une lumiere vive & pure ſe répand inſenſiblement ſur ce cahos immenſe, les parties les plus oppoſées ſe rapprochent, s'éclairent, ſe prouvent mutuellement ; & il en réſulte un tout inacceſſible aux traits de l'incrédulité.

A l'exception de quelques ſentimens qu'il ne nous a point été poſſible d'admettre, & de quelques endroits qu'il falloit éclair-

» dre ſa foi. « *Baſnage Hiſt. des Juifs, l. VI. chap.* 18. 19.

cir, on s'eſt fait une loi de ne s'écarter jamais de la ſubſtance & du fond des idées de M. Warburton. La vérité dictée par un Proteſtant aura plus de force que ſi nous la préſentions nous-mêmes, & les Peres de l'Egliſe défendus par ceux qui les avoient abandonnés n'en paroîtront que plus reſpectables.

Les différens points de vûe ſous leſquels l'Auteur enviſage ſon ſujet occaſionneront peut-être des redites ; mais ce défaut, ſi c'en eſt un, ſe trouve ſuffiſamment compenſé par l'évidence & la certitude qui frapperont tout Lecteur attentif. Nous ſouhaitons que cet Ouvrage ſoit utile à la Religion dans un tems où l'on ſe fait un mérite de la combattre,

où l'orgueil & l'incrédulité, l'eſprit d'erreur & de ſéduction, dominent avec tant d'empire (*u*). Faſſe le Ciel que cette Religion ſainte, après avoir triomphé des Puiſſances de la terre, des attaques de l'Eſprit humain, & de la fureur de l'Enfer même, triomphe enfin de nos cœurs!

(*u*) Iſti filii mali qui infimas plebes jactantia ſui nominis irretitas, vel totas trahere, vel certè dividere affectant, ſuperbiâ tumidi, pervicaciâ veſani, calumniis inſidioſi, ſeditionibus turbulenti. *S Aug. contra Parmen. lib.* 3.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans cet Ouvrage.

CHAPITRE I. *Discours préliminaire sur la nature & la durée de la Religion Judaïque*, page 1

CHAP. II. *Caractere de Julien ; sa conduite à l'égard du Christianisme, & ses premieres tentatives pour l'anéantir*, 31

CHAP. III. *Conduite de Julien à l'égard des Juifs : il entreprend de rebâtir leur Temple, la Providence s'oppose à son entreprise. Témoignage d'Ammien Marcellin*, 61

CHAP. IV. *Témoignage de Libanius & de Julien*, 88

CHAP. V. *Où l'on examine la nature des témoignages qui déposent contre l'Empereur Julien*, 124

CHAP. VI. *Examen du témoignage d'Ammien Marcellin*, 140

CHAP. VII. *Témoignages des Peres de l'Egliſe*, pag. 163
CHAP. VIII. *Témoignages des Auteurs Eccléſiaſtiques de la ſeconde claſſe*, 210
CHAP. IX. *Témoignages des Auteurs Eccléſiaſtiques de la troiſiéme claſſe*, 267

SECOND VOLUME.

CHAP. X. *Réponſes aux objections de M. Baſnage*, page 1
CHAP. XI. *Où l'on établit la nature du prodige qui déconcerta le projet de l'Empereur Julien*, 91
Concluſion de cet Ouvrage, 178

ADDITIONS ET REMARQUES

REMARQUES *de M Warburton ſur la Théocratie des Juifs*, 183
De S. Jean Chryſoſtôme ſur la Prophétie de JESUS-CHRIST, 196
Sur la Prophétie d'Iſaïe, 205
Sur la Prophétie de Daniel, 209
Sur pluſieurs traits de la vie de Julien, 220-268
Sur l'incendie du Temple de Daphné, 268

Sur le ſyſtême du Docteur Mead, & quelques difficultés de M. Middleton, 290
Sur le ſentiment de M. Fabricius, au ſujet de la Croix que l'Empereur Conſtantin vit dans les Cieux, 306
Sur la prédiction de S. Cyrille Evêque de Jéruſalem, 324
Sur un texte de l'Apôtre S. Paul, 328
Sur la défaite de Brennus, 349

Fin de la Table des Chapitres.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Ouvrage traduit de l'Anglois, *touchant le projet de l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jéruſalem.* On ne peut que ſçavoir gré au Traducteur d'avoir rendu en notre langue & mis dans un nouveau jour, les preuves d'un événement qui aſſure à notre Religion un triomphe que l'incrédulité ne ſçauroit déſavouer. En Sorbonne, ce 15 Avril 1753.

Signé, L. De la Haye, Profeſſeur Royal.

DISSERTATION

DISSERTATION
SUR LE PRODIGE
QUI DÉCONCERTA LE PROJET
FORMÉ PAR
L'EMPEREUR JULIEN
DE REBATIR LE TEMPLE
DE JERUSALEM.

CHAPITRE PREMIER.

Discours Préliminaire sur la nature & la durée de la Religion Judaïque.

DIEU par un effet de sa miséricorde avoit résolu de rendre aux hommes l'heureux état dont étoit déchû notre premier Pere : pour disposer à

ce bienfait un monde que l'idolâtrie & la corruption du cœur alloient défigurer, il voulut se choisir un peuple qui pût être le dépositaire de son culte & l'adorateur de son saint Nom. C'est en conséquence de ce dessein qu'il jetta les yeux sur la postérité d'Abraham : il récompensa dans elle les vertus de ses ancêtres (*a*), & la mit en possession de la terre qui lui avoit été promise.

Après avoir fait voir à cette postérité qu'il étoit le maître de l'Univers, il voulut condescendre à devenir son pere, en l'adoptant pour son peuple particulier (*b*) sous l'idée de divinité tutélaire, de *Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob ;* & pour marquer encore plus expressément le but qu'il se proposoit, il sépara ce peuple du reste des Nations, & prit à son égard les titres de *Seigneur,*

(*a*) Non quia cunctas gentes numero vincebatis, vobis junctus est Dominus, & elegit vos, cùm omnibus sitis populis pauciores ; sed quia dilexit vos Dominus, & custodivit juramentum quod juravit patribus vestris. *Deut. VII.* 7. 8.

(*b*) Quia populus Sanctus es Domino Deo tuo, te elegit Dominus Deus tuus, ut sis ei populus peculiaris de cunctis populis qui sunt super terram. *Deut. VII.* 6.

de *Légiſlateur*, de *Roi* ou gouverneur civil.

C'eſt de là que la religion des Juifs nous eſt préſentée ſous l'idée de *loi*; c'eſt en effet la dénomination qui lui a toujours été propre ; & réciproquement la loi Judaïque étoit une véritable *religion*, puiſqu'elle portoit toutes les marques qui caractériſent un culte établi par l'Etre ſuprême.

En un mot, ces deux grands mobiles de la conduite des hommes ſi diſtingués partout ailleurs & par la différence de leur origine & par celle de leur adminiſtration, la *loi* & la *religion* ſe trouvoient ici comme identifiées & fondues l'une dans l'autre par une incorporation parfaite. Comme dans cette diſpenſation tout étoit relatif aux Juifs en tant qu'ils formoient un corps, l'œconomie entiere de ce corps recevoit la dénomination commune de loi.

Le point de vûe ſous lequel nous venons d'enviſager la conſtitution des Juifs, nous conduit à la conſéquence naturelle que les principales cérémonies de leur *religion* & de leur *loi*, devoient être célébrées dans un

lieu fixe & déterminé. L'objet immédiat de leur culte sembloit l'exiger ; car les idées de *Dieu tutélaire*, de *Seigneur*, de *Légiſlateur*, & de *Roi* renferment celle d'une réſidence locale. L'acte national qui devoit être une conſéquence de ces rapports, demandoit par conſéquent un lieu diſtingué pour ſa célébration, & dans ce cas tout concouroit à choiſir la capitale de la contrée.

Outre que la raiſon & l'eſſence des choſes prouvent de concert la néceſſité de cette pratique, l'inſtitution elle-même du gouvernement des Hébreux, l'ordonne expreſſément : dès ſa naiſſance & lorſque les Juifs n'avoient point encore de demeure fixe, les ſacrifices preſcrits par la *loi* devoient être offerts en préſence d'un Tabernacle ambulatoire ; mais dès qu'ils furent en poſſeſſion d'un établiſſement & d'un Temple, tous les ſacrifices devoient être offerts à Jeruſalem. Moyſe (*c*)

(*c*) Sed ad locum quem elegerit Dominus Deus veſter de cunctis tribubus veſtris, ut ponat nomen ſuum ibi, & habitet in eo, venietis ; & offeretis in loco illo holocauſta & victimas veſtras, decimas & primitias manuum veſtrarum,

avoit prédit aux Juifs que Dieu choiſiroit une Ville préférablement à toutes les autres, & qu'il y fixeroit ſon culte. Dieu ſe déclara dans la ſuite (*d*), & dès-lors il ne fut plus

& vota atque donaria... cave ne offeras holocauſta tua in omni loco quem videris, ſed in eo quem elegerit Dominus in unâ tribuum tuarum offeres hoſtias, & facies quæcumque præcipio tibi..... non poteris comedere in oppidis tuis decimam frumenti..... & omnia quæ voveris & ſponte offerre volueris, & primitias manuum tuarum, ſed coram Domino Deo tuo comedes ea, in loco quem elegerit Dominus Deus tuus. *Deut. XII.* 5. 6. 13. 14. 17. 18. *Deut. XVI.* 5. 6.

(*d*) A die quâ eduxi populum meum de terrâ Ægypti, non elegi civitatem de cunctis tribubus Iſrael, ut ædificaretur in eâ domus nomini meo.... ſed elegi Jeruſalem, ut ſit nomen meũ in eâ..... audivi orationem tuam, & elegi locum iſtum mihi in domum ſacrificii..... elegi enim & ſanctificavi locum iſtum, ut ſit nomen meum ibi in ſempiternum; & permaneant oculi mei & cor meum ibi cunctis diebus.... in templo hoc & in Jeruſalem, quam elegi de cunctis tribubus Iſrael ponam nomen meum in ſempiternum; & ultrà non faciam commoveri pedem Iſrael de terrâ, quam dedi patribus eorum: ſi tamen cuſtodierint opera omnia quæ præcepi eis, & univerſam legem quam mandavit eis ſervus meus Moyſes. *II. Paral. C. VI.* 5. 6. *VII.* 12. 16. *IV. Reg. C. XXI.* 7. 8.

permis de sacrifier ailleurs que dans le Temple.

L'essence du culte national consistant dans la célébration des sacrifices, ce culte ne pouvoit durer qu'autant que dureroit une telle célébration; & comme les sacrifices ne pouvoient être offerts que dans le Temple seul qui avoit été désigné, la destruction finale de ce Temple entraînoit de toute nécessité celle du culte qui avoit été institué.

Rien n'étoit plus conforme à la nature de cette religion, que de déterminer ainsi l'exercice & la célébration de ses cérémonies : le Temple devoit exister tant que les Juifs formeroient un corps, & que ce corps ne dépendroit d'aucun autre : en perdant ce droit, ils devoient donc perdre leur Temple ; il leur devenoit même inutile, puisque le culte qu'ils y rendoient à l'Etre suprême ne se rapportoit à eux qu'autant qu'ils formoient une Nation civile, reconnue pour le peuple de Dieu (*e*).

(*e*) Si autem aversi fueritis & dereliqueritis justitias meas, & præcepta mea quæ proposui vobis .... evellam vos de terrâ meâ quam dedi

Toutes ces conſéquences ſont tellement liées les unes aux autres & en même tems ſi palpables, que lorſque notre Sauveur annonça à la femme de Samarie l'abolition prochaine de la loi de Moyſe, il lui dit que le tems alloit venir où les hommes n'adoreroient plus dans le Temple (*f*).

D'un autre côté, lorſque les faux

vobis : & domum hanc quam ſanctificavi nomini meo, projiciam à facie meâ, & tradam eam in parabolam & in exemplum cunctis populis. Et Domus iſta erit in proverbium univerſis tranſeuntibus, & dicent ſtupentes : quare fecit Dominus ſic terræ huic & Domui huic ? reſpondebuntque, quia dereliquerunt Dominum Deum patrum ſuorum qui eduxit eos de terrâ Ægypti. *II. Paralip. VII.* 19. 20. 21. 22.

(*f*) Mulier crede mihi, quia venit hora quando neque in monte hoc, neque in Jeroſolymis adorabitis patrem .... ſed venit hora & nunc eſt quando veri adoratores adorabunt patrem in ſpiritu & veritate. *Joann. IV.* 21. 23.

Chriſtus Samaritanæ dixit, *Mulier crede mihi*, hæc autem dicebat ſimùl & neceſſitatem tollens obſervandi loci, & culturæ ſublimius magiſque ſpirituale genus inducens. Ex his igitur poterat demonſtrari quod poſt hæc neque ſacrificia, neque ſacerdotium, neque rex apud Judæos futurus ſit; nam per urbis everſionem hæc omnia potiſſimùm ſimùl probata ſunt. *S. Chryſoſt. orat. adversùs Judæos, Eraſmo interprete.*

témoins suscités contre S. Etienne, déposerent qu'ils lui avoient entendu dire que Jesus de Nazareth détruiroit le lieu saint, ils en tirerent eux-mêmes la conséquence, en faisant voir que ce n'étoit rien moins que de prétendre anéantir les loix & les traditions qu'ils avoient reçües de Moyse (*g*).

Si après avoir considéré cette religion dans sa nature, nous l'enviſageons dans sa fin, nous y trouverons toutes les marques d'une religion préparatoire qui conduisoit à une autre plus parfaite, & dont celle des Juifs n'étoit qu'une ombre (*h*). Pour peu qu'on lise les Prophétes, on est frappé de l'accord qui se trouve en ce genre entre la loi nouvelle & l'ancienne. L'ancien pacte que Dieu

(*g*) Et statuerunt falsos testes, qui dicerent: Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum & legem. Audivimus enim eum dicentem: quoniam Jesus Nazarenus hic, destruet locum istum & mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyses. *Act. VI.* 13. 14.

(*h*) Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum; per singulos annos eisdem ipsis hostiis quas offerunt indesinenter, nunquam potest accedentes perfectos facere. *Hebr. X.* 1. & *VIII.* 5.

avoit fait avec les hommes, & qui ſembloit plus proportionné à leur foibleſſe, devoit les conduire par la ſucceſſion des tems à cette religion ſainte où Dieu devoit être adoré, non plus par le ſang des taureaux & des victimes (*i*), mais en *eſprit* & en *vérité*, & où ce même Dieu devoit déployer toute la grandeur de ſa ſageſſe, & celle de ſon amour pour ſes créatures (*k*).

Les Juifs en liſant attentivement leurs Prophétes, ne pouvoient méconnoître le nouveau pacte (*l*) dans

(*i*) Impoſſibile enim eſt ſanguine taurorum & hircorum auferri peccata. *Hebr. X.* 4.

(*k*) Ut oſtenderet in ſæculis ſupervenientibus abundantes divitias gratiæ ſuæ, in bonitate ſuper nos in Chriſto Jeſu. *Epheſ. II.* 7.

(*l*) Ecce dies venient, dicit Dominus, & feriam domui Iſrael, & domui Juda fœdus novum: Non ſecundùm pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terrâ Ægypti: pactum quod irritum fecerunt..... Sed hoc erit pactum quod feriam cum domo Iſraël poſt dies illos, dicit Dominus: dabo legem meam in viſceribus eorum & in corde eorum ſcribam eam —— Domine fortitudo mea.... ad te gentes venient ab extremis terræ —— in tempore illo vocabunt Jeruſalem ſolium Domini & congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine

lequel l'Etre suprême devoit comprendre un jour, non-seulement la nation Juive, mais toutes les nations de l'Univers. De ce principe il suit une nouvelle conséquence, c'est que l'établissement de cette loi qui devoit obliger tous les hommes, exigeoit nécessairement l'abolition de l'ancienne, qui étoit restrainte au peuple Juif, & à une très-petite portion de la terre. La nature des deux religions bien approfondie, démontre évidemment qu'on ne peut admettre l'une sans rejetter l'autre, c'est-à-dire, qu'on ne peut faire revivre dans toute sa rigueur l'ancien pacte qui ne se rapportoit qu'aux Juifs, sans exclure celui qui avoit été annoncé par les Prophétes, & confirmé dans la nouvelle alliance (*m*).

Domini. *Jer. XXXI.* 31. 32. 33. *XVI.* 19. *III.* 17. —— & movebo omnes gentes, & veniet Desideratus cunctis gentibus. *Agg. II.* 8.

(*m*) Reprobatio quidem fit præcedentis mandati propter infirmitatem ejus & inutilitatem: Nihil enim ad perfectum adduxit lex. *Hebr. VII.* 18. 19.

Quid dicit scriptura? Ejice ancillam & filium ejus: non enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ. Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ —— ecce ego Paulus dico vobis

Si en raiſonnant conſéquemment à ces principes, la ſubſtitution de la loi nouvelle à l'ancienne n'eût été que conditionnelle, & n'eût eu lieu que dans le cas où les Juifs euſſent abandonné volontairement une religion incompatible avec celle que Dieu leur promettoit, l'événement nous a convaincu que l'opiniâtreté de cette Nation & ſon attachement aveugle aux coutumes de ſes ancêtres eſt tel, qu'il n'en auroit pas fallu davantage pour mettre un obſtacle aux vûës de la Providence.

Mais celui qui a tout diſpoſé dans l'Univers a tellement conſtitué cette religion préparatoire, qu'il n'a jamais été au pouvoir des hommes de retarder l'abolition du culte qui devoit s'anéantir, & c'eſt la belle remarque de S. Chryſoſtôme, *Dieu*, dit-il, *en établiſſant la néceſſité d'un culte local, mettoit un obſtacle invincible à la fureur des Juifs pour leurs cérémonies légales ; car de même qu'un*

quoniam ſi circumcidamini, Chriſtus vobis nihil proderit —— nam in Chriſto Jeſu neque circumciſio aliquid valet, neque præputium, ſed fides quæ per charitatem operatur. *Gal. IV. & V.*

Médecin en brisant la coupe de son malade, lui ôte l'usage d'une boisson qui lui deviendroit funeste, ainsi l'Etre suprême ôte aux Juifs la source empoisonnée de leurs sacrifices, en détruisant Jerusalem, & en leur rendant la place inaccessible (*n*).

S'il étoit donc fondé sur les décrets du Toutpuissant que le culte charnel des Juifs ne pouvoit subsister avec celui de l'*esprit* & de la *vérité*, que l'abolition de la loi Mosaïque étoit nécessaire à l'établissement de l'Evangile, nous avons tout lieu de penser qu'un événement de cette importance devoit avoir été prédit par les Prophétes, & confirmé par

(*n*) Διὰ τῆς καλιᾶς τὸν τόπον.... quemadmodùm igitur medicus fracto vase ægrotum prohibet ab intempestivo frigidi potûs appetitu, sic & Deus eversâ civitate ipsâ, atque adeo funditùs dirutâ, ut omnibus facta sit inaccessa, Judæos à sacrificiis abduxit. Nam si hoc non agebat, cur religionem illam in unum locum concluſit, qui nusquam non est præsens, qui implet universa? Cur igitur cultum redegit ad victimas, victimas ad certum locum, locum ad tempus, tempus ad unam civitatem contraxit, ac rursus hanc ipsam civitatem subvertit? *S. Chrysost. homil. adversus Judæos pag. 412. edit. Franc. Ducæi.*

l'auteur même de la nouvelle alliance.

C'eſt ce que les Livres ſaints établiſſent avec un accord ſi parfait, qu'il ne reſte aux hommes aucune excuſe de leur aveuglement, ou de leur opiniâtreté. Les expreſſions des Prophétes vont mettre dans un nouveau jour les principes que nous avons puiſés dans la nature des deux religions, & ces principes à leur tour nous donneront la juſte valeur des prophéties ; ce qui coupera court aux ſophiſmes qu'on pourroit faire ſur le *ſens littéral* de la deſtruction du Temple.

Le prophéte Iſaïe prédit aux Juifs que les graces & les bienfaits du Seigneur devoient ſe répandre de chez eux ſur toutes les Nations de la terre ; il leur annonce le triomphe de l'Evangile ſous la figure d'une délivrance temporelle. » Ce ſera ſur » cette montagne, dit-il, que le » Seigneur des armées préparera à » tous les peuples un feſtin de vian- » des délicieuſes..... il briſera ſur » cette montagne les liens qui en- » chaînoient tous les peuples, & il » déchirera le voile qui enveloppoit

» toutes les Nations ; il terrassera la » mort pour toujours. »

Et pour faire sentir aux Juifs l'importance de l'événement qu'il leur annonce, il s'écrie dans les transports de sa reconnoissance. » Seigneur vous êtes mon Dieu, je » vous glorifierai, & je bénirai votre » Nom, parce que vous avez fait » des prodiges, & que vous avez » fait voir la vérité de vos desseins » éternels. » (*o*)

Cette prophétie nous présente entr'autres un trait remarquable. Après avoir annoncé la délivrance, non-seulement du peuple Juif, mais de toutes les Nations de la terre, elle exprime l'abolition du culte

(*o*) Domine, Deus meus es tu, exaltabo te & confitebor nomini tuo : quoniam fecisti mirabilia, cogitationes antiquas fideles, amen. Quia posuisti civitatem in tumulum, urbem fortem in ruinam, domum alienorum : ut non sit civitas, & in sempiternum non ædificetur. —— Et faciet Dominus exercituum omnibus populis in monte hoc convivium pinguium —— & præcipitabit in monte isto faciem vinculi colligati super omnes populos, & telam quam orditus est super omnes nationes. Præcipitabit mortem in sempiternum. *Isaï. XXV.* 1. 2. 6. 7. 8.

qu'on rendoit ſur la montagne de Sion, par le déchirement du voile qui cachoit aux Gentils les myſteres que Dieu devoit opérer. Trois Evangéliſtes nous aſſurent conformément à cette idée, que dans l'inſtant même où le Sauveur du monde conſomma l'ouvrage de la rédemption des hommes en expirant pour eux ſur l'arbre de la Croix, le voile du Temple ſe déchira. (*p*) L'Apôtre S. Paul a connu toute la force de cette prophétie, puiſqu'il ſe ſert des termes du Prophéte pour exprimer le triomphe de J. C. ſur la mort. (*q*)

C'eſt en conſéquence de tout ce qui avoit été prédit dans l'Ancien Teſtament, que lorſque Jeſus annonça à la femme de Samarie l'abolition prochaine du Temple, cette femme comprit auſſitôt qu'on lui parloit de la venuë du Meſſie : « Je » ſçais, dit-elle, que le Meſſie qu'on » appelle le Chriſt, doit bientôt

(*p*) Et ecce velum Templi ſciſſum eſt in duas partes à ſummo uſque deorſum. *Math. XXVII.* 51. & velum Templi ſciſſum eſt in duo à ſummo uſque deorſum, *Marc. XV.* 38. & velum Templi ſciſſum eſt medium. *Luc. XXIII.* 45.

(*q*) *I. Corinth. XV.* 54.

» venir, lors donc qu'il sera venu, » il nous annoncera tout. » (*r*)

La Providence a voulu que cette liaison entre le culte que devoit annoncer le Messie, & l'abolition de celui qu'on rendoit dans le Temple, fût marquée en termes si clairs dans les anciens Prophétes, qu'on ne pût y former le moindre doute. « Après » soixante & deux semaines, dit le » Prophéte Daniel, le Christ sera » mis à mort, & le peuple qui le » doit renoncer ne sera plus son peu- » ple. Un peuple avec son chef qui » doit venir, détruira la ville & le » sanctuaire, elle finira par une ruïne » entiere, & la désolation qui lui a » été prédite, arrivera après la fin de » la guerre. Il confirmera son al- » liance avec plusieurs dans une se- » maine, & à la moitié de la semaine » les hosties & les sacrifices seront » abolis, l'abomination de la déso- » lation sera dans le lieu saint, & la » désolation durera jusqu'à la con- » sommation & jusqu'à la fin. » (*s*)

(*r*) Scio quia Messias venit, qui dicitur Christus, cùm ergo venerit ille, nobis annuntiabit omnia. *Joan. IV.* 25.

(*s*) Et post hebdomades sexaginta duas occi-

C'est

C'eſt cette prophétie que J. C. confirma de nouveau, lorſqu'en arrivant à Jeruſalem, il pleura ſur cette ville malheureuſe en lui adreſſant ces paroles. « Si tu connoiſſois » au moins en ce jour qui t'eſt donné » ce qui te peut apporter la paix! » mais maintenant tout eſt caché à » tes yeux, car il viendra un tems » malheureux pour toi où tes enne- » mis t'environneront de tranchées, » qu'ils t'enfermeront & te ſerreront

detur Chriſtus: & non erit ejus populus qui eum negaturus eſt. Et civitatem & Sanctuarium diſſipabit populus cum duce venturo, & finis ejus vaſtitas, & poſt finem belli ſtatuta deſolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ; & in medio hebdomadis deficiet hoſtia & ſacrificium; & erit in Templo abominatio deſolationis & uſque ad conſummationem & finem perſeverabit deſolatio. *Daniel. IX. 26. 27.*

Ὅτι ὁ περὶ Ῥωμαίων ταῦτα εἴρηκε .... quod autem de Romanis hæc dicta ſint (*à Daniele*) & ipſe Joſephus, quemadmodum ante docuimus, aſſeveravit Quid igitur vobis reliquum eſt quod loquamini? Cùm reliquas captivitates prædicunt Prophetæ, certum & præfinitum tempus expreſſerunt; huic nullum tempus præfiniunt, quin potius contrarium addunt; videlicet captivitatem uſque ad conſummationem duraturam. *Sanctus Chryſoſt. orat. 3. adverſus Judæos. Deſ. Eraſm. Interpret.*

» de toutes parts, qu'ils te renverse-
» ront par terre toi & tes enfans qui
» sont au milieu de toi, & qu'ils ne
» te laisseront pas pierre sur pierre,
» parce que tu n'as pas connu le
» tems auquel Dieu t'a visitée (*t*). »
Deux autres Evangélistes nous informent encore que lorsque les Disciples conduisirent leur maître vers le Temple pour lui en faire remarquer la structure, Jesus leur dit, » vous voyez toutes ces choses, & » moi je vous le dis & vous en assu-
» re, il ne restera pas pierre sur
» pierre de tout cet édifice. » (*u*) Ses

(*t*) Et ut appropinquavit videns civitatem flevit super illam, dicens : Quia si cognovisses & tu, & quidem in hac die tuâ, quæ ad pacem tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis. Quia venient dies in te : & circumdabunt te : & coangustabunt te undique ; & ad terram prosternent te, & filios tuos qui in te sunt, & non relinquent in te lapidem super lapidem : eò quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ. *Luc. XIX.* 41. 42. 43. 44.

(*u*) Et egressus Jesus de templo, ibat & accesserunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædificationes templi. Ipse autem respondens dixit illis. Videtis hæc omnia ? Amen, dico vobis, non relinquetur hìc lapis super lapidem qui non destruatur. *Matth. XXIV.* 1, 2. & *Marc. XIII.* 1. 2.

Diſciples lui ayant demandé quand arriveroit ce déſaſtre, Jeſus leur répondit, lorſque vous verrez dans le lieu ſaint l'abomination de la déſolation prédite par le Prophéte Daniel. (*x*) Et il nous marque ailleurs la durée de cette déſolation, » Jeru» ſalem, dit le même Sauveur, ſera » foulée aux pieds par les Gentils, » juſqu'à ce que le tems des Nations » ſoit accompli. (*y*)

(*x*) Cùm ergo videritis abominationem deſolationis quæ dicta eſt à Daniele Prophetâ, ſtantem in loco Sancto. *Matth. XXIV.* 15.

(*y*) Et cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes gentes, & Jeruſalem calcabitur à gentibus : donec impleantur tempora nationum. *Luc XXI.* 24.

Φέρε ἐξ περιουσίας καὶ τοῦτο ἀποδείξωμεν πάλιν ..... age rurſus, & hoc ex abundanti demonſtremus, quod templum nunquam inſtaurabitur, neque ad priſtinum vitæ ſtatum reſtituendi Judæi ſunt ..... is enim (Chriſtus) cùm ingreſſus Hieroſolimam vidiſſet templum, dixit, futurum ut Hieroſolima conculcaretur à gentibus multis, donec implerentur tempora gentilium : videlicet tempus ſignificans uſque ad conſummationem mundi. Ac rurſus hæc de Templo comminatus eſt, loquens diſcipulis, non manſurum lapidem ſuper lapidem in eo loco qui non diruatur : videlicet explanatè prædicens eum prorſus abolendum & in perpetuam ſolitudinem redigendum. Verum Judæus omnino re-

L'événement a justifié la prédiction de J. C. C'est une vérité que l'histoire des Chrétiens, des Juifs & des Payens nous atteste, & dont personne ne doute aujourd'hui ; il ne reste de difficulté que sur les expressions générales des prophéties que nous venons de rapporter. Les Commentateurs diffèrent entr'eux sur la durée précise que J. C. fixe à la désolation de Jerusalem ; quelques-uns, comme M. Hamond, suppose nt que cette désolation ne devoit essentiellement durer que jusqu'à l'établissement du Christianisme dans l'Empire Romain ; d'autres, comme M. Clarke, l'étendent à la conversion future des Juifs.

Pour se frayer une route lumi-

jicit hoc testimonium, nec recipit ea quæ diximus ; inimicus, inquit, meus est qui talia loquitur, ego illum adegi in crucem, & quomodo recipiam illius testimonium ? Atqui hoc ipsum prodigiosum est, ô Judæe, quod cùm tu crucifixeris eum, ille posteàquam à te crucifixus est, tuam civitatem evertit, tuam gentem dissipavit, tuum populum per universum orbem dispersit. Videlicet reipsà declarans se resurrexisse ac vivere, atque nunc agere in cœlis. *Sanctus Chrysost. orat. 3. adversus Judæos. Erasm. Interpret.*

neuſe au milieu des ténébres que laiſſent les prophéties, lorſqu'elles ſont conçuës en termes généraux, je crois que le meilleur moyen eſt d'approfondir la nature des choſes que les Prophétes ſe propoſent de nous expliquer. Tout ſe réduit à cette queſtion : J. C. a-t-il voulu nous exprimer par ſes paroles une deſtruction finale du Temple de Jeruſalem, ou s'il n'a point prétendu nous l'inſinuer, quelle eſt l'eſpece de rétabliſſement qu'il ſemble annoncer aux Juifs ?

Pour répondre à cette queſtion j'examine la nature des deux cultes qui ſont l'objet de la prophétie. Il eſt évident, comme nous l'avons déja prouvé, que ces deux cultes ne peuvent ſubſiſter enſemble, & que l'abrogation de la loi de Moyſe étoit une conſéquence néceſſaire de la vocation des Gentils. En effet, approuver la loi de Moyſe, c'eſt approuver l'état où ſe trouvoient les Juifs avant la venuë du Meſſie, & par conſéquent leur reſtraindre un pacte que J. C. étend à toutes les Nations. Concilier l'exiſtence du Chriſtianiſme avec de tels principes,

c'est admettre les deux contradictions les plus manifestes.

Voici la conséquence qui suit de ce raisonnement : si la co-existence du Judaïsme & du Christianisme renferme une contradiction si palpable, s'il est d'ailleurs démontré que le culte des Juifs étoit borné par son essence au Temple de Jerusalem, l'intention de la Providence en détruisant ce Temple est de le tenir enseveli sous ses ruines tant que le Christianisme aura lieu, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siécles. Nous sommes maintenant aussi certains de cette vérité que si les Prophétes nous l'avoient énoncée dans les termes les plus clairs & les plus expressifs. D'où il suit 1°. que la destruction du Temple qui fait l'objet de leurs prophéties, est non-seulement une destruction totale & entiere, mais encore une destruction *finale*, une *extinction réelle* du culte que les Juifs rendoient dans ce même Temple. 2°. Que le rétablissement de ce peuple, quelque soit son époque, ne peut être pris dans le *sens littéral*, mais dans le sens adopté par tous les Peres de l'Eglise lorsqu'ils parlent

de la converſion future des Juifs.

Si l'on objecte encore (& que n'objecte-t'on point aujourd'hui ?) qu'il n'eſt pas naturel de croire que dans un événement de cette importance les Prophétes euſſent employé des expreſſions générales & indéterminées, ſi les conſéquences que nous déduiſons de leurs prophéties étoient les véritables.

Je réponds en premier lieu, que lorſque la Providence nous a donné ſur un événement toute la certitude que nous étions en droit d'exiger, nous ne pouvons ni ne devons en exiger davantage. En ſecond lieu, nous voyons dans ce cas ce que nous ne manquons jamais d'obſerver dans toutes les démarches de la Providence, que les voies dont elle ſe ſert ſont la ſource d'une infinité de vûës utiles que nous n'appercevons pas du premier coup d'œil. Dieu en nous mettant dans la néceſſité de ne rien conclure des prophéties qu'après avoir bien médité leurs objets, nous force d'avoir ſans ceſſe devant les yeux des principes & des vérités que nous pourrions méconnoître ſans cette étude ſalutaire ; étude que

l'esprit humain n'entreprit jamais sans se former les idées les plus grandes & les plus nobles de la divinité.

Supposons que la religion des Juifs eût été telle dans sa nature, qu'à la naissance du Christianisme il eût été *convenable* & non *nécessaire* d'abolir le culte qu'on rendoit dans le Temple ; comme il y a toute apparence que dans ce cas même la Providence en proscrivant l'ancien culte n'auroit jamais souffert le rétablissement du Temple, nous devons être assurés qu'elle nous auroit marqué son intention dans les prophéties, de la maniere la plus précise & la plus claire. La raison en est simple : les prophéties n'ont été faites que pour manifester aux hommes les volontés de l'Etre suprême ; or les hommes n'auroient pû conclure d'une simple convenance la destruction *finale* des cérémonies observées dans le Temple ; les Prophétes se seroient donc énoncés de façon à ne laisser aucun doute sur la destinée de ce Temple.

Le contraire arrive dans le cas contesté entre les Juifs & nous. La nature

nature de la loi *moſaïque* & celle de la loi *nouvelle* établiſſant une contradiction manifeſte dans la co-exiſtence de ces deux loix, il n'en faut pas davantage à tout homme raiſonnable pour déterminer le ſens des prophéties, & les évaluer au degré de certitude qui auroit réſulté de la déclaration la plus expreſſe. Une telle déclaration ſeroit donc inutile dans le cas préſent ; & outre les raiſons que Dieu peut avoir eu de nous donner les prophéties ſous la forme où nous les voyons, on ne peut diſconvenir qu'il en réſulte à notre égard un grand avantage. C'eſt la connoiſſance que nous acquérons en méditant les Prophétes, en comparant leurs prophéties, en approfondiſſant l'hiſtoire de la Providence ; connoiſſances qui nous auroient peut-être échappé, ſi Dieu s'étoit expliqué comme l'exigent nos eſprits forts.

On peut objecter en outre, que les raiſons alléguées juſqu'ici ne prouvent à la rigueur qu'une abolition *virtuelle* de la loi de Moyſe, & non une extinction *réelle* de cette même loi. Je m'explique.

De toutes les prophéties concernant la ruine de Jeruſalem & l'établiſſement du Chriſtianiſme, on ne peut conclure qu'une défenſe expreſſe de l'Etre ſuprême de lui offrir déſormais les ſacrifices qu'il avoit réprouvés ; or une telle défenſe n'emporte point avec elle la *néceſſité* d'ôter aux Juifs l'exercice de leur culte : lorſque Dieu n'approuve point une religion, eſt-il obligé de s'oppoſer à l'opiniâtreté de ceux qui voudroient l'exercer malgré ſes défenſes ?

Je répons que la maniere dont la Providence abolit une religion préparatoire, lorſque celle qui doit prendre ſa place vient à s'établir dans l'univers, n'eſt point une matiere ſur laquelle on puiſſe raiſonner d'après une expérience journaliere : nous n'en avons jamais eu qu'un exemple, & nous n'en aurons jamais d'autre. Abandonnons donc pour un inſtant les notions communes que nous pourrions puiſer dans la *convenance* des choſes, & l'*analogie* des faits.

Je conviens qu'en raiſonnant conſéquemment aux idées que nous

ious formons ſur la nature d'une eligion en général, nous ne pourons concevoir une abolition *actuelle* le tout ce qui appartient à un culte, ans donner atteinte au libre-arbitre; nais je ſoutiens en même tems que ces idées générales ſouffrent une eſtriction conſidérable lorſque nous es adaptons à la religion des Juifs. La partie eſſentielle de cette religion, ſa baſe & ſon fondement étoit in culte local, principe qui n'a janais été commun à aucune autre eligion. Dieu pouvoit donc ôter ux Juifs ſans bleſſer les droits de a juſtice, ni ceux de la liberté des ommes, un Temple qui ne leur voit été donné que pour un tems; & s'il le leur a ôté, comme les Prohétes l'ont prédit, comme J. C. le eur a annoncé, comme l'Hiſtoire les Chrétiens, des Juifs & des Payens ious l'atteſte, il eſt inconteſtable ue l'intention de la Providence toit non-ſeulement de proſcrire la eligion des Juifs, mais d'en abolir même l'exercice; & par une conéquence néceſſaire elle ne rendra oint à ce peuple, tant que la religion Chrétienne aura lieu, le Tem-

ple auquel l'exercice de son culte étoit restraint. La religion Judaïque bien approfondie, nous conduit donc à un principe que nous ne pouvons adapter à toute autre religion, & qui nous dévoile en même tems la conduite de la Providence dans la révolution la plus étonnante que nous connoissions.

Je ne prétens pas étendre aux circonstances accessoires de la religion des Juifs, ce que je viens d'établir touchant la partie essentielle de leur culte. La *Circoncision*, la *Purification*, la distinction des mets ne sont qu'*abrogées ;* mais aussi ces sortes de cérémonies, que l'Etre suprême abandonne à l'opiniâtreté de ce peuple, ne font qu'un objet particulier, & ne se rapportent qu'indirectement au corps entier de la Nation. Les *sacrifices*, le seul acte national qui représentoit l'alliance contractée avec le Dieu de leurs peres, ne subsistant plus, toutes les cérémonies subordonnées à ce culte principal, perdent la vertu qu'elles retiroient de leur source, & ne servent plus qu'à caractériser aux yeux de l'Univers la désolation d'un peuple réprouvé depuis tant de siécles.

Telle a été la fin de la théocratie des Juifs & le commencement du Chriſtianiſme ; époque la plus importante que nous ayons dans l'œconomie de la grace. Au régne de Dieu ſur les Hébreux, ſuccéda celui de Jeſus-Chriſt ſur toutes les Nations ; (*z*) c'eſt de Jeruſalem (*a*) que s'eſt élevée cette montagne ſainte à laquelle toutes les Nations de la terre ſont accouruës, où l'Univers proſterné devant ſon Créateur l'adore *en eſprit & en vérité ;* ce n'eſt donc point à la politique des princes, à la ſageſſe des philoſophes, aux ſyſtêmes de l'eſprit humain que la religion chrétienne doit ſon établiſſement. Un pouvoir ſupérieur aux hommes a

(*z*) Et dedit ei poteſtatem, & honorem, & regnum : & omnes populi, tribus, & linguæ ipſi ſervient. *Daniel VII.* 14.

(*a*) Et erit in noviſſimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice montium, & elevabitur ſuper colles, & fluent ad eum omnes gentes ; & ibunt populi multi & dicent : Venite & aſcendamus ad montem Domini & ad domum Dei Jacob, & docebit nos vias ſuas, & ambulabimus in ſemitis ejus : quia de Sion exibit lex, & verbum Domini de Jeruſalem. *Iſaï. II.* 2.

établi ce que les hommes ne détruiront jamais. (*b*)

Revenons à la conséquence qui résulte de tout ce que nous avons prouvé dans ce Chapitre : s'il est vrai que l'abolition du culte qu'on rendoit dans le Temple de Jerusalem étoit nécessaire à l'établissement du Christianisme, il s'ensuit évidemment que la Providence ne peut approuver le rétablissement de ce culte tant que la religion Chrétienne aura lieu ; & c'est ce qu'il nous falloit prouver avant d'entrer d'une maniere plus directe dans l'objet principal de cet Ouvrage.

(*b*) Potestas ejus potestas æterna, quæ non auferetur, & regnum ejus quod non corrumpetur. *Daniel VII.* 14.

CHAPITRE II.

Caractére de Julien ; ſa conduite à l'égard du Chriſtianiſme, & ſes premieres tentatives pour l'anéantir.

IL a été un tems où les puiſſances de ce monde ſe ſont oppoſées au progrès de l'Evangile ; & comme elles ont réuni leurs forces pendant des ſiécles entiers pour anéantir ou décréditer la religion de Jeſus-Chriſt, on devoit bien s'attendre à la voir ſubir toutes les épreuves que l'eſprit humain peut imaginer, & à l'en voir triompher, ſi elle étoit véritable.

La premiere eſpéce d'attaque qu'éprouva le Chriſtianiſme, fut celle de la force ouverte, parce que c'étoit la plus naturelle au génie de ſes aggreſſeurs : le monde entier devenu l'eſclave du deſpotiſme, & accoutumé depuis longtems au joug de la tyrannie, donnoit à cette force toute l'étenduë dont elle étoit ſuſceptible ; la violence fut employée à

différentes repriſes, & repouſſée autant de fois par le courage & la conſtance des Martyrs : C'étoit en mourant qu'ils triomphoient, & en verſant leur ſang qu'ils faiſoient plus de Chrétiens que le monde n'en pouvoit détruire. (*a*)

Le courage & la patience des Martyrs au milieu des tourmens & des ſupplices les plus affreux, forment ſans doute une des preuves les plus éclatantes de la divinité de notre religion. La maniere dont on les a perſécuté, la conſtance avec laquelle ils ont ſouffert, préſente un ſpectacle ſi frappant, & où le doigt de Dieu eſt ſi viſiblement marqué, que c'eſt renoncer à la raiſon que d'attribuer à des reſſources purement humaines la propagation de l'Evangile. Mais ſi d'un côté des preuves de cette nature ſont particulieres à la religion Chrétienne, ſi elle ſeule eſt en droit de ſe les revendiquer, il faut néanmoins convenir qu'en général la force &

(*a*) Cruciate, torquete, damnate, atterite nos .... plures efficimur quoties metimur à vobis, ſemen eſt ſanguis Chriſtianorum. *Tertull. Apolog. cap.* 5.

a violence ne ſont pas toujours les
noyens les plus propres à déraciner
e l'eſprit des hommes, les opinions
u'ils auroient une fois embraſſées.
Tout ce que la force ouverte peut
aire dans ce cas, (& où elle ne
éuſſit pas même toujours) c'eſt d'ar-
êter les progrès ; & tout ce qu'on
eut faire de mieux enſuite, c'eſt de
aire ſervir les autres avantages que
onne le pouvoir, à étouffer l'erreur
ans les deux ſources qui peuvent la
roduire, l'eſprit & le cœur ; à tou-
her & à éclairer ; à perſuader & à
onvaincre ; à prendre l'homme par
ui-même, par la douceur, s'il n'eſt
veugle que parce qu'il eſt opiniâ-
re ; & par la conviction, s'il n'eſt
piniâtre que parce qu'il eſt aveugle.
L'idolâtrie s'eſt évanouie, lorſque
es ténébres ont été diſſipées ; l'aria-
iſme, quoique protégé par toutes
es forces d'un Empire, n'a pu tenir
ontre celui de la vérité ; & toutes
es Sectes nées dans le ſein du Chriſ-
ianiſme, n'ont été détruites que
arce qu'elles ont été convaincuës.

Cette méthode, plus directe &
lus raiſonnable que toute autre,
xige une connoiſſance parfaite du

cœur humain, & de la doctrine qu'on entreprend de combattre; de tous les Empereurs qui ont mérité le titre de persécuteurs, on en trouve très-peu qui ayent rassemblé ces deux qualités. Marc Antonin a eu la premiere, & n'a cependant employé que la force; (*b*) Julien a été le

(*b*) M. Moyle dit dans le second volume de ses Ouvrages posthumes, *p.* 274. *qu'il devoit être bien triste pour les Chrétiens de se voir persécutés par un aussi grand homme, & un homme aussi sage que Marc Antonin.* Nous pensons au contraire que rien n'est plus glorieux à la religion qu'ils professoient. Pour nous en convaincre, examinons le caractere de leurs persécuteurs. Nous avons d'un côté les Nérons, les Domitiens & les Maximiens; de l'autre les Trajans, les Antonins & les Valériens. Si tous les persécuteurs avoient été du caractere des premiers, qu'auroient répondu les Déïstes aux preuves de la religion Chrétienne tirées des persécutions? *Qu'on ne doit pas s'étonner sans doute que le Christianisme attaqué par des monstres en horreur aux Dieux & aux hommes, n'ait pas succombé sous les coups de tels persécuteurs.* Si tous les tyrans au contraire avoient été des Princes aussi sages que les Trajans, les Antonins & les Valériens, nos Déïstes n'auroient pas manqué de repliquer, *qu'il falloit que la morale des Chrétiens eût été bien étrange pour mériter le ressentiment de ces Princes, qui aimoient les hommes autant qu'ils en étoient aimés?* Mais lorsqu'on

ul qui les ait réuniës dans ſa per-
nne, & qui les ait fait valoir avec
ute l'habileté, la ruſe & l'adreſſe
u plus ſavant politique.

On ſe trouve ici forcé de l'avoüer;
ſemble que la Providence n'ait
ıſcité cet homme extraordinaire,
omme le dernier appui du paganiſ-
ıe, que pour faire voir à l'Univers
e que le pouvoir des hommes avec
a réünion de tous les avantages
oſſibles, étoit capable d'oppoſer à
Evangile. Il n'étoit réſervé qu'à lui
eul d'attaquer le Chriſtianiſme juſ-
ue dans ſa ſource, c'eſt-à-dire,
ans ces preuves ſi célébres qui l'ont
endu depuis le commencement du
ıonde l'objet particulier de la Pro-
idence; & il n'étoit réſervé qu'à

oit les Monarques les plus ſages comme les
lus barbares inonder l'Univers du ſang des
hrétiens; que répondront les incrédules? En
audroit-il davantage pour convaincre un eſ-
rit ſenſé, que ce n'eſt point dans le génie &
e caractére des perſécuteurs, qu'il faut cher-
her la cauſe des perſécutions, mais dans les
écrets d'une Providence qui avoit réſolu de
aire voir aux hommes que toute leur force &
eur pouvoir n'eſt que foibleſſe, lorſqu'ils
'oppoſent aux conſeils éternels de l'Etre ſu-
rême.

l'Evangile seul de pouvoir triompher de ces sortes d'attaques.

Né avec un contraste singulier de vertus & de vices, Julien eut toutes les qualités qui pouvoient former le persécuteur le plus redoutable ; la haine qu'il portoit à l'Empereur Constance, le meurtrier de sa famille, fit naître ses préjugés contre le Christianisme, & son attachement aux Philosophes Payens contribua désormais à les nourrir. Il aimoit éperduëment la Littérature des Grecs, qu'il ne croyoit véritablement animée, que dans l'ancienne Théologie ; (*c*) science favorable à ses penchans, & qui les fortifioit sans qu'il s'en apperçût ; il en fit une étude assiduë, on trouve même dans ses ouvrages quelques traces de la belle Littérature ; mais loin de s'étudier à épurer ce goût, il l'avilit par l'obscurité des matieres qui en devinrent l'objet. La Théurgie, doctrine favorite des Sophistes qu'il aimoit tant, flatoit son ambition, parce qu'elle lui promettoit le diadême ; sa vanité, parce qu'il vouloit

(*c*) Vide Epist. Jul. xliij.

roître Philoſophe ; & ſa haine, rce qu'il vouloit être perſécuteur. a foi s'éteignit peu à peu dans ſon eur, la ſuperſtition en prit la place, la fureur où le portoit ſouvent l'eſ- it du fanatiſme, ne put bientôt s'aſ- uvir que dans le ſang des victimes. Il diſſimula juſqu'à ce qu'il ſe vit vêtu de la pourpre, & ſa diſſimu- tion en ce genre, étoit peut-être n des plus grands coups de politi- ue. Il parvint à tromper les plus clairés ; il aimoit les Payens, mais rendit leur ſilence néceſſaire en s tenant dans la crainte ; il haïſſoit s Chrétiens, mais il les força à le üer ; il n'ignoroit pas les ſoupçons ue ſon attachement aux Sophiſtes voit fait naître dans l'eſprit de Conſtance, il réſolut de les détruire, y réuſſit : il feignit de l'inclination l'état Eccléſiaſtique, il fit même la onction de Lecteur dans l'Egliſe de Nicomédie, dont ſon oncle étoit vêque : l'hypocriſie la plus odieuſe ut déſormais le maſque ſous lequel l cachoit aux Chrétiens les projets u'il méditoit contre eux, & à la eille même de les exécuter, il ſoit encore adorer le Dieu qu'il lloit perſécuter.

Cette duplicité de cœur qui en faisoit un monstre, ne laissoit entrevoir que les espérances les plus flateuses de sa personne. Il pratiquoit les vertus qui pouvoient le singulariser, & il affectoit même celles qu'il n'appartient qu'à la véritable religion de donner aux hommes. Il aimoit la retraite, soit par goût ou par habitude, il étoit souple & insinuant, dur envers lui-même, libéral envers les autres, respectant la valeur & aimant le mérite ; ces qualités jointes à un amour affecté pour la justice, & à un courage supérieur à tout obstacle, commencérent par lui gagner les cœurs, & finirent par l'élever sur le trône.

Il y monta l'an 360, à l'âge de 28 ans & demi ; il avoit été créé César le 6e de Novembre de l'année 355 : devenu le maître absolu de lui-même, & de l'Empire que lui laissoit la mort de Constance, il leva enfin le masque, quitta ces apparences trompeuses dont il avoit couvert son apostasie, rouvrit les Temples, (*d*) & commença de

(*d*) Planis absolutisque decretis aperiri

ofeſſer publiquement l'idolâtrie,
r des traits de fanatiſme qui font
)rreur.

:mpla, ariſque hoſtias admoveri ad deorum
tuit cultum. *Am. Marcell. L. XXII. C. 5.*
Son confident Libanius le complimente ſur
:ommerce intime qu'il avoit avec les Dieux,
ſur la familiarité dont ces mêmes Dieux l'ho-
roient. Καὶ μόνος, dit-il, σὺ τὰς ἐκείνων
ɔαχας μορφὰς ἐυδαίμων ἐυδαιμόνων θεωρὸς,
ὶ μόνῳ σοὶ φωνῆς θεῶν ὑπῆρξεν ἀκοῦσαι.
gat. ad Julian.
C'étoit ſans doute quelque initiation; car
ɔanius nous aſſure dans un autre endroit,
e Julien avoit été initié dans tous les *myſte-*
,& admis en communion avec les démons. M.
bbé de la Bléterie nous rapporte une de ces
émonies extraordinaires d'après S. Grégoire
Naziance & Theodoret. On dit que le Philo-
)he qui devoit initier le jeune Prince, l'ayant
né dans un Temple, le fit deſcendre dans une
)tte ſouterraine. Quand les évocations furent
ievées, on entendit tout à coup un bruit ef-
yable; on vit paroître des ſpectres de feu.
lien encore novice fut ſaiſi de frayeur, & fit
habitude le ſigne de la Croix. Tout diſparut
'inſtant: & la même choſe étant arrivée juſ-
'à deux fois, Julien ne put s'empêcher de
e à Maxime, qu'il admiroit la vertu de ce
ne des Chrétiens. Maxime qui vit chanceler
ı proſélyte, lui dit d'un air d'enthouſiaſte;
ıoi donc, croyez-vous avoir fait peur aux
eux? Non, Prince; mais les Dieux ne veu-
ıt point avoir de commerce avec un profane

Ce fut alors qu'il développa dans toute son étenduë le projet qu'il méditoit depuis longtems, d'éteindre la religion de J. C. Ce projet se réduisoit à deux principaux chefs; 1°. aux moyens les plus propres à décréditer insensiblement parmi les hommes le culte qu'il détestoit; 2°. à établir sur ses ruines le Paganisme réformé dans ses dogmes & dans sa morale. Nous allons exposer en peu de mots les deux branches de ce système, en exposant quelques traits de sa conduite à l'égard des deux religions qui en faisoient l'objet.

Son premier soin fut de voiler par des apparences de modération le titre odieux de persécuteur, tandis qu'il feroit éprouver aux Chrétiens la persécution la plus cruelle, en épuisant contre eux son artifice & sa politique. Les exemples des Empereurs Payens qui l'avoient précédé, lui prouvoient par une longue

comme vous. Julien se paya de cette raison, ne troubla plus la cérémonie, & s'y laissa initier. *Vie de l'Emper. Jul.* p. 68. Voyez aussi ce que j'ai dit sur les mysteres, dans la divinité de la mission de Moyse.

suite

ite d'expériences, le peu de ſuccès
'il devoit attendre de la violence
de la force ouverte. La vertu des
emiers Chrétiens avoit rendu leurs
ıtatives inutiles, & le grand nom-
: de ceux qu'il comptoit pour ſes
ets, lui faiſoit enviſager les ſien-
s, comme très-dangereuſes. Il
ma donc un nouveau plan, plus
)déré en apparence, mais plus
rible en lui-même que celui de
prédéceſſeurs. Des réflexions de
ıſieurs années le mettoient en état
ſuffire à l'entrepriſe, quelque
le qu'elle fût, & ſa haine lui ré-
ıdoit du ſuccès.

Il étoit convaincu, dit Libanius, on ne gagne rien à vouloir forcer conſciences, que ni le fer, ni le , ne feront jamais paroître vrai qu'on juge faux, que ſi la main ifie, le cœur la déſavouë tôt ou , & que l'ame en déplorant la leſſe de ſon corps, demeure chée au premier objet de ſon e. (*e*)

Nam qui corpore ægrotant, eos vinculis rictos interdum ſanare queas : at minus n de diis perſuaſionem, neque ferro, ne- gne expuleris. Si manus immolet, animus

En conséquence il défendit aux Payens de forcer les Chrétiens à sacrifier. *Je ne veux pas*, disoit-il, *qu'on traîne aux Autels les Galiléens, ni qu'on leur fasse le moindre tort : ils sont plus insensés que méchans. Tâchons, s'il est possible, de leur faire entendre raison, & de les gagner par la douceur. Nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre : ils ne sont déja que trop malheureux de se tromper dans la chose du monde la plus essentielle.* (*f*)

Pour donner des exemples de cette modération cruelle, il rappella ceux qui avoient été bannis

manum arguit, & corporis infirmitatem accusat, & eadem quæ priùs, admiratur; atque hæc non opinionis mutatio, verùm imago quædam, & umbra mutationis est, &c.

(*f*) Λόγῳ δὲ πείθεσθαι χρὴ, καὶ διδάσκεσθαι θοὶς ανθρόποις, &c. Quippe oratione persuaderi, docerique satiùs est homines, quàm verberibus ac contumeliis, corporumque suppliciis. Ergò itenim ac sæpiùs eos admoneo qui in veram religionem voluntate suâ feruntur, ne quâ injuriâ Galilæos afficiant; neve in eos impetum faciant, aut contumeliis vexent. Etenim misericordiâ potius illi quàm odio digni sunt, qui maximis in rebus calamitatem patiuntur. Est autem ut bonorum omnium reverà maxi-

)our cauſe de religion, & les réta-
)lit dans les droits de la ſociété
:ivile : & comme ſi la charité ſeule
:ût guidé toutes ſes démarches, il
affecta de réconcilier les différentes
)ectes du Chriſtianiſme. Dans cette
vûë il faiſoit ſouvent venir au Pa-
ais les Evêques & les laïques diviſés
ur la doctrine, (*g*) & là, jouant le
ôle d'arbitre le plus fourbe, & de
)acificateur le plus dangereux qui
ut jamais, il réuſſiſſoit aux yeux des
Payens à jetter ſur toutes ces Sectes
in ridicule qu'on ne manquoit ja-
nais de faire retomber ſur le Chriſ-
ianiſme en général. Il favoriſoit les
:hefs de parti, & ſe prêtoit même

num pietas & religio : ſic contrà maximum malorum, impietas. *Julianus Boſtrenis. Epiſt. II.*

(*g*) Utque diſpoſitorum roboraret effectum, iſſidentes Chriſtianorum antiſtites, cum plebe iſciſſâ, in palatium intromiſſos monebat ciliùs, ùt diſcordiis conſopitis, quiſque nullo etante religioni ſuæ ſerviret intrepidus. Quod gebat ideo obſtinatè, ut diſſentiones augente centiâ, non timeret unanimantem poſtea plem, nullas infeſtas hominibus beſtias, ut int ſibi ferales plerique Chriſtianorum, exertus; ſæpeque dictitabat : Audite me, quem lamanni audierunt & Franci, *Amm. Marcell.*

à leurs entrepriſes ; tantôt il entretenoit un juſte équilibre pour qu'aucune Secte ne prévalût ſur l'autre, tantôt il en augmentoit la confuſion en faiſant naître de nouveaux ſujets de diſcorde ; faiſant déchirer l'Egliſe par ſes propres enfans, & allumant partout le feu des diſſenſions, perſuadé qu'une guerre ſi animée ne finiroit jamais que par la deſtruction mutuelle de toutes les Sectes qui y étoient intéreſſées ; & que le Chriſtianiſme affoibli par lui-même, tomberoit plus infailliblement que par le fer & le feu des perſécutions. (*h*)

(*h*) Qui cùm videret res noſtras Martyrum morte clariores fieri, & eâ causâ non ſolùm viros, ſed & teneros pueros, virgineſque innuptas, pleroſque ex omni ſexu & ætate pro religione ad mortem proſilire, cruciabatur & dolebat. Cæterùm movere bellum manifeſtè nolebat. *Omnes*, inquiebat, *ad martyrium, quaſi ad alvearium apes, convolabant.* Hæc autem non ab alio, ſed à majoribus ſuis didicerat ; etenim tyranni Eccleſiam infeſtârunt, & pŏpuli quoque perpetuò in nos inſurrexerunt, cùm adhuc parva religionis ſcintilla eſſet. Eam tamen non extinxerunt, neque confregerunt, ſed ipſi potius confracti ſunt. Augebatur quotidie ſcintilla hæc, ferebaturque in ſublime, & omnem undique orbem invadebat, cùm occiderentur,

L'autorité des loix, d'autant plus utile à ſes vûës, qu'il en étoit l'arbitre, fut le fondement ſur lequel il établit la tolérance de toutes les religions ; & par une conſéquence néceſſaire, cette tolérance devint plus dangereuſe que la force ouverte. D'un côté l'on vit une infinité de Chrétiens qui ne l'étoient que par habitude, ou qui n'avoient embraſſé cette religion, que parce qu'elle étoit celle des Souverains, accourir aux Temples des Idoles, groſſir la foule des idolâtres dans les cérémonies publiques, & fournir tous les jours

lurerentur, ſuſpenderentur, præcipitarentur, eſtiis objicerentur omnes fideles. Etenim carones ſicut lutum calcabant, & mare & fluctus cut pratum intuebantur, ad gladium ſicut ad adema & coronam corruebant, omniaque rmentorum genera ità contemnebant, ut ea on ſolùm generosè & fortiter ferrent, ſed & acriter & cum voluptate. Enim verò ſicut antæ rigatæ magis creſcunt, ità & fides nota oppugnata, magis floret ; & vexata, incrementa majora ſumit. Neque horti aquis irriati ità germinant & fœcundi ſunt, ut Eccle- ſi Martyrum irrigentur ſanguine. Hæc oma atque plura cùm rex ille ſciret, meticulor erat quàm ut manifeſtè cum noſtris congeret *S. Chriſoſt. Homil. XL. in Invent. & ixim. Martyr.* p. 486. *Edit. Front. Ducæi.*

de nouveaux triomphes au Paganisme. De l'autre, les Tribunaux ne furent plus occupés qu'à punir par des exactions inouïes les Chrétiens qu'on accusoit d'avoir converti des Païens, ou de les avoir excité à brûler les Temples des Idoles. De ce nouveau principe on en vit naître un autre plus dangereux : ce fut celui qui dégradoit la religion Chrétienne du titre de religion dominante, pour en revêtir le Paganisme ; dès-lors les immunités, les prérogatives & les revenus dont Constantin avoit enrichi l'Eglise pour enrichir les pauvres, passérent des mains des Chrétiens dans celles des Idolâtres. Il fallut rendre ce qu'on avoit reçu. Ni les pauvres, ni les veuves, ni les orphelins ne furent à l'abri des poursuites ; il suffisoit d'être Chrétien pour être coupable. Il falloit choisir entre l'indigence & l'apostasie, cesser d'être Chrétien ou cesser d'avoir des entrailles pour ses propres enfans. Julien alla plus loin, & comme il connoissoit le pouvoir de l'intérêt sur les hommes, il les prit par leur foible ; les Payens seuls se virent en possession des charges militaires,

les magiſtratures & des poſtes les plus vantageux ; ne laiſſant aux Chrétiens que leurs larmes, & une vie ent fois plus dure que la mort. Toutes ces attaques qui ſe ſuccédoient vec rapidité, auroient ſuffi ſeules our changer tout-à-coup la face de Empire ; ſi une religion qui met les ommes au deſſus des ſouffrances, e les mettoit en quelque ſorte au-eſſus de l'humanité.

Jaloux de voir dans l'Egliſe les aſiles, les Grégoires de Naziance, s Céſaires, les Diodores de Tarſe, s deux Apollinaires, & beaucoup autres, effacer par leur éloquence leur érudition, celle des Sophiſtes u Paganiſme ; plus jaloux encore e les voir s'en ſervir à perſuader la octrine de J. C. il défendit aux hrétiens d'enſeigner les humanités les ſciences. (*i*) L'objet immédiat

(*i*) On trouve cet Edit parmi les ouvrages Julien ; c'eſt l'Epitre XLII. où il défend exreſſément aux Profeſſeurs Chrétiens d'enſeier la Littérature. Mais comme S. Gregoire Naziance, Sozomene, Theodoret & Ruffin ſurent qu'on défendit aux Chrétiens d'étuer les Belles-Lettres ; des critiques modernes ut trouvé quelque difficulté à concilier cette

de cette conduite, étoit d'empêcher la jeunesse de prendre aucune espéce de contradiction. Baronius & M. de Valois, qui n'ont point lû dans l'Edit de Julien la défense d'étudier la Littérature, ont conclu contre les Auteurs Ecclésiastiques que cette défense n'avoit point été portée. Messieurs de Tillemont & Fleuri ne pouvant se résoudre à rejetter l'autorité de ces Auteurs qui devoient être bien instruits du fait, ont cru qu'il y avoit un autre Edit qui étendoit aux études la premiere loi de Julien. Ce qui confirme M. de Tillemont dans ce sentiment, c'est que l'Epitre XLII. est conçuë en termes obscurs & indéfinis : elle me paroît au contraire des plus préciſes & des plus claires, & je ne trouve aucune contradiction entre l'Edit de Julien & ce qu'ont avancé les Peres. Il me semble que la défense d'étudier la Littérature est renfermée dans celle de l'enseigner, comme une conséquence dans son principe. Pour nous en convaincre, examinons quel étoit le but de Julien. *Si les Professeurs*, dit-il, *trouvent dans nos Auteurs des idées peu convenables à la majesté des Dieux, qu'ils aillent explique Matthieu & Luc dans les Eglises des Galiléens..... Ces gens qui ont pour principe de croire à l'aveugle, doivent se tenir dans l'ignorance & la barbarie de leur origine..... On ne doit pas néantmoins empêcher la jeunesse Chrétienne de fréquenter nos écoles.*

Il est donc clair que le but de Julien étoit d'attirer la jeunesse Chrétienne aux écoles des Payens, ou de la condamner à l'ignorance si

impression

impreſſion déſavantageuſe au Paga-

elle refuſoit d'y venir ; le premier parti mettoit les enfans à la diſcrétion des Payens, & le ſecond les mettoit hors d'état d'écrire un jour en faveur du Chriſtianiſme : les deux membres de ce dilemme ſont en faveur de Julien comme on le voit, & ſuivent évidemment de la défenſe qu'il fit aux Profeſſeurs Chrétiens d'enſeigner la Littérature. S. Gregoire, Socrate, Sozomène, Theodoret & Ruffin avoient donc raiſon de prétendre que Julien avoit défendu d'étudier les Belles-Lettres, puiſqu'on ne pouvoit plus le faire ſans expoſer ſa foi. Ce qui confirme encore ce que je viens d'avancer, c'eſt que les Profeſſeurs Chrétiens ne pouvant plus enſeigner aux enfans la Littérature prophane, les plus ſçavans d'entr'eux firent à l'uſage de la jeuneſſe, des Poëmes, des Tragédies, & d'autres compoſitions claſſiques, dont les ſujets étoient tirés de l'Hiſtoire Sainte. Si Baronius & M. de Valois avoient fait attention à cette circonſtance, ils n'auroient point conclu contre les Peres. Ammien Marcellin, tout Payen qu'il étoit, ne put s'empêcher de blâmer la défenſe de Julien, preuve convainquante qu'elle s'étendoit bien loin. *Il défendit*, dit cet Auteur, *aux Maîtres de Réthorique & de Grammaire qui faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme de donner déſormais des leçons ; défenſe barbare, & qu'on devroit enſevelir dans un oubli honteux.* Illud autem erat inclemens, obruendum perenni ſilentio, quòd arcebat docere Magiſtros Rhetoricos & Grammaticos ritûs Chriſtiani cultores. *Amm. Marcell. Lib. XXII.* cap. 10.

nisme, & en même-tems d'introduire peu-à-peu l'ignorance dans l'Eglise en la privant des secours de la Littérature. *Les Galiléens*, disoit cet Apostat, *qui ont pour principe de croire à l'aveugle, doivent se tenir dans l'ignorance & dans la barbarie de leur origine ;* mais la Religion Chrétienne destinée à subir sous son regne la derniére épreuve de sa divinité, fit voir aux Payens même qui plaignoient son infortune, qu'elle pouvoit se passer d'un secours auquel elle ne devoit ni sa naissance ni sa propagation.

Ces procédés ne pouvant encore le satisfaire, il s'efforça de supprimer tout ce qu'on avoit écrit en faveur du Christianisme. Ce fut dans cette vûë qu'il écrivit à Ecdicius Préfet d'Egypte, & à Porphire Tréforier général, de rassembler avec soin, & de lui envoyer tous les Livres qui composoient la Bibliothéque de George Evêque d'Alexandrie. *Les hommes*, dit-il, *ont des goûts différents, le mien a toujours été d'avoir des Livres. . . . . Vous me rendrez un service d'ami de retrouver tous ceux qui appartenoient à George. Il en avoit*

beaucoup de Philoſophie & de Rhétorique, beaucoup qui traitoient de la doctrine impie des Galiléens; je voudrois qu'on eût perdu l'eſpéce de ces derniers. Mais de peur qu'on n'en ait détourné avec eux d'autres plus utiles, qu'on les faſſe auſſi chercher. (*k*)

Il ne qualifioit jamais les Chrétiens de ce titre glorieux qui le faiſoit reſſouvenir du nom de notre Rédempteur : il porta même le fanatiſme juſqu'à vouloir en abolir le ſouvenir, & défendit par un Edit ſolemnel de ne jamais donner aux Sectateurs de J. C. que le ſurnom de Galiléens, édit peu digne d'un Prince qui ſe piquoit d'eſprit, mais la haine n'en a pas toujours. S. Grégoire de Naziance aſſure que l'horreur dont il étoit ſaiſi lorſqu'on prononçoit en ſa préſence le nom de J. C. fut le motif de cet Edit. (*l*)

(*k*) *Epiſt. IX. & XXXVI.* Πολλὰ μὲν γὰρ ἦν φιλόσοφα παρ' αὐτῷ, πολλὰ δὲ ῥητορικά, πολλὰ δὲ ἦν καὶ τῆς τῶν δυσσεβῶν Γαλιλαίων διδασκαλίας, ἃ βιβλοί μὲν ἀφανίσται πάντη. *Epiſt. IX.*

(*l*) Γαλιλαίους ἀντὶ χριστιανῶν ὀνομάσας τὲ καὶ καλεῖσται νομοθετήσας. *Gregor. Nanz. Orat. II. contra Jul.*

Neque verò huc uſque tantùm progreſſus

Un homme devenu la proye d'une passion qui lui commandoit avec tant d'empire, devoit être désormais capable des plus grands écarts. Les voyes les plus viles, & les sentimens les plus bas ne lui couterent plus; ses lettres nous en fournissent un exemple si odieux en lui-même, & si flétrissant pour sa mémoire, qu'il ne faut pas moins que son propre témoignage pour le rendre croyable.

Titus Evêque de Bostre vint à la tête de son Clergé lui présenter une apologie, où il prouvoit le zéle avec lequel il inspiroit au peuple le respect qu'on devoit aux Souverains, & l'obéïssance que méritoient les loix. Après un acte aussi

est ejus furor, sed ex orbe terrarum exterminaturum se Galilæorum nationem pollicebatur; sic enim nos appellare solitus erat..... at enim probè noverat nomen illud quod necessitudinem aliquam cum Christo designat, non hominibus tantùm, sed & angelis, & superioribus virtutibus, magno esse ornamento.... Christiana se dogmata exterminaturum comminatus est. Ubi nunc igitur ille? Ubi verba imperatoris blasphema? Ubi insolens illa lingua? Cinis, & pulvis, & vermium cibus evasit. *S. Chrysost. Homil. de S. Babylâ* p. 642. Edit. Front. Ducæi.

autentique de la fidélité d'un ſujet envers ſon Prince, on ne croiroit jamais que toute la reconnoiſſance de Julien, fut de réſoudre la perte de ce Prélat. Il écrivit auſſitôt à ceux de Boſtre, que Titus s'étoit déclaré leur délateur, qu'il les avoit dépeint comme des gens capables des derniers excès, ſi le Clergé ne les avoit contenu dans le devoir. *Et pour punir*, diſoit-il, *la conduite de ce Paſteur, qui s'approprie le mérite de votre obéiſſance, je vous exhorte à le chaſſer de votre ville.* (*m*)

C'eſt ainſi qu'il armoit ſes ſujets les uns contre les autres, ſe dépouillant à leur égard du titre de pere, foulant aux pieds les droits les plus ſacrés de l'humanité, & ſacrifiant

(*m*) L'Auteur des Caractériſtiques nous donne dans ſon IIIe. Volume une traduction entiére de cette lettre, comme une preuve des ſentimens & des bonnes qualités qu'il trouve dans ſon Heros, telles que *la douceur*, *la modération*, *la généroſité*, *&c.* Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que cet Auteur ne paſſe pas ſous ſilence le trait que nous venons de citer; c'eſt au Lecteur équitable à prononcer ſi Julien étoit tel que l'Auteur des Caractériſtiques nous le repréſente.

à sa haine, le repos même de son Empire.

On trouve dans l'Histoire de Socrate qu'il établit une taxe proportionnelle aux biens de ceux qui refusoient de l'encens aux Idoles. C'étoit une persécution dans les formes. Il est vrai qu'il ne fit aucun Edit pour persécuter les Chrétiens, jusqu'à la mort. Les loix de tolérance étoient trop formelles; mais il approuvoit par ses démarches ce qu'il défendoit par les loix, & on trouvoit le moyen d'obéïr au Prince sans désobéïr au Législateur. Pendant son regne qui fut fort court, l'Eglise vit couler le sang de plusieurs Martyrs; il ne prépossoit d'ordinaire aux gouvernemens des provinces, que ceux dont il connoissoit le zéle aveugle & barbare envers les Chrétiens, fermant les yeux jusques sur la fureur du peuple; & lorsque les Eglises persécutées apportoient aux pieds du Trône leurs gémissemens & leurs larmes, il insultoit à leur douleur avec une cruauté mêlée de dédain, (*n*) se

(*n*) Ἵν' εἰς τὴν βασιλείαν τῶν ἱερῶν εὐδώτερον

contentant de leur répondre que la religion qu'ils profeſſoient, ordonne de ſouffrir ſans murmure. Cette conduite juſtifie ce que rapportent les anciens, que s'il étoit revenu victorieux de ſon expédition contre les Perſes, il étoit réſolu d'éteindre dans le ſang des Chrétiens la haine qu'il leur portoit. (*o*)

πορευθῶσι.... Quare quod ipſis à lege admirabili imperatum eſt, quò faciliùs in regnum cœlorum veniant, nos ad id hominibus opem tulimus, eorumque pecunias omnes ab Edeſſenorum eccleſiâ tolli juſſimus, ut militi dividantur, & facultates ut noſtris privatis attribuantur: quò illi pauperes facti ſapiant, neque regno cœleſti, quod nunc etiam ſperant, priventur. *Julian. Epiſt. XLIII.*

(*o*) Vide Libanium in orat. de ulciſcendâ Juliani nece. *Greg. Naz. II. Orat. contra Julian. Ruff. Eccleſ. Hiſt. lib. I. c. 36.*

Je laiſſe maintenant à juger ſi Julien étoit tel que nous le repréſente l'Auteur des Caractériſtiques, *le plus grand ennemi de la perſécution, un Prince qui ne demandoit aux Egliſes que la reſtitution des terres que l'Etat leur avoit accordé, & des Ecoles publiques dont il étoit en droit de diſpoſer; en un mot, un homme qui bien loin d'attenter ſur les biens ou les perſonnes de ſes ſujets, épargna même ceux qui s'oppoſoient à la Religion dominante & qui ſe faiſoient un mérite d'inſulter publiquement à un Culte établi par les Loix.* Vol. I. p. 25. IVe. Edit.

Telles furent les premieres attaques de Julien : elles furent d'abord suivies d'un heureux succès, mais ce succès fut aussi court, qu'il fut rapide ; la facilité de faire des prosélites les rendoit sans doute moins estimables à ses yeux, parce qu'il ne gagnoit que des hommes dont la religion consistoit à n'en avoir aucune, & dont aucune religion n'auroit voulu. Il dévoroit intérieurement le chagrin & le désespoir de ne pouvoir affoiblir le christianisme par tous les ressorts qu'il venoit de mettre en usage, de ne pouvoir entamer cette constance & cette grandeur d'ame qui a caractérisé dans tous les siécles l'Eglise de J. C. Le nombre des Martyrs fut considérable sous son regne, comme nous l'avons déja dit ; mais ce nombre n'étoit rien en comparaison de ceux de tout âge, de toute condition, de tout séxe qui demandoient à mourir, & dont on n'exauça pas les vœux. Si ces généreux Confesseurs n'eurent point la consolation de nous attester leur foi par l'effusion de leur sang, ils eurent du moins celle de nous prouver qu'il

n'eſt aucun genre de perſécution capable d'ébranler la Religion ſainte que nous profeſſons.

Paſſons à la réforme que Julien prétendoit introduire dans le Paganiſme. Il commença par le dogme, & s'efforça de couvrir l'abſurdité des traditions payennes du voile de quelques allégories morales & philoſophiques. (*p*) Le Platoniſme qu'il chériſſoit étoit une ſource féconde, où il pouvoit puiſer ces ſortes d'allégories; il s'appliqua donc à ſpiritualiſer en quelque ſorte la Théologie des Payens, à la dépouiller de cette forme groſſiere, de cet amas monſtrueux de dogmes mal aſſortis, qui choquent l'eſprit & humilient la raiſon. Le grand principe ſur lequel ſe fondoit Julien, c'eſt que le ſens allégorique étoit l'ancien eſprit de la lettre, que les Poëtes les plus reſpectables de l'antiquité n'ont caché ce ſens myſtique ſous l'enveloppe des fictions, que pour mettre au-deſſus de la portée du vulgaire des myſtéres qu'on ne devoit point

(*p*) Voyez le diſcours qu'il a fait en l'honneur de la mere des Dieux.

exposer à sa profanation ; qu'il falloit percer cette enveloppe pour pénétrer dans les vérités les plus relevées de la physique, de la morale & de la théologie.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des conséquences que Julien tire de son principe ; ces conséquences sont autant d'explications des dogmes particuliers qu'il prétend trouver sous l'emblême des fictions poëtiques. Il est vrai qu'il réussit à présenter sous une forme moins dégoûtante tout ce que le polythéisme contenoit de plus affreux chez les anciens ; mais outre que les traits qu'il y ajoûte ne lui appartenoient point originairement, & que dans ce nouveau tableau de l'idolâtrie on ne reconnoît plus la religion du peuple, mais celle des Philosophes, il ne réussit pas néanmoins à détruire ce fonds inépuisable de contradictions, qui suffit seul pour renverser tout ce système. Ceux qui veulent un détail plus particulier de cette matiére, à laquelle nous ne pouvons, ni ne devons nous arrêter, n'ont qu'à consulter les ouvrages de Julien, & les Lettres

qu'on vient de publier ſur la Mythologie.

La réforme de la morale contenoit deux principaux chefs. Celle des mœurs dans les Payens, & celle de la diſcipline dans les Prêtres idolâtres. Dans l'un & dans l'autre, on voit qu'il s'efforce d'introduire dans le Paganiſme les vertus les plus belles de la religion qu'il déteſtoit. La paix & l'union, l'amour de nos freres, la charité & la compaſſion pour les malheureux ſont copiées d'après l'évangile d'une maniére ſi frapante, qu'on ne peut y méconnoître un homme inſtruit, & forcé malgré lui d'aimer la vertu qu'il perſécute. Un trait ſur l'aumône ſuffit pour en juger. » Qu'on me montre un homme, » dit-il, qui ſe ſoit appauvri par » ſes aumônes. Les miennes m'ont » toujours enrichi malgré mon peu » d'économie..... J'en ai ſouvent » fait l'épreuve lorſque j'étois par- » ticulier..... Donnons donc à tout » le monde, plus libéralement aux » gens de bien; mais ſans refuſer » le néceſſaire à perſonne, pas mê- » me à notre ennemi. Car ce n'eſt

» pas aux mœurs, ni au caractére ;
» c'eſt à l'homme que nous donnons.
» Il eſt honteux, dit-il ailleurs, que
» les Galiléens nourriſſent leurs pau-
» vres & les nôtres.

Quant à la réforme de la diſcipline dans les Prêtres idolâtres, il entreprenoit encore de la faire ſur le modéle de la primitive Egliſe. Dans ſa lettre à Arſace (*q*), il exige des ſacrificateurs des mœurs exemplaires, & une conduite ſans reproche ; que ceux qui s'approchent des Autels s'abſtiennent du Théatre, des lieux prophanes, & de l'exercice des emplois moins honorables que celui dont ils ſont revêtus ; que leur caractére les porte à la douceur & à l'humilité, & que toutes leurs actions ſe reſſentent de la majeſté des Dieux dont ils ſont les Miniſtres. S. Grégoire de Naziance & Sozomene nous rapportent qu'il avoit fait des établiſſemens pour ceux qui devoient enſeigner la Théologie, des régles pour les différentes parties de l'Office divin,

(*r*) *Epiſt. XLIX.* Αρσακίῳ αρχιερεῖ Γαλατίας. Fragmentum orationis aut Epiſtolæ.

pour les jours & les heures, où l'on devoit célébrer le ſervice ; qu'il avoit réſolu d'établir des Hôpitaux pour les pauvres, des Monaſtéres pour ceux qui voudroient ſe retirer du monde, des rits initiatoires & expiatoires, des inſtructions pour les convertis, des régles de pénitence pour ceux qui avoient offenſé les Dieux ; en un mot, d'imiter en tout la diſcipline de l'Egliſe. (*r*)

CHAPITRE III.

Conduite de Julien à l'égard des Juifs : il entreprend de rebâtir leur Temple, la Providence s'oppoſe à ſon entrepriſe.

L'INDIFFERENCE des Payens pour le culte de leurs fauſſes Divinités, la corruption de leurs mœurs, & plus encore le courage inflexible, & la patience avec laquelle les Chrétiens ſouffroient tous les maux

(*r*) *Gregor. Naz. I. Orat. c ntra Jul. Sozom. I. v. cap. 16.*

qu'on leur suscitoit, mettoient des obstacles aux succès dont Julien s'étoit flatté. Sa fureur étoit trop allumée pour différer davantage à la satisfaire, il se résolut enfin à porter au Christianisme le coup qui devoit l'anéantir pour toujours, si cette religion n'avoit été, comme il le prétendoit, qu'un système de l'esprit humain.

Son but principal, comme nous l'avons déja vû, étoit d'opposer la révélation à elle-même. Toutes ses tentatives venoient s'y réunir comme à un centre commun. En allumant dans l'Eglise le feu de la discorde, il avoit réussi pour un tems à la rendre odieuse, & à assoupir, mais non à étouffer la douceur qui caractérise l'Evangile de J. C. C'étoit toujours un triomphe, il est vrai, mais il n'étoit qu'apparent; il s'agissoit d'en venir à la seule preuve qui ait droit sur l'esprit des hommes, c'est de les convaincre; & c'est en conséquence que ce Prince apostat résolut de prouver à l'univers la fausseté des titres sur lesquels nous nous appuyons.

Les titres des Juifs sont aussi les

nôtres : ils en étoient ſeuls dépoſitaires d'un tems immémorial avant la venue du Meſſie. Il eſt prouvé que lors de ce grand événement ces titres ſubſiſtoient dans toute leur pureté, tant par la vérification ſolemnelle & par les citations ſans nombre qu'en firent J. C. & ſes Apôtres, que parce que les Juifs eux-mêmes en ſont convenus dans tous les tems & dans tous les âges. Ce fut alors que nous les reçûmes de leurs mains, & nous les poſſédons de concert avec eux depuis dix-ſept ſiécles révolus, ſans qu'ils puiſſent nous accuſer d'avoir rien altéré, & ſans que nous puiſſions leur intenter la même accuſation.

Que l'on ſe rappelle maintenant tout ce que nous avons expoſé ſur l'ancienne & la nouvelle alliance, ſur leur liaiſon étroite, & ſur les témoignages mutuels qu'elles ſe rendent l'une à l'autre, & l'on verra la providence ſe développer aux yeux des hommes par une ſuite d'événemens qui étant liés les uns aux autres, & prédits depuis le commencement du monde, formeront le ſpectacle le plus frapant, & le plus

capable de faire voir aux incrédules qu'il eſt un culte dont l'Etre ſuprême veut être honoré.

Ils y verront l'accord le plus parfait entre les prophéties de l'ancienne & de la nouvelle loi, ces prophéties accomplies à la lettre, imprimer à ces deux loix le ſceau de la divinité dont elles ſont émanées. Ils y verront l'arrêt déplorable de la réprobation des Juifs, prononcé par tous les Prophétes, confirmé par J. C. & exécuté d'une maniére ſi terrible, qu'il étonne encore tous les peuples.

Ils y apprendront que cette nation malheureuſe, n'eſt aujourd'hui privée de la protection du Dieu de ſes peres, & diſperſée parmi les nations de la terre, que parce qu'elle a refuſé de partager avec elles les bénédictions du Seigneur, *parce qu'elle a choiſi ce qu'il avoit rejetté, ces ſacrifices & ces ſolemnités* qui lui étoient *en abomination ;* & qu'elle *ne s'eſt pas ſouvenue de cette Montagne ſainte* à laquelle toutes les nations de la terre ſont accourues. (*a*)

(*a*) Audite cœli, & auribus percipe terra,

Ils

Ils liront ſur le front de ce peuple *le péché de Juda écrit avec une plume de fer, & gravé avec la pointe d'un diamant*, parce que ce tems malheureux ſi ſouvent prédit, eſt enfin écoulé, où *le Chriſt devoit être mis à mort*, où *le peuple qui l'a renoncé n'eſt plus ſon peuple. Jeruſalem & le Sanctuaire ſont détruits, les hoſties & les ſacrifices ſont abolis, l'abomination de la déſolation eſt arrivée dans le lieu ſaint, & cette déſolation* qui dure encore depuis tant de ſiécles, durera *juſqu'à la conſommation & juſqu'à la fin*, comme un témoignage tou-

quoniam Dominus locutus eſt. Filios enutrivi, & exaltavi; ipſi autem ſpreverunt me. Cognovit bos poſſeſſorem ſuum, & aſinus præſepe Domini ſui: Iſrael autem non me cognovit, & populus meus non intellexit. Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate, ſemini nequam, filiis ſceleratis: dereliquerunt Dominum, blaſphemaverunt ſanctum Iſrael, abalienati ſunt retrorſum.... ne offeratis ultrà ſacrificium fruſtrà, incenſum abominatio eſt mihi.... & vos qui dereliquiſtis Dominum, qui obliti eſtis montem ſanctum meum.... numerabo vos in gladio, & omnes in cæde corruetis. Pro eo quod vocavi, & non reſpondiſtis: locutus ſum & non audiſtis: & faciebatis malum in oculis meis, & quæ nolui, elegiſtis, *Iſaï. chap. I. & LXV.*

jours subsistant du nouveau pacte que le Christ a fait avec les hommes en mourant pour eux.

Telles sont les preuves de l'accomplissement des prophéties, preuves de fait & à la portée de tout le monde; il ne faut pour les vérifier ni se jetter dans des raisonnemens bien abstraits, ni entrer dans des discussions bien pénibles; il ne faut que consulter les annales des peuples; voilà les monumens qu'il faut détruire, avant de renverser la Religion de Jesus-Christ.

Julien qui sentit toute la force de cette preuve, comprit bientôt que le seul moyen de ruiner la liaison parfaite qui se trouve entre les prédictions des anciens Prophétes & celles de J. C. la conformité des unes & des autres avec l'événement attesté par l'histoire, étoit d'attribuer tout ce grand système à un heureux hazard, & de faire voir que la providence n'y prenoit aucune part.

Et pour y parvenir, il résolut de rendre aux Juifs leur premier état, à la Palestine ses anciennes prérogatives, au Temple sa premiere splendeur; en un mot, de faire

triompher avec éclat la loi ancienne aux dépens de la nouvelle. Tenir une telle conduite, c'étoit oppoſer *la révélation* à elle-même, & l'arracher en même-tems aux deux religions qui ſe l'attribuent.

Il écrivit en conſéquence au corps entier, ou à la communauté des Juifs, pour leur faire part du deſſein qu'il avoit formé de les retirer de l'oppreſſion ſous laquelle ils gémiſſoient depuis ſi long-tems, & de leur rendre leur ancienne liberté; il ne leur demandoit pour reconnoiſſance que de redoubler leurs vœux pour la proſpérité de ſon régne; il alloit même juſqu'à leur promettre que s'il revenoit victorieux de ſon expédition contre les Perſes, il rebâtiroit à ſes dépens la ville de Jeruſalem, & y paſſeroit avec eux le reſte de ſes jours pour y adorer le vrai Dieu de l'univers. (*b*)

(*b*) Πανὺ ὑμῖν φορτικώτερον γεγένηται, &c, Superiora tempora non tam vobis ob ſervitutem moleſta fuere, quàm quod tabulis injuſſu principis emiſſis obnoxii eſſetis, immenſumque aurum in ærarium inferretis: quam rem ego magnâ ex parte meis vidi ocu-

Après de telles propoſitions, on peut bien penſer qu'ils reçurent avec joie celle qu'on leur fit enſuite de commencer le rétabliſſement de Jeruſalem par celui de leur Temple: ſans ce Temple, comme nous l'avons déja vû, leur culte n'eſt qu'une chimére, puiſque les ſacrifices, la

lis tum multò magis ex ipſis tabellis quæ contrà vos aſſervabantur, perſpexi: quin & paratum jam iterùm contrà vos vectigal, prohibui, & impietatem hanc deteſtabilem compreſſi, tabulaſque incendi, quæ in meis ſcriniis ad vos opprimendos cuſtodiebantur, ut nemini liceat deinceps tantæ impietatis rumorem in vos ſpargere.... Ego verò cùm longè majoribus beneficiis vos ornare vellem, fratrem Julum Patriarcham omni obſervantiâ dignum, hortatus ſum, ut & tributum quod vobis imperatum dicebatur, prohibeat, & nemini in poſterum liceat vectigalia ejuſmodi à vobis exigere, quò ſumma vobis ſecuritas, & otium ſit in meo regno, & majore ſtudio pro meo regno vota faciatis Deo optimo, & opifici, qui mihi dignatus eſt ſuis puriſſimis manibus coronam imponere..... Id vos imprimis curare, atque contendere debetis, quò & ipſe perſico bello ex animi ſententiâ geſto, ſanctam urbem Jeruſalem, quam multos jam annos habitatam videre deſideratis, meis laboribus refectam incolam, & unà vobiſcum in eâ optimo Deo gratias agam, *Julian. reipubl. Judæorum Epiſt. XXV.* Petavio interprete.

ſeule partie eſſentielle de leur religion, ne peuvent être offerts qu'à Jeruſalem.

C'eſt ce qui les a porté plus d'une fois à vouloir rétablir ce Temple malgré les puiſſances auxquelles ils étoient aſſujettis. La premiere tentative fut faite ſous le régne d'*Adrien*, & la ſeconde ſous celui de *Conſtantin*. (*c*) Des raiſons d'état firent échoüer la premiere, & celles de la religion furent un obſtacle à la ſeconde. Adrien les punit comme des rebelles, & Conſtantin comme des impies. Julien au contraire les y invitoit, & comme de bons ſujets de l'Empire, & comme de fidéles ſerviteurs du vrai Dieu.

Si l'on demandoit ici des preuves pour autoriſer le ſyſtême que j'attribue à cet Empereur, il me ſuffiroit de renvoyer à celles qu'il nous a dévoilées par ſa conduite. Les preuves de ce genre ſont toujours les moins ſuſpectes; le meilleur moyen de connoître les hommes, c'eſt d'étudier leurs démarches. Il avoit projetté la

(*c*) Sanctus Chryſoſt. adverſus Judæos paſſim.

ruine du Christianisme, personne n'en doute : il n'est pas moins vrai que son grand principe étoit de s'écarter de la force ouverte, autant que sa haine pouvoit le lui permettre : c'est de ce principe que partent toutes ses démarches pour amortir les influences de la révélation sur l'esprit des hommes. Tantôt il s'efforce de la rendre odieuse, soit en mettant les Chrétiens aux prises les uns avec les autres, soit en élevant & en fomentant de nouvelles sectes pour décréditer les anciennes, soit en les condamnant toutes à l'ignorance. Tantôt il attaque la religion d'une maniére directe & par des preuves ; ou d'une maniere indirecte, en épurant la morale des Payens pour l'opposer à celle des Chrétiens. Mais comme des tentatives de cette nature ne peuvent prescrire contre les preuves de fait qui autorisent la révélation, que ces preuves ne peuvent être combattuës que par des faits de même genre, & qui soient contradictoires aux premiers, il est inconteſtable que si Julien a pris ce dernier parti, on ne peut lui supposer d'autre dessein que celui d'avoir

voulu ſaper la révélation par ſes fondemens. La preuve qu'il attaque raſſemble les prophéties les plus claires, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament ; la maniere dont il l'attaque eſt la plus ſimple & la plus aiſée, il ne s'agit que de rebâtir un Temple ; ſi l'on étudie maintenant le caractere de Julien, & ſes inclinations naturelles, ſi l'on approfondit ſes démarches, que l'on ſuive cette haine invétérée pour une religion qu'il connoiſſoit à fond, & qu'il n'a ceſſé de combattre, que lorſqu'il a ceſſé de vivre : toutes ces circonſtances réunies prouveront en dernier reſſort le deſſein que je lui ſuppoſe.

Je ne crois perſonne aſſez déraiſonnable pour exiger que Julien ſe fût manifeſté par un édit, ou qu'il eût déclaré publiquement la réſolution qu'il avoit priſe, avant de s'être aſſuré du ſuccès. S'il eût été tel qu'il le ſouhaitoit, il n'y a pas de doute que cet Empereur Sophiſte n'eût fait retentir l'Univers du bruit de ſon triomphe ſur *les Galiléens*. Son projet ayant été anéanti d'une maniere qui en le couvrant

d'opprobre, lui ôtoit toute espérance de pouvoir jamais réussir, il seroit encore plus absurde d'exiger que sa plume ou celle des Sophistes en eût divulgué le secret. En effet la réserve avec laquelle ils parlent de ce désastre, lorsque l'occasion s'en présente, leurs déguisemens affectés, cette obscurité recherchée, qu'ils tâchent de répandre sur cet événement lorsqu'ils ne peuvent le passer sous silence, décélent selon moi une mortification secrette, qu'on tâche envain de dérober aux yeux des hommes.

Les Chrétiens contemporains pouvoient à la vérité n'avoir pas dans les commencemens des raisons assez fortes pour attribuer à Julien le système tel que nous venons de le développer; mais dès que ce Prince leva le masque, ils n'hésiterent plus à y reconnoître leur persécuteur, ils l'en acccuserent tous d'une voix. L'Eglise étoit trop attentive à ses démarches pour être la dupe de sa politique dans les protestations qu'il fit aux Juifs. Les ruines du Temple étoient les trophées de la victoire de J. C. tout projet par conséquent

conſéquent qui auroit eu pour objet le rétabliſſement de ce même Temple, ne pouvoit que l'allarmer.

Auſſi voyons-nous que les Auteurs Chrétiens s'accordent unanimement dans ce qu'ils rapportent du projet de Julien. Ils croient la choſe tellement indubitable, qu'ils ſe contentent de l'appeller en général, *un projet pernicieux, & qui tendoit à la ruine du Chriſtianiſme.* (*d*) Mais Sozomene va plus loin, & nous aſſure que non-ſeulement Julien, mais tous les Payens qui eurent part à cet œuvre, furent conduits par les mêmes vûës, c'eſt-à-dire, par ceux de la haine, qu'ils ſuſpendirent pour un tems à l'égard des Juifs, quoique de leur aveu même

(*d*) Τέλος ἐπαφῆκε καὶ τὸ Ιουδαίων φῦλων ἡμῖν —— καὶ ἀποκρυπτόμενος εὐνοίας πλάσματι τὴν ἀπέχθειαν —— Gregor. Naz. . . . καὶ κατ' ἄλλον δὲ τρόπον ὁ βασιλεὺς τὸς Χριστιανὸς βλάπτειν σπουδάζων —— Socrat. . . . . Διετέλει καὶ κατὰ τῆς εὐσεβείας —— καὶ τὸς Ιουδαίους καθώπλισε κατὰ τῶν εἰς χριστὸν πεπιστευκότων —— Theod. Ὅτι προσάξας φησὶ Ιουλιανὸς τὰ Ιεροσόλυμα ἀνοικοδομεῖσται, ὡς ἂν τὰς περὶ αὐτῶν δεσποτικὰς προῤῥήσεις ἀκύρους ἐλέγξη. Philoſt. apud Photium.

elle ne fût pas moins implacable que celle qu'ils portoient aux Chrétiens. (*e*)

Quand même ce motif de l'Empereur Julien ne seroit point prouvé aussi clairement qu'il l'est, il est néanmoins indubitable que son entrepriſe devant être suivie de l'anéantiſſement des Prophéties, la Providence n'en pouvoit permettre le succès.

Outre la satisfaction de répandre sur le nom Chrétien l'opprobre & l'ignominie, il ne manquoit pas de motifs accessoires pour accélérer l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Il aimoit à voir couler le sang des victimes, & par cette raison les sacrifices des Juifs devoient lui plaire : il trouvoit dans ce peuple la haine qui l'animoit lui-même, & quelque noire qu'elle fût dans les Juifs, il pouvoit bien se flatter de leur être supérieur en ce point. Il

(*e*) Πάντα δὲ τὰ ἄλλα δεύτερα ἦν τῷ πονηρεύσθαι, βασιλεῖ καὶ τοῖς ἄλλοις Ἕλλησι, καὶ πᾶσιν Ἰουδαίοις. Οἱ μὲν γὰρ ἔτι Ἰουδαίοις ἐνοοῦντες, ἐκοινώνουν αὐτοῖς τῆς σπουδῆς, ὑπολαβόντες δύνασθαι κατορθῶν τὸ ἐγχείρημα, καὶ ψευδεῖς ἀπελέγξαι τοῦ Χριστοῦ τὰς προρρήσεις. Sozom.

goutoit le plaiſir de la vengeance en favoriſant une entrepriſe qui avoit excité la juſte indignation de ſon oncle. A tous ces motifs particuliers, nous pouvons ajouter celui que lui attribue Ammien Marcellin, la gloire d'immortaliſer ſon régne. (*f*)

Comme l'Empereur avoit d'autres vûës que de donner aux Juifs des marques de ſa bienveillance, il ne s'en rapporta pas uniquement à eux pour l'exécution de ſon projet. Il s'en mêla lui-même, & tout ce qui ſe fit dans la ſuite étoit immédiatement appuyé ſur l'autorité impériale. Il aſſigna pour cet effet des ſommes immenſes ſur les revenus publics, & il en donna la ſurintendance à Alypius (*g*) ſon favori, auquel il aſſocia le Gouverneur de la Province. Alypius étoit du nombre de ces hommes que Julien avoit com-

(*f*) Imperii ſui memoriam magnitudine operum geſtiens propagare. *Amm. Marcell. L. XXIII. Chap.* 1.

(*g*) La XXIX. & XXX. Epitre de Julien lui ſont adreſſées; dans la derniére il l'appelle; Ἀδελφὲ ποθεινότατε, καὶ φιλικώτατε.

blé de ses bienfaits, (*h*) & qui s'en rendoit digne par un attachement inviolable à la personne de son Maître. Mais le lien qui les unissoit le plus étroitement, étoit celui de deux cœurs également infectés de malice, & d'une aversion naturelle pour le nom Chrétien : qualités qui rendoient Alypius plus propre que tout autre aux vûës de l'Empereur. Il ne tarda pas à se joindre aux Juifs, & on peut juger de l'ardeur avec laquelle on se porta de part & d'autre à l'exécution. On commença par assembler une quantité prodigieuse de matériaux, les Juifs de l'un & l'autre sexe, de tout âge, & de toute condition, se transporterent à Jerusalem, & se partagerent entre eux les différentes fonctions dont ils devoient s'acquitter. On ne tarda pas à enlever les débris du Temple, on creusa, & on entra dans les anciens fondemens.

L'Histoire de cette entreprise célébre (sans parler des Auteurs Chrétiens qui la rapportent) nous a été transmise par un Historien contemporain, d'un rang distingué, & at-

(*h*) Voyez l'Epître XXIX.

taché à la Cour. Ammien Marcellin, l'Hiſtorien dont nous parlons, diſtingua toujours dans Julien l'Homme & le Souverain, & ſçut donner à ces deux qualités la juſte valeur qu'elles avoient dans la perſonne de ſon Maître. Il poſſédoit cet Art ſi utile, & en même tems ſi rare, de démêler dans les intérêts des Princes les reſſorts qui les font agir. Il avoit étudié à fond celui qu'il vouloit faire connoître à la poſtérité, & dans les jugemens qu'il en porte, on voit le double caractére de l'honnête homme, & de l'homme éclairé. Il avoit une teinture ſuffiſante des doctrines qui étoient en uſage de ſon tems, & ſans pouſſer d'un côté juſqu'au fanatiſme ſes préjugés contre la foi, il reſpectoit de l'autre la ſuperſtition de ſes ancêtres; en un mot, il étoit Payen, ſe donnoit pour tel, & agiſſoit en conſéquence. (*i*)

(*i*) Quelques critiques ont prétendu qu'Ammien Marcellin étoit Chrétien; à leurs raiſons nous oppoſerons ici celles de M. de Valois qui nous paroiſſent très-ſenſées. « Petrus Pithœus, dit-il, ad latus Ammiani ſui manu » ſuâ notavit, eum Chriſtianum fuiſſe, propterea quod in libro XXVII. ſcripſit, *Antiſ-*

Après un caractére de cette nature, il faudroit pousser le scepticis-

» *tites quosdam provinciales*, id est, Episcopos
» Christianorum, *parco victu*, *vili veste*, *&*
» *demissis oculis*, *perpetuo numini*, *verisque*
» *ejus cultoribus ut parcos commendari & vere-*
» *cundos*. An ideò Ammianus Christianus ha-
» bendus est, quod Deum Christianorum *per-*
» *petuum numen*, id est, Deum æternum, &
» Christianos Antistites, *veros perpetui numinis*
» *cultores appellat ?* quasi non veros perpetui
» numinis cultores Ammianus vocaverat Gen-
» tiles ipsos ac sui similes, quibus quidam etiam
» Christianorum Episcopi in provinciis sancti-
» tate vitæ & verecundiâ commendarentur ac
» placerent. Ita tamen de Ammiano sensit &
» Claudius *Chiffletius*, tum verbis ejus suprà
» laudatis, tum aliis leviſſimis conjecturis
» adductus. Sed qui attentè legerit, quæ præ-
» ter cætera in fine libri XIV. de Adrasti
» vel Nemesi, quæ in libro XVI. de Mercu-
» rio, quæ in libro XXI. de numine The-
» midis, de Haruspicina, de auguriis, variis-
» que artibus futura prænoscendi, veteres
» Theologos suos & Physicos, ac mysticos
» secutus scripsit, profectò fateri cogetur
» eum cultui Deûm addictum ac devotum
» fuisse. Certè de diis gentium tanquam de
» suis semper loquitur; de Christianis sacris,
» mysteriisque non item. Nunquam Christia-
» nis se adjungit; nunquam & nusquam eorum
» se numero adscribit; & Julianum apostа-
» tam quem suum Heroa fecit, hanc præci-
» puè ob causam mihi videtur toties & tanto-
» pere laudare, quod à Religione Chris-

me juſqu'à l'extravagance pour former le moindre doute ſur l'autorité

» tianâ ad numinum cultum deſciverit. Quâ » tamen erat prudentiâ, adeò modeſtè atque » ſincerè, ac nonnunquam etiam benevolè de » chriſtianis rebus commemorat, ut aliqui » unum ex nobis putaverint. Nimirùm, ſi- » cuti exiſtimo, vir bonus, integer & ſa- » piens Religionem Chriſtianam non ſequi, » tutò ſe poſſe intelligebat : eandem princi- » pibus ſuis acceptam, & toto ferè orbe Ro- » mano diffuſam palam damnare non aude- » bat. Sed & forſitan Religionum diverſi- » tates non improbavit, perſuaſumque ha- » buit (ſicut & de notitiâ Dei Symmachus) » unâ viâ non poſſe pervenire ad tam grande » ſecretum. » *Præf. in poſter. Amm. Editionem.* On pourroit encore ajouter d'autres raiſons à celles de M. de Valois, je me contente d'une ſeule, tirée des paroles même que cite M. Chifflet pour nous prouver qu'Ammien Marcellin étoit Chrétien. *Chriſtianam Religionem abſolutam & ſimplicem anili ſuperſtitione confundens ; in quâ ſcrutanda perplexiùs quàm componenda graviùs, excitavit diſcidia plurima ; quæ progreſſa aluit concertatione verborum. Amm. Lib. XXI. Cap.* 16. Les Critiques obſervent avec raiſon qu'Ammien Marcellin par ces mots *aluit concertatione verborum* veut indiquer la fameuſe diſpute ſur la *Conſubſtantialité* du Verbe, diſpute que firent naître les mots τὸ ὁμοούσιον & τὸ ὁμοιούσιον, dont les ſignifications ſont differentes. Si l'on ſuppoqu'Ammien Marcellin étoit chrétien, rien n'eſt ici plus déplacé que l'épithéte d'*anilis*

de cet Historien. Et il ne seroit pas moins ridicule de mettre en question

superstitio qui ne peut retomber que sur le dogme de la Consubstantialité du Verbe, l'un des principaux de la Religion Chrétienne. Rien au contraire n'est plus naturel, si l'on suppose qu'il étoit Payen ; dans ce cas il devoit avoir de la génération du Fils de Dieu, les mêmes idées que les sages du paganisme ont toujours eu de la paternité & de la filiation de leurs Dieux, généalogies qu'ils tournoient souvent en ridicule & qui le méritoient en effet, puisqu'elles étoient puisées non dans une révélation faite par la sagesse increée, comme le sont les Dogmes du Christianisme, mais dans une raison défigurée par le péché de notre premier Pere, dont nous reçûmes pour héritage les ténébres & l'ignorance. Il est vrai qu'Ammien Marcellin témoigne pour nos Martyrs un respect & une estime peu commune dans les payens, *qui deviare*, dit-il, *à Religione compulsi, pertulêre cruciabiles pœnas, ad usque gloriosam mortem intemeratâ fide progressi sunt, nunc Martyres appellantur*, &c. Sentimens bien differens de ceux de Marc-Antonin qui traitoit leur grandeur d'ame d'une opiniatreté feroce ψιλὴ παράταξις ; la différence de ces deux opinions vient de ce que l'un avoit étudié à fond le génie du Christianisme, & que l'autre n'en connoissoit que la superficie. Ammien Marcellin dit que notre Religion est simple & précise, *Religionem absolutam & simplicem*, & il regarde comme une action glorieuse, celle d'expirer pour sa défense, *mortem gloriosam*. Je ne vois dans toutes ces

ſi Julien a formé le projet de rebâtir le Temple de Jeruſalem, que de

expreſſions que le caractére d'un payen, mais d'un payen honnête homme, & d'un ſçavant ſans préjugé, pénétré de reſpect pour la Divinité en général, & pour tous ceux qui l'honoroient. En raſſemblant les faits ſur leſquels Ammien Marcellin fait des réfléxions, on eſt forcé de conclure, comme l'a prouvé M. de Valois, qu'il admettoit le Polytheiſme, & je ne vois pas d'autre motif des témoignages favorables qu'il donne aux Chrétiens, que les exemples des Evêques célébres par l'innocence de leur vie & la pureté de leurs mœurs, exemples qui prêchent les vertus chrétiennes avec plus d'éloquence que les diſcours les mieux étudiés. Julien même eſt forcé de convenir que le Chriſtianiſme a été la ruine des Dogmes de Straton & d'Epicure. La régle que j'établis ici pour juger du caractére & de la Religion d'Ammien Marcellin, ne peut convenir qu'aux originaux, & non aux compilateurs & aux abbréviateurs. On connoît la réfléxion de M. Vattier ſur l'Hiſtoire Arabe des Sarrazins par George Elmacine qui faiſoit profeſſion de la Religion Chrétienne; *quand il parle de quelque choſe*, dit le Traducteur, *concernant la Religion de Mahomet, on diroit qu'il eſt Mahométan: quand il parle des Catholiques, qu'il eſt Catholique: quand il parle des Jacobites de même, grande perfection à mon avis, &c.* Réfléxion ridicule ſelon moi, car s'il eſt vrai de dire, qu'un Hiſtorien ne doit paroître d'aucune

demander si César a été assassiné en plein Sénat.

Jettons maintenant les yeux sur l'état déplorable où se trouvoit l'Eglise pendant tous ces préparatifs. Depuis sa naissance elle avoit eu à combattre les préjugés des peuples, l'orgueil des Philosophes, & la fureur des Potentats: elle en avoit triomphé; la force de la superstition n'avoit pû tenir contre celle de la vérité; la simplicité majestueuse de l'Evangile avoit dissipé les sophismes des Grecs, & la rage des Tyrans étoit venue s'amortir aux pieds des Confesseurs de Jesus-Christ. Il restoit encore une épreuve, c'étoit de lui opposer, non le fer & le feu des persécutions, mais sa propre doctrine combattue dans ses preuves, & attaquée avec tant de force, que suivant les loix ordinaires de la nature elle devoit s'attendre à voir ses ennemis triompher, & ses oracles flétris d'un opprobre éternel. C'étoit un défi public, & il ne s'adressoit pas moins qu'au Dieu

Secte ni d'aucun parti, il est faux de prétendre qu'il doive les embrasser toutes successivement.

des Chrétiens; on défioit ſon pouvoir de parer aux coups qu'on alloit porter à ſon Egliſe, & on alloit voir dans peu qui devoit vaincre après un combat de quatre ſiécles, ou du Chriſtianiſme ou de l'Idolâtrie.

A peine l'attaque eſt-elle commencée, que la providence ſe déclare & donne aux Chrétiens la protection qui leur avoit été promiſe par leurs Paſteurs. (*k*)

Pour expoſer ici aux yeux du Lecteur le triomphe illuſtre, le ſpectacle éclatant que le Ciel produiſit en faveur de l'Egliſe, je n'aurai point recours aux témoignages des Chrétiens; nos incrédules pourroient les ſoupçonner de colluſion avec la Providence; je ne me ſervirai dans ce Chapitre & le ſuivant

(*k*) Τότε δὴ Κύριλλος ὁ τῶν Ιεροσολύμων, Επίσκοπος, τὸ τῦ προφήτυ Δανιὴλ καλὰ νῦν ἐλαμβανεν, &c. Quo quidem tempore Cyrillus Hieroſolymorum Epiſcopus, memor Vaticinii Danielis Prophetæ quod Chriſtus etiam in ſacris Evangeliis confirmavit, palàm multis adſtantibus prædixit, futurum brevi ut in eo Templo lapis ſuper lapidem non maneret, ſed Servatoris oraculum compleretur. *Socrat. Hiſt. Eccl. lib. III. cap.* 20.

que du témoignage des Payens. Je commence par celui d'Ammien Marcellin, que je transcris en entier.

» Julien, dit-il, qui avoit été trois » fois Consul, entra pour la qua» triéme fois dans cette souve» raine Magistrature, s'associant » pour Collégue Salluste Préfet » des Gaules. Il paroissoit étrange » de voir un particulier associé à » l'Empire, événement dont l'His» toire ne nous fournit pas d'exem» ple depuis les régnes de Dioclétien » & d'Aristobule. Quoique l'esprit » de ce Prince fut sans cesse occupé » de la variété des événemens qu'il » falloit prévoir, & des différens » préparatifs pour les expéditions » qu'il méditoit, il avoit néan» moins l'œil à tout, & se parta» geoit en quelque façon lui-même. » Il entreprit, pour éterniser la gloi» re de son régne par quelque action » d'éclat, de rebâtir à des frais im» menses le fameux Temple de Je» rusalem qui après plusieurs guer» res sanglantes n'avoit été pris » qu'avec peine par Vespasien & » par Tite. Il chargea du soin de » cet ouvrage Alypius d'Antioche

» qui avoit autrefois gouverné la » Bretagne à la place des Préfets. » Pendant qu'Alypius & le Gouver- » neur de la Province employoient » tous leurs efforts à faire réuſſir » cette entrepriſe, *d'effroyables tour-* » *billons de flammes qui ſortoient par* » *des élancemens continuels des en-* » *droits contigus aux fondemens, bru-* » *lerent les Ouvriers, & leur rendirent* » *la place inacceſſible; enfin cet élément* » *perſiſtant toujours avec une eſpéce* » *d'opiniâtreté à repouſſer les Ouvriers,* » *on fut obligé d'abandonner l'entre-* » *priſe.* (*l*)

(*l*) Julianus jam ter Conſul adſcito in Collegium trabeæ Salluſtio Præfecto per Gallias, quater ipſe ampliſſimum inierat magiſtratum: & videbatur novum, adjunctum eſſe Auguſto privatum, quod poſt Diocletianum & Ariſtobulum nullus meminerat geſtum. Et licèt accidentium varietatem ſollicitâ mente præcipiens, multiplicatos expeditionis apparatus flagranti ſtudio perurgeret: diligentiam tamen ubique dividens, imperiique ſui memoriam magnitudine operum geſtiens propagare, ambitioſum quondam apud Hieroſolymam templum, quod poſt multa & interneciva certamina obſidente Veſpaſiano poſteàque Tito ægrè eſt expugnatum, inſtaurare ſumptibus cogitabat immodicis: negotiumque maturandum Alypio dederat Antiochenſi, qui olim Britan-

C'est ainsi que la Providence a non-seulement vengé ses droits à la face de l'Univers, mais qu'elle a voulu conserver à tous les siécles la mémoire de cette entreprise impie par le témoignage le plus autentique. En effet quand l'incrédule le plus opiniâtre, & l'infidéle le plus endurci assigneroient eux-mêmes les qualités requises à un Historien pour obliger les hommes à croire les faits qu'il rapporte, ils n'en produiroient aucune, qu'on ne puisse leur prouver évidemment dans Ammien Marcellin. Il étoit Payen, & par conséquent exempt de tout préjugé favorable aux Chrétiens. Il étoit sujet, courtisan, admirateur de Julien, par conséquent bien éloigné de rien rapporter qui pût flétrir sa mémoire. Il aimoit la vérité, & il nous a fait voir plus d'une fois, qu'il avoit pour l'imposture tout le mépris

nias curaverat pro Præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter initaret Alypius, juvaretque Provinciæ rector, metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatiùs repellente, cessavit inceptum. *Ammian. Marcell. lib. XXIII. c. 1.*

qu'elle mérite; il étoit né avec un jugement exquis que l'étude de la Philoſophie & la connoiſſance des hommes avoit perfectionné; il étoit par conſéquent moins propre que tout autre à s'en laiſſer impoſer; il étoit non-ſeulement contemporain de l'événement, mais dans le tems même, il n'étoit point éloigné de Jeruſalem. Il a rapporté ce même événement non ſur les premieres relations qui en coururent, où l'erreur peut ſe mêler aiſément avec la vérité, mais après un examen refléchi & des recherches exactes de tout ce qui s'étoit paſſé. Il ne nous l'a point tranſmis comme un fait incertain, que la défiance accompagne, mais comme un fait notoire dont on ne faiſoit pas plus de myſtére en Aſie que de l'entrepriſe & du ſuccès de l'expédition des Perſes. Il ne l'a point inſéré dans ſon Hiſtoire avec cette partialité qui ſe découvre toujours par l'intérêt que l'on a de rejetter les faits qui nous ſont contraires, ou d'admettre ceux qui nous ſont favorables; ſon Hiſtoire nous fournit bien des exemples d'un caractére tout oppoſé; il

a rapporté la défaite de Julien à tête repoſée, avec gravité, avec ſageſſe, s'écartant également & de ce qui pouvoit déshonorer la mémoire de ſon Prince, en diſant trop, & de ce qui pouvoit bleſſer la vérité, en diſant trop peu. Le titre qu'il ambitionnoit le plus étoit celui d'un Hiſtorien fidéle & impartial, c'eſt par ce motif qu'il préféra la ſolitude à la Cour. Il ne choiſit même la Ville de Rome pour le lieu de ſa retraite, que pour y profiter plus à loiſir des ſecours de la Littérature.

CHAPITRE IV.

Témoignages de Libanius & de Julien.

NOus nous propoſons de faire voir dans ce Chapitre que l'évidence dont eſt revétu le prodige que nous avons raporté, ne ſe borne pas au témoignage d'Ammien Marcellin, que Libanius favori de Julien, & Julien lui-même, ont été forcés de le reconnoître; que leur aveu

aveu, tout enveloppé qu'il eſt dans une obſcurité captieuſe, & un embarras d'expreſſions étudiées, parle avec autant de force en faveur de la vérité, que le témoignage le plus expreſſif.

Je peſerai la valeur de leurs textes avec d'autant plus de ſoin, qu'on ne les a examiné juſqu'à préſent qu'avec peu d'exactitude, & qu'on a même affecté de les regarder comme indignes d'une critique ſérieuſe.

Libanius (*a*) dit en parlant de la mort de Julien » que les Perſes à la » vérité furent informés par un dé» ſerteur de l'état où la fortune avoit » réduit les affaires. Mais, ajoute-t'il, » il n'y avoit pas un ſeul homme » parmi nous dans la ville d'Antioche » qui en ſçût la moindre choſe : (*b*)

(*a*) Libanius de vitâ ſuâ.

(*b*) Ἀνθρώπων μὲν οὐδεὶς — ces paroles me paroiſſent affectées, je ſoupçonne que Libanius ne les employe que pour décréditer une eſpéce de prédiction qui faiſoit alors beaucoup de bruit parmi le peuple, & à laquelle notre Sophiſte donna lieu. Dans le tems que Julien ſe préparoit à livrer aux Perſes la fameuſe Bataille qui lui couta la vie, Libanius rencontra par hazard dans les ruës d'Antioche

» Il est vrai que ce malheur (la » mort de Julien) paroissoit avoir » été prédit *par des tremblemens de ter-* » *re arrivés dans la Palestine*, qui » avoient renversé quelques Villes, » & endommagé d'autres. Il sem- » bloit que les Dieux nous préfa- » geoient par ces désastres quelque » événement funeste. En effet pen- » dant que nous addressions nos » vœux au Ciel pour détourner les » malheurs qui nous menaçoient, il » vint un Courier, &c. (*c*)

Le second passage est tiré de l'Oraison funébre de Julien. Il s'exprime ainsi :

» Le Temple d'Appollon réduit

un Chrétien de ses amis qui enseignoit la Grammaire, & lui demanda d'un ton railleur ce que faisoit alors le Fils du Charpentier (J. C.) *Un cercueil pour votre héros*, répondit le Grammairien.

(*c*) τῷ μὲν δὴ Πέρσῃ, παρ' αὐτομόλου τινὸς μαθεῖν ὑπῆρξεν, ἐν ὅτῳ εἴη τύχης. Ἡμῖν δὲ τοῖς Αντιοχεῦσιν, ἀνθρώπων μὲν ὐδεὶς. Σεισμοὶ δὲ ἐγίγνοντο τῶ κακῶ μήνυται, πόλεων τῶν ἐν τῇ Παλαιστίνῃ Συρίᾳ, τ μεν μέρη. Τὰς δὲ ὅλας κατενεκόντες. Εὐδόκει γὰρ ἡμῖν ὁ Θεὸς, μεγάλοις πάθεσι, μέγα σημαίνειν. Εὐχομένον δὲ μὴ τὰ ὄντα δοξάζειν, πικρόν, &c.

» en cendres. *Ces ſecouſſes terribles* » *qui ont ébranlé l'Empire*, étoient des » préſages de cet accident (la mort » de Julien) & de tous les maux que » nous ne tardâmes pas d'éprou- » ver. (*d*)

Les tremblemens de terre dont il eſt parlé dans ces deux paſſages, & que Libanius dit être arrivés avant la mort de Julien, ſont évidemment les mêmes dans le ſentiment de notre Sophiſte. Le premier texte les borne à la Paleſtine; le ſecond les fixe au tems de l'incendie du Temple de Daphné; circonſtances qui priſes conjointement nous indiquent le tremblement de terre arrivé à Jeruſalem, lors de l'entrepriſe de Julien; & quoique ce Sophiſte défigure ici l'événement par l'omiſſion d'une circonſtance *véritable*, & l'addition d'une *fauſſe*, ſoit qu'il le faſſe à deſſein, ou par défaut de mémoire, néanmoins les indices du tems & du lieu, deux marques qui caractériſent le phénoméne qu'il rappor-

(*d*) Τῦτο ἦν νεὼς Ἀπόλλωνος πυρὶ δαπανώμενος — τῦτο σεισμοὶ γῆν πᾶσαν δονοῦντες μελλόσης ἀγγέλοι ταραχῆς τε καὶ ἀκοσμίας.

te, l'empêchent de nous en imposer, s'il a eu dessein de le faire; & tout concourt à nous prouver cette intention de sa part.

Que l'on réfléchisse aux circonstances qu'il attribue aux tremblemens de terre qui furent selon lui les préfages de la mort de Julien, *ils renverserent des Villes dans la Palestine, & ébranlerent tout l'Empire.* Il est clair que ces deux circonstances n'ont été confondues que pour nous faire prendre le change, & jetter un voile sur le tremblement de terre arrivé à Jerusalem, le seul digne de remarque qui se soit fait sentir pendant le régne de Julien; car les secousses terribles *qui ébranlérent tout l'Empire*, & dont il fait mention dans son second texte, n'arriverent que 18 mois après la mort de Julien, sous le premier Consulat de Valentinien & de son frere, comme nous l'apprend Ammien Marcellin. (*e*)

(*e*) Kal. Aug. Consule Valentiniano primùm cum fratre, horrendi terrores per omnem orbis ambitum grassati sunt subiti. — Concutitur omnis terreni stabilitas ponderis, mareque dispulsum retrò fluctibus evolutis abscessit. — Innumera quædam in civitatibus & ubi

Libanius connoiſſoit ſi bien cette époque qu'il la fait valoir dans ſon diſcours à Théodoſe comme une preuve certaine de la colére des Dieux, de ce qu'on ne vengeoit pas la mort de Julien. (*f*)

reperta ſunt ædificia complanarunt. *Amm. Marcell. L. XXVI. C.* 10.

(*f*) Ὁ πολὺς δὲ φόνος ὅτε τῇδε, ὅτε ἐν Ῥώμῃ, δαιμόνων ὀργὴν μηνύει, δι' ἣν οἱ μὲν ἀπέθνησκον, οἱ δὲ ἔμελλον. ὁ φόβος ΤΗΝ τε ἔσεσε καὶ ΘΑΛΑΤΤΑΝ. *C.* 10.

L'objet de ce Diſcours eſt de prouver à l'Empereur Théodoſe que les Chrétiens avoient aſſaſſiné Julien pendant le combat qu'il livroit aux Perſes. Eutrope & Ammien Marcellin qui étoient dans l'action, ne parlent point de ce meurtre, ils nous donnent au contraire à entendre, auſſi-bien que Rufus Feſtus, que la Fléche qui bleſſa l'Empereur étoit partie d'un Eſcadron de Cavalerie Perſienne. On pourroit encore citer à Libanius le témoignage de Julien même : dans la harangue qu'il fit dans ſa tente avant de mourir, il remercia les Dieux de n'avoir pas reçû la mort de la main des Conſpirateurs (*Clandeſtinis inſidiis*) mais de voir une carriere ſi brillante terminée par une fin des plus glorieuſes, *ſed in medio curſu florentium gloriarum hunc merui clarum è mundo digreſſum*) notre Sophiſte néanmoins s'offre de prendre les Chrétiens à partie, & de bien prouver ſon accuſation : de toutes les preuves qu'il allegue, voicy celle qu'il regarde

Mais il oublie bientôt dans un autre endroit de ſes ouvrages ce

comme la plus forte. (μέγιστον ἐπάγλων) *Sapor*, dit-il, *voulut récompenſer celui de ſes ſoldats qui avoit bleſſé l'Empereur Julien : perſonne ne ſe préſenta pour recevoir la récompenſe, c'eſt donc aux Chrétiens qu'on doit imputer cette mort.* Voilà un raiſonnement des plus ſinguliers ; dans une nuée de traits qui volent de toutes parts, eſt-il poſſible de les ſuivre tous de vuë, & de diſtinguer l'ennemi que l'on frappe ? Libanius avoit-il oublié ce qu'il venoit d'avancer dans l'Oraiſon Funébre de Julien qu'un Perſe nommé Achimenides avoit lancé le trait qu'il fait partir maintenant de la main d'un Chrétien. ὑπ' Ἀχαιμενίδε τινὸς πατενήνεχται. Au reſte les contradictions, & les faux raiſonnemens ne ſont pas les ſeuls défauts quirégnent dans ce diſcours ; en général je le crois indigne de ſon Auteur, & je ſuis perſuadé qu'on ne trouveroit pas dans toute l'Antiquité une harangue plus pitoyable. Si les Peres de l'Egliſe n'avoient pas mieux raiſonné, quel champ n'auroient ils point fourni aux railleries piquantes de nos Eſprits forts ?

Je trouve l'origine de la calomnie inventée par Libanius dans un ſtratagême de Sapor pour diviſer l'armée qu'il venoit de vaincre. La joie que lui cauſa ſa victoire le porta dabord à vouloir récompenſer celui qui l'avoit délivré d'un ennemi auſſi redoutable que Julien, mais voyant qu'après bien des recherches, perſonne ne ſe préſentoit, il tacha de tirer parti de ſon incertitude, en accuſant les

qu'il vient d'avancer ici, & confond encore les deux tremblemens

Romains d'être eux-mêmes les Auteurs du meurtre. En conſéquence il fit donner des ordres aux Perſes qui étoient encore à la pourſuite, de reprocher ce crime à leurs ennemis toutes les fois qu'ils pourroient les atteindre. Lorſque Jovien envoya ſes Ambaſſadeurs pour convenir avec les Perſes des Articles de la paix, la premiere queſtion que leur fit Sapor, fut de s'informer ſi la mort de Julien avoit été vengée. Pourquoi tant d'inquiétude dans une affaire qui le regardoit ſi peu ? Ce ne pouvoit être ſans doute ou que pour diviſer les Romains, ou ſuppoſé que la paix ſe fit, pour affecter une grandeur d'ame qu'il n'avoit peut-être pas.

Ces ſortes de ſtratagêmes ne ſont point inconnus parmi les Militaires. Henri V. s'en ſervit fort à propos après la Bataille d'Azincourt ; le Duc de Bourgogne pour venger la mort de ſes deux freres morts en combattant pour Charles VI. envoya ſon Gantelet au Roi d'Angleterre, (c'étoit la maniére de déclarer la guerre dans ces tems) Henri V. ne voulant point s'attirer à dos un ennemi auſſi puiſſant, & profitant de l'occaſion qui ſe préſentoit de fomenter la diſcorde entre la maiſon d'Orleans & celle de Bourgogne, aſſura que les freres du Duc n'avoient point été tués par les troupes Angloiſes, mais par celles de la faction d'Orléans où ils combattoient, & qu'il étoit en état de le prouver. Il le prouva au Duc de Bourgogne à peu près comme Sapor aux Romains, ou comme Libanius aux Chrétiens.

de terre, pour n'en faire qu'un seul. (*g*)

Ce déguisement de Libanius est trop affecté : l'obscurité qu'il veut répandre sur le tremblement de terre arrivé dans la Palestine, & dont il fixe si bien l'époque, qu'on entrevoit malgré lui l'événement qu'il voudroit nous cacher, est une preuve des plus complettes du triomphe de l'Eglise. Il n'embroüille tous ces phénoménes, que pour empêcher la postérité de les bien distinguer; & je suis persuadé que c'est dans ce piége que Sozomene a donné tête baissée, lorsqu'il assure que le tremblement de terre rapporté par Libanius, est arrivé du vivant de Julien, comme un désastre par lequel Dieu vouloit punir son apostasie. (*h*)

(*g*) Ἡ μέν γε γῆ, καλῶς τε ἤθετο τῶ πάθες— ἀποσεισαμένη, καθάπερ ἵππος ἀναβάτην, πόλεις τόσας καὶ τόσας. Ἐν Παλαισίνῃ πολλὰς τὰς Λιβύων ἁπάσας, &c.

(*h*) Ἀμέλειτοι παρὰ πάντα τὸν χρόνον ταυτησὶ τῆς βασιλείας ἀγαναιλῶν ὁ θεὸς ἐφαίνετω —— τῆς τε γὰρ γῆς συνεχῶς ὑπὸ χαλεπωτάτων σεισμῶν τινασσομένης —— συμβάλλω δὲ ἐξ ὧν ἐπυθόμην, ἢ βασιλεύοντος αὐτῶ ἢ κατὰ τὸ δεύτερον χῆμα τῆς βασιλείας ὄντος

Voyons

Paſſons maintenant au témoignage de Julien. Nous avons déja parlé de la lettre qu'il écrivit à la communauté des Juifs. Elle paroît avoir été écrite au commencement de ſon régne, & lorſqu'il fit ſa premiere entrée à Conſtantinople. (*i*) L'objet principal de cette let-

καὶ τὸ συμβὰν τοῖς πρὸς Αἴγυπτον Αλεξανδρέσσι γέγονε πάθος, &c. *Lib. VI. cap. 2.*

(*i*) Sozomene fait mention de cette lettre en ces termes : καὶ πατριάρχαις, καὶ ἀρχηγοῖς αὐτῶν, καὶ αὐτῷ δὲ τῷ πλήθει ἔγραψεν εὔχεσθαι ὑπὲρ αὐτοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ βασιλείας. Nonobſtant ce témoignage, ceux qui nous ont tranſmis cette lettre ont mis au frontiſpice ces paroles ; εἰ γνήσιος, comme s'ils avoient douté qu'elle fût véritable. Voici probablement ce qui leur a fait ſoupçonner l'autenticité de cette piéce. 1°. L'Auteur traite d'impies *les injures & les vexations dont on accabloit les Juifs*, Nation dont la ſainteté lui paroiſſoit par conſéquent bien reſpectable, ce qui étoit fort oppoſé aux ſentimens de Julien. 2°. *Il dit qu'il avoit jetté lui-même les délateurs dans des précipices*, ce que la bienſéance ne permet pas de penſer d'un Empereur. 3°. Il appelle les Patriarches des Juifs, ſes freres ; ce qui n'eſt point dans le caractere de Julien. 4°. Il promet de paſſer avec eux le reſte de ſes jours à Jeruſalem, pour y *adorer le vrai Dieu*, ſentimens auxquels les Payens n'auroient point applaudi. Les critiques ont

tre, est de leur faire sçavoir le dessein qu'il avoit formé de rebâtir

pensé que toutes ces circonstances prouvoient la supposition de la lettre ; & ce qui les a sans doute confirmé dans cette opinion, c'est l'usage que les Juifs ont fait de cette piéce, pour faire soupçonner à la posterité l'autenticité du miracle qui fut un obstacle à leur rétablissement. On voit en effet ce stratagême dans la seconde partie d'un Ouvrage, intitulé : *Zamach*, écrit dans le seiziéme siécle par le Rabbin David Gans, & dont *Wagenseilius* tire le texte suivant pag. 231. *Julianus Cæsar præcepit ut restitueretur templum sanctissimum, magno cum decore & pulchritudine, huicque rei ipse sumptus suppeditavit. Verùm cœlitus impedimentum injectum est ne perficeretur fabrica, nam Cæsar in bello Persico periit.*

De toutes les circonstances qu'on nous oppose ici, il n'y en a aucune qui ne convienne à une hypocrisie portée au suprême dégré, & c'étoit le caractere de Julien. Ce que nous dit saint Gregoire de la conférence dont cette lettre fut suivie, fait voir qu'elle est autentique. L'Empereur assura les principaux d'entre les Juifs, qu'il avoit trouvé dans les Livres saints, que le tems de leur délivrance & de leur rétablissement étoit enfin arrivé. *Ὑπιθριάζων τε δῆθεν ἐκ τῶν παρ' αὐτοῖς βίβλων καὶ ἀπορρήτων, ὡς νῦν αὐτοῖς ἀποκείμενον εἶν κατελθεῖν εἰς τὴν ἑαυτῶν καὶ νεὼν ἀναδείμασθαι καὶ τῶν πατρίων τὸ κράτος ἀνανεώσασθαι καὶ ἀπεκρυπτόμενος εὐνοίας πλάσματι τὴν ἐπίνοιαν* &c. J'ai toujours pensé que la prophetie que

leur Ville, dès qu'il ſeroit de retour de ſon expédition contre les

Julien citoit aux Juifs, & à laquelle les paroles de ſaint Grégoire paroiſſent faire alluſion, eſt le vingt-ſeptiéme verſet du neuviéme Chapitre de Daniel, que les Septantes ont rendu par ces mots. Συντέλειαι δεδήσεσθαι ἐπὶ τὴν ἐρήμωσιν. Comme les Juifs Helléniſtes n'étoient pas plus éclairés que Julien ſur le véritable ſens de ces paroles, il eſt tout naturel de croire que notre Empereur Sophiſte abuſoit de l'obſcurité qui s'y trouve, & ſe les appliquoit à lui-même, afin de ſe donner pour un nouveau Cyrus. Car les anciens nous aſſurent que c'étoit-là le véritable but de cette conférence ; & ſoit que notre Apoſtat abuſe en effet de la prophetie de Daniel rendue par les Septantes, ſoit qu'il ait eu recours à quelqu'autre paſſage des Livres ſaints, ſa qualité de *Libérateur* des Juifs exigeoit tout le bien qu'il venoit de leur faire, & ſurtout *l'exemption des Tributs*, qui fait un des principaux objets de ſa lettre. Il régne trop d'affectation dans cette lettre, pour la croire uniquement dictée par des ſentimens de compaſſion ſur la miſere des Juifs ; le rapport qu'on y voit avec le ſtratagême que ſaint Grégoire vient de nous rapporter, eſt ſi frappant & ſi conforme au caractere de Julien, qu'il ne me faudroit point d'autres preuves de l'autenticité de cette piéce.

Je n'y trouve qu'un ſeul trait, difficile à concilier avec la grandeur & la majeſté d'un

Perses. Il est probable que son intention étoit effectivement de n'accomplir ses promesses qu'après avoir terminé cette expédition; mais comme ses tentatives réitérées pour décréditer le Christianisme ne réussissoient pas selon ses desirs, il eut enfin recours aux derniers efforts de sa malice.

Nous pouvons soupçonner avec raison que les propositions avantageuses dont cette lettre étoit remplie, avoient attiré bien des Juifs à la Cour. L'ardeur avec laquelle on se portoit à leurs intérêts, leur faisoit envisager dans la personne de Julien plus qu'un demi-prosélyte; mais Julien se flattoit à son

Prince, quelque défaut qu'on lui suppose d'ailleurs; c'est la maniere dont il punit lui-même les délateurs des Juifs, faisant en même-tems l'Office de Juge & de Bourreau. Cette action est si révoltante, que M. l'Abbé de la Bletterie est tenté de la regarder comme supposée. Je serois de son avis, si outre le propre témoignage de Julien, nous n'avions encore de lui d'autres traits semblables confirmés par saint Grégoire de Naziance, & que M. l'Abbé de la Bletterie n'a pas manqué de citer. *Voyez la pag. 314. de la seconde édition de la vie de Julien.*

tour, que l'attachement obſtiné de ce peuple aux ſacrifices de l'ancienne loi, le conduiroit inſenſiblement à l'Idolatrie.

Saint Chryſoſtome & ſaint Grégoire de Naziance nous apprennent en effet, que les Juifs ne tarderent pas à ſe rendre aux ſollicitations de l'Empereur. Dès la premiere entrevûe Julien voulut être informé des véritables raiſons qui les empêchoient d'offrir des ſacrifices comme la Loi l'ordonnoit, ſurtout dans un tems où il prétendoit avoir beſoin plus que jamais de la protection du Ciel. Les Juifs lui répondirent, que la Loi ne leur permettoit d'offrir des ſacrifices que dans le *Temple de Jeruſalem.* C'étoit la réponſe la plus favorable qu'il pût deſirer, & il la fit bien ſervir au but qu'il ſe propoſoit. Julien n'ignoroit pas ce que la Loi preſcrivoit à ce ſujet ; la lettre qu'il écrivit aux Juifs en eſt un garant bien ſûr ; il connoiſſoit d'ailleurs l'Ecriture, il l'avoit étudiée dans ſa jeuneſſe, & l'on peut bien croire qu'il avoit approfondi la partie

qui l'intereſſoit davantage, le détail des ſacrifices, genre de culte auquel il avoit un attachement deſordonné. Le diſcours qu'il nous a laiſſé contre la Religion Chrétienne, prouve encore ce que j'avance ; il y déclare expreſſément, quoique par incident, qu'il étoit de la nature de la Loi Moſaïque de n'offrir des ſacrifices qu'à Jeruſalem ; mais comme ce diſcours eſt poſtérieur à l'entrevûe qu'il eut avec les Juifs, nous ne prétendons pas en tirer avantage.

On s'apperçoit du premier coup d'œil que cette conférence n'étoit qu'une ſcene faite à plaiſir, & que Julien ne vouloit qu'un prétexte qui pût voiler ſon impieté. Demander aux Juifs la protection du Ciel, c'étoit couvrir avec décence les derniers efforts d'une malice qui vouloit, à quelque prix que ce fût, l'exécution de ſon projet ; les Juifs y donnerent les mains, & le ſuccès fut tel que nous l'avons rapporté.

L'époque de ce grand événement doit ſe fixer au commencement de l'année CCCLXIII. comme il pa-

roit par les paroles d'Ammien-Marcellin citées ci-deſſus. Julien paſſoit alors ſon quartier d'hiver à Antioche, & ſe préparoit à ſon expédition contre les Perſes, pour laquelle il ne partit que vers le mois de Mars. Ce fut dans cette Ville qu'il reçut la nouvelle du déſaſtre auquel on s'attendoit ſi peu. La lettre d'Alypius dut être un coup de foudre pour cet Apoſtat, & l'on peut juger de ſon déſeſpoir lorſqu'on lui détailla des circonſtances qui ne laiſſoient aucune reſſource à ſon impieté. Nous ne ſçavons point ce qu'il en dit alors, ni ce qu'il en penſa ; mais nous allons voir quels furent ſes ſentimens lorſque le tems lui permit de faire des réflexions plus mures.

On trouve parmi les écrits de cet Empereur un fragment conſidérable d'une oraiſon ou d'une lettre, dont nous ſommes redevables au P. Petau. Dans cette oraiſon ou cette lettre, qu'on l'appelle comme on voudra, il preſcrit une méthode de réformer le Paganiſme, & de l'oppoſer à l'Evangile. Cette piéce & les ouvrages qu'il a fait

contre la Religion Chrétienne, étoient les deux principaux ressorts qui faisoient mouvoir tout son système. L'un décréditoit la Religion, l'autre accréditoit le Paganisme ; ces deux ouvrages furent faits à peu près dans le même tems ; saint Jerôme dit expressément que les Livres de Julien contre la divinité de notre Foi, furent écrits durant son expédition contre les Perses. (K) Libanius prétend au contraire, que Julien les fit pendant son quartier d'hiver à Antioche ; mais on

(K) *Epist. lxxxiij. ad magnum oratorem.* Son Historien nous dit que pendant le cours de ses travaux militaires, il n'interrompoit jamais celui des études qu'il s'étoit prescrites ; qu'il passoit les nuits à lire ou à écrire, malgré la rigueur des saisons, & les fréquentes incursions des Barbares. Il imitoit en cela Jules César, dit Ammien-Marcellin, *somno ut solebat depulso ad æmulationem Cæsaris Julii quædam sub pellibus scribens.* Libanius nous dit aussi que la vie de ce Prince étoit partagée entre deux principaux objets, la Religion & l'Etat ; & il est probable que cet Auteur avoit alors sous les yeux les ouvrages de son Héros. Οὗτος γὰρ ἐστι μερίσας αὐτῷ τὸν βίον εἴς τε τὰς ὑπὲρ τῶν ὅλων βυλὰς, εἴς τε τὰς περὶ βωμὺς διατριβὰς. Lib. de ulciscendâ Juliani nece.

peut aiſément concilier ces deux ſentimens, en ſuppoſant que l'une des deux piéces avoit été écrite durant ſon quartier d'hiver, & l'autre pendant ſon expédition contre les Perſes. Les paroles de Julien juſtifient ce que j'avance : En parlant des honneurs que l'on avoit coutume de rendre aux Dieux, il dit (*l*) que *ce n'eſt point à l'eſpace de trois ans, ni à celui de trois mille ans, qu'on doit rapporter l'établiſſement de ce culte, conſacré par l'uſage conſtant de tous les ſiécles & de toutes les Nations.* Il eſt évident que par les *trois ans* dont il parle, il fait alluſion aux efforts qu'il avoit employé pour faire revivre l'idolatrie, ce qui s'accorde parfaitement bien avec la date du parfait rétabliſſement de cette même idolatrie, qu'on doit rapporter à ſon expédition contre les Perſes, & cette expédition tombe juſtement dans la troiſiéme année de ſon ré-

(*l*) —— οὐδὲ τριχίλιοι πᾶς δὲ ὁ προλαβὼν αἰὼν ἐν πᾶσι τοῖς τῆς γῆς ἔθνεσιν, Pag. 294. Spanh. edit.

gne ; car Julien fut proclamé Auguſte au printems de l'année CCCLX. & l'expédition contre les Perſes, commença l'an CCCLXIII.

La diſgrace que Julien venoit d'éprouver devant Jeruſalem, & l'impreſſion qui dut lui reſter d'une plaie ſi ſenſible, paroît évidemment dans le fragment dont nous venons de parler. Après avoir juſtifié les Dieux ſur la profanation de leurs Temples & le mépris qu'on avoit de leur culte, il s'exprime ainſi : » Que ceux par conſéquent qui ont » vû, ou qui ont entendu parler de » ces hommes aſſez ſacriléges pour » inſulter aux Temples & aux ima- » ges des Dieux, ne forment aucun » doute ſur la puiſſance & la ſupé- » riorité de ces mêmes Dieux..... » qu'ils ne prétendent pas nous en » impoſer par leurs ſophiſmes, & » nous épouvanter par le *cri de la* » *Providence.* Il eſt vrai que les Pro- » phétes parmi les Juifs nous ont » reproché tous ces déſaſtres, mais » que diront-ils eux-mêmes de leur » propre Temple enſeveli trois fois » (*m*) ſous ſes ruines, & qu'on n'a

(*m*) Le Sçavant M. Fabricius croit que les

» pû rétablir juſqu'à préſent; ce n'eſt
» pas que je veüille inſulter à leur

mots τρίτον ἀναλραπέντος ſont un aveu formel de l'obſtacle que la Providence mit au projet de Julien. Ce ſentiment a été ſuivi par M. l'Abbé de la Bletterie, & d'autres Auteurs; les réflexions ſuivantes m'ont empêché de l'adopter.

1°. Le mot ἀναλραπέντος exprime une démolition proprement dite: or lorſque la Providence déconcerta le projet de Julien, elle n'attendit pas pour s'y oppoſer qu'il fût exécuté, elle commença par y mettre des obſtacles; le Temple ne fut point achevé, & par conſéquent ne fut point détruit. On ne peut donc point à la rigueur ſe ſervir des paroles de Julien contre lui-même, ſans faire violence au texte.

2°. Les mots ἐγειρομένου δὲ ἀδὲ νῦν ne peuvent s'appliquer à un Temple détruit depuis deux mois; l'application ſeroit peu naturelle: je crois que les trois démolitions dont Julien veut parler, ſont celles qui furent faites 1°. par les Aſſyriens, 2°. par Hérode, fils d'Antipater, 3°. par Veſpaſien. Quoique Hérode ne détruiſit le Temple que pour le rébâtir avec plus de magnificence, cet événement fut cependant tel que Julien peut en tirer l'argument dont il ſe ſert contre les Juifs, pour juſtifier les démolitions auxquelles les Temples des idoles ont été ſujets. Un Sçavant fort diſtingué croit que Julien comprend dans le nombre des trois démolitions, la profanation du Temple ſous Antiochus. Ce ſentiment ne me paroît pas hors

» infortune, puisque j'ai moi-même » (*n*) voulu rebâtir ce Temple en » l'honneur de la Divinité qu'on y » invoquoit. Je ne cite cet exemple » que pour faire voir qu'il n'est rien » de durable dans les choses humai- » nes, & que les Prophétes, qui » n'avoient d'autre occupation que » celle d'amuser les bonnes gens, » ne nous ont rapporté que des rê- » véries. Tout cela ne prouve pas » à la vérité, que leur Dieu ne soit » grand, mais il est certain qu'il n'a » eu parmi les Juifs, ni de bons » Prophétes, ni de sçavans interprê- » tes de sa volonté. La raison en est » claire, ils ne se sont jamais ap- » pliqués à cultiver & à perfection- » ner leur esprit par l'étude des scien- » ces humaines : ils n'ont jamais ten-

de vraisemblance, & la vraisemblance est toujours préférable aux explications forcées.

(*n*) Ὅσγε τοσούτοις ὕστερον χρόνοις ἀναστήσασθαι διενοήθην αὐτὸν... On pourroit ici faire valoir ces paroles comme un aveu formel de Julien, dire qu'il a voulu rebâtir le Temple de Jerusalem, c'est avouer clairement qu'il n'a pû en venir à bout; mais il est plus à propos de joindre cet argument à celui que nous allons tirer du texte entier.

» té d'ouvrir des yeux que fermoit
» l'ignorance, ni de diſſiper des té-
» nébres qu'entretenoit leur aveu-
» glement. Ils ſont ſemblables à ces
» hommes qui à travers des nuages,
» & des exhalaiſons groſſiéres, ap-
» perçoivent la lumiére éclatante du
» Firmament : cette vuë trop indiſ-
» tincte leur fait confondre la ſplen-
» deur éthérée avec un feu terreſtre
» & impur. Aveugles qu'ils ſont ſur
» tout ce qui les environne, ils s'é-
» crient comme des forcenés : *Crai-*
» *gnez, tremblez, habitans de la ter-*
» *re, le feu, la foudre, le glaive,*
» *& la mort !* Employant avec em-
» phaſe les expreſſions les plus ter-
» ribles pour déſigner la choſe du
» monde la plus ſimple, la propriété
» deſtructive du feu. Mais il eſt plus
» convenable de ne parler qu'en par-
» ticulier de toutes ces choſes, qui,
» pour le dire en paſſant, font bien
» voir que ces prétendus Maîtres de
» la ſageſſe qui ſe vantent de nous
» donner les idées les plus ſaines de
» la Divinité, ſont bien inférieurs à
» nos Poëtes. (*o*)

(*o*) Μηδεὶς ἓν ἀπαλάτῳ λόγοις μηδὲ τα-

Si l'on consulte le fragment dont on a tiré ce passage, on s'apperce-

ραπλέτω περὶ τῆς προνοίας ἡμᾶς. . . . . Quamobrem nemo nos verbis illudat, neque de providentiâ nos perterrefaciat. Nam qui ista nobis objiciunt Judæorum Prophetæ, quid de Templo suo dicent, quod cùm tertiò sit eversum, nondum ad hodiernum usque diem instauratur? Hæc ego non ut illis exprobrarem in medium adduxi: ut pote qui Templum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim, in ejus honorem Numinis, quod ibidem invocatum est. Sed ideò commemoravi ut ostenderem, nihil humanis in rebus immortale esse posse: tum verò deliraſſe qui ejusmodi scriberent, Prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat. Nihil enim opinor prohibet magnum quidem ipsum esse Deum, sed bonos Prophetas atque interpretes non habere; hoc autem inde accidit quod animum suum politioribus disciplinis repurgandum minimè tradiderunt, ut & clausos nimiùm oculos aperirent, & insidentem iis caliginem abstergerent atque ut homines ingens per densiores tenebras lumen, non purè ac liquidò contuentes; & idipsum non sinceram lucem, sed ignem arbitrati, cum nihil eorum quæ propinqua sunt, discernant, vehementius exclamant: *Horrescite, metuite: ignis, flamma, mors, gladius, framea:* pluribus vocabulis eandem in igne nocendi vim exprimentes. Sed de iis privatim ostendere satius est, quanto illi qui se disputandi de Deo magistros profiterentur, Poetis nostris inferiores hac in parte

vera que ce n'eſt qu'une pure digreſſion, mais qui vient fort à propos. Dans les deux diſcours dont nous venons de parler, Julien ne pouvoit paſſer entiérement ſous ſilence une entrepriſe qui avoit tant fait de bruit, ç'auroit été découvrir à coup ſûr la mortification qu'il en avoit reçuë; d'un autre côté ſa qualité de Monarque, & ſon mépris pour ceux qu'il combattoit, lui interdiſoit toute diſpute reglée: il ne pouvoit qu'avouer le fait ou le nier: l'un auroit rendu complet le triomphe de ſes adverſaires; l'autre en bleſſant la vérité, auroit bleſſé la délicateſſe de ſes amis, & l'auroit décrédité dans l'eſprit de ſes admirateurs. Il choiſit donc un milieu, & en expoſant aux Payens les prophéties des Juifs comme les effets de l'enthouſiaſme & d'une imagination échauffée, il affoiblit à leur égard le triomphe de l'Egliſe, & ne laiſſe à ſa place qu'un événement purement naturel.

En obſervant que les Prophétes

fuerint. Julian. fragment. Orat. Petavio interprete. P. 541.

de l'ancien Testament, qui déclament en effet contre l'idolâtrie & les Temples des Idoles dont ils ont prédit la ruine, n'avoient aucun sujet de triomphe, puisque le Temple de Jerusalem avoit été détruit jusqu'à trois fois, & qu'il étoit même encore enseveli sous ses propres ruines, il vient adroitement au but qu'il se propose, de se justifier sur le projet qu'il avoit entrepris. Il commence par déclarer que bien loin d'avoir aucune mauvaise intention contre les Juifs, il avoit au contraire desiré le rétablissement de leur Temple; mais qu'il veut les convaincre que ni la ruine de ce Temple, ni celle des Idoles, ne pouvoit s'attribuer à la colére des Dieux, & qu'on ne pouvoit en assigner d'autre cause que la fragilité des choses humaines. Convaincu qu'il étoit intérieurement d'un principe tout opposé, il fait ses efforts pour l'attribuer à l'ignorance & à la superstition des anciens Prophétes; il déprime leur caractére, pour affoiblir en même-tems la source dont le Christianisme tiroit toute sa gloire; il dépeint ces Prophétes comme

des

des gens qui avoient mépriſé les lumiéres de la raiſon, qui avoient préféré l'ignorance aux avantages de la Littérature, & qui ne méritoient d'être écoutés que des eſprits foibles. Ces accuſations retomboient auſſi, mais indirectement, ſur les Chrétiens : & les Payens pouvoient en faire l'application avec d'autant plus de vraiſemblance, que la plupart des ouvrages des Peres ſont remplis de déclamations contre la Littérature des Grecs. L'intention de cet Empereur Sophiſte ſe dévoile encore avec plus d'évidence dans la comparaiſon qu'il tire de l'Aſtre du jour, ſon Idole favori ; il n'oppoſe ici le feu primitif & élementaire au feu terreſtre, vengeur de ſon impiété, que pour en impoſer aux Payens par de grands mots, & des expreſſions ſi ſublimes, qu'on n'y comprend rien, mais qui ſont toujours propres à éblouir le vulgaire. Les Chrétiens qui ne craignoient plus la colére d'un Apoſtat, après avoir éprouvé la protection du Ciel, faiſoient retentir l'Univers du récit de leur victoire ; c'eſt à cette occaſion que Julien leur met ces paroles dans

la bouche : *Craignez, tremblez, habitans de la terre, le feu, la foudre, le glaive & la mort !* Expressions, dit-il, par lesquelles on veut désigner la propriété destructive du feu. Mais il change tout-à-coup de langage, en disant que le respect exige qu'on ne parle de toutes ces choses qu'en particulier. Et c'est ici que le génie du Paganisme vient à son secours fort à propos, car s'il attribue aux Chrétiens *le cri de la Providence*, on peut bien lui attribuer celui du mystére, ressource ordinaire des Payens, lorsqu'ils étoient réduits à l'extrémité, par des revers aussi humilians que ceux qu'éprouva notre Apostat. Il étoit en effet plus que tems de quitter la partie : il avoit avoué bien clairement le projet de rebâtir le Temple des Juifs ; de tout son discours on ne pouvoit que conclure la honte de sa défaite, & le triomphe de l'Eglise : ne pouvant plus rien dire, il exhorte les Payens à un silence respectueux, & remet le *mystére* de la chose, à une conférence particuliere ; c'étoit le meilleur parti.

Avant de finir ce Chapitre, je

prie le Lecteur de me permettre les remarques ſuivantes.

1°. Les paroles de Julien n'auroient aucune liaiſon, ne formeroient aucun ſens, & rien ne ſeroit même plus abſurde, ſi on les regardoit comme des expreſſions générales, & indéterminées. Les Chrétiens enviſageoient les malheurs dont la Providence avoit affligé dans tous les tems les Temples des Idoles & le culte des fauſſes Divinités, comme un argument déciſif contre le polythéiſme. Julien devoit répondre à cette objection, & il l'entreprend en effet; mais au lieu d'adreſſer directement ſa réponſe aux Chrétiens, il la rétorque adroitement contre les Juifs, & il les attaque dans un tems où ils devenoient néceſſaires à ſa juſtification. Il caractériſe les Prophétes d'une maniére ſi ambigue, & avec ſi peu de préciſion, qu'on peut les prendre également ou pour ceux de l'ancienne Loi, ou pour les Rabbins les plus diſtingués de ſon ſiécle. Il leur reproche des expreſſions qui n'ont jamais été d'eux, & que les Chrétiens ſeuls étoient en droit d'appliquer à l'événement qui

avoit déconcerté son projet ; ces expressions jointes *au cri de la Providence* qu'il leur met dans la bouche, font voir clairement que tout ce long circuit, & ce fatras de raisonnemens, n'aboutit qu'à vouloir déprimer le triomphe de l'Eglise.

2°. Si l'on détermine ce passage au sens que je viens de lui donner, la conduite artificieuse de Julien, paroît dans tout son jour. La Religion Chrétienne triomphoit alors de trois ennemis redoutables, des *Payens* par l'incendie du Temple de Daphné, (*p*) des Juifs par l'anéantissement du

(*p*) Lorsque Julien se rendit à Antioche, l'Oracle d'Apollon si célébre à Daphné Fauxbourg de cette Ville, avoit cessé depuis quelque tems de rendre des réponses. L'Empereur conjura l'Oracle de déclarer la cause de son silence : Apollon répondit qu'il ne parleroit pas qu'on n'eût enlevé les cadavres dont il étoit entouré ; parmi ces corps morts, Julien distingua bien celui dont se plaignoit l'Oracle, il fit exhumer le corps de *S. Babylas* que les Chrétiens porterent à Antioche en chantant ces paroles du Pseaume 96 : *Que tous ceux qui adorent les Ouvrages de Sculpture, & se glorifient dans leurs Idoles, soient couverts de confusion.* Peu de tems après la foudre tomba sur le Temple de Daphné, & réduisit en cendres l'Idole qu'on y adoroit. On accusa

projet de Julien, & de *Julien* lui-même qui avoit armé contr'elle les Payens & les Juifs. C'étoit ce triomphe qui portoit à l'Empereur le coup le plus ſenſible. Quant à l'incendie du Temple de Daphné, ſon déſeſpoir avoit une conſolation apparente, les Payens avoient accuſé publiquement les Chrétiens de cette incendie : mais quant au rétabliſſement du Temple de Jeruſalem, il étoit plus difficile de s'en tirer, & nous avons vû qu'il s'eſt bien donné de garde d'en parler ouvertement. Qu'a-t'il fait? Il a rétorqué ſur le Temple des Juifs l'argument que les Chrétiens tiroient de celui de Daphné, & cette récrimination lui ſervoit à deux fins. 1°. A lui fournir l'occaſion de ce qu'il devoit dire ſur ſon projet ; 2°. & c'eſt ce qu'il avoit en vûë, à le dire d'une maniere obſcure, par des circonlocutions auxquelles on ne pût rien comprendre, & qui puſſent l'amener inſenſiblement à ſon objet; par exemple, en employant

les Chrétiens de cette incendie, dit Sozomene, mais ils prouverent le contraire. *Voyez M. l'Abbé de la Bletterie, vie de Julien, pag.* 361. *& les notes qui ſont à la fin de cet Ouvrage.*

ces expressions τῶν περὶ αὐτὸ πάντων ὄντες ἀθέατοι, il ne veut insinuer autre chose, sinon que l'ignorance est la source de notre penchant à croire les miracles; il le fait voir par les expressions qu'il ajoute, & qui ne peuvent désigner que le désastre arrivé à Jerusalem. πῦρ, φλὸξ, θάνατος, μάχαιρα, ῥομφαία; car ce fut à Jerusalem où les éruptions de feu, les cadavres épars, & les Ouvriers à demi brûlés présentoient le spectacle le plus affreux; au lieu qu'à Daphné on ne fit d'autre perte que celle d'un édifice. Par ce stratagême on voit que la rétorsion qu'il fait de l'objection des Chrétiens sur les Juifs, paroît naturelle, & n'est aucunement forcée. C'étoit l'usage des Chrétiens de se servir dans les événemens remarquables du langage de l'écriture, rien même n'étoit plus fréquent que cet usage sous le régne de Julien, (*q*) & il est tout naturel

(*q*) Théodoret rapporte le fait suivant, qui prouve bien ce que nous avançons. Pendant le séjour de Julien à Antioche, une veuve nommée *Publie*, femme respectable par son âge & sa vertu, & qui étoit à la tête d'une Communauté de Vierges Chrétiennes, enga-

de penſer qu'ils ne l'oublierent pas dans une occaſion auſſi importante, non plus que les prophéties tant de l'ancien que du nouveau Teſtament que le Ciel venoit de confirmer de la maniére la plus éclatante; une preuve ſi conſolante pour l'Egliſe, & ſi accablante pour les Payens, ne pouvoit qu'exciter la rage & le déſeſpoir d'un homme ſur lequel le bras du Seigneur s'étoit appéſanti.

3°. J'ai dit que les expreſſions employées par Julien ne peuvent s'appliquer à l'incendie du Temple de Daphné; 1°. parce qu'elles préſentent des images toutes différentes, & qui ne reviennent point à ce ſujet;

geoit ſes Sœurs à chanter avec plus de zéle les louanges de Dieu, lorſque Julien venoit à paſſer dans le voiſinage. On choiſiſſoit ces paroles de l'Ecriture: *Les Idoles des Nations ne ſont qu'or & argent, l'ouvrage de la main des hommes, &c.* Julien piqué de cette offenſe leur ordonna de ſe taire. Mais à la premiere occaſion ayant encore entendu ces paroles du Pſeaume 67, *que Dieu ſe leve & que ſes ennemis ſoient diſſipés*, il ſe fit amener *Publie*, & ordonna à un de ſes Gardes de lui donner des ſoufflets; elle les reçut avec joye, & ne fit qu'inſpirer plus d'ardeur à ſes Compagnes. Voyez M. de Tillemont, tom. 7, pag. 402.

2°. parce que cet événement n'avoit point décrédité Julien dans l'esprit des Payens, qui pour la plupart regardoient les Chrétiens comme les auteurs de cette incendie, tandis que d'autres la regardoient comme l'effet de l'imprudence d'un étranger. 3°. Si Julien n'avoit eu que cet événement en vûë, il se seroit expliqué aussi clairement qu'il le fit, dans le tems même que ce désastre arriva; non-seulement on en accusa les Chrétiens, mais on les punit en conséquence, on fit fermer leurs Eglises, on les profana, on lava leur prétendu crime dans leur sang. Après une réparation si publique, rien n'auroit été plus déplacé dans la conduite de Julien, que cette réserve, cette obscurité, ces détours, ces expressions ambiguës, pour réfuter un fait dont il n'étoit plus question, il y avoit long-tems. Cette conduite nous décéle donc de sa part un événement qui lui tenoit plus à cœur, & le rapport qu'il met entre cet événement & les Prophétes qu'il veut tourner en ridicule, manifeste clairement l'entrepriſe dont il s'efforce de voiler le mauvais

succès

ſuccès aux yeux de la poſtérité. Le tems n'étoit point venu d'inſulter publiquement à la Providence, & de reconnoître dans les tranſports de ſa rage le triomphe du Dieu qu'il avoit perſécuté.

4°. Après avoir fait voir que Julien dans le paſſage que nous venons de citer, convient du mauvais ſuccès de ſon entrepriſe ; la maniere dont il fait cet aveu, ajoute un nouveau poids à ſon témoignage, & confirme tout ce que nous en avons déduit. En effet, Julien ne pouvoit garder un profond ſilence ſur tout ce qui venoit d'arriver ; un homme qui réformoit le Paganiſme, & qui s'engageoit ouvertement dans des controverſes contre la Religion Chrétienne, ne devoit pas taire ce qu'on objectoit publiquement aux Payens ; le ſilence dans cette conjoncture auroit été l'aveu le plus formel de ſa défaite. D'un autre côté, s'il avoit reconnu formellement le prodige, nos incrédules auroient eu raiſon de regarder ſon témoignage comme ſuppoſé ; mais qu'on trouve ce témoignage énoncé tel qu'il doit l'être dans le caractere

de Julien, c'est-à-dire, d'un homme forcé par les conjonctures de ne pouvoir se taire entiérement, ni de parler trop ouvertement; voilà, selon moi, ce qui déterminera toujours, & l'autenticité de ce témoignage en lui-même, & le sens que nous lui avons attribué.

Comme il y avoit trois sortes de personnes intéressées dans ce fameux projet, *les Payens*, *les Juifs*, *& les Chrétiens*, nous croirions manquer d'une évidence complette si chacun d'eux ne nous fourniſſoit des preuves dans la matiere présente.

Nous finirons donc ce Chapitre par le témoignage d'un fameux Rabbin, qui ne vivoit à la vérité que dans le siécle postérieur à l'événement, mais qui rapporte le fait sur les mémoires que les Juifs en avoient conservés. Le célébre Rabbin Gedaliah Ben Joseph Jechaia, dans son Histoire intitulée *Schalscheleth Hakkabbala*, s'exprime ainsi.

Dans les jours de R. Channan & de ses freres, environ l'an du monde 4349, *nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le Temple que les*

Juifs avoient élevé à grands frais par ordre de l'Empereur Julien l'Apoſtat. Le lendemain de ce deſaſtre le feu du Ciel tomba ſur les ouvrages, mit en fuſion tout ce qui étoit de fer dans cet édifice, & conſuma un grand nombre de Juifs. (r)

On peut faire deux remarques ſur ce témoignage. La premiere c'eſt que le Rabbin n'a pû prendre ce récit, ni dans les Ecrivains Payens, ni dans les Chrétiens. Les uns & les autres conviennent unanimement qu'il n'y eut que les fondemens de poſés; & comme nous n'avons aucune raiſon de penſer qu'il ait inventé la circonſtance qu'il rapporte, nous devons conclure qu'il l'a trouvée telle dans les annales des Rabbins, & ceux-ci pouvoient l'avoir priſe

(r) In diebus R. Channan & Sociorum ejus, anno circiter orbis conditi 4349, memorant libri annalium, magnum in orbe univerſo fuiſſe terræ motum, collapſumque eſſe Templum quod ſtruxerant Judæi Hieroſolymis præcepto Cæſaris Juliani Apoſtatæ, impenſis maximis. Poſtridiè ejus diei (quo mota fuerat terra) de cœlo ignis multus cecidit, ita ut omnia ferramenta illius ædificii liqueſcerent & amburerentur Judæi multi atque adeo innumerabiles. *Apud Wagenſeil. Tela ignea Satanæ.*

dans les Mémoires des travaux immenses, & des frais considérables que coûterent ces fondemens. 2°. Cet Historien assure que ce fut par ordre de l'*Empereur*; & comme il ne trouvoit dans ce fait aucun rapport au Christianisme (puisque l'aveuglement des Juifs ne leur permet pas d'y faire attention) il n'a trouvé pareillement aucune difficulté d'avouer que ce desastre fut l'effet de la colére de Dieu; principe qui engageoit ses Confreres à croire le desastre d'une maniere conforme à leur Religion.

CHAPITRE V.

Où l'on examine la nature *des témoignages qui dépose nt contre l'Empereur Julien.*

NOUS nous sommes contentés jusqu'ici d'exposer les témoignages de nos propres adversaires, comme de simples monumens que nous fournit l'histoire; nous allons présentement examiner leur *nature*,

pour en déduire celle du fait miraculeux que nous nous propoſons d'établir.

Pour accréditer un faux miracle, il faut principalement que le fait qu'on oſe donner pour tel, ne ſoit connu que d'un très-petit nombre de perſonnes; qu'il ſoit obſcur en lui-même; qu'il intereſſe peu; qu'il ne puiſſe pas devenir aiſément l'objet des recherches & des obſervations. Ces circonſtances peuvent quelquefois, je l'avoue, convenir à un vrai miracle, mais elles ne doivent lui porter aucune atteinte toutes les fois (comme il arrive toujours) que ce miracle eſt accompagné d'autres circonſtances qui réparent ſuffiſamment ce qui lui manque d'ailleurs. Mais ce ſeroit pouſſer l'impudence au-delà de ſes bornes, & ſe fier d'une maniere bien étrange ſur la crédulité des peuples, que de vouloir étayer l'impoſture ſur un fait de notoriété publique, ſur une action qui ſe ſeroit paſſée aux yeux de tout un peuple, & de toute une Nation; ce ſeroit moins prétendre en impoſer aux hommes, que vouloir ſe

décréditer soi-même ; & c'est par cette raison que les prestiges dont les hommes ont été témoins dans tous les tems, répondent si bien à la description que nous en fait l'Ecriture. Il n'appartient qu'à l'imposture de *préférer les ténébres à la lumiere, parce que ses actions sont mauvaises*, & qu'elles paroîtront toujours telles, lorsqu'on examinera les faits qu'elle nous oppose, dans les circonstances qui *précédent*, qui *accompagnent* ou qui *suivent* ces mêmes faits. C'est sur ces trois caracteres que nous allons examiner l'événement qui fait l'objet de cet ouvrage.

Circonstances qui ont précédé l'anéantissement du projet de Julien.

Le projet de rebâtir le Temple de Jerusalem étoit une transaction publique la plus notoire & la plus intéressante du quatriéme siécle.

L'Auteur de ce projet n'étoit rien moins qu'un Empereur, & le maître du monde entier, circonstance suffisante pour attirer les regards de tous les peuples.

Les motifs de ce projet méritoient

une attention particuliere de la part des Payens, des Juifs & des Chrétiens, c'eſt-à-dire, de tous les ſujets de l'Empire. On travailloit pour un peuple fameux par ſes malheurs, & par la chute de ſa République. On ſe propoſoit de faire revivre une Religion éteinte, & d'éteindre une Religion qui étoit devenue celle de l'Univers; ou plutôt, on écraſoit du même coup le Chriſtianiſme & le Judaiſme, pour élever ſur leurs ruines un culte preſqu'anéanti ſous les deux régnes précédens.

La place qui devoit ſervir de théâtre à ce grand dénouement, ne contribuoit pas peu à rendre intéreſſante la ſcene qu'on y alloit jouer. C'étoit le centre de l'Empire, & l'endroit où les deux Religions étoient ſans ceſſe aux priſes. Perſonne n'ignoroit ce que les Prophétes & Jeſus-Chriſt lui-même avoient prédit ſur cette ancienne habitation des Juifs; les Chrétiens, (*a*) fondés ſur la parole d'un Dieu,

(*a*) Cyrillus, poſt Maximum confeſſorem, Jeroſolymis habebatur Epiſcopus. Apertis igitur fundamentis, calces cæmentaque ad-

osoient défier publiquement les Payens d'en venir à l'exécution. Les Juifs (*b*) assemblés de toute part pressoient l'ouvrage ; & l'on alloit voir dans peu qui devoit avoir le démenti, ou du Dieu des Chrétiens, ou de ceux de Julien.

Le tems n'étoit pas moins critique. La Religion Chrétienne étoit encore redoutable à ses ennemis malgré leur puissance ; elle comptoit parmi ses Sectateurs le plus grand nombre des sujets de Julien ; elle n'avoit jamais parue plus in-

hibita : nihil omnino deerat, quin die posterâ, veteribus deturbatis, nova jacerent fundamenta ; cùm tamen Episcopus, diligenti consideratione habitâ, vel ex his quæ in Danielis prophetiâ de temporibus legerat, vel quod in evangeliis Dominus prædixerat, persisteret nullo genere fieri posse ut ibi à Judæis lapis super lapidem poneretur. Res erat in expectatione, &c. *Rufini hist. Eccl. l. X. c. 37.*

(*b*) Τούτων γὰρ ἐκεῖνοι (οἱ Ιουδαῖοι) τῶν λόγων ἀσπασίως ἀκούσαντες, ἅπασι τὰ προτεταγμένα τοῖς κατὰ τὴν οἰκουμένην ὁμοφύλοις ἐδήλωσαν. Οἱ δὲ πάντοθεν συνέθεον καὶ χρήματα καὶ προθυμίαν εἰς τὴν οἰκοδομίαν εἰσφέροντες. Theodoret. hist. Eccl. lib. III. cap. 20.

vincible que dans les ſouffrances ; c'eſt par cette voye qu'elle étoit montée ſur le Trône de ſes Perſécuteurs.

En un mot, *l'action* en elle-même préſentoit un concours de circonſtances ſi extraordinaires, qu'elle étoit à la fois l'objet de pluſieurs intérêts oppoſés, & tout le monde trouvoit à y prendre part, en n'y enviſageant même qu'un événement extraordinaire qui devoit influer ſur le régne de Julien.

Qu'arriva-t-il ? Le projet échoue tout à coup, on n'en parle pas plus que s'il n'avoit jamais eu lieu. Un ſilence mêlé de crainte & de frayeur ſuccéde rapidement aux cris de triomphe des Juifs & des Payens : le Temple préſentoit comme auparavant ſes anciennes ruines, avec cette différence, que l'horreur & la déſolation, qui furent les ſuites de cette entrepriſe, rendoit le ſpectacle plus affreux qu'il n'avoit jamais été.

Suppoſer préſentement que l'Univers qui avoit été ſi attentif aux démarches de Julien, au tumulte de ſes préparatifs, aux intérêts qui

animoient les Juifs & les Payens : ſuppoſer, dis-je, que ce même Univers n'a vû qu'avec indifférence les cauſes d'une révolution à laquelle on s'attendoit ſi peu, c'eſt ſuppoſer dans les hommes une qualité que nos incrédules ne nous prouveront jamais. Si quelque obſtacle purement naturel, & qui ne devoit nullement étonner, a déconcerté l'entrepriſe : pourquoi les Payens les plus diſtingués, & par leur érudition & par leur fidélité à nous tranſmettre juſqu'aux moindres événemens du régne de Julien, n'ont-ils rien dit ici qui fût à ſon avantage ? Pourquoi Julien lui-même s'excuſe-t-il par des détours & des ambiguités, ſans oſer rien avancer qui lui ſoit favorable ? ceux qui étoient chargés de l'entrepriſe furent-ils coupables de négligence, ou les en accuſa-t-on ? Les Juifs changerent-ils de réſolution ? Les ennemis de l'Empire vinrent-ils par une irruption ſubite détourner les vûes de l'Empereur ? Vit-on les Chrétiens fondre à main armée ſur les Juifs & les Payens ? S'éleva-t-il quelque trouble dans l'Empire qui

fit différer l'exécution du projet ? Mais ſi quelqu'un de ces motifs avoit eu lieu, eſt-il poſſible que dans la foule des Ecrivains qui ont vécu ſous le régne de Julien, pas un ne nous l'eût inſinué ? Les Payens même qui avoient le plus d'intérêt de le faire, non-ſeulement ne nous rapportent aucun de ces motifs, mais établiſſent des faits qui leur ſont contradictoires. Car enfin l'Empire goûtoit la paix la plus profonde, les Perſes ne ſongeoient qu'à mettre leurs frontieres en état de défenſe ; la haine de Julien bien loin de ſe ralentir, ne fit qu'augmenter juſqu'à ſa mort ; l'attachement d'Alypius aux intérêts de ſon maître, étoit ſans bornes ; celui des Juifs pour le rétabliſſement de leur Temple, alloit juſqu'à l'opiniâtreté la plus aveugle, & celui des Payens pour le culte de leurs fauſſes divinités, juſqu'à la cruauté la plus barbare. Par quel motif, pour quelle raiſon tant de perſonnes acharnées contre l'Egliſe, qui touchoient au moment de l'humilier & de remporter la victoire la plus complette, ſacrifient-elles tout-

à-coup leurs intérêts à ceux du Christianisme ? Voilà le problême que nous nous proposons à résoudre à nos incrédules.

Circonstances qui ont accompagné l'anéantissement du projet.

Aux circonstances que nous venons de rapporter, ajoutons celles qui ont accompagnée l'anéantissement du projet, & l'on jugera bientôt si la *nature* du fait est telle qu'on puisse la rejetter sur les *causes naturelles*. Ceux qui avoient la direction de l'entreprise, ou qui en étoient les principaux Agens, pouvoient bien abandonner leurs intérêts, mais pouvoient-ils abandonner ceux de Julien ? Sa gloire, sa Religion, sa haine y étoient trop intéressées, & tout nous répond du succès s'il n'avoit eu que la *nature* à combattre. L'Histoire nous dit en effet, que le phénomene ne fut pas d'abord capable de faire abandonner l'entreprise, mais elle nous apprend en même-tems que ce phénomene fut aussi *opiniâtre* que les efforts qu'on lui opposoit ; les ouvriers furent repoussés *à différentes re-*

priſes ; la terre qui s'étoit entre ouverte pour joindre ſes flammes à celles du Ciel, rejetta *plus d'une fois* de ſon ſein ces fondemens qu'elle ſembloit avoir en horreur. Les matériaux furent diſperſés ou conſumés ; de tous les ouvriers qui s'acharnerent à cette entrepriſe, *les uns* périrent miſérablement dans les flammes, & *les autres* porterent ſur eux-mêmes, les marques les moins équivoques de la colere du Ciel. Par-là, non-ſeulement ils ne pouvoient douter de la vraie cauſe qui avoit anéanti leurs travaux, mais ils étoient même dans l'impoſſibilité d'en faire douter les autres ; & quand ils auroient tenté de le faire ; l'horreur & la déſolation qu'avoit cauſé le déſaſtre, & qui ſubſiſterent long-tems après l'événement, étoient des monumens qu'on pouvoit leur oppoſer, qu'on leur oppoſa en effet (*b*), & auxquels ils n'eurent rien à répondre.

(*c*) Et nunc ſi redeas Hieroſolymam, conſpicies nuda fundamenta ; quod ſi cauſam quæras non aliam quam hanc audies : hujus rei nos omnes teſtes ſumus, noſtrâ enim ætate hæc non ita pridem acciderunt. Jam

Circonstances qui ont suivi l'anéantissement du projet.

Mais le caractere qui établit en dernier ressort la *nature* du prodige qui déconcerta le projet de Julien, c'est l'unanimité de tous les Historiens qui le rapportent ; tous, sans en excepter un seul, ou le donnent comme un miracle proprement dit, ou l'insinuent comme tel ; c'est une vérité que nous avons déja prouvée en partie, & tout ce que nous dirons dans la suite achevera de nous en convaincre. Je me contente d'observer pour le présent que cette *unanimité* ne peut être l'effet de l'erreur ou de la prévention ; que cet accord parfait, qui régne entre les Ecrivains Payens, Juifs & Chrétiens, n'est point un

considera victoriam insignem ; non enim hoc accidit sub piis Cæsaribus, ne qui dicere possint, quod Christiani confidenter supervenientes opus perfici vetuerunt ; sed tunc cùm res nostræ essent afflictæ, cùm omnis libertas esset sublata, cùm floreret Paganismus, cùm fideles alii quidem in ædibus suis latitabant, alii verò in solitudines dimigrarunt, foraque fugerant, tum hæc acciderunt ne reliquus foret prætextus impudentiæ. *S. Chrysost. Orat.* 3. *adversùs Judæos p.* 344. *edit. Front. Ducæi.*

canal qui ait pû nous tranſmettre l'impoſture. En effet l'événement ne s'eſt point paſſé dans l'obſcurité, dans un coin de l'univers, ſans témoins, ſans recherches, ſans obſervations. Il n'a point été revêtu dans ſa ſubſtance de ces doutes qui pourroient le rendre incertain ; on ne voit pas dans ceux qui nous l'on tranſmis cette indifférence ſi ordinaire aux anciens à l'égard des faits qui leur paroiſſent incroyables, ou cette négligence, lorſque l'examen leur en paroît trop pénible. On le trouve rapporté tel qu'il doit l'être, conformément au caractere des différens Hiſtoriens qui en ont parlé, & ce caractere bien apprécié en nous prouvant que leurs témoignages n'ont pû paroître ſous une autre forme, nous en évalue en même-tems toute la force. Les variations mêmes dans les circonſtances acceſſoires à la *ſubſtance* du fait, démontrent qu'il doit avoir quelque réalité dans ſon origine. Car s'il n'en a point eû, ſi c'eſt uniquement ſur de ſimples rapports, ſur une crédulité populaire, que les Hiſtoriens *originaux & contemporains* l'ont publié, il auroit été

facile, je ne dis pas à quelques personnes, mais à un millier de témoins, d'en prouver la fausseté. Non-seulement rien n'auroit été plus facile, mais en même-tems rien n'étoit plus *important*; car ce miracle n'étoit point de la nature de ceux qui prouvoient simplement la puissance du Dieu des Chrétiens, & auxquels l'aveuglement des Payens les rendoit insensibles; c'étoit la preuve la plus directe, la plus complette & la plus mortifiante de l'impuissance de leurs propres Dieux, dont Jesus-Christ triomphoit avec éclat. On insultoit à la vanité de leurs Idoles, & c'est à ce reproche, comme à celui qui les touchoient le plus, qu'ils ont toujours opposé des réponses, lorsqu'il leur étoit possible d'en faire. Quand même on ne leur supposeroit que de l'indifférence dans le culte de leurs fausses divinités, pouvoient-ils être insensibles à la victoire que l'Eglise remportoit sur eux? Qu'ont-ils répondu aux ouvrages qu'on leur adressoit sans cesse, à ce nombre considérable d'Homélies, d'Apologies, d'Histoires, qui

qui rapportent l'événement, qui détaillent les circonſtances, qui en appellent à ceux d'entr'eux, qui non-ſeulement avoient été témoins oculaires, mais qui portoient ſur eux-mêmes les marques inconteſtables de leur défaite, ces traces effroyables que les flammes avoient imprimées ſur leurs corps? Quelle réponſe ont-ils donné lorſqu'on leur faiſoit voir les ruines de Jeruſalem qui fumoient encore? (*c*) Lorſqu'on leur citoit l'aveu forcé, ou la converſion ſincere de pluſieurs d'entre eux? Qu'ont-ils oppoſé à des preuves ſi claires, ſi préciſes, ſi convaincantes, dans le tems même qu'on les défioit publiquement de contredire, ou de répandre le moindre ſoupçon ſur les faits qu'on leur objectoit (*d*)? Concluons donc que

(*c*) Voyez le paſſage de ſaint Chryſoſtôme ci-deſſus, & les témoignages des Peres que nous citerons dans la ſuite.

(*d*) Ex iis enim qui ea viderunt, ſuperſunt adhuc & Senes & Juvenes, quos omnes obſecro & obteſtor, ſi quid à me hiſtoriæ adjectum fuerit, in medium prodeant, meque redarguant poſteris verò qui ea credituri non ſunt, &c. *Sanctus Chryſoſtomus de Sancto Babyl. p. 976. edit. Front. Ducæi.*

les circonstances qui ont *précédé*, qui ont *accompagné*, & qui ont *suivi* le projet formé par l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jerusalem, prouvent l'autenticité *du miracle*, avec toute l'évidence & la certitude dont un fait historique est susceptible.

Telle est la nature des preuves qui constatent l'action de la Providence dans l'événement que nous nous étions proposé de développer; preuves assez fortes pour forcer l'incrédulité la plus outrée à n'en point exiger d'autres. Mais pour qu'elle n'ait rien à nous opposer, nous entrerons avec elle dans le détail de toutes les difficultés qu'elle peut faire, non-seulement sur les témoignages que nous venons de citer, mais sur ceux des Chrétiens qui ont parlé; & nous tâcherons de faire voir qu'il n'est aucun fait dans l'antiquité, dont les preuves soient plus frappantes & plus lumineuses; parce qu'il n'en est aucun, où des hommes aussi opposés par leurs intérêts que les Payens, les Juifs & les Chrétiens, se soient néanmoins mieux accordés.

Nous terminons ce Chapitre par une réflexion qui ſuit naturellement de tout ce que nous avons prouvé juſqu'ici. La liaiſon qui ſe trouve entre le projet de Julien & le miracle qui le déconcerta, forme un principe d'une part, & une conſéquence de l'autre, tellement liés, qu'on ne peut les admettre ou les rejetter ſéparément. Quiconque avoue que Julien a commencé de rebâtir le Temple, & qu'il n'a pû l'achever, doit avouer le miracle, puiſqu'il n'eſt aucun autre obſtacle que ſa *puiſſance* jointe à ſa *haine* ne fut en état de vaincre. Quiconque nie le miracle, doit nier l'entrepriſe; car s'il n'y a point eu de miracle, il n'y a point eu d'obſtacle, comme nous venons de le prouver, & ſi Julien n'a point eû d'obſtacle à vaincre, le Temple n'a donc point été commencé, ou il a dû être achevé. C'eſt à nos Adverſaires à peſer la force de ces conſéquences.

CHAPITRE VI.

Examen du témoignage d'Ammien Marcellin.

AVANT de passer aux témoignages des Peres de l'Eglise, il est à propos de bien examiner celui d'Ammien Marcellin. Son Texte est non-seulement un des morceaux les plus précieux de l'antiquité, mais il peut encore nous servir de régle pour porter un jugement équitable sur les témoignages des Auteurs Ecclésiastiques. Examinons donc avec soin ce que nos Adversaires ont à nous opposer.

»Tout décisif, dit-on, que paroisse le témoignage d'Ammien Marcellin, il n'est pas néanmoins à »l'abri de tout soupçon, lorsqu'on »pese mûrement les motifs qui l'ont »fait parler, & les circonstances où »il a parlé.

»Il n'écrivit son Histoire qu'environ vingt ans après le départ de »Julien pour son expédition contre

»les Perſes. Tout le monde ſçait que »pendant cet intervalle les Peres de »l'Egliſe ne ceſſerent de déclamer »contre leur perſécuteur, & de »multiplier contre lui les miracles »& les prodiges. Leur éloquence ſi »propre à ſéduire les peuples, eut »tout le ſuccès qu'ils pouvoient de»ſirer. Le penchant pour le merveil»leux a toujours été la maladie du »vulgaire, & ce penchant étoit ici »fortifié par une haine implacable »contre l'ennemi du Chriſtianiſme; »l'ouvrage étoit donc à moitié fait; »& le prétendu miracle de Jeruſa»lem, qui n'étoit dans ſa ſource »qu'un effet très-ſimple, groſſit bien »vîte par la foule des circonſtances »qu'on lui ajoutoit de toute part: »vouloir alors contredire, c'eſt vou»loir choquer de front les opinions »du public, & on ſçait à quoi l'on »s'expoſe. Ammien Marcellin, dont »la réputation ne faiſoit que de naî»tre, devoit prendre des meſures »dans une circonſtance ſi délicate: »Qu'a-t-il fait? Il a pris un milieu; »il n'a point adopté ſans réſerve le »ſentiment du plus grand nombre, »qui étoit celui des Chrétiens, ç'au-

»roit été s'exposer aux contradic-»tions des Payens: il ne l'a point non »plus rejetté entierement, il auroit »eû tous les Chrétiens pour enne-»mis : il prend une route interme-»diaire, & en se servant d'une mé-»taphore, il se concilie avec les »deux partis qu'il avoit à craindre. »Voilà le témoignage d'Ammien »Marcellin réduit à sa juste valeur, »c'est-à-dire, qu'on n'en peut rien »conclure.

A cet argument, qui n'est pas de mon invention, je réponds, 1°. Que s'il est vrai, comme l'insinue l'Auteur de l'objection, qu'Ammien Marcellin ait suivi l'opinion des Peres, il ne pouvoit suivre de meilleurs guides. En effet, comment cet Auteur nous prouvera-t-il que les Peres contemporains de l'événement n'ont débité que des fables dans le tems qu'il étoit si facile, si important même, de les contredire? Les a-t-on contredit? Qu'il nous produise les témoignages des Payens qui ont osé le faire : il n'en trouvera pas un seul en sa faveur, & Julien même qui avoit le plus d'intérêt de s'opposer au triomphe de

l'Egliſe, le fait d'une maniere qui acheve de l'établir. Si Ammien Marcellin a eu recours aux ouvrages des Peres, il n'y avoit donc point d'autre ſource qui pût lui fournir les détails de ce fait ? S'il n'y en a point eu, les Payens n'avoient donc que leur ſilence à oppoſer aux objections des Chrétiens, & dans ce cas on eſt forcé de conclure, que le miracle étoit reconnu d'un conſentement unanime ?

2°. Notre Auteur ne gagne pas davantage à ſuppoſer que ſon Hiſtorien ſuit une route intermédiaire pour ſe concilier en même-tems les Chrétiens & les Payens, c'eſt non-ſeulement avancer un fait ſans preuve, mais contredire même aux faits hiſtoriques les plus certains.

Ammien Marcellin n'a jamais ménagé les opinions des Chrétiens lorſqu'elles lui ont parues fauſſes ; on le voit dans ſon ouvrage avant & après le fameux Texte, où il rapporte le prodige. Il étoit Payen, mais homme de probité ; s'il attaque les Chrétiens, lorſqu'il ſe le croit permis, il plaint leur infor-

tune, lorsqu'on les opprime injustement : en un mot, il parle avec cette liberté qu'inspire l'amour seul de la vérité, qui fait mépriser tout esprit de parti, & qui ne reconnoît pour Juge que la postérité. Il étoit Payen, & des plus zélés, ses ouvrages en font foi ; dans cette hypothese, est-il croyable, que pour plaire aux Chrétiens, il eût insinué un fait qui portoit atteinte à sa Religion, s'il n'eût trouvé ce fait tellement avéré, qu'il eût été impossible de le révoquer en doute ? Auroit-il rapporté les circonstances de ce fait avec cette confiance & cette assurance avec laquelle il nous les donne, & n'auroit-il point fait entrevoir ici les soupçons qu'on remarque par tout ailleurs, lorsqu'il n'est point certain de ce qu'il rapporte ? En un mot, il ne faut que lire attentivement Ammien Marcellin pour se convaincre d'un caractere tout opposé à celui qu'on lui prête ici.

3°. L'Auteur de cette objection ne paroît pas avoir assez réfléchi sur les circonstances *du tems & du lieu*. Lors de l'événement Ammien Marcellin

Marcellin n'étoit point dans des quartiers d'hiver fort éloignés, tels que les Gaules ou la Germanie : il étoit à Anthioche, à la Cour même de Julien, & il y tenoit une place des plus diſtinguées. Cela poſé, notre Auteur ne niera pas ſans doute que Julien forma le projet dont nous venons de parler, ce ſeroit démentir toute l'antiquité. Ce même projet conſidéré dans ſa nature méritoit l'attention de tout l'Empire, nous venons de le prouver ; c'étoit, ſelon Ammien Marcellin, une des entrepriſes les plus conſidérables du régne de ſon Maître. Ce projet a échoué, & la cauſe qui produiſit un ſi mauvais effet, pouvoit-elle être pour notre Hiſtorien un ſecret plus impénétrable que le projet lui-même ? On oſe nous l'aſſurer, puiſqu'on prétend que cette cauſe *très-ſimple dans ſon origine* fut enſuite groſſie d'une foule de circonſtances qui acheverent de lui donner un air de prodige ; que ces circonſtances ont été ajoutées par les Peres, & que c'eſt dans cette ſource que notre Hiſtorien les a puiſées. Soit, je n'en veux pas

davantage pour montrer le foible d'un tel raisonnement. Car il faudra que notre Auteur convienne qu'un Courtisan, un homme versé dans les affaires, un politique curieux de tout ce qui se passoit dans l'Empire, un sçavant attentif à tout observer, n'apprit rien de ce qui se passoit aux environs de l'endroit où il étoit ; que ce ne fut que longtems après l'événement *très-simple en lui-même*, qu'il sçut que ce même événement avoit été des plus tragiques & des plus effrayans, & que le feu avoit été plus opiniâtre à repousser les ouvriers, que les ouvriers eux-mêmes à revenir à la charge. (*a*) Et d'où prend-t-il ce détail après avoir laissé écouler un tems si considérable ? Des Homélies des Peres, des discours déclamatoires de quelques Chrétiens, qu'il regardoit comme des gens de peu de foi, & d'une autorité suspecte. Ce sera cependant sur la foi de ces témoins qu'il aura inséré dans les Annales de l'Empire un

(*a*) Hocque modo elemento destinatius repellente cessavit incœptum.

fait appuyé ſur des ouvrages qui attaquoient la réputation de ſon Maître & ſa Religion, qui flétriſſoient l'une & l'autre, ſans que l'Hiſtorien ait pris le parti de ſon Maître ou de ſa Religion, ce qu'il auroit été facile de faire, en rapportant les ſources où il avoit puiſé ce fait, ou en diſant le pour & le contre. Quel motif lui ſuppoſe-t-on ? Celui de ne point choquer de front les ſentimens des Chrétiens, choſe qu'il n'a jamais manqué de faire dans tout ſon ouvrage, lorſqu'il en a trouvé l'occaſion, juſqu'à les repréſenter même comme des hommes plus cruels *les uns envers les autres, que ne le ſont les bêtes féroces.* (*b*) A quel amas de contradictions ne faut-il point s'expoſer ; quelle violence même ne faut-il pas faire au caractere d'Ammien Marcellin, & à la conduite uniforme qu'il tient dans ſon ouvrage, pour prêter quelque couleur à l'objection qu'on nous propoſe ?

4°. On nous objecte l'intervalle

(*b*) Nullas tam infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt ſibi ferales plerique Chriſtianorum, expertus. *Amm. Marcell. lib. XXII. C. V.*

de tems qui se trouve entre l'événement & la publication de l'histoire d'Ammien Marcellin. Mais cet intervalle, fut-il encore double ou triple, n'autoriſera jamais la conſéquence qu'on en déduit, qui eſt de changer la nature du fait. Il faudroit ſuppoſer qu'Ammien Marcellin n'a point été à portée de s'en informer; il faudroit ſuppoſer encore, que non-ſeulement les Chrétiens, mais les Juifs & les Payens ont été ſéduits par les Homélies des Peres; qu'on eſt venu à bout de convaincre une foule de peuple partagée en trois Sectes ennemies les unes des autres, que tout ce qui s'étoit paſſé ſous leurs yeux, étoit bien différent de ce qu'ils avoient crû voir; & ſi les Peres ont réuſſi dans cette entrepriſe, il faut convenir que ce phénoméne tient cent fois plus du prodige que celui qu'on refuſe d'admettre. Il eſt donc clair que l'objection ſurannée que l'on tire du penchant du peuple à croire le merveilleux ne peut avoir lieu dans le cas préſent. Je vais plus loin, quand même on auroit réuſſi à ſéduire les Juifs & les Payens, à

leur faire oublier leurs propres intérêts pour ſoutenir ceux de l'Egliſe, à les convaincre tous qu'ils avoient été des aveugles, il faudroit de plus avoir eû le même ſuccès à l'égard des ſçavans, & des perſonnes les moins ſuſceptibles de préjugés. Paradoxe que l'expérience n'a jamais prouvé, que l'expérience ne prouvera jamais. Propoſer de telles difficultés, c'eſt moins prétendre nous éclairer, que vouloir inſulter à l'eſprit humain; & c'eſt le parti que l'on prend, lorſque les raiſons nous manquent.

Quant aux précautions & aux meſures qu'on remarque dans le témoignage d'Ammien Marcellin, nous ne pouvons les révoquer en doute. Mais il s'agit de ſçavoir quel en eſt le motif, & c'eſt ce que nous allons expoſer dans la réponſe à l'objection ſuivante.

» Le témoignage d'Ammien Mar-
» cellin, dit-on, ne prouve qu'à
» demi; il circonſtancie le fait, il
» eſt vrai, mais il ſemble l'attri-
» buer à un effet purement natu-
» rel; tout extraordinaire que lui
» paroiſſe ce fait, il n'inſinue nul-

» le part qu'on doive le regarder
» comme un miracle ; c'eſt donc à
» tort qu'on a prétendu en trouver
» un dans le Texte de cet Hiſto-
» rien.

On a vû que la premiére objection accuſe Ammien Marcellin d'en avoir trop dit ; celle-ci l'accuſe d'en avoir dit trop peu. C'eſt ainſi qu'on ne trouve jamais l'incrédulité d'accord avec elle-même, lorſqu'elle s'efforce, à quelque prix que ce ſoit, de jetter des nuages ſur les vérités qui lui ſont peu favorables. Je réponds donc que ce ſeroit être injuſte que d'exiger de la part de cet Hiſtorien un témoignage plus formel & plus expreſſif, & de le forcer à reconnoître le triomphe de l'Egliſe avec autant de zéle que les Chrétiens. La conſcience d'un Payen ne permet pas ce qu'on demande ici. Nous avons tout lieu de croire que ſi notre Hiſtorien avoit ſoupçonné dans le fait quelque artifice ou quelqu'impoſture de la part des Chrétiens, il ne nous auroit pas caché ce qu'il en penſoit. Il n'avoit aucun motif qui put l'en empêcher, & il en avoit de très-puiſſants pour ne

pas garder le ſilence ſur un fait de cette importance. Une preuve qu'il n'avoit aucun ſoupçon ſur les Chrétiens, & que perſonne ne les accuſoit, c'eſt que toutes les fois qu'on l'a fait, il n'a pas manqué de le rapporter. Quelque peu fondée que fût l'accuſation qu'on leur intenta lors de l'incendie du Temple de Daphné, il ne laiſſe pas de le tranſmettre à la poſtérité, avec les différentes opinions ſur l'incendie de ce Temple. Mais ici il n'entre dans aucune particularité ſur les cauſes du phénoméne terrible qui fait l'objet de ſon texte; il n'auroit eu que deux partis à prendre, ou de l'attribuer à une providence particuliere qui favoriſoit les Chrétiens, ou à la nature qui les ſervoit fort à propos. L'un auroit bleſſé ſa religion, l'autre étoit contraire à la vraiſemblance; d'un autre côté le fait étoit trop notoire pour le pallier, trop important pour le paſſer ſous ſilence, trop délicat pour n'apporter aucune précaution; il trouve moyen de le raconter ſans bleſſer l'honneur du Paganiſme, & les droits de la vérité, il s'en tient à la ſubſtance du phéno-

méne, laissant au lecteur la liberté de penser ce qu'il voudra. Par ce moyen il évite tous les reproches qu'on pouvoit lui faire; une telle conduite de sa part est la preuve la plus complette de ce que nous ont rapporté les Peres au sujet de ce phénoméne, & nous verrons bientôt, qu'en comparant leurs textes avec celui de Marcellin, le miracle avec les circonstances qu'on prétend y être ajoutées, leurs prétendues contradictions avec les éclaircissemens qu'elles nous fournissent, forment un enchainement de preuves qui ne laissent entrevoir que la vérité la plus pure & la plus frappante, de quelque côté qu'on la retourne.

La maniere dont Ammien Marcellin rapporte le fait, cette briéveté, cette force d'expression, ce silence affecté de n'y point faire entrer le Christianisme, & cette rapidité avec laquelle il passe de ce sujet important à une autre matiére, disent beaucoup plus en faveur du miracle, que s'il avoit employé les expressions des Peres. Il dit que le feu repoussa les Ouvriers autant de fois

qu'ils vinrent à la charge, (*c*) & que ce fut *l'opiniâtreté* de cet élément qui fit abandonner l'entrepriſe. C'eſt tout dire; & après un aveu de cette nature, il n'y a que deux partis à prendre, ou de reconnoître dans le texte de Marcellin un effet contraire aux loix de la nature, ou ſi l'on y reconnoît la nature, de la ſoupçonner de colluſion avec les Chrétiens. Ce dernier parti ſeroit ſans doute inſenſé; le haſard, tout heureux qu'il eſt fort ſouvent, n'a qu'un tems; il eſt aiſé de le connoître, & s'il fut jamais important de le bien examiner, ce fut ici, où l'abandon d'un projet faiſoit triompher ceux qu'on ſe propoſoit de vaincre, qui non-ſeulement ne craignoient pas de faire retentir l'Univers du bruit de leur victoire, mais encore de témoigner aux vaincus tout le mépris qu'ils méritoient. A s'en tenir donc au texte de Marcellin, & le ſuppoſant vrai, il eſt impoſſible de ne pas reconnoître dans ce texte l'action immédiate de la providence.

(*c*) Exuſtis aliquoties operantibus.

Tout ce que notre Historien devoit sçavoir du projet de son maître, joint au silence qu'on remarque à ce sujet dans son ouvrage, donne encore une nouvelle force à son témoignage. Julien donna des raisons de son projet relatives au caractére des personnes qu'il rendoit dépositaires de son secret. C'est un fait avéré, & dont on connut bientôt les motifs; ils ne furent point difficiles à pénétrer; c'étoit de réunir des intérêts tout opposés, pour les employer de concert à écraser le Christianisme. Il disoit aux *Juifs*, qu'il étoit sensible à l'état déplorable où il les voyoit réduits, & qu'il vouloit rebâtir leur Temple pour mériter la protection du Dieu qu'ils adoroient; il disoit aux *Courtisans* & aux *Militaires*, qu'il vouloit éterniser la mémoire de son regne par une action d'éclat; aux *Sophistes*, (gens auxquels il étoit entiérement livré,) qu'il vouloit anéantir la prétendue révélation qu'on opposoit au Paganisme. Ce dernier motif étoit le véritable; Ammien Marcellin ne l'ignoroit pas, il connoissoit à fond le caractere singulier de son Maître; &

pour ne point expoſer ſa gloire, il paſſe ſous ſilence ces traits de politique, ce caractere de diſſimulation, qui voila pour un tems le projet de Julien, & qui auroit fourni une matiere bien ample à toute autre plume qu'à celle d'un Courtiſan ſage, modéré, qui ne laiſſe rien échapper ſur le compte de ſon Prince, qui ne ſoit bien peſé, & bien circonſpect. Comme il étoit du nombre des *militaires*, il ſe contente de rapporter le motif du projet, tel qu'il leur avoit été donné, ſans rien dire au-delà; quand il entre dans le détail de la défaite, il inſinue la vérité, il évite un détail qui lui auroit été préjudiciable, & paſſe rapidement ſur une matiere où il avoit dit autant qu'il en falloit, ſans qu'on pût l'accuſer d'en avoir trop dit.

Telle a été la conduite d'Ammien Marcellin. Il ne faut que jetter les yeux ſur ſes ouvrages pour s'en convaincre; or toute cette conduite ne prouve-t'elle pas évidemment que ce Sage du Paganiſme ne croyoit pas l'anéantiſſement du projet des plus honorables à la mémoire de ſon Maître; ſi les cauſes naturelles

avoient été les seuls obstacles à ce projet, rien n'auroit été plus facile que de disculper Julien. Les Chrétiens ne le ménageoient plus, parce qu'ils avoient le Ciel de leur côté; tout retentissoit dans le monde, & de la conduite dévoilée de cet Apostat, & de l'opprobre dont sa haine l'avoit accablé; des Juifs & des Payens se convertissoient; une suite de phénoménes qui furent les conséquences du prodige, attiroient l'attention de ceux qui auroient été les moins portés à regarder avec indifférence tout ce qui venoit de se passer; en un mot un fait revêtu des circonstances les plus extraordinaires & les plus intéressantes se présentoient à notre Historien; mais il les passe sous silence, c'étoit le parti le plus sage.

Cette conduite d'Ammien Marcellin est si frappante, qu'il faudroit s'aveugler soi-même pour la méconnoître. On ne peut nous opposer qu'une seule difficulté, c'est la *nature* de son Histoire; elle est générale, dit-on, & ne peut lui permettre des détails tels que nous les demandons. Je réponds, que ce n'est

point à la *généralité* de l'Hiſtoire, mais au *caractere* de l'Hiſtorien que nous devons rapporter nos recherches, lorſque nous voulons pénétrer ſes deſſeins. Cette Hiſtoire eſt *générale*, il eſt vrai, mais elle eſt très-*détaillée* lorſque les faits ſont intéreſſants; il pouvoit ſe permettre ces détails & ſe les permet en effet, ſans déroger aux régles ordinaires, parce que l'objet de ſon Hiſtoire eſt très-borné. D'une infinité de détails très-circonſtanciés, nous n'en choiſiſſons qu'un, parce qu'il eſt analogue à ce qui ſe paſſa dans Jéruſalem. C'eſt la pompeuſe deſcription qu'il fait du tremblement de terre de Nicomédie: (*d*) On y remarque le génie de

(*d*)— cujus ruinarum eventum verè breviterque abſolvam. Primo lucis exortu, die nono Kal. Septembrium, concreti nubium globi nigrantium, lætam paulo antè cœli ſpeciem confuderunt; & amandato ſolis ſplendore, nec contigua vel appoſita cernebantur: ita oculorum obtutu perſtricto, humo involutus craſſæ caliginis ſqualor inſedit. Dein velut numine ſummo fatales contorquente manubias, ventoſque ab ipſis excitante cardinibus, magnitudo furentium incubuit procellarum, & eliſi literis fragor: hæcque ſecuti typhones atque preſteres, cum horrifico tremore

l'Auteur, vif, ardent, toujours prêt à suivre le torrent de son éloquence,

terrarum, civitatem & suburbana funditùs everterunt. Et quoniam acclivitate collium ædes pleræque vehebantur, aliæ super alias concidebant, reclangentibus cunctis sonitu ruinarum immenso. Interim clamoribus variis excelsa culmina resultabant, quæritantium conjugium liberosque, & si quid necessitudinis arte constringit. Post horam denique secundam, multò ante tertiam, aer jam sudus & liquidus latentes retexit funereas strages. Nonnulli superruentium ruderum vi nimiâ constipati, sub ipsis interière ponderibus. Quidam collo tenus aggeribus obruti, cùm superesse possent si qui juviſſent, auxiliorum inopiâ necabantur. Alii lignorum exstantium acuminibus fixi pendebant. Uno ictu cæsi complures paulò ante homines, tunc promiscuæ strages cadaverum cernebantur. Quosdam domorum inclinata fastigia intrinsecùs ferebant intactos, angore & inediâ consumendos — alii subitâ ruinæ magnitudine oppressi, iisdem adhuc molibus conteguntur. Collisis quidam capitibus, vel humeris præfectis aut cruribus, inter vitæ mortisque confinia, aliorum adjumenta paria perferentium implorantes cum obtestatione magnâ, deserebantur. Et superesse potuit ædium sacrarum & privatarum, hominumque pars major, ni palantes abruptè flammarum ardores per quinquaginta dies & noctes, quidquid consumi poterat, exussissent. *Amm. Marcell. Lib. XVII. Cap. 6.*

Le même Historien nous donne encore une

& à s'écarter de ſon ſujet, lorſqu'il rencontre un événement capable de frapper ſon Lecteur. Ici le jour, l'heure, les moindres circonſtances ne lui échappent pas, il y eſt auſſi diffus qu'Homere l'eſt dans ſes combats. Quelle différence de cette déſcription à celle du deſaſtre de Jéruſalem! non-ſeulement l'heure & le jour, mais le mois lui échappe, nous ne ſçaurions pas même l'année de cet événement ſi l'époque de l'expédition contre les Perſes n'étoit bien fixée, il s'arrête ſi peu à nous décrire les ravages du feu, & les images affreuſes de la mort, qui préſentoient à Jéruſalem le ſpectacle le plus terrible, que ſi nous n'avions pas les ouvrages des Peres, nous rabatterions beaucoup de la force de l'expreſſion qui lui échappe en parlant *des horribles tourbillons de feu, & de l'opiniatreté de cet élément,*

autre deſcription très-détaillée du tremblement de terre qui arriva ſous le premier Conſulat de Valentinien & de ſon frere, & on peut remarquer que dans tous ces événemens l'Auteur n'oublie jamais de marquer avec exactitude l'année, & le mois même où ils ſont arrivés.

A Nicomédie les vents, les tempêtes, les ouragans, les éclairs, les tonnerres & les autres pronoſtics du tremblement de terre, ſont décrits avec un ſtyle diffus & emphatique; les ravages ſont exprimés avec tant de force, & préſentent des images ſi vives, qu'il ſemble que la nature entiere ſe bouleverſe, & que la terre frappée par ſon Créateur s'écroule & diſparoiſſe à ſes yeux. A Jéruſalem rien de ſemblable, on n'y fait aucune mention de l'Auteur de la nature, du moins en termes formels; on ſe contente d'en inſinuer l'idée, par *l'opiniatreté d'un feu qui perſiſte à écarter les Ouvriers*; & c'eſt ainſi qu'on tâche d'écarter à ſon tour l'action de la providence; on ne va pas plus loin, parce qu'un plus long détail mettroit l'action de cette providence dans un jour trop éclatant, & trop peu favorable à la gloire de Julien.

D'où vient une conduite ſi différente, dans deux circonſtances qui le ſont ſi peu, dans deux faits qui ſont ſi analogues? Si de ces deux faits l'un avoit été donné comme notoire, & l'autre comme incertain,

il

il auroit été facile de juſtifier notre Auteur ; mais ils ſont revêtus de la même notoriété, de la même authenticité ; voilà ce qui fait la difficulté ; difficulté d'autant plus forte, que les circonſtances du deſaſtre de Jéruſalem étoient plus intereſſantes, plus curieuſes, plus importantes en elles-mêmes, & beaucoup plus célébres dans tout l'Univers que celles du tremblement de terre arrivé à Nicomédie. Et ſi cette difficulté ne peut ſe réſoudre par tout ce que nous avons expoſé juſqu'ici ſur le caractere & la conduite d'Ammien Marcellin, nous prions à notre tour Meſſieurs nos eſprits forts, & nos faiſeurs d'objections de nous en donner une ſolution plus ſatisfaiſante.

Concluons donc 1°. que la briéveté, les précautions, la réſerve avec laquelle Ammien Marcellin rapporte le phénoméne, bien loin de déroger à la nature du miracle, l'établiſſent en dernier reſſort. 2°. Que lorſqu'un Payen tient une conduite ſemblable, nous ſommes auſſi certains que les Peres ne nous en impoſent pas dans un fait miraculeux, que nos incrédules le ſont d'une

pieuse fraude, lorsque ces mêmes Peres leur paroissent autoriser comme des prodiges des faits peu connus & peu importants. 3°. Que si Ammien Marcellin avoit parlé plus clairement qu'il n'a fait, son texte seroit aussi suspect que celui de Josephe (*e*) lorsqu'il parle de Jesus-Christ. 4°. Que ce texte étant essentiellement lié & parfaitement d'accord avec le caractere, les qualités, & la conduite d'Ammien Marcellin, avec tout ce qui suit & ce qui précéde, avec la nécessité même de parler d'un événement si considérable, il faudroit essuyer une foule d'absurdités & de contradictions, si on vouloit le regarder comme supposé. 5°. Que les expressions de ce texte étant tellement mesurées qu'elles ne peuvent favoriser aucun parti, (sans approfondir la nature du témoignage, soit en lui-même, soit en le comparant à ce que disent les Peres,) ce texte est tel qu'il doit être, & nous fournit les conséquen-

(*e*) Voyez le discours de M. Forster intitulé: *Dissertation sur le témoignage qu'on croit avoir été donné à* JESUS-CHRIST *par l'Historien Josephe*. Oxford. 1749.

ces les plus certaines, les régles les plus ſûres pour diſtinguer l'erreur de la vérité dans les relations des Hiſtoriens contemporains.

Tout ce que nous exigeons de nos adverſaires pour le préſent, c'eſt de reconnoître le fait tel qu'il eſt rapporté. La *nature* de ce fait n'eſt fondée ni ſur l'opinion de Marcellin, ni ſur celle des incrédules, ni ſur la nôtre, mais ſur la *nature* des choſes telles qu'elles ſont arrivées.

Je reprends maintenant le fil de mon diſcours; les réponſes que nous venons de donner n'étant qu'un prélude à des réflexions plus ſérieuſes, & plus importantes.

CHAPITRE VII.

Témoignages des Peres de l'Egliſe.

ON ſe ſeroit ſans doute attendu à trouver dès le commencement de cet Ouvrage l'autorité des Peres de l'Egliſe établie comme la baſe & le fondement du miracle

dont nous avons entrepris la défense. Mais hélas ! cette autorité dans les tems où nous vivons est réputée pour si peu de chose, que si elle ne deshonore point une cause, c'est beaucoup, & plus qu'on n'en doit espérer.

Un Auteur moderne (*a*) ose nous assurer que *nous pouvons tout croire excepté les miracles*; sa maxime est bien suivie; mais pour la rendre plus conforme à l'expérience journaliere, il auroit dû ajoûter que nous pouvons croire tous les témoignages, excepté ceux des Peres. Il n'est point de paradoxe dans l'antiquité qui n'ait notre approbation, pourvu qu'il ne soit pas transmis par le canal des Historiens Ecclésiastiques. Ceux que nous honorons ainsi d'une créance aveugle, ont-ils des qualités qui les mettent au-dessus de ceux que nous méprisons? Il est vrai que les Peres ont eu des défauts, parce que les hommes en ont toujours eu, & qu'ils

(*a*) Voyez un Livre intitulé *Essais philosophiques sur l'entendement humain*, imprimé en 1748, pag. 199.

en auront toujours ; mais, tout préjugé à part, que l'on peſe dans la balance de la juſtice & de l'équité les motifs de notre préférence, & l'on ſentira bien vîte, qu'elle deshonore plus le jugement d'un ſçavant, qu'elle ne flatte cette prétendue liberté de penſer, qu'on ambitionne tant.

Qu'ont-ils fait ces Peres de l'Egliſe, dans la matiere préſente, pour mériter un traitement ſi dur de la part de nos adverſaires ? Ils ont ajoûté, dit-on, des circonſtances fabuleuſes au récit d'Ammien Marcellin, circonſtances ſi contraires à la vraiſemblance, qu'elles défigurent le fait, & le rendent incroyable.

Soit que cette idée déſavantageuſe ſe trouve fondée ſur le caractere des Peres, ou ſur les cauſes dont ils prennent la défenſe, ce que nous examinerons en tems & lieu, je me contente d'obſerver pour le préſent, que nous ne manquons pas de raiſons très-fortes pour ſuſpendre notre jugement, & entrer dans un examen impartial de tout ce qu'ils nous ont tranſmis ſur le miracle qui fit échouer l'entrepriſe de Julien. Ces raiſons ſont :

1°. Qu'un des préjugés les plus favorables aux Peres, c'est qu'ils ne contrediſent en aucune façon le témoignage d'Ammien Marcellin, pas même dans les circonſtances les moins eſſentielles.

2°. Que tout ce qu'on a rapporté ci-deſſus touchant les circonſtances qu'Ammien Marcellin a paſſé ſous ſilence, ſont autant de motifs qui doivent nous engager à les examiner. On a vû que l'Hiſtorien Payen s'eſt trouvé forcé malgré lui de ſe borner au néceſſaire, pour ne point accréditer une cauſe qui n'étoit rien moins que la ſienne; c'eſt donc à ceux qui devoient s'intéreſſer à cette cauſe, que nous devons recourir; s'il eſt une fois prouvé que leurs relations ne contiennent que la vérité la plus pure & la plus exacte, ſi nous avons des marques infaillibles de nous aſſurer que les circonſtances qu'ils nous donnent ſont celles qu'Ammien Marcellin s'eſt étudié à dérober aux yeux du Lecteur; ce ſeroit être injuſte, & ſe deshonorer ſoi-même, de refuſer dès lors aux Peres de l'Egliſe la même créance que nous accordons aux Payens à bien moins de frais.

3°. Quand même les motifs de la juſtice & de l'équité ne nous porteroient point à examiner les témoignages des Peres, le fait qu'ils rapportent mérite quelque égard. En accordant à nos adverſaires que la plupart des circonſtances ſont incroyables, s'enſuivroit-il que la ſubſtance du fait revêtue comme elle l'eſt de preuves inconteſtables, dût en recevoir quelque atteinte? Il ſuffit de jetter les yeux ſur l'Hiſtoire en général; y trouvera-t'on toujours que les faits les mieux atteſtés ſont exempts de ces ſortes de taches dont il plaît au caprice des hommes de flétrir la vérité? Les Hérétiques n'ont-ils point porté leurs mains impures ſur les miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres? Et ſi pour détruire un événement, il ſuffiſoit d'en obſcurcir les principales circonſtances, que deviendroient les faits les plus intéreſſans de l'antiquité?

Ceux qui veulent trouver dans tous les miracles, cet éclat, cette force, cette lumiere vive qui diſſipent les nuages & ne laiſſent entrevoir que la vérité, ſont injuſtes; c'eſt

demander ce qu'on n'a jamais vû, & ce qu'on ne verra peut-être jamais. L'expérience nous a convaincu que plus un fait est notoire, c'est-à-dire, plus il est revêtu de témoignages, & plus il doit être sujet à des rapports différens. Dans une nuée de témoins de tout genre, ne seroit-ce point un prodige de ne rencontrer jamais de ces imaginations échauffées qui veulent habiller à leur mode le fait qui leur passe par les mains ? Il est rare que des esprits de différentes trempes viennent à se mêler ensemble, sans produire une espéce de fermentation; & je laisse à juger des phénoménes que l'esprit humain doit alors produire. Ces faits bizarres, ces circonstances fabuleuses qu'on trouve si souvent dans l'Histoire, n'ont point d'autre origine.

Ce seroit trop accorder à nos adversaires, & blesser même la vérité, de supposer un pareil cas dans la matiere que nous traitons. La providence ne fait rien à demi; si jamais elle a été réservée dans ses graces, ce n'a point été dans ces conjonctures où elle a voulu non-seulement consoler son Eglise après

un

un tems d'amertume & de ſouffrances, mais encore perpétuer à jamais la mémoire de ſon triomphe. Ce n'eſt point dans l'obſcurité & en préſence de quelques témoins, mais à la vûë de tous les peuples, à la face de l'Univers qu'elle a protégé ſon Egliſe, & qu'elle a écraſé ce nouveau Pharaon qui la perſécutoit. Les Payens, comme les Chrétiens, ont tranſmis le fait à la poſtérité; & ſi en paſſant à travers des ſiécles ténébreux, il a contracté de ces taches qui défigurent plus ou moins la vérité, on peut dire que les circonſtances eſſentielles à ce fait n'ont point été ternies au point de le rendre méconnoiſſable.

Les témoignages qui établiſſent le miracle de la part des Chrétiens, ſont ceux de S. *Ambroiſe*, de S. *Chryſoſtome*, & de S. *Grégoire de Naziance.* Ces Peres ont été contemporains de l'Empereur Julien.

Les témoignages du ſecond genre ſont ceux de *Rufin*, de *Socrate*, de *Sozomene* & de *Théodoret*; ils vivoient dans le ſiécle ſuivant, & leurs relations s'accordent parfaitement.

Nous plaçons dans la troisiéme classe *Philostorge*, *Théophane*, *Oroſe*, *Nicéphore*, *Zonare* & *Cedrenus*. Ces derniers n'ont point été contemporains les uns des autres, mais leurs qualités personnelles nous ont obligé de les séparer de ceux que nous leur croyons préférables à tous égards.

Les Peres contemporains de l'événement étoient plus ou moins éloignés de Jérusalem. Saint Ambroise étoit en Occident; il n'a parlé du fait qu'en termes généraux, parce qu'il n'en reçut pas, suivant les apparences, une relation bien détaillée. Dans une lettre addressée à l'Empereur Théodose, il blâme ce Prince de vouloir obliger les Chrétiens à rebâtir un Temple qui appartenoit aux Payens, & qu'on avoit renversé. » Ne sçavez-vous pas, dit-il, » que lorsque l'Empereur Julien » ordonna de rebâtir le Temple de » Jérusalem, les Ouvriers occupés » à cet ouvrage impie, furent frap- » pés du feu du Ciel? & ne craignez- » vous point que ce même Ciel n'en » fasse autant à votre égard dans les » conjonctures présentes? (*b*)

(*b*) Non audisti, Imperator, quia cùm jus-

On peut remarquer dans ce témoignage le caractere qui diſtingue la vérité de l'erreur. Une fable répandue dans le public devient bientôt monſtrueuſe ; au contraire, une hiſtoire véritable ſemble ſe dépouiller dans ſes progrès de toutce qui lui eſt acceſſoire, juſqu'à ſe réduire à l'eſſentiel. Lorſqu'un fait porte avec lui-même la certitude dont il étoit revêtu dans ſon origine, on l'avance avec confiance, ſans détailler les preuves, on l'adopte comme tel, & on laiſſe à part les circonſtances dont on n'a pas beſoin.

Saint Chryſoſtome dont on devoit attendre un plus long détail, étoit à la vérité dans le voiſinage du lieu ; mais comme il parloit à un peuple parfaitement inſtruit de ce qui s'étoit paſſé, il ne s'exprime jamais qu'en termes généraux. Dans ſon diſcours contre les Juifs & les Gentils, il parle du fait avec

liſſet Julianus reparari Templum Hieroſolymis, quod divino qui faciebant repagulum igne flagrarunt ? Non caves ne etiamnunc faciat ; adeo à te non fuit jubendum ut Julianus hoc juſſerit. *Sanct. Ambroſ. Epiſt. XI.*

la même concision que saint Ambroise. » De notre tems, dit-il, ce » Monarque qui a surpassé tous les » mortels par la haine qu'il portoit » à l'Evangile, a non-seulement aidé nos ennemis de son autorité, » mais est devenu lui-même leur » associé dans l'entreprise impie de » rebâtir le Temple. Ils ont commencé l'ouvrage, & n'ont pû » faire aucun progrès ; car le feu » qui est sorti des fondemens à écarté & dispersé ceux qui vouloient » élever ce Temple. (*c*) Dans un autre endroit, il renvoye ses Auditeurs aux monumens qui subsistoient encore de ce désastre inoui. » Allez, dit-il, à Jérusalem, & vous y » verrez les fondemens du Temple » dans l'état où je viens de vous les » dépeindre. Si vous interrogez ceux » qui sont sur les lieux, ils vous di» ront tous: *Ces choses se sont passées de*

(*c*) —— Καὶ γὰρ ἐπὶ τῆς γενεᾶς τῆς ἡμετέρας ὁ πάντας εἰς ἀσέβειαν νικήσας βασιλεὺς, καὶ ἔδωκεν ἐξουσίαν τότε, καὶ συνέπραξε, καὶ τῷ ἔργῳ ἥψαντο, καὶ οὐδὲ μικρὸν προσελθεῖν ἠδυνήθησαν, ἀλλὰ πῦρ ἀπὸ τῶν θεμελίων ἐκπηδῆσαν πάντας αὐτοῖς ἀπήλασεν. S. Chrys. adversus Judæos & Gentiles. tom. 1.

» *notre tems, nous en avons été témoins.*
» *Il n'y a pas long-tems qu'elles ſont*
» *arrivées.* Comprenez donc mainte-
» nant tout le prix de cette victoire.
» Car enfin cet événement n'eſt point
» arrivé ſous l'Empire des Céſars re-
» commandables par leur pieté, afin
» qu'on ne pût pas dire, que les Chré-
» tiens ſont venus à main armée dé-
» truire l'ouvrage des Juifs ; mais cet
» événement eſt arrivé, lorſque nos
» affaires étoient dans la ſituation la
» plus triſte, lorſque la liberté nous
» étoit ravie, lorſque le Paganiſme
» étoit dans l'état le plus floriſſant,
» lorſque les Fidéles évitoient les
» places publiques, & qu'ils s'alloient
» cacher les uns dans leurs maiſons,
» les autres dans les forêts & les ſo-
» litudes. Telles ſont les conjonctures
» où la Providence a voulu que cet
» événement ſoit arrivé, afin d'ôter
» tout prétexte à l'impudence & à
» l'incrédulité des hommes. (*d*)

(*d*) Μετὰ γὰρ τὴν Οὐεσπασιανῦ καὶ Τίτυ γενομένην ἐρήμωσιν καὶ τ. λ. *verſus finem.* Quibus auditis Julianus Imperator, quanquam tantâ veſaniâ deditus erat illi negotio, veritus tamen ne ultrà progreſſus in ſuum ipſius caput ignem accerſeret, deſtitit inops

Saint Grégoire de Nazianze est le seul pere contemporain qui nous ait laissé de ce fait une relation bien détaillée ; il n'étoit point éloigné du lieu comme saint Ambroise, il ne parloit point comme S. Chrysostome à des personnes instruites de ce qui s'étoit passé, mais il parle à la postérité. Il écrit contre Julien lui-même en faveur de la Religion Chrétienne, & dans ce qu'il va raconter, il en appelle à tout l'Empire Romain. Pénétré de la grandeur de l'événement qu'il expose aux yeux du Lecteur, il entre dans les détails les plus circonstanciés

consilii cum totâ gente. Et nunc si redeas Hierosolymam, conspicies nuda fundamenta; quod si causam quæras, non aliam quam hanc audies : *Hujus rei nos omnes testes sumus. Nostrâ enim ætate hæc non ita pridem acciderunt.* Jam considera victoriam insignem. Non enim hoc accidit sub piis Cæsaribus, ne qui dicere possint, quod Christiani confidenter supervenientes opus perfici vetuerunt; sed tùm cùm res nostræ essent afflictæ, cùm omnis libertas esset sublata, cùm floreret Paganismus, cùm fideles alii quidem in ædibus suis latitabant, alii verò in solitudines demigrarunt, foraque fugerant, tùm demum hæc acciderunt ne quis reliquus fieret prætextus impudentiæ. *Orat. 3. adversus Judæos, p. 435. Front. Ducæi.*

& diſtingue avec ſoin ce qui eſt douteux, de ce qui porte l'empreinte de la vérité.

Comme nous examinerons ſon témoignage, ſelon les régles les plus rigoureuſes de la critique, il convient de le rapporter en entier. Voici comme il s'exprime.

» Après que l'Empereur Julien » eût mis en uſage tous les moyens » que ſa tyrannie avoient pû lui » ſuggérer ; que l'expérience lui eut » prouvé combien les voyes qu'il » avoit choiſies étoient odieuſes & » mépriſables, il ſe réſolut enfin à » ſoulever contre nous le corps entier des Juifs. Le penchant qu'ils » ont pour les nouveautés propres » à exercer leur eſprit ſéditieux, & » ſurtout la haine invétérée qu'ils » portent au nom Chrétien, les lui » fit regarder comme les gens les » plus capables de devenir les inſtrumens de ſa malice. Sous prétexte de leur marquer ſa bienveillance (car c'étoit ſous un tel » maſque qu'il cachoit ſon véritable deſſein) il s'efforça de les » convaincre par leurs Traditions & » leurs Livres) que le tems prédit

» par les Prophétes, étoit enfin ar-
» rivé, où ils devoient retourner
» dans leur propre pays, rebâtir leur
» Temple, & rétablir les Loix dans
» leur ancienne ſplendeur. Après
» s'être inſinué de la ſorte dans l'eſ-
» prit de ceux qu'il vouloit gagner,
» & qu'il gagna en effet (car l'im-
» poſture peut toujours ſe flatter
» d'un heureux ſuccès, lorſqu'elle
» va juſqu'à flatter nos paſſions) les
» Juifs entreprirent de rebâtir le
» Temple avec toute l'ardeur & la
» diligence poſſibles : ceux que le
» ſouvenir de ces préparatifs ſai-
» ſit encore d'étonnement & d'ad-
» miratïon, rapportent que les fem-
» mes des Juifs s'étoient dépouillées
» de leurs bijoux & de leurs pierre-
» ries pour contribuer aux frais de
» l'entrepriſe, & au ſalaire des ou-
» vriers : que les plus délicates d'en-
» tr'elles mettoient la main à l'œu-
» vre, & emportoient les décom-
» bres dans leurs robes les plus pré-
» cieuſes, perſuadées que toutes
» leurs richeſſes n'étoient rien en
» comparaiſon de l'ouvrage auquel
» elles s'efforçoient de prendre part;
» mais un tourbillon de vent qui

» s'éleva tout-à-coup, & un vio-
» lent tremblement de terre obligea
» de quitter l'ouvrage. On cou-
» rut en tumulte ſe refugier dans
» une Egliſe voiſine. Les uns pour
» fléchir la colere du Ciel, les au-
» tres pour profiter d'une retraite,
» comme il eſt naturel de le faire
» dans ces ſortes de cas ; d'autres
» enfin malgré eux, parce qu'ils
» étoient enveloppés dans la foule
» qui les entraînoit. Quelques-uns
» rapportent que l'Egliſe refuſa de
» les recevoir, & que lorſqu'ils fu-
» rent arrivés aux portes qui étoient
» ouvertes un inſtant auparavant,
» ils les trouverent fermées ſubite-
» ment par une main ſecrette & in-
» viſible, ſans doute par cette puiſ-
» ſance accoutumée à confondre
» l'impiété & à conſoler l'innocen-
» ce. Quoi qu'il en ſoit, une cir-
» conſtance univerſellement reçue,
» & dont tout le monde convient
» unanimement, c'eſt que lorſqu'ils
» voulurent éviter par la fuite le
» danger qui les menaçoit, un feu
» ſorti des fondemens du Temple
» les atteignit bientôt, conſuma les
» uns, mutila les autres, leur laiſ-

» sant à tous les marques les plus
» visibles de la colere du Ciel. Ain-
» si se passa cette affaire. Que per-
» sonne ne soit assez incrédule pour
» révoquer en doute ce prodige, à
» moins qu'il ne veuille douter éga-
» lement des autres œuvres mira-
» culeuses de Dieu. Mais ce qu'il
» y eut de plus étonnant & de plus
» remarquable, ce fut une lumière
» qui parut dans le Ciel sous la
» forme d'une croix renfermée dans
» un cercle; ce signe auguste que
» les impies avoient regardé comme
» un opprobre sur la terre, étoit
» maintenant élevé dans les Cieux,
» & présenté à la vûe de tous les
» hommes, comme un trophée de
» la victoire du Tout-Puissant sur
» ses ennemis. Trophée le plus
» illustre & le plus éclatant qui
» fut jamais. Il y a plus; ceux
» qui étoient présens & spectateurs
» du prodige, font encore voir au-
» jourd'hui les croix qui furent alors
» imprimées sur leurs vêtemens.
» Lorsque ceux qui étoient présens,
» soit des nôtres ou des étrangers,
» considéroient ces marques sur
» ceux qui les portoient, ils apper-

» cevoient avec ſurpriſe la même » choſe ſur eux-mêmes & ſur leurs » voiſins. C'étoit une lumiere bril- » lante imprimée ſur le corps ou » ſur le vêtement, & qui ſurpaſſoit » par ſon éclat & ſa beauté tout ce » que l'art & l'habileté peut donner » à la peinture ou à la broderie. « (*e*)

(*e*) ——Ἐπεὶ δὲ πάντα διεξελθὼν τ' ἄλλα, καὶ πᾶν εἶδος τῆς καθ' ἡμῶν τυραννικῆς, ὡς μικρόν τι καὶ ἀγεννὲς ἀτιμάσας, &c. Cùm autem omnia alia pervaſiſſet, atque omne tyrannidis & crudelitatis genus, ut leve & abjectum, contempſiſſet (nec enim ulla unquam natura ad malorum inventionem illius naturâ fœcundior & uberior fuit) ad extremum Judæorum quoque nationem in nos immiſit. Tum veteri eorum levitate tum inveterato noſtrî odio in ipſorum pectoribus flagrante, ad id quod moliebatur perficiendum, adjutoribus uſus, ipſis nimirùm in patriam redire, ac templum inſtaurare, patriorumque rituum vigorem renovare, ex ipſorum ſcilicet libris & arcanis fatale eſſe affirmans, ac benevolentiæ larvâ commentum hoc occultans. Poſtquam autem hæc in animum induxit, ipſiſque perſuaſit (facile enim impoſtura facit quidquid delectat) illi ad Templi extructionem ſe comparare atque in id opus & manu multâ, & animi alacritate ac labore incumbere. Illud quidem narrant, qui eorum res admirantur,

Telle est la relation de saint Grégoire de Nazianze, c'est le seul

uxores quoque ipsorum non modò matronalem omnem apparatum, & corporis ornatum detraxisse, atque in operis structuram, laborantiumque opem contulisse; verùm eo quoque animo fuisse, ut terram sinu offerentes, ac nec vestibus præclaris & exquisitis, nec teneris membris parcentes, pietatis officio sese fungi existimarent, omniaque hoc conatu inferiora ducerent. Ut verò sævo turbine ac repentino æstuantis terræ tremore compulsi, ad propinquum quoddam Templum perrexerunt, partim orationis causâ, partim, ut in hujusmodi rebus accidere solet ad periculi propulsationem, partim cum tumultu abrepti, ac cum currentibus simul illabentes. Sunt qui eos ne à Templo quidem admissos fuisse commemorant; sed cùm ad apertas fores accessissent, repente easdem clausas pessuloque obductas offendisse, potentiâ quâdam invisibili quæ ad impiorum terrorem ac piorum incolumitatem hujusmodi prodigia designat. Hoc autem uno jam ore omnes referunt ac pro certo habent, quòd eos summâ vi atque contentione ingressum sibi aperire conantes, ignis è Templo exiliens inhibuit, eosque partim exussit & absumpsit, partim præcipuas corporis partes truncavit. Atque hoc quidem ad hunc modum se habuit, nec fidem quisquam deroget, nisi qui eâdem ratione aliis quoque Dei miraculis nullam fidem habendam putet. Quod autem hoc etiam mirabilius, cla-

Auteur contemporain parmi les Chrétiens qui rapporte le fait différemment d'Ammien Marcellin, & cette différence, comme l'on voit, ne conſiſte que dans quelques circonſtances de plus. Nous allons bientôt examiner ce que nos faiſeurs d'objections y trouvent à redire; mais auparavant il eſt à propos de bien diſtinguer les circonſtances que ſaint Grégoire regarde comme avérées & indubitables, de celles qu'il rapporte en général, & dont il ne ſe rend point garant.

riuſque fuit, lux in cœlo ſtetit, crucem in orbem deſcribens, ac nomen illud, & figura quæ in terrâ prius impiis contemptui fuit in cœlo nunc omnibus ex æquo oſtenditur, Deoque victoriæ adversùs impios obtentæ trophæum efficitur, trophæo omni ſublimius & præſtantius. Proferunt nunc quoque veſtes ſuas, qui hujus miraculi ſpectatores & conſcii extiterunt, illas inquam crucis notis tunc inuſtas & conſignatas. Simul enim ac quiſpiam, ſive noſtrorum, ſive exterorum hæc narrabat, aut narrantes audiebat, ſtatim hoc miraculum, vel in ſeipſo, vel in vicino ſuo perſpiciebat, ſtellatus nimirùm ipſe notiſque diſtinctus; vel illam talem in veſtimentis notam intuens, omnem textorii artificii elegantiam, ac ſummâ curâ elaboratam picturam, varietate ſuperantem. *Sanct. Greg. Nazianz. orat. 4. adversùs Jul.*

Il nous rapporte le sentiment de quelques personnes qui assuroient que les portes de l'Eglise où tout le monde tâcha de se refugier, se trouverent fermées subitement par une main invisible. La maniere dont il rapporte ce fait, insinue bien clairement que ce n'étoit point un sentiment général : *Il y en a*, dit-il, *qui assurent*, &c. Cette circonstance pourroit bien ne pas tenir du prodige ; une multitude effrayée qui s'efforce d'entrer dans un asyle aussi étroit que celui d'une petite Eglise, peut bientôt fermer un passage ; ou si l'on veut, la capacité de l'Eglise étant déja remplie, ceux qui s'y étoient sauvés fermerent les portes à ceux qui y accouroient. L'esprit d'une populace, troublé comme il doit l'être dans une telle conjoncture, n'est aucunement en état d'assurer s'il y a eu du prodige ou non. Le parallele que fait saint Grégoire de cette circonstance, avec celles qui étoient universellement reçûes, nous permet de la passer sans entrer dans aucune discussion.

Cela posé, revenons à l'examen des effets qu'on prétend être ajoutés à

la narration de Marcellin. Il y en a trois. 1°. Un tourbillon de vent & un tremblement de terre. 2°. Une lumiere qui paroît dans les Cieux en forme de croix environnée d'un cercle. 3°. Des croix lumineuſes imprimées ſur la chair & les vêtemens, tant des ouvriers que des ſpectateurs. Saint Grégoire donne ces faits comme univerſellement reçûs, & nullement contredits. Les Théologiens & les Hiſtoriens de ces tems en parlent en effet aſſez ſouvent; & l'on peut remarquer que ſaint Grégoire ne rapporte qu'en paſſant l'éruption de feu qui étoit le principal phénoméne, pour mieux inculquer ceux qui paroiſſoient plus extraordinaires, & dont il prévoyoit bien que la poſtérité pourroit douter un jour. Je vais examiner toutes ces circonſtances, ſoit en les comparant au Texte de Marcellin, dont nous avons mis l'authenticité à l'abri de tout doute, ſoit en approfondiſſant leur nature, pour découvrir ſi elles renferment quelque choſe d'incroyable en elles-mêmes, ou d'incompatible avec les principes de nos incrédules.

La suite de cet Ouvrage roulera desormais sur trois objets principaux. 1°. D'épargner les miracles, ou les effets surnaturels, avec autant de scrupule que nos esprits forts, & de n'en reconnoître aucun que nous n'y soyons forcés malgré nous. 2°. Que si en suivant cette méthode nous parvenons à prouver aux incrédules que les circonstances qu'ils prétendent avoir été inventées après coup, sont démontrées par des faits inconteſtables & des obſervations avérées, il faut qu'ils reconnoissent à leur tour, & malgré eux, que le fait auquel elles appartiennent, est tel qu'il nous a été rapporté par les Payens, les Juifs & les Chrétiens. 3°. Que si l'éruption de feu revêtue de toutes les circonstances que nous aurons prouvées, ne peut être l'effet d'un heureux hazard qui favorise à propos les Chrétiens, il faut y reconnoître l'action immédiate & miraculeuse de la Providence.

En un mot, si dans la variété des faits qui nous ont été transmis par les Chrétiens, & qu'on a regardés jusqu'ici comme autant de miracles distingués

diſtingués les uns des autres, on trouve un effet principal auquel tous les autres ſont naturellement ſubordonnés, & liés comme des conſéquences à leur principe, dès-lors les circonſtances qu'on prétend être ajoutées par les Peres, ſont arrivées. Et ſi cet effet principal d'où partent les autres circonſtances comme autant de branches, n'a point été produit par les loix de la nature, le miracle eſt démontré. Par ce moyen la liaiſon qui ſe trouvera entre les témoignages des Chrétiens, des Juifs & des Payens, ſera telle, qu'on ne pourra admettre les uns ſans les autres, comme on ne peut admettre un principe, ſans admettre ſes conſéquences, ou adopter des conſéquences, ſans reconnoître le principe dont elles ont dû partir.

Pour parvenir à ce but, j'établis une obſervation générale, que je ne crois pas qu'on puiſſe révoquer en doute. C'eſt qu'un miracle, ou ce qui revient au même, un phénoméne qui déroge aux loix de la nature, doit, dès qu'il eſt produit, donner naiſſance à d'autres phénoménes qui lui ſont ſubordonnés en

conséquence du méchanisme établi par l'Être suprême. Il suit de-là que les conséquences d'un miracle, ne sont pas des miracles proprement dits, & qu'elles prouvent néanmoins l'action de l'Etre suprême, en nous donnant l'idée la plus juste & la plus noble de sa puissance. Rien ne frappe davantage dans la nature un observateur attentif à la suivre, que la simplicité des principes qu'elle employe pour opérer une variété & une multiplicité d'effets qui paroissent hétérogenes du premier coup d'œil, mais qui étant bien approfondis & bien analysés, vont se ranger sous un principe très-simple, & en même-tems bien fécond. Cette œconomie, cette épargne que semble affecter la nature, déploye toute sa richesse, & présente le spectacle le plus majestueux de la grandeur, de la sagesse & de la fécondité de son Auteur.

Ce principe prouvé par tant d'expériences inconteſtables dans les effets soumis à nos recherches, s'applique de soi-même aux effets surnaturels. Les uns & les autres

conviennent en genre de phénoménes, ils différent, non dans la maniere d'être, mais dans la maniere dont ils ſont produits ; & la même raiſon que peut avoir eu la Providence pour ne pas multiplier les cauſes des effets naturels, lorſqu'elles peuvent ſe réduire à un plus petit nombre, a pareillement lieu lorſque cette même Providence veut produire des effets contraires au cours de la nature ; quiconque eſt convaincu combien la cauſe la plus ſimple eſt féconde dans les mains du Créateur, reconnoîtra ſans peine qu'elle peut produire une variété de phénoménes à laquelle les bornes de notre imagination ne ſçauroient toujours atteindre. Ce n'eſt donc point une raiſon de regarder comme des miracles les effets qui en dépendent. Lorſque J. C. reſſuſcita le Lazare, qu'il guérit l'aveugle-né, qu'il fit marcher des boiteux, le miracle ne conſiſtoit pas préciſément en ce que ces hommes vinrent à faire des actions qui étoient des conſéquences néceſſaires de leur guériſon, à parler, à voir, à marcher, &c.

(autrement on se trouveroit forcé d'admettre autant de miracles, qu'il y a de combinaisons dans l'action des muscles). Mais en ce que les principaux organes, ces ressorts inconnus d'où dépend l'œconomie animale, furent rétablis dans leur premier état. Ce n'est point que dans l'usage ordinaire on ne puisse regarder comme un prodige l'effet qui en résulte par une conséquence naturelle, mais dans ce cas ce n'est qu'un miracle improprement dit, & nous le distinguons de sa cause, pour accorder aux incrédules tout ce qu'on peut leur laisser à la rigueur.

Ce principe établi, il ne s'agit plus que de faire voir la liaison, la convenance, l'accord des circonstances rapportées par les Peres, avec le principal phénoméne, *l'éruption de feu* dont les Chrétiens, les Juifs & les Payens, conviennent unanimement. Le point de vûe sous lequel nous allons envisager ces circonstances nous convaincra bientôt, qu'elles ne sont rien moins que *puériles, incroyables & éloignées de toute vraisemblance.*

1°. *Le tremblement de terre* rappor-

té par ſaint Grégoire, par les Ecrivains Eccléſiaſtiques & par les Juifs, n'eſt qu'une conſéquence de l'éruption du feu. Tout le monde ſçait que ces ſortes d'éruptions ſont preſque toujours précédées d'un tremblement de terre, & de quelques autres phénoménes qui en ſont les avant-coureurs. La raiſon en eſt bien ſimple, & elle fait voir qu'Ammien Marcellin, en parlant de l'éruption, ſans parler des autres circonſtances qui ont néceſſairement dû l'accompagner, a voulu jetter un voile ſur ce déſaſtre pour ne point y laiſſer entrevoir ce qu'il ne devoit pas nous détailler; quand la terre prépare dans ſes entrailles un feu auſſi actif, auſſi terrible que le fut celui de Jéruſalem, ſelon la deſcription de Marcellin, quel eſt l'incrédule qui ſera ſurpris de voir que cette même terre ſe ſoit agitée & bouleverſée lorſque le feu commença de faire ſes efforts pour vaincre les obſtacles qui le retenoient? S'étonnera-t-on que l'exploſion qui dût en être une ſuite infaillible, ſoit bien au-deſſous de la peinture que nous en fait ſaint Grégoire,

lorsqu'on vient à réfléchir sur les phénoménes de même genre que l'Histoire naturelle nous présente en foule. Qu'on nous produise un exemple où la terre ait ouvert son sein pour vomir des feux & des flammes, sans produire les circonstances qu'on ose ici révoquer en doute? Tous les exemples que nous fournit l'antiquité, tout ce qui se passe dans la plûpart de nos Volcans, dans ceux mêmes qui se sont formés de nos jours, sont des preuves si convaincantes de ce que j'avance, que bien loin de révoquer en doute l'authenticité de la description de saint Grégoire, elle devroit même nous paroître incroyable, s'il avoit omis la circonstance qu'on prétend avoir été inventée pour en augmenter le merveilleux. Ammien Marcellin ne passe pas ces phénoménes sous silence, lorsqu'il parle du désastre de Nicomédie : *Concreti*, dit-il, *nubium globi nigrantium, lætam paulò antè cæli speciem confuderunt, & amandato solis splendore, nec contigua vel apposita cernebantur ..... humo involutus crassæ caliginis squalor insedit. Dein velut nu-*

mine ſummo fatales contorquente manubias, ventoſque ab ipſis excitante cardinibus, magnitudo furentium incubuit procellarum..... Hæcque ſecuti typhones..... cum horrifico tremore terrarum, &c. Le rapport de ſaint Grégoire eſt donc non-ſeulement conforme à ce qui doit arriver dans ces ſortes de cas, mais l'ordre même qu'il obſerve dans ſa deſcription, en faiſant précéder l'éruption de feu par des tourbillons de vent & un tremblement de terre, ordre dont la nature ne s'écarte jamais, fait voir que cette deſcription ne renferme rien d'abſurde & d'incompréhenſible.

2°. *La lumière qui parut dans le Ciel ſous la forme d'une croix environnée d'un cercle, la nuit qui ſuivit immédiatement l'ouragan*, ne renferment rien d'incroyable. S'il eſt vrai, comme le rapportent les Chrétiens, les Juifs & les Payens, que le feu ſortit des entrailles de la terre, que la foudre tomba ſur les ouvrages qu'on avoit commencés : que devoit-il s'enſuivre ? quel effet devoit produire un air embraſé, & allumé, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, par la

colere du Ciel ? où est le ridicule & l'impossibilité que l'air & tous les élémens après le désordre, la confusion & le bouleversement général où ils avoient été, ayent produit des météores ? Ces phénoménes seront-ils plus incroyables, parce que des Chrétiens les rapportent, qu'ils ne le sont chez les Payens dans des conjonctures qui semblent moins propres à les produire ? quand même on ne reconnoîtroit aucun miracle dans le désastre effroyable que l'Histoire nous atteste ici, que pour expliquer l'éruption de feu, il suffiroit d'avoir recours à des matieres sulfureuses renfermées dans le sein de la terre, allumées par un heureux hazard, & suivies des effets terribles que les Juifs & les Payens nous rapportent, un homme qui connoît tant soit peu la nature, pourroit-il nier de sens froid, qu'il n'y auroit dans ce bouleversement aucune cause capable de produire des météores ? Ne seroit-il pas même surprenant, que malgré tous ces feux, ces vapeurs, ces exhalaisons, ces tempêtes & ces ouragans, on n'en eut apperçû aucun ?

aucun ? S'il y a dans ce cas de l'impoſſibilité & du ridicule, il faut en reconnoître de toute néceſſité dans la plupart des faits, que nous atteſtent nos meilleurs Obſervateurs. C'eſt donc maintenant à l'Hiſtoire naturelle de nous convaincre que l'eſpéce de météore atteſté par les Chrétiens, n'a point été l'effet de leur imagination.

Le ſçavant Fabricius nous a conſervé dans ſa Bibliothéque Grecque un grand nombre d'obſervations ſur les croix lumineuſes apperçues dans le Ciel. (*f*) Il prétend même que la croix que Conſtantin vit dans les Cieux, & qui fut la cauſe de ſa converſion, n'étoit qu'un météore de l'eſpéce de ceux auquel nous rapportons celui de S. Grégoire. Mais ſans entrer ici dans aucun détail ſur cette matière : (car ce qui peut avoir été un phénoméne naturel dans un cas, peut être un fait miraculeux

(*f*) Exercitatio critica, quâ diſputatur crucem quam in cœlis vidiſſe ſe juravit Conſtantinus Imperator fuiſſe phænomenon naturale in Halone ſolari. *Bibliot. Græc. vol.* VI. Voyez ſur ce ſujet la note qui eſt à la fin de cet Ouvrage.

dans un autre, lorsqu'il n'est point une conséquence d'un principe de la nature, mais l'effet immédiat de la providence) sans entrer, dis-je, dans aucune discussion à ce sujet, un fait certain, c'est que dans des tems & des circonstances où l'on ne pouvoit soupçonner un miracle, on a observé dans le Ciel plusieurs de ces croix lumineuses. On peut voir celles dont les observations sont détaillées dans Fabricius, & celles que les Astronomes nous ont données en différens tems; la plupart ont été apperçues dans les *Halos*, les *Parhélies*, & les *Paraſélenes*, c'est-à-dire, lorsque les vapeurs & les exhalaisons sont de nature à pouvoir s'élever dans l'atmosphère à une hauteur considérable. Or de quelque cause que proviennent les différentes figures & les différentes couleurs de ces météores, leur existence n'est pas moins constatée; leur formation ne vient que des vapeurs, & toutes les causes qui seront capables d'en élever dans l'atmosphère en assez grande quantité, & à une hauteur suffisante, pourront en produire. Qu'on réfléchisse main-

tenant ſur le texte de S. Grégoire, & que l'on compare à ce texte, celui des autres Chrétiens, des Juifs & des Payens; ſi l'on admet dans la nature la confuſion générale telle qu'ils nous la repréſentent, & qu'on en conclue l'impoſſibilité réelle d'un météore, ſi ſouvent obſervé en pareils cas, il n'eſt dès-lors aucun fait ſemblable dans l'Hiſtoire naturelle auquel nous puiſſions ajouter foi.

3°. Il n'y a pas plus d'apparence que S. Grégoire ait voulu nous en impoſer ſur l'exiſtence & la forme du météore dont il nous donne la deſcription, que ſur un autre phénoméne qui paroît encore plus ſingulier & plus extraordinaire. Ce ſont ces croix lumineuſes qui parurent ſur la chair & les habits, tant des Ouvriers que des Spectateurs. Cette matière ſeroit ſans doute bien fertile, & fourniroit un champ bien vaſte aux invectives & aux déclamations de nos eſprits forts, ſi la nature qu'ils aiment tant & qu'ils connoiſſent ſi peu, ne s'obſtinoit ici à favoriſer l'imagination prétendue des Peres. Comme on a regardé cet effet comme le plus bizarre de ceux qu'on

prétend avoir été inventés par S. Grégoire, nous le considérerons d'une manière plus particulière, & nous réduirons nos preuves à deux espéces, 1° à celles de convenance, 2° à celles de fait.

Pour bien inculquer les preuves du premier genre, je commence par une observation, dont personne ne doute aujourd'hui. C'est que le feu qui provient de la fermentation des vapeurs & des exhalaisons élevées dans l'atmosphère, ou concentrées dans les entrailles de la terre, a des propriétés toutes différentes de celui de nos fourneaux, & produisent des effets auxquels les opérations de nos Chymistes ne sçauroient atteindre, ou qu'ils n'imitent qu'imparfaitement. On pourroit citer pour exemple le fait rapporté par les Juifs, & ensuite par Socrate, *que la foudre mit en fusion tous les outils & les instrumens de fer qui servoient à la construction du Temple*, (g) c'est un phénoméne prouvé par mille observa-

(g) Παρόντων ἐν σφόδρα πολλῶν, ἕτερον τεράστιον ἐπιγίνεται. Πῦρ γὰρ ἐξ οὐρανοῦ καταπεσὸν, πάντα τὰ τῶν οἰκοδόμων ἐργαλεῖα διέφθειρεν. Socrat. L. III. C. 20.

tions inconteſtables. Les effets de la foudre ſont différens, ſuivant le mêlange & la nature des ſouffres, des bitumes, des acides qui entrent dans la formation de ce météore, ſuivant que ces matières ſont plus ou moins exaltées & préparées par la fermentation qui s'en fait dans l'atmoſphère, ou par l'eſpéce de digeſtion qu'elles reçoivent de la chaleur concentrée de la terre. Dans l'un & l'autre de ces cas, les matières ainſi préparées peuvent s'attacher aux corps qui leur ſont les plus analogues, comme on voit les écoulemens électriques adhérer à de certaines matières préférablement à d'autres. On a ſouvent obſervé que la foudre brûloit les vêtemens ſans offenſer la chair; d'autres fois qu'elle brûloit la chair ſans offenſer les os; d'autres fois qu'elle calcinoit les os, ſans laiſſer aucune trace ſur la chair & les vêtemens, & enfin qu'en ſe réduiſant à une vapeur très-ſubtile, elle ſuffoquoit, ſans détruire les organes. On l'a vû mettre en fuſion les matières les plus dures, en épargnant les plus tendres, comme de fondre des épées, en épargnant les

fourreaux. La circonstance rapportée par Socrate & par les Rabbins, ne renferme donc rien d'incroyable.

Il ne s'agit plus que de déterminer l'espéce surprenante de météore rapporté par les Ecrivains du Christianisme. Tout nous porte à penser que cette matière luisante imprimée sur la chair & les vêtemens, ne pouvoit venir que de quelque vapeur très-exaltée, & de la nature de celles qui devoient accompagner la foudre, ou le feu qui sortit des entrailles de la terre. Nous ne prétendons point expliquer leur nature, & recourir à des mots pour donner une idée claire de ce que nous ne concevrons peut-être jamais; il suffit d'en constater l'existence; & pour cet effet examinons si l'art ou la nature ont jamais produit de ces espéces de météores.

Le plus surprenant qui soit sorti jusqu'ici des laboratoires de nos Chymistes, c'est le phosphore. Il est composé d'un sel fixe qu'on extrait à l'aide du feu, de quelques matières animales, comme de l'urine, &c. Il semble que le feu se dépouille ici

de tout ce qu'il a de plus groſſier, & ſe ſubtiliſe en quelque façon pour s'incorporer & ſe fixer aux moindres parties de cette fameuſe compoſition; lorſqu'on veut le mettre en uſage, on développe ce feu par l'agitation & le mouvement, on le voit alors produire une lumière vive & brillante ſur les matières auxquelles on l'applique. Autant qu'il eſt permis de comparer les ouvrages des hommes à ceux de la nature, je crois trouver dans la narration de S. Grégoire un phénoméne de même genre. Ce ſentiment paroîtra ſans doute extraordinaire à ceux qui n'ont qu'une connoiſſance ſuperficielle des opérations de la nature, mais je les prie de ſuſpendre leur jugement, juſqu'à ce que nous ayons apporté des preuves.

Je prends la première des contradictions mêmes qu'on a prétendu découvrir dans les Auteurs Chrétiens qui nous ont tranſmis le fait; contradictions qui en nous dévoilant les propriétés du phénoméne, le réduiſent évidemment à la claſſe que nous lui avons aſſignée.

Saint Grégoire (*h*) & Socrate (*i*) assurent que ces croix étoient très-brillantes. Théodoret (*k*) leur donne une couleur noire. Ruffin & Socrate (*l*) disent qu'on ne pouvoit les effacer. Rien ne se contredit ici, si ces phénoménes participoient de la nature du phosphore. Théodoret, le seul qui assure que ces croix étoient noirâtres, ne parle probablement que d'après ceux qui les avoient vues en plein jour ; elles devoient être obscures à la lumière, & lumineuses dans l'obscurité. Propriété que personne n'ignore dans le phosphore tant artificiel que naturel. Saint Grégoire, & après lui Socrate & Ruffin, parlent de ce qui arriva le soir même qui suivit immédiatement la chûte de la foudre, &

(*h*) Κατάστερος.

(*i*) Τῇ ἐρχομένῃ νυκτὶ, σφραγῖδες σαυροῦ ἀκτινοειδεῖς.

(*k*) Οὐκ ἔτι μέντοι φωσφορωδῶν, ἀλλ' ἐκ μελαίνης κατασκευασμένων χροιᾶς. Lib. III. C. 20.

(*l*) Ut etiam qui diluere pro suâ infidelitate voluisset, nullo genere valeret abolere. *Ruf.*

Ἀποπλύνειν καὶ ἀποσμήχειν θέλοντες, οὐδενὶ τρόπῳ ἠδύναντο. Socrat.

l'éruption de feu : on dut donc alors voir dans tout leur éclat, les croix imprimées ſur la chair & les vêtemens, puiſque les matières imbibées de phoſphore préſentent dans les ténébres une lueur vive & très-éclatante. Quant aux autres propriétés de ce météore, à la forme ſous laquelle il parut, & à la cauſe qui dut le produire, c'eſt ce que vont établir les preuves de fait.

La première obſervation que nous connoiſſions en ce genre, eſt celle qui fut faite en Angleterre par le Docteur Jean Still, Evêque de Wells, & qui nous a été conſervée par M. Caſaubon. Cet Auteur l'inſéra dans ſes *Adverſaria* environ l'an 1610-11. Voici ſon texte.

» L'Evêque d'Ely, * dit-il, me » racontoit aujourd'hui une Hiſtoire » bien ſurprenante. Ce Prélat très- » recommandable par ſa piété, & » incapable d'en impoſer, m'a dit » qu'il tenoit le fait de pluſieurs per- » ſonnes, mais ſurtout de l'Evêque

* Le Docteur Lanc. Andrews, depuis Evêque de Wincheſter.

» de Wells lui-même, * mort depuis
» peu, & remplacé par le Lord
» Montagu. Il y a environ 15 ans,
» qu'un jour d'été pendant que le
» peuple assistoit à l'Office divin dans
» la Cathédrale de Wells, on enten-
» dit deux ou trois coups de ton-
» nerre des plus terribles, & dont
» on fut si effrayé, que tout le monde
» se jetta par terre. La foudre tom-
» ba sur le champ, sans cependant
» faire de mal à personne. Mais ce
» qu'il y a d'étonnant, & ce qui fut
» ensuite constaté par plusieurs té-
» moins, c'est qu'on trouva des croix
» imprimées sur le corps de ceux
» qui avoient assisté à l'Eglise.
» M. l'Evêque de Wells a assuré à
» celui d'Ely, que son épouse vint
» le trouver, & lui dit qu'elle avoit
» sur le corps la figure d'une croix,
» ce qu'elle regardoit comme l'effet
» d'un miracle; l'Evêque s'en étant
» moqué, sa femme le lui prouva
» aussi tôt. Il y a même plus, c'est
» qu'il trouva sur son propre corps
» une marque semblable, (sur son
» bras autant que je puis m'en sou-
» venir) les autres l'avoient sur les

* Le Docteur Jean Still.

» épaules, d'autres ſur la poitrine,
» &c. Tel eſt le fait que m'a rapporté
» M. l'Evêque d'Ely, m'aſſurant
» qu'il avoit été bien vérifié, & qu'il
» avoit toute l'authenticité qu'on
» pouvoit déſirer. « (*m*)

(*m*) Rem miram mihi narrabat hodie Dom. Epiſcopus Elienſis, ſanctæ pietatis Antiſtes. Dicebat ſe accepiſſe à multis, ſed præcipue à Dom. Epiſcopo Vellenſi nuper mortuo, cui ſucceſſit Dom. Montacutus, eveniſſe ante annos circiter XV in urbe Wella, ſive ea dicenda Valla, die quadam æſtivâ, ut dum in Eccleſiâ Cathedrali populus ſacris vacabat, duo vel tria tonitrua inter plura audirentur, ſuprà modum horrenda, ita ut populus univerſus in genua (μιᾷ ὁρμῇ) procumberet ad illum ſonum terribilem. Conſtitit fulmen ſimul cecidiſſe, ſine cujuſdam damno tamen; atque hæc vulgaria. Illud admirandum, quod poſtea eſt obſervatum à multis, repertas eſſe crucis imagines impreſſas corporibus eorum, qui in æde ſacrâ tùm fuerant. Dicebat Epiſcopus Vallenſis D. Elienſi, uxorem ſuam (honeſtiſſima ea fœmina fuit) veniſſe ad ſe, & ei narraſſe pro grandi miraculo ſibi in corpore impreſſa ✠ ſigna extare; quod cum riſu exciperet Epiſcopus, uxor, nudato corpore, ei probavit verum eſſe quod dixerat. Deinde ipſe obſervavit ſibi quoque ejuſdem ✠ manifeſtiſſimam imaginem impreſſam eſſe, in brachio, opinor; aliis in humero, in pectore, in dorſo, aut, aliâ corporis parte. Hoc vir maximus, Dom. Elienſis, ita mihi narrabat, ut vetaret

Ce phénoméne est préciſément le même que celui dont parle S. Grégoire ; toute la différence qui s'y trouve, c'eſt que la foudre qui tomba ſur la Cathédrale de Wells n'imprima les croix que ſur la chair, au lieu qu'à Jéruſalem, les empreintes étoient ſur la chair & ſur les vêtemens, ce qui ne vient probablement que de la ſubtilité plus ou moins conſidérable du météore.

Le fait me paroît auſſi bien atteſté qu'il peut l'être ; il eſt rapporté par des Sçavans qui étoient incapables d'en impoſer : M. Caſaubon le fils qui a poſſédé pendant long-tems un Bénéfice dans le pays de Sommerſet, où le phénoméne arriva, atteſte que non-ſeulement perſonne n'en doutoit de ſon tems, mais qu'il y a même trouvé des gens qui s'en reſſouvenoient encore, & qui ont certifié le fait tel qu'il vient d'être expoſé.

La ſeconde obſervation eſt celle du P. Kircher & de quelques autres perſonnes. Voici ce qu'en dit le

de veritate Hiſtoriæ ambigere. *Ex adverſ. Iſ. Caſaubon, apud Mer. Caſaubon. In tractatu. Of credulity and incredulity, p.* 118.

Sçavant M. Boyle. » Il eſt certain, » dit cet Auteur, que les vapeurs & » les exhalaiſons qui ſortent des » entrailles de la terre peuvent pro- » duire des effets très-ſinguliers, & » même très-bizarres, s'il eſt permis » de s'exprimer ainſi. On en a une » preuve convaincante dans ces » croix lumineuſes qui parurent dans » le Royaume de Naples en 1660, » après une éruption du Mont-Vé- » ſuve, & dont le ſçavant Kircher » nous a donné la deſcription. Ces » croix paroiſſoient ſur des vêtemens » de lin, tels que les manchettes » des chemiſes, les tabliers des » femmes, les draps de lit, &c. » qui avoient été à l'air pendant » l'éruption. La figure que ſemble » avoir affecté ce météore, n'eſt pas » ce qu'il y a de plus étonnant, » parceque les vapeurs minérales, » comme Kircher le dit très-bien, » pouvoient ſuivre la direction de » l'entrelacement des fils qui for- » ment le linge, & qui ſe croiſent » à angles droits; ce qui devoit par » conſéquent donner des figures très- » reſſemblantes à des croix. Ces » croix étoient en grand nombre,

» dans différentes parties du Royau-
» me de Naples; le Jésuite qui en-
» voya la relation à Kircher dit qu'il
» en avoit compté environ 30 sur
» une nappe d'autel, qu'on en avoit
» trouvé 15 sur la manche d'une
» chemise, & qu'il en avoit vu 8
» sur la bavette d'un enfant. Les
» couleurs, la grandeur & les fi-
» gures de ces croix étoient très-
» différentes selon la description de
» Kircher. L'eau simple ne suffisoit
» pas pour effacer ces taches, il
» falloit y ajouter le savon; leur
» durée étoit aussi inégale, les unes
» se conservoient 10 jours, les au-
» tres 15, d'autres plus long-tems,
» &c. (*n*)

Voici maintenant les conséquences que nous tirons de ces deux observations, & que nous soumettons au jugement du Lecteur. 1° Les croix lumineuses ne parurent que sur les vêtemens, dans l'éruption du Mont-Vésuve; sur la peau, lorsque la foudre tomba sur la Cathédrale de Wells; & à Jérusalem tant sur la peau que sur les vête-

(*n*) Works of M. *Boyle*, in-fol. vol. IV. p. 253.

mens: d'où l'on peut conjecturer avec vraiſemblance, que les croix lumineuſes qui dans ce dernier déſaſtre parurent ſur la peau (*a*), venoient de la foudre qui tomba ſur les Ouvriers, & que celles qui parurent ſur les vêtemens, venoient du feu qui s'élança des fondemens du Temple.

2°. Les croix que l'on apperçut après l'éruption du Mont-Véſuve, étoient en grand nombre: ce qui s'accorde avec les relations de Sozoméne & de Théodoret; le dernier nous aſſure que les vêtemens en étoient remplis.

3°. Les croix que l'on vit dans le Royaume de Naples ne s'effaçoient qu'avec peine. Ce qui s'accorde avec le rapport de Socrate & de Rufin, qui font la même obſervation ſur les croix de Jeruſalem.

4°. On comprend aiſément que ces mêmes croix pouvoient ſubſiſter pendant un tems conſidérable, comme nous l'apprend S. Grégoire de

(*a*) Dans le texte cité par M. Warburton, je n'ai pas trouvé qu'il fut fait mention des croix imprimées ſur la peau des Ouvriers; Saint Grégoire de Nazianze en parle vraiſemblablement dans quelque autre endroit.

Nazianze, qui dit en avoir encore vu dans le tems qu'il écrivoit. La durée des météores dépend de la plus grande ou moindre quantité, de la liaison, de la sublimation des principes qui les composent ; & comme à Jerusalem tous ces effets furent les conséquences d'un feu plus terrible qu'il ne fut à Naples & à Wells, il ne seroit point surprenant que les météores qu'il produisit, eussent été d'une qualité plus adhérente, & d'une consistance plus durable.

5°. Il est très-probable que ces météores n'étoient que les exhalaisons des matières qui servoient d'aliment au feu, tant à celui de la foudre qu'à celui qui sortit des entrailles de la terre. Quoique ces feux ayent été produits par l'action immédiate de la Providence, & que leur origine ne puisse s'attribuer qu'à un miracle proprement dit, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive reconnoître une liaison naturelle dans les effets qu'ils ont produits. Si les vapeurs & les exhalaisons qui en ont été les suites ont pu se rendre visibles sous la forme que nous venons de constater par des faits, dès-lors les autres circonstances moins surprenantes rapportées

rapportées par les Peres, ne méritent plus que nous les regardions comme l'effet de leur imagination.

En voilà ſuffiſamment ſur les témoignages des Peres contemporains. Tout ce que nous avons dit juſqu'ici fait voir que ces témoignages bien loin de les décréditer, leur font honneur, puiſqu'ils ont obſervé avec la même exactitude qu'auroient pû faire nos meilleurs Obſervateurs, les circonſtances les plus délicates du prodige qu'ils ont tranſmis à la poſtérité: d'où il ſuit que le phénoméne qui déconcerta le projet formé par l'Empereur Julien, ſoit que ce phénoméne ſoit naturel ou non, eſt auſſi certain & auſſi avéré, qu'aucun fai puiſſe l'être.

CHAPITRE VIII.

Témoignages des Auteurs Ecclésiastiques de la seconde & de la troisiéme classe.

NOus allons maintenant examiner ce qu'on a pensé du fameux événement qui déconcerta le projet de Julien, dans les tems postérieurs à celui des Auteurs contemporains.

Rufin, Socrate, Sozoméne & Théodoret, que nous avons placés dans la seconde classe, ont commencé d'écrire sur la fin du quatriéme siécle, & ont encore vécu bien avant dans le cinquiéme. Outre que ces Auteurs ont mérité l'estime des Sçavans par les avantages qu'on a retirés de leurs ouvrages, deux motifs particuliers doivent nous engager à les lire avec attention dans la matière présente : 1° Leurs narrations sont très-détaillées, & ne paroissent point copiées les unes sur les autres.

2° Elles ont ſervi de modéles aux Hiſtoriens Eccléſiaſtiques qui leur ont ſuccédé.

Il eſt donc important de ſçavoir à quoi s'en tenir ſur la créance qu'on leur doit, ſoit qu'on les examine ſéparément, comme nous allons le faire dans ce Chapitre, ſoit qu'on les confronte les uns avec les autres, comme nous le ferons dans la ſuite avec M. Baſnage.

Sozoméne, le plus étendu des quatre Hiſtoriens, rapporte le fait d'après les relations qu'il avoit ſous les yeux, & dont il ne prend que les circonſtances atteſtées par des témoins qui vivoient encore lorſqu'il écrivoit. Voici ſon texte, (*a*)

(*a*) ΕΡΜΕΙΟΥ ΣΟΖΟΜΕΝΟΥ Σαλαμινίου ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Βίβλος ἑ. &c. Imperator odio habuit Chriſtianos, atque infenſo animo in eos atque inimico fuit: tamen adverſus Judæos, eorumque Patriarchas & duces, benevolum ſe & manſuetum declaravit, ſcripſitque ad populum, ut pro ſe ſuoque regno preces funderent. Verum hoc ab eo factum eſt, quantùm ego conjecturâ aſſequi poſſum, non quòd eorum approbaret Religionem, quam norat velut matrem fuiſſe Religionis Chriſtianæ, quippe quæ eoſdem habeat & Prophetas & Patriarchas; ſed quòd

que l'on pourra comparer aux trois autres cités aux bas des pages.

Judæi capitali odio Christianos prosequerentur & propterea laboratum est ab eo, ut cultu atque observantiâ quâ ergà illos usus est, hos quos odio prosequebatur, graviter angeret. Fortasse etiam eo pacto illos faciliùs ad cultum gentilium & sacrificia adduci posse putabat, quippe cùm sanctos scripturæ libros non sensu spiritali, ut Christiani & etiam ipsi sapientiores Hebræi, sed litterali solùm (ut ita dicam) interpretarentur. Atque eum hoc animo fuisse, conatus ejus planè declaraverunt. nam accersitis gentis illius principibus, cohortatus est eos, ut legem Mosis audirent, & patria instituta ipsis in memoriam redegit. A quibus cùm esset responsum Templo Hierosolymitano jam diruto, nec fas sibi esse, nec morem patriam ferre, ut cùm jam ex suâ urbe primariâ essent ejecti, alibi, istud præstarent: suppeditat illis ex communi pecuniam, quâ Templum de integro extruant, eo concilio ut eamdem cum majoribus Religionis formam observent, eodemque modo sacrificent. Illi igitur non complexi animo, istud secundùm sacras Prophetarum vaticinationes minimè fieri posse, omni curâ ac studio in opus incumbere, & peritis Architectis in unum coactis, materiam ad ædificium parare, locum denique perpurgare cœperunt. Quin etiam tantâ animorum alacritate laborem in has res conferre, ut etiam eorum uxores rudera è loco gremiis exportarent; monilia, & reliquum, mundum muliebrem, libentibus animis in opus impenderent: alias res omnes, huic

« L'Empereur n'avoit pour les » Chrétiens que la haine la plus

ſuſcepto operi tum Imperator, tum alii gentiles, tum cuncti denique Judæi poſtpoſuerunt. Nam gentiles, licet Judæis infenſi, in hujus laboris ſocietatem cum illis venêre : propterea quòd perſuaſum habebant ſe ſuum conatum poſſe perficere, & Chriſti prædictiones falſas oſtendere..... itaque ſimul ac veteris ædificii reliquias è loco ſuſtulerant, effoderant, & locum purgaverant, dicitur poſtero die, quo primum jam eſſent fundamentum jacturi, terræ motum ingentem factum fuiſſe, & lapides terræ conquaſſione è ſolo ejectos, & ex Judæis periiſſe, tum qui operis curam ſuſceperant, tum qui ad illud ſpectandum venerant. Etenim ædes Templo vicinæ, & porticus publici in quibus verſabantur derepentè corruerunt, atque eorum qui his ruinis oppreſſi erant, numero quidem complures, alii extemplò interierunt, alii ſemi-mortui inventi ſunt, quorum & crura fuerunt & manus mutilatæ, alii alias corporis partes labefactatas habuerunt. Poſteà verò quam Deus terram concutere deſiit, rurſus Judæi qui ſupererant, opus aggrediuntur, perinde ac ſi propter Imperatoris mandatum, neceſſariò ſuſcipiendum eſſet..... cùm prioris incœpti fruſtratione divinum numen illorum conatum damnaſſe evidentiſſimè demonſtravit, idem tamen quanquam fruſtrà, totis viribus tentare conabantur. Fertur autem, ut ſecundò opus agreſſi ſunt, ignem ſubitò è fundamentis Templi erupiſſe, multoſque abſumpſiſſe. Atque iſtud ab omnibus & liberè dicitur, & pro certo creditur,

» implacable, tandis qu'il favorisoit
» les Juifs, & qu'il ne cessoit de

& à nemine revocatur in dubium: præterquam quod quidam prædicant, flammam in ipsos vi ad Templum accedere cupientes, ex adverso irruisse, illudque fecisse, quod modo commemoratum est: alii autem asserunt istud contigisse, simul ut rudera exportare cœperunt. Cæterum sive hoc, sive quod superius, verum esse quis assentiatur, alterutrum parem videtur admirationem excitare. Aliud item accidit, priore illo, & evidentius sanè & multo admirabilius. Nam omnium Judæorum amictus signo crucis notatus fuit, & vestimenta habuerunt stellis quodammodo variata, perinde quasi textorum artificio maculis distincta fuissent: quo factum est ut alii eorum continuo Christum Deum esse existimarent; iniquoque animo tulisse quod Templum de integro ædificare constituerant; alii paulò post ad Ecclesiam se transferrent, initiarentur mysteriis, hymnis & precibus Christum pro suis improbè factis placarent. Istis rebus si quis fidem minimè adhibendam putet, sit persuasus saltem ab his qui eas ab earum spectatoribus acceperunt, quique adhuc in vitâ manent: sit etiam persuasus tum à Judæis ipsis, tum Gentilibus, qui opus inchoatum reliquerunt, imò verò ne inchoare quidem potuerunt.

Ex Historiâ Ecclesiasticâ Rufini, Cap. 37. Tanta ejus (Juliani) ad decipiendum subtilitas & calliditas fuit, ut etiam infelices Judæos vanis spebus illectos, ut ipse agitabatur, illuderet. Quos primo omnium convocatos

» donner à leurs Patriarches des
» marques de ſa bienveillance. Il

ad ſe, interrogat cur non ſacrificarent, cùm eis lex ſua de ſacrificiis imperaret? At illi, occaſionem ſe inveniſſe temporis rati: non poſſumus, inquiunt, niſi in ſolo Hieroſolymorum Templo; ita namque præcipit lex. Et acceptâ ab eo reparandi Templi licentiâ, in tantum inſolentiæ pervenerunt, ut aliquis eis Prophetarum redditus videretur. Igitur ex omnibus locis, atque Provinciis convenêre Judæi, locum Templi olim igne conſumpti aggredi cœpêre, comite properandi operis ab imperatore conceſſo, ſumptu publico & privato res omni inſtantiâ gerebatur. Interèà inſultare noſtris, comminari acriùs, ac ſævitiam oſtentare, prorſùs immani tumore, & ſuperbiâ agere. Cyrillus poſt maximum confeſſorem Hieroſolymis habebatur Epiſcopus; apertis igitur fundamentis, calce cæmentoque adhibitis, nihil omninò deerat quin die poſterâ veteribus deturbatis, nova jacerent fundamenta, cùm tamen Epiſcopus diligenti conſideratione habitâ, vel ex illis quæ in Danielis Prophetiâ de temporibus legerat, vel quæ in Evangeliis Dominus prædixerat, perſiſteret nullo genere fieri poſſe ut ibi à Judæis lapis ſuper lapidem poneretur. Res erat in expectatione. Et ecce nocte quæ ad incipiendum opus jam ſola reſtabat, terræ motus ingens oboritur, & non ſolùm fundamentorum ſaxa longè latèque jactantur, verùm etiam totius loci ædificia complanantur. Porticus quoque publicæ in quibus Judæorum multitudo quæ operi videbatur inſiſtere, commanebat, ad

» écrivit à ces derniers d'adresser
» leurs prieres au Ciel pour la

solum deductæ, omnes Judæos qui reperti sunt oppressêre. Luce verò ortâ, cum se mala crederent effugisse, ad requirendos eos qui oppressi fuerant, reliqua multitudo concurrit. Ædes erat quædam, in inferioribus Templi demersa, habens aditum inter duas porticus, quæ fuerant complanatæ, in quâ ferramenta, aliaque operi necessaria servabantur; è quâ subitò globus quidam ignis emicuit, & per medium plateæ percurrens, adustis & exanimatis qui aderant Judæis, ultrò citròque ferebatur. Hoc iterùm sæpiùsque, & frequentissime per totam illam diem repetens, pertinacis populi temetitatem flammis ultricibus coercebat. Quum interim pavore ingenti & trepidatione omnes qui aderant, deterriti, solum verum Deum Jesum Christum confiteri cogebantur inviti. Et ne hæc casu fieri crederentur, insequenti nocte in vestimentis omnium signaculum crucis ita evidens apparuit, ut etiam qui diluere pro suâ infidelitate voluisset, nullo genere valeret abolere. Sic deterriti Judæi atque gentiles locum simul & inaniter cœpta reliquêre.

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΥ *ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Βίβλος γ'.* &c. Ubi verò Imperatoris mandato impensæ ad ea erant à publico ærario suppeditatæ, omnia parabantur, ut ligna, lapides, lateres cocti, argilla, calx, aliaque ad ædificium necessaria. Quo quidem tempore Cyrillo Hierosolymorum Episcopo, illud Danielis Prophetæ, quod etiam Christus

» prospérité

» proſpérité de ſa perſonne & de » ſon régne. Cette conduite, autant

in ſanctis Evangeliis confirmavit, multiſque prædixit, venit in mentem, jam tempus adventaſſe quo lapis ſuper lapidem non maneret in Templo, ſed Oraculum Servatoris impleretur. Quæ cùm Epiſcopus dixiſſet, nocte ingens terræ motus excitatus, lapides veterum Templi fundamentorum concuſſit, omneſque unà cum ædificiis in proximo ſitis diſturbavit. Ex quâ re horror & formido Judæos occupavit : famaque ejus rei etiam illos quorum ædificia longo intervallo diſtabant, ad locum contemplandum attraxit. Itaque cùm quamplurimi adeſſent, aliud prodigium contigit. Ignis namque cœlitùs demiſſus omnia opificum inſtrumenta abſumpſit. Etenim licebat videre malleos, ſcalpra, ſerras, ſecures, aſcias, denique omnia quæ opifices habebant ad opus perficiendum idonea, flammæ incendio vaſtata. Totum diem ignis iſtas res depaſtus eſt. Judæi igitur graviſſimo timore perculſi, etiam inviti Chriſtum Deum confeſſi ſunt. Non tamen ejus voluntati geſſerunt morem, ſed opinione Judaiſmi mentibus anteceptâ, omninò tenebantur aſtricti. Quin etiam tertium miraculum quod poſt editum fuit, neutiquam illos ad fidem veritatis adduxit. Nocte enim ſequenti cruces radiorum lumine figuratæ illorum veſtimentis tanquam impreſſæ videbantur. Quas, cùm dies illuſceret contemplantes, & eluere delereque cupientes, nullo modo poterant. Quare obcæcati (ut eſt apud Apoſtolum) bonum quod erat illis in manibus, abjecêre. Proinde Templum eo

» que je puis le conjecturer, n'étoit
» pas fondée sur une estime parti-

tempore, pro ædificatione, maximam ruinam passum est.

ΘΕΟΔΩΡΙΤΟΥ *ἐπισκόπου κύρου ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας βίβλος γ'.* &c. Nam & Julianus conciliatis sibi Dæmonum furiis sine fine vesaniebat in pietatem. Itaque & Judæos contrà credentes in Christum armavit. Ac primùm illis convocatis, quærit cur cum sacrificare lege ipsorum jubeantur, ipsi sacrificia nulla celebrent. Quibus respondentibus circumscriptum esse cultum suum uni loco, statim imperat hostis Dei subversum instaurari Templum, sperans se Domini prædictionem convicturum mendacii, cujus multò magis veritatem declaravit. Nam hac oratione, magnâ cum voluptate, auditâ, faciunt Judæi omnes in toto orbe terrarum cives suos ea de re certiores, qui undique concurrentes, summo studio operas pecuniamque conferebant ad ædificationem. Administravit autem plurima etiam ipse qui illam jusserat, non laudis cupiditate, sed infenso in pietatem animo, misitque unà negotii impii dignum quemdam præfectum; fertur autem habuisse illos ligones, falces, corbes argenteæ materiæ præparatos operi. Cùm autem fodere, & aggerem efferre cœpissent, urgebatur opus diem totum ab infinitâ multitudine hominum, ac nocte agger suâ sponte de crepidine redundabat: sed & ipsi reliquias omnes ædificii disjecerant spe novæ extructionis. Comportatis autem gypsi & calcis multis modiorum millibus, derepente

» culière de la Religion Judaïque,
» puiſqu'il n'ignoroit pas que celle
» des Chrétiens en tiroit ſon origine,
» ayant toutes les deux les mêmes
» Prophètes & les mêmes Patriar-
» ches; ſa prédilection pour les Juifs
» n'avoit d'autre but que de morti-
» fier les Chrétiens; peut-être auſſi
» penſoit-il qu'en leur prodiguant ſes
» faveurs, il viendroit plus aiſément

irruens venti impetus ac turbo cum fragore & procellis, diſperſit univerſam materiam: quibus tunc quoque inſanientibus, neque admittentibus inſtructionem divinæ patientiæ, primùm ingens cooritur terræ motus, & illos penitùs ab arcanis Dei ſacris alienos admodum perculit. Sed ne ſic quidem formidantibus, infertur defoſſis fundamentis ignis, plurimoſque opus urgentes inflammavit, alios ad fugam compulit. Inſuper cum magna turba nocte ſub vicinâ porticu ſomnum caperet, delapſum repentè ædificium, unà cum tecto totum, oppreſſit qui ſub illâ dormiebant univerſos. Ac illâ ipſâ nocte ſimiliter & poſterâ conſpectum fuit in cœlo ſignum fulgidum crucis, & ipſorum veſtes Judæorum crucibus replebantur, non iis tamen fulgidis, ſed coloris atri. Hæc videntes fieri adverſarii Dei metu divinorum flagrorum affugiunt, & redeunt domos ſuas cum confeſſione eſſe illum Deum qui à Majoribus ipſorum fuiſſet ligno affixus. Hæc & ad Juliani aures pervenêre, ſed & ipſe, ut Pharao quondam, obduruit corde.

» à bout d'en faire des Idolâtres.....
» ayant fait venir les principaux de la
» nation, il les pria de pratiquer les
» préceptes de Moyse, & les coutu-
» mes de leurs ancêtres. On lui ré-
» pondit que le Temple de Jérusa-
» lem étant détruit, & la nation
» dispersée, on ne pouvoit offrir
» des sacrifices sans prévariquer aux
» loix. L'Empereur leur fit aussi-tôt
» donner l'argent nécessaire pour re-
» bâtir le Temple, leur enjoignant
» d'observer dans les cérémonies &
» les sacrifices, la même forme, &
» les mêmes régles qui avoient été
» en usage chez leurs prédécesseurs.
» Ce peuple assez aveugle pour ne
» pas voir l'impossibilité d'un projet
» formellement contraire aux prédi-
» ctions sacrées des Prophétes, se pré-
» paroit à l'exécuter avec tout le soin
» & l'ardeur imaginables. On fit venir
» des Architectes; on rassembla des
» matériaux; on nettoya les endroits
» où l'on devoit asseoir les fonde-
» mens. La joie qui les animoit, al-
» loit si loin, qu'on voyoit leurs épou-
» ses même transporter dans leurs
» robes les décombres de l'ancien
» Temple, offrir leurs colliers, & leurs

» ornemens les plus précieux pour
» contribuer aux frais de l'entrepriſe.
» Enfin les Juifs, les Gentils & Ju-
» lien lui-même, ſacrifierent à cet
» ouvrage leurs autres affaires; ils
» oublierent juſqu'à leurs propres
» animoſités, perſuadés que cette
» entrepriſe alloit bientôt convain-
» cre les hommes de la fauſſeté des
» prédictions de J. C..... On rap-
» porte que le jour qui précéda celui
» où l'on devoit jetter les fondemens,
» la terre trembla, diſperſa les pier-
» res qui devoient ſervir à l'ouvrage,
» & fit périr une multitude de Juifs,
» tant de ceux qui travailloient, que
» de ceux qui étoient accourus pour
» être ſpectateurs des travaux. Les
» maiſons du voiſinage & les porti-
» ques publics qui renfermoient beau-
» coup de monde s'écroulerent tout-
» à-coup. Parmi ceux qui furent en-
» ſevelis ſous les ruines, les uns (&
» c'étoit le plus grand nombre) fu-
» rent écraſés, d'autres mouroient à
» meſure qu'on les retiroit, & d'au-
» tres enfin étoient à demi-morts,
» ayant les cuiſſes fracaſſées, ou d'au-
» tres parties du corps mutilées. Dès
» que Dieu fit ceſſer le tremblement

» de terre, les Juifs qui avoient sur-
» vécu à leurs confreres, se remirent
» à l'ouvrage ; & quoique le mau-
» vais succès de leur première entre-
» prise fut une preuve convaincante
» que le Ciel ne l'avoit point approu-
» vée, ils oserent néanmoins repren-
» dre leurs travaux avec plus d'ardeur
» que jamais. Mais ce fut en vain ;
» car on rapporte qu'aussi-tôt qu'ils
» recommencerent à travailler, un
» feu s'élança des fondemens du
» Temple, & consuma beaucoup
» d'ouvriers. Cette circonstance est
» rapportée par tout le monde, on
» la regarde comme certaine, per-
» sonne ne la révoque en doute.
» Il y a néanmoins quelque diffé-
» rence dans la manière dont on la
» raconte ; les uns disent que la
» flamme atteignit les ouvriers lorf-
» qu'ils voulurent entrer de force
» dans un Temple ; d'autres disent
» que la chose arriva lorsqu'on
» commença de transporter les dé-
» combres ; soit que l'on s'en tienne
» à ce dernier rapport, soit qu'on
» adopte le premier sentiment, la
» chose est également surprenante.
» On vit encore un autre prodige,

» plus étonnant & plus évident que
» celui dont nous venons de faire le
» récit : les habits des Juifs ſe trou-
» verent marqués du ſigne de la
» Croix ; on voyoit leurs vêtemens
» parſemés d'étoiles faites avec au-
» tant d'art, que ſi elles y avoient
» été miſes par la main de l'ou-
» vrier ; ce qui fut cauſe que plu-
» ſieurs d'entr'eux reconnurent auſſi-
» tôt que le Chriſt étoit véritable-
» ment Dieu, & ſe repentirent du
» deſſein qu'ils avoient formé de re-
» bâtir le Temple ; d'autres accou-
» rurent à l'Egliſe, furent initiés
» dans les Myſtères, & tâcherent
» de fléchir la colère du Ciel par
» leurs Hymnes & leurs prières. Si
» quelqu'un refuſe de croire ces
» choſes, il ſera facile de le con-
» vaincre ; premièrement, par les
» témoignages de ceux qui les ont
» appriſes de témoins oculaires,
» dont quelques-uns vivent encore ;
» ſecondement, par l'aveu des Juifs
» & des Payens, qui ont abandon-
» né l'ouvrage ſans le commencer,
» ou plutôt qui ſe ſont vus dans
» l'impoſſibilité de le commen-
» cer. « *Sozom. Hiſt. Eccl. l.* 5. *c.* 22.

Il ne faut que comparer à ce texte ceux de Rufin, de Socrate & de Théodoret, pour sentir la force de ces témoignages ; on ne peut rien désirer de plus formel, & il seroit même difficile de trouver dans toute l'antiquité des faits d'un détail aussi exact, & aussi bien circonstancié.

La première observation que nous fournissent ces Auteurs Ecclésiastiques, c'est que leurs qualités personnelles & la différence qu'on apperçoit dans leurs rapports, sont une preuve évidente qu'ils n'ont point formé le dessein d'en imposer à la postérité.

Rufin (*b*) le plus ancien des quatre, si célébre par la réputation qu'il s'étoit acquise, & par l'estime qu'en faisoit saint Jérôme, étoit né

(*b*) Il naquit vers le milieu du quatriéme siécle à Concorde, petite Ville d'Italie, Saint Jerôme le regardoit comme un Sçavant aussi respectable par sa vertu que par son érudition. Voici ce qu'il en écrivoit à un de ses amis : *Vous verrez briller en la personne de Rufin des caractères de sainteté, au lieu que je ne suis que poussière ; c'est assez pour moi de soutenir avec mes foibles yeux l'éclat de ses vertus.* Lettres de S. Jerôme.

dans l'occident, mais il ſe retira dans la Paleſtine vers la fin du quatriéme ſiécle, & y paſſa près de trente ans; il a donc été à portée de s'inſtruire du fait, & de conſulter même les témoins oculaires. De pareils ſecours, & le tems où il a écrit ſon hiſtoire, démontrent qu'il n'a copié ni Socrate, ni Sozomène, ni Théodoret.

Socrate & Sozomène ſont venus quelque tems après Rufin. Leur mérite n'égale pas celui de cet Hiſtorien; mais leurs défauts n'effacent pas non plus leurs bonnes qualités. Comme ils étoient d'une Communion différente de celle des Auteurs Eccléſiaſtiques qui les avoient précédé, nous pouvons être ſûrs qu'ils ne les auroient point épargné s'ils avoient trouvé quelque circonſtance fauſſe dans leurs narrations. Sozomène nous dit que de ſon tems on pouvoit encore apprendre le fait de vive voix; ce qui nous fait voir qu'il a conſulté cette ſource; & ce que Socrate nous dit des effets de la foudre, nous prouve qu'il n'a copié, ni Sozomène, ni Rufin, ni ſaint Grégoire.

Théodoret qui paroît avoir écrit le dernier, nous a laiſſé des preuves non-ſuſpectes de ſon amour pour la Vérité ; c'eſt à ce motif qu'il ſacrifia ſes intérêts, avec ſon Evêché, dans le faux Concile d'Ephèſe. Dans la matière préſente on voit par les circonſtances qu'il rapporte, & ſurtout par celles des croix lumineuſes, qu'il n'a puiſé ſa narration, ni dans Rufin, ni dans Socrate, ni dans Sozomène.

Tous les quatre ont donc travaillé chacun à part, les uns ſur la foi de témoins irréprochables, comme Sozomène & Rufin, les autres ſur les mémoires qu'ils ont jugés les plus authentiques, comme Socrate & Théodoret ; d'où il ſuit que ces *Hiſtoriens* mériteroient à notre égard la même créance que les Auteurs *originaux*, ſi l'on prouvoit une fois que les additions qu'on leur impute ne renferment rien d'abſurde en elles-mêmes, ni de contradictoire aux relations des contemporains. C'eſt la ſeconde obſervation qui nous reſtoit à faire, & pour la juſtifier d'une manière ſenſible, nous allons comparer les textes de nos quatre

Hiſtoriens à celui de ſaint Grégoire, que nous avons mis à l'abri de tout ſoupçon.

Qu'on examine avec la critique la plus ſévère les paſſages cités ci-deſſus, on ne trouvera dans ce qui concerne le prodige que deux circonſtances ajoutées à la narration de ſaint Grégoire. La première eſt de Socrate : *Un feu*, dit-il, *tombé du Ciel conſuma les inſtrumens des ouvriers.*

La ſeconde eſt de Théodoret (*c*). Il dit qu'après qu'on eut creuſé & tranſporté les décombres, *les terres revenoient comme d'elles-mêmes* ſe rejetter dans les endroits d'où on les avoit tirées.

Nous avons examiné ci-devant ce que Socrate nous dit ſur la chûte de la foudre, & nous avons vu que cette circonſtance bien loin de renfermer aucune abſurdité, eſt ſuffiſamment prouvée par la con-

(*c*) Ἐπεὶ δὲ ὀρύττειν ἤρξαντο καὶ τὸν χοῦν ἐκφορεῖν, παντηχόθεν μὲν τοῦτο ἔδρων μυριάδες πολλαί. Νύκτωρ δὲ ὁ χοῦς αὐτομάτως ἀπὸ τῆς φάραγγος μετετίθετο. *Eccleſ. Hiſt. Lib. III. C.* 20.

nexion qu'elle a avec la formation des croix lumineuses. Elle est d'ailleurs confirmée par les témoignages des Juifs ; il devroit même nous paroître étonnant que le désordre épouvantable où étoit l'atmosphère, suivant la description de saint Grégoire, n'eut produit ni éclairs, ni tonnerres. Les paroles de Socrate ne contrediſent donc point celles de Saint Grégoire de Naziance.

Je ne vois pas non plus un merveilleux mal-entendu dans la narration de Théodoret ; on peut donner des raisons très-satisfaisantes du phénoméne qu'il rapporte, sans faire violence à son texte. S'il y a eu des tremblemens de terre, comme tous les Historiens en conviennent, & comme la nature même du fait l'exige, rien n'étoit plus simple que de voir les fondemens du Temple se remplir de nouveau, & les monceaux de terres accumulés dans le voisinage, s'affaisser & se disperser. C'est l'effet d'un tremblement de terre de tout bouleverser, de renverser les tas, de remplir les fentes, & de combler tout ce qui est creux.

Caſſiodore l'abbréviateur de l'Hiſtoire d'Epiphane (compoſée de celles de Socrate, de Sozomène, & de Théodoret) ſemble adoucir par ſes expreſſions ce qui pouvoit y avoir de trop dur dans celles de Théodoret; *nocte verò*, dit-il, *ſpontanea terra de valle creſcebat*, (*b*) laiſſant à ſon lecteur la liberté d'y ſuppléer par ſes réflexions.

Il eſt certain qu'il y eut pluſieurs tremblemens de terre. Saint Grégoire de Naziance en rapporte un lorſque tout le monde courut en foule ſe refugier dans une Egliſe voiſine. Socrate (*c*) dit expreſſément qu'il en arriva un autre pendant la nuit; il en rapporte encore un qui ſe fit ſentir à la pointe du jour, *lorſqu'on commença de travailler aux fondemens*; (*d*) l'effet qu'il lui attribue avec Sozomène, (*e*) c'eſt de rejetter hors

(*b*) L. VI. C. 43.

(*c*) Διὰ τῆς νυκτὸς σεισμὸς μέγας ἐπιγενόμενος. *Socrat. Lib.* 3. *Cap.* 20.

(*d*) Λέγεται τῆς ἐπιούσης, καθ' ἣν πρῶτον θεμέλιον ἤμελλον ὑποτίθεσθαι, σεισμὸν γενέσθαι μέγαν. *Socrat. Lib. V. C.* 22.

(*e*) Ἀνέβρασε τὰς λίθους τῶν πάλαι θεμελίων τοῦ ναοῦ. *Socrat.*

des fondemens les pierres & les matériaux qu'on y avoit mis. Selon ce dernier Auteur, (*f*) il y eut un portique de renversé ; & plusieurs Juifs qui y étoient, furent écrasés. Théodoret dit que cette circonstance arriva de nuit, & pendant que tout le monde dormoit. (*g*)

La difficulté qu'on peut nous opposer ici, c'est que ce Théodoret semble insinuer que le tremblement de terre auquel on doit rapporter la chûte du portique, fut immédiatement suivi de l'éruption de feu, (*h*) ce qui contrediroit le témoignage de Socrate & de Sozomène. Le premier rapporte qu'il s'écoula entre ces deux effets un tems assez consi-

Ὑπὸ δὲ κλόνου τῆς γῆς ἐκ βάθρων ἀναδοθῆναι τοὺς λίθους. *Sozom.*

(*f*) Καὶ δημόσιαι Στοαὶ ἐν αἷς κατέλυον ἀθρόον κατερρύησαν καὶ οἱ πλείους, ἐγκαταληφθέντες, οἱ μὲν αὐτίκα ἀπώλοντο. *Sozom.*

(*g*) Καὶ Νύκλωρ δὲ παμπόλλων ἔν τινι πελαζούσῃ καθευδόντων Στοᾷ, καὶ πνέχθη μὲν ἀθρόως σὺν τῷ ὀρόφῳ τὸ οἰκοδόμημα. τοὺς δὲ καθεύδοντας συνέχωσεν ἅπαντας. *Theodoret.*

(*h*) Πρῶτον μὲν σεισμὸς ἐγένετο μέγιστος —— ἐπειδὴ δὲ ὐκ ἔδεισαν, πῦρ ἐκ τῶν ὀρυσσομένων θεμελίων ἀναδραμὸν, &c. *Theodoret.*

dérable pour permettre aux Habitans de la Campagne d'aller à Jéruſalem. (*i*) Le ſecond dit qu'on eut tout le tems de nettoyer derechef les fondemens, & d'en enlever les décombres que le tremblement de terre y avoit jettés. (*k*) Caſſiodore aſſure pareillement qu'après avoir retiré les terres qui étoient tombées pendant la nuit dans les fondemens, les Ouvriers recommencerent leurs travaux tout de nouveau. (*l*) Il eſt donc clair que l'obſcurité qui ſe trouve dans Théodoret, vient de ce qu'il n'a pas bien diſtingué tous ces évenemens. Le feu que l'Auteur de la nature préparoit dans les en-

(*i*) Καὶ φήμη ἐπὶ τὸν τόπον ἦγε καὶ τὰς πορρῶ διάγοντας, παρόντων ἂν σφόδρα πολλῶν, ἕτερον τεράςιον ἐπιγίνεσθαι. Πῦρ γὰρ, &c. *Socrat.*

(*k*) Ὡς δὲ σείων ἔληξεν ὁ Θέος, αὖθις ἐπειρῶντο τοῦ ἔργου οἱ περιλειφθέντες —— πάλιν ἀνήνυτα ἐσκεύαζον. Λόγος ἂν ἅμα τε τὸ δεύτερον ἐνεχείρουν τῷ ἔργῳ, καὶ πῦρ, &c. *Sozom.*

(*l*) Nocte verò ſpontanea terra de valle creſcebat. Solutis itaque prioris etiam fundamenti reliquiis, nova omnia præparabant. Caſſiod. *Liv. VI. C.* 43.

trailles de la terre, dut se manifester; par différentes secousses qui devoient être les préludes de l'horrible spectacle qu'on alloit voir dans peu; dans l'instant que la terre s'entrouvrit pour vomir des flammes, elle dut être encore ébranlée, comme le rapporte S. Grégoire; Théodoret qui ne parle qu'en général du tremblement de terre, semble n'avoir reconnu aucun intervalle entre ces différentes secousses, mais lorsqu'on compare son texte à celui de S. Grégoire, de Socrate & de Sozomène, tout s'éclaircit; & l'on voit par les circonstances qu'il rapporte, tant de la chûte du portique, que des terres qui se rejettoient de nouveau dans les fondemens, qu'on doit admettre plusieurs secousses avant l'éruption de feu. Dans un événement qui fut suivi d'un si grand nombre d'effets, il seroit injuste d'exiger de tous les Historiens la même clarté & la même précision; la comparaison de leurs textes, est le meilleur moyen de connoître quand ils se contredisent, & quelles sont les circonstances auxquelles on doit ajouter foi.

Nous

Nous ſommes redevables à Ruffin d'avoir mis de l'ordre dans les effets que la plupart de ſes ſucceſſeurs ont confondu; il rapporte en abregé les circonſtances les plus avérées, & dont on ne doutoit point de ſon tems. « La nuit, » dit-il, qui précéda le jour où » l'on devoit commencer l'ouvrage, » les fondemens étant déja tout » prêts, il s'éleva un grand trem» blement de terre, qui non-ſeule» ment jetta à des diſtances conſi» dérables les pierres qui étoient » dans les fondemens, mais qui » renverſa la plûpart des édifices » d'alentour. Les portiques publics » où s'étoit retiré un grand nombre » de Juifs pour veiller aux ouvra» ges, tomberent avec fracas, & » enſevelirent ſous leurs ruines, tou» tes les perſonnes qui s'y trouve» rent. (*m*)

(*m*) Ecce nocte; quæ ad incipiendum opus jam ſola reſtabat, terræ motus ingens oboritur, & non ſolùm fundamentorum ſaxa longè latèque jactantur, verùm etiam totius penè loci ædificia complanantur. Porticus quoque publicæ, in quibus judæorum multitudo, quæ operi videbatur inſiſtere, com-

On voit par cette narration simple & naturelle, que le tremblement de terre n'eut d'autres effets que ceux qu'il devoit naturellement produire, c'est-à-dire, de bouleverser les ouvrages qu'on avoit déja commencés, & de renverser les édifices. Théodoret regarde tous ces effets, comme autant de prodiges distingués les uns des autres; il n'est donc pas surprenant qu'il y mette peu de liaison, & par conséquent de l'obscurité.

Arrêtons-nous maintenant pour considérer d'un seul coup d'œil ce que nous avons mis en détail sous les yeux du Lecteur. Pour peu qu'on réfléchisse, & qu'on examine de bonne foi tout ce qui nous est rapporté sur ce grand événement, je me flatte qu'on appercevra 1° l'unanimité la plus exacte entre les deux parties qui y étoient principalement intéressées, les Chrétiens & les Payens. 2° Une liaison étroite entre le phénoméne, tel qu'il est avoué par

manebat, ad solum deductæ, omnes Judæos, qui reperti sunt, oppressêre. *Rufin. L. X. C.* 37.

les *Payens*, & les conſéquences qui devoient s'enſuivre, détaillées par les *Chrétiens.* 3° Ces conſéquences qui devoient nous révolter, & nous paroître les effets d'une imagination trop crédule, *avérées par des faits de même nature*, & produites par *des cauſes ſemblables*, qui achevent par conſéquent de nous convaincre que ni les Chrétiens ni les Payens n'ont jamais prétendu nous en impoſer. 4° L'accord le plus parfait entre les Auteurs Chrétiens de la *première* & *de la ſeconde claſſe*, qui en s'éclairciſſant mutuellement les uns les autres, nous font voir que leurs contradictions apparentes, ſont la preuve la plus forte que leurs témoignages n'ont point été concertés, mais qu'ils n'ont parlé, ou que d'après des témoins irréprochables, ou d'après des actes authentiques; en un mot, tout ce qui doit réſulter d'un fait rapporté par une multitude d'Auteurs, relativement *aux tems*, *aux circonſtances*, à leur *génie*, leur *caractère*, leurs *qualités perſonnelles*, tout ſe préſente dans le ſpectacle que nous venons d'expoſer; plus on l'examine, & plus les nuages qui

couvroient la vérité se dissipent, ne laissant entrevoir qu'un *tout* lié & enchaîné dans les différentes parties qui le composent, & capable par conséquent de forcer le plus fier incrédule, à y reconnoître le doigt de la providence.

Par exemple: Ammien Marcellin parle ouvertement de l'éruption de feu, rien de plus conforme à la qualité d'un bon *Historien*; s'il rapporte le fait principal, il ne dit rien des conséquences qui ont du en résulter, précaution louable dans *un Courtisan*. Julien parle & se disculpe, il devoit le faire; mais avec une obscurité affectée, c'est *la conduite* qu'il devoit tenir. Libanius n'en dit rien, *le silence* étoit le meilleur parti; mais il tâche de tout embrouiller, c'est le caractère d'une *malice* qui se sent écrasée. Saint Ambroise parle du fait, mais avec la même concision qu'il devoit le faire dans une lettre. S. Chrysostome va plus loin, parce qu'il parle à une foule de peuple, mais il ne détaille pas toutes les circonstances, parce que ce peuple en étoit instruit. S. Grégoire de Naziance

parle en Hiſtorien, prouve ce qu'il avance, parle à tout l'Empire Romain, avec cette hardieſſe qu'inſpire la vérité, & qui ne craint point un démenti. Rufin, Socrate, Sozomène & Théodoret raſſemblent enſuite toutes les circonſtances du fait, & ces circonſtances diſperſées dans leurs ouvrages, font voir lorſqu'on vient à les confronter, qu'elles doivent avoir été des ſuites les unes des autres. Saint Grégoire de Naziance par exemple, parle des croix lumineuſes imprimées tant ſur les habits que ſur la peau, ce qui vérifie la chûte de la foudre rapportée par Socrate & par les Juifs; Théodoret rapporte une circonſtance incroyable touchant les terres qui ſe tranſportoient d'elles-mêmes dans les fondemens, mais il eſt expliqué par Rufin, Socrate, Sozomène & Caſſiodore. S. Grégoire & Socrate ſemblent contredire ce qui eſt avancé par Théodoret ſur la propriété des croix lumineuſes, mais nous avons prouvé qu'ils avoient raiſon tous les trois; Rufin & Socrate ajoutent qu'on ne pouvoit les effacer; ce

qui constate encore leur nature, par celles d'un fait semblable arrivé à Naples. Et de toutes ces propriétés différentes qu'ils rapportent, véritables en elles-mêmes & constatées par des faits, je conclus qu'ils ne se sont point copiés les uns les autres : d'où il résulte que l'événement est aussi attesté & aussi avéré qu'il puisse l'être.

Le point de vue sous lequel les Peres ont envisagé le prodige, loin de le décréditer, semble même lui donner une nouvelle force; quoique les effets qu'ils ont séparés, & regardés comme autant de miracles, soient liés entr'eux, & avec le principe qui les produit, il faut néanmoins convenir qu'il n'en est ici aucun qui n'ait une fonction marquée, & qui ne découvre aux hommes le but de la providence. *Les ouragans & les tempêtes* obéissent à la voix de leur Créateur en dispersant la chaux, le sable & les autres matériaux, qui devoient servir à l'exécution de ce projet impie. *La foudre tombe*, elle consume les instrumens nécessaires à l'ouvrage. *La terre tremble*, elle renverse les édifices,

& engloutit ſous leurs ruines ces foibles mortels qui oſoient s'égaler à la Divinité. Le feu ſort des entrailles de la terre, l'air s'embraſe, la nature ſe bouleverſe; ce ſpectacle le plus capable de faire ſentir aux hommes que c'étoit un Dieu qui ſe vengeoit, acheve de tout détruire, & laiſſe ſur les corps & les vêtemens de ceux que la colère du Ciel avoit épargnés, les preuves les moins équivoques de tout ce qui venoit de ſe paſſer. Si ſi la multiplicité de ces phénoménes n'eſt que l'effet d'un heureux hazard, il faut convenir que le hazard n'a jamais ſervi la providence plus à propos, & d'une manière plus régulière.

On nous oppoſe deux difficultés fondées ſur la crédulité des Peres en fait de miracles; 1° » ce défaut, dit-on, » leur faiſoit donner à tous les »faits qui leur paſſoient par les mains, »un air de merveilleux & de prodige; »quand une maladie de cette nature »infecte l'eſprit des hommes, leur ca»ractère, leur érudition, leur bonne»foi, ne méritent plus d'être à l'abri »de nos ſoupçons. 2° Une preuve »que les Peres ont été ſuſpects dans

» le prodige dont nous parlons, c'eſt
» que nos plus ſçavans critiques n'ont
» adopté qu'avec réſerve la multipli-
» cité de miracles dont ils font men-
» tion, lorſqu'il s'agit de combattre
» l'Empereur Julien. Ils ont entaſſé
» ces miracles les uns ſur les autres
» avec ſi peu d'ordre & de vraiſem-
» blance, qu'il eſt impoſſible d'y mé-
» connoître une imagination trop
» échauffée, une crédulité ſans bor-
» nes, & des préjugés inſupportables.

Ces difficultés méritent d'être examinées; & avant de voir ſi les Peres ont été conduits par des préjugés auſſi flétriſſans pour l'humanité que ceux qu'on leur ſuppoſe, commençons par renoncer aux nôtres, & examinons le fait en lui-même en le dépouillant des idées acceſſoires dont nous le prétendons revêtu.

Je ne crois pas qu'il ſoit de la nature des Hiſtoires fabuleuſes de ſe répandre & de trouver dans l'eſprit des hommes un accès auſſi facile que l'événement qu'on oſe attribuer ici à l'imagination, & à la crédulité des Peres. Quelques préjugés qu'on leur ſuppoſe, quelque penchant qu'ait le peuple à croire

le merveilleux, on ne nous prouvera jamais que l'erreur & l'impoſture puiſſent infecter tout le genre humain dans un fait de notoriété publique. Admettre un paradoxe de ce genre, c'eſt bouleverſer la nature & l'eſſence des choſes; c'eſt ſe jetter dans un amas d'abſurdités & de contradictions, caractère inſéparable d'une fureur aveugle, & de l'opiniâtreté la plus inconcevable. Nos incrédules ne nieront pas ſans doute les qualités eſtimables dont étoit doué S. Chryſoſtome; ces qualités qui de ſon vivant l'ont fait triompher de l'envie, ont rendu ſa mémoire reſpectable à ceux qui ſçavent eſtimer les Sçavans & les grands hommes. Il étoit contemporain du fait, il en parle, & il le prouve. Il en appelle publiquement en préſence d'une foule de peuple, à deux monumens qui ſubſiſtoient encore de ſon tems, & ſur leſquels il étoit bien aiſé & bien important de lui donner le démenti. La première preuve qu'il met en uſage, eſt l'horreur du ſpectacle, les traces effroyables du feu qui avoit anéanti le projet de Julien, & qu'il étoit

impossible de méconnoître en se transportant sur les lieux. La seconde preuve encore plus forte, c'est le récit qu'en faisoient ceux mêmes qui avoient le plus d'intérêt de nier le fait, l'aveu des Ouvriers qui avoient échappé au malheur de leurs confreres, dont les membres mutilés, & à demi-brûlés, attestoient la colère du Tout-puissant, avec encore plus de force que leurs paroles. Des preuves de ce genre n'ayant jamais été contredites, quoiqu'avancées en public, reprochées cent fois aux Payens; ceux-ci n'y ayant jamais répondu directement, mais par des détours, & d'une manière si embarrassée, qu'elle fait éclater davantage la gloire & le triomphe de leurs adversaires, je demande à tout homme sensé, ce qu'il faut pour convaincre l'esprit humain d'un fait, si de telles preuves ne suffisent pas? ou plutôt s'il ne faut pas révoquer en doute tous ceux que l'Histoire nous présente, si l'on parvient une fois à nous prouver que celui-ci n'est que l'effet du préjugé, & de l'imposture des Peres de l'Eglise; ce ne sera pas encore

tout, il faudra nous convaincre de plus, que ces mêmes Peres ont eu l'art & l'adreſſe de faſciner les yeux des Payens & des Juifs, juſqu'à les forcer à rendre témoignage contre eux-mêmes; de preſcrire le ſilence à Julien, à Libanius, à tous les Sophiſtes, à tous les Payens des ſiécles où ils ont vécu. Quelles abſurdités? Quelles contradictions!

Ce que nous avons dit de S. Chryſoſtome, s'applique également à S. Grégoire de Naziance, à Socrate, à Sozomène, & à tous les Auteurs Eccléſiaſtiques, ſuivant qu'ils s'éloignent plus ou moins du tems où le miracle eſt arrivé. Ils en appellent tous à la poſtérité, ils citent des témoins, ils fourniſſent les preuves, & défient les Payens de les révoquer en doute. Pas un de ces Payens ne leur replique.

Dira-t-on que ce ſilence n'eſt fondé que ſur le mépris qu'on avoit pour les Chrétiens? Mais nos adverſaires connoîtroient bien peu les reſſorts qui font agir le cœur humain; on peut mépriſer ſes ennemis, mais ce mépris n'a jamais été, & ne peut jamais aller juſqu'à ſe

laisser flétrir impunément dans l'esprit des hommes & de la postérité; & c'est précisément le cas où se trouvoient les Payens.

Ils abandonnoient une entreprise dont tout l'Univers étoit informé, & qu'on les avoit publiquement défié d'exécuter. Leur défaite les couvroit d'ignominie, de honte & d'opprobre; le triomphe de l'Eglise étoit pour eux l'insulte la plus outrageante; leur haine étoit sans bornes, puisque le sang des Chrétiens versé dans toute l'étendue de l'Empire Romain n'avoit point été capable de l'assouvir; ils avoient en main la force ouverte; le despotisme, la ruse & la politique, leur fournissoient des armes contre un peuple sans défense, dispersé dans l'Empire, & abandonné des hommes; malgré de tels avantages, malgré tout ce pouvoir & cette puissance, ils sont forcés de quitter l'entreprise.

Si c'est un phénomène ordinaire qui les y force, d'où vient ne laissent-ils point écouler quelques jours, car la nature n'a qu'un tems, il est aisé de sçavoir quand elle agit, c'est la méconnoître que de

lui attribuer une *opiniâtreté* telle que la dépeint Ammien Marcellin; ſon action ne fut jamais proportionnelle aux efforts qu'on fait pour la vaincre; rien ne ſeroit plus ridicule, plus inconcevable. Il faudroit même être plus crédule que le ſont ici les Peres, pour s'imaginer qu'une haine auſſi animée que celle de Julien & d'Alypius, des Juifs & des Payens, ait pu s'éteindre tout à coup, à la vue d'un phénomène purement naturel. Ou l'Hiſtoire nous en impoſe ſur le caractère de Julien, ou nos adverſaires ont réſolu d'abolir les droits & les prérogatives de la raiſon.

Concluons donc que c'eſt devenir ſoi-même eſclave du préjugé le plus odieux qui fut jamais, que d'attribuer à l'imagination des hommes, à la crédulité des Peres de l'Egliſe, au penchant des Hiſtoriens pour le merveilleux, l'accord & l'enchaînement des preuves que l'antiquité nous offre ſur ce fameux événement.

La ſeconde objection priſe du ſentiment de quelques Sçavans modernes, ſemble annoncer un éxamen

plus impartial, & des recherches plus ſuivies. C'eſt pour cette raiſon que nous lui deſtinons un chapitre entier. Nous nous contentons pour le préſent d'indiquer quelques principes qui doivent nous guider dans la lecture des Auteurs Chrétiens de la ſeconde & de la troiſiéme claſſe.

La plûpart de nos Critiques ont enviſagé les témoignages des Peres & des Auteurs Eccléſiaſtiques ſous un point de vue très-fécond en difficultés. Ils n'ont fait uſage que de leurs textes, ſans avoir égard au tems où ils ont écrit, aux ſources où ils ont puiſé, à la nature des faits qu'ils ſe propoſoient principalement de conſtater, en un mot au génie, au caractère, & aux qualités acquiſes des Auteurs qu'ils ont examinés. Quoique la vérité ſoit de tous les tems, la manière de l'énoncer n'eſt cependant pas la même dans tous les hommes; & on ne doit pas lire un *Cédrénus*, un *Nicéphore*, un *Philoſtorge*, comme on liroit un *Tacite*, un *Thucidyde*, un *Xénophon*.

Les Auteurs Eccléſiaſtiques, ſurtout ceux de la ſeconde & de la

troiſiéme claſſe ont ramaſſé les faits tels qu'ils les ont trouvés dans les actes qu'ils ont cru les mieux atteſtés, dans les ſources qui leur ont paru les plus pures; leur jugement paroît plus ou moins dans le dépouillement qu'ils ont fait des ouvrages originaux; mais comme ils ont trouvé les ſources multipliées, & les détails diſperſés ſans ordre, ſans liaiſon, ils nous les ont donné de même. Nous avons déja vu que les Auteurs contemporains de l'événement, & par conſéquent les plus à portée de recourir aux premières ſources, n'inſiſtoient pas également ſur toutes les circonſtances, mais s'attachoient aux unes préférablement aux autres. S. Ambroiſe parle en général du miracle, & le cite comme un événement connu de tout le monde. S. Chryſoſtome ne fait valoir que l'éruption de feu. S. Grégoire de Naziance inſiſte ſur le phénoméne des croix lumineuſes, comme s'il eût prévu que l'on dût un jour le révoquer en doute.

Les actes pareillement que l'Egliſe n'a jamais manqué de conſerver

dans ces sortes d'occasions, pouvoient être par la même raison plus ou moins détaillés, & l'on sçait quelles qualités doit avoir un bon Historien pour donner quelque ordre à des faits dispersés dans tant de sources. De-là la confusion générale qu'on reproche à nos Historiens. De cette confusion nait une conséquence, c'est que ces mêmes Historiens ne voyant pas l'enchaînement des effets avec leurs causes, les ont considérés comme autant de prodiges; cette idée étoit fortifiée par la reconnoissance qu'ils devoient au Ciel, qui avoit combattu en leur faveur; pas un de ces faits n'étoit inutile: ils se rapportoient tous, soit à déconcerter le projet de Julien, soit à fournir des preuves de sa défaite. Rien n'étoit donc plus facile que de les envisager comme des prodiges distingués les uns des autres, & de n'avoir par conséquent aucun égard à l'ordre & à la liaison qui doit régner dans une histoire.

C'est dans ce labyrinthe que se sont pareillement engagés nos Critiques modernes; & ne pouvant

plus s'y retrouver, ils ont pris le parti d'accabler les Peres des reproches les plus amers, avant de les approfondir; de blâmer leurs défauts, avant d'en connoître la ſource; de rejetter le miracle, avant de le vérifier; & de ſe refuſer à l'évidence, avant de diſſiper les ténébres dont elle eſt enveloppée. Si la multiplicité des miracles admiſe par les Auteurs Eccléſiaſtiques, & les contradictions apparentes qui en ſont les ſuites, avoient leur origine dans la mauvaiſe foi, dans un deſſein prémédité de former un ſyſtême de prodiges pour l'oppoſer à celui de Julien, on en trouveroit bientôt les preuves, & on ne manqueroit pas de les produire. La mauvaiſe foi ſe ſoutient difficilement lorſqu'on l'examine de bien près, & l'erreur ſe trahit elle-même tôt ou tard; mais nous venons de voir ce qui a concouru à former ce prétendu ſyſtême de prodiges, nous avons expoſé les principes dont il devoit réſulter, ſuivant la nature & l'eſſence des choſes; on ne peut donc en rien con-

clure contre les qualités personnelles de ces mêmes Auteurs ; & leurs défauts, s'ils en ont eu, ne furent jamais une raison de les condamner, avant de les bien examiner : c'est une justice que nous ne refusons pas aux Payens mêmes.

Cela posé, il ne reste plus qu'à examiner *l'ordre* dans lequel les circonstances rapportées par les Peres peuvent être arrivées. Si cet ordre n'a rien d'incompatible avec un enchaînement d'effets qui doivent précéder & accompagner la *cause* qui les produit, il achevera de nous convaincre par les principes mêmes de nos Adversaires, que le fait n'est ni contradictoire, ni ridicule dans ses phénomènes. Reprenons donc cet ordre, & soumettons-le au jugement du Lecteur.

1°. Nous prétendons avec les Auteurs Ecclésiastiques, que les *ouragans*, les *tempêtes*, une confusion générale dans l'atmosphère, furent les signes qui précéderent le miracle éclatant que la Providence alloit opérer. Rien n'est plus compatible que cet effet, avec le feu terrible que l'Auteur de la Nature allumoit dans les en-

trailles de la terre. La fermentation violente qui s'y faiſoit, devoit faire monter dans l'air les vapeurs & les exhalaiſons les plus capables de détruire ſon élaſticité, & l'expérience nous a convaincu que les ouragans les plus terribles en ſont les ſuites. *

II. *Les éclairs & les foudres* durent ſe former. Un air rempli de vapeurs inflammables ne tarde point à s'embraſer, & lorſqu'un Dieu aide les forces de la Nature, on peut juger quels doivent être alors les effets de ce météore, par ceux que nous voyons tous les jours. Le premier que produiſit la foudre en tombant ſur les fondemens du Temple, fut, comme nous l'avons déja dit, de mettre en fuſion tous les inſtrumens de fer (*n*), & de laiſſer ſur les corps de ceux qu'il avoit épargnés, des marques de ſon activité. Deux phénomènes dont la poſſibilité eſt at-

* Voyez la Statique des Végétaux de M. Hales, pag. 347. & ſa Diſſertation ſur les tremblemens de terre.

(*n*) Επειδὴ δὲ ϰ᾽ γύψε ϰ᾽ τιτάνε πολλὰς μεδίμνων συνήθροισαν μυριάδας, ἐξαπίνης

teſtée par des faits dans les âges ſuivans. Socrate dit qu'on apperçut pour la première fois les croix luiſantes la nuit qui ſuivit immédiatement, car la foudre tomba ſelon lui pendant le jour (*o*). Et ſuivant cette hypothèſe, on ne dut en effet les remarquer que le ſoir.

III. *Le tremblement de terre* fut le troiſiéme phénomène. Socrate dit qu'il arriva la nuit même où l'on obſerva pour la première fois les croix lumineuſes ſur les vêtemens

ἄνεμοι βίαιοι πνεύσαντες, πάσας ἀθρόως ἐσκίδασαν. Theod. Hiſt. Eccl. l. 3. c. 20.

(*o*) Πῦρ γὰρ ἐξ ΟΥΡΑΝΟΥ καλάσκηψαν, πάντα τὰ τῶν οἰκοδόμων ἐργαλεῖα διέφθειρεν. Ἦν γὲν ἰδεῖν ὑπὸ τῆς φλογὸς ἀπολλυμένας τὰς σφύρας, τὰς γλαρίδας, τὰς πρίονας, τὰς πελέκεις, τὰ σκέπαρνα, πάντα ἁπλῶς ὅσα πρὸς τὸ ἔργον ἐπιτήδεια εἶχον οἱ ἐργαζόμενοι. Socrat. liv. 3. c. 20.

Ædes erat quædam —— in qua ferramenta aliaque operi neceſſaria ſervabantur ; è quâ ſubito globus quidam ignis emicuit, & per medium plateæ percurrens, aduſtis & exterminatis qui aderant Judæis, ultrà citràque ferebatur. Hoc iterùm ſæpiùſque & frequentiſſime per totum illum diem repetens, pertinacis populi temeritatem flammis ultricibus coercebat. In ſequenti nocte in veſtimentis omnium ſignaculum crucis &c. *Ruf. l. X. c.* 37.

des ouvriers (*p*). L'effet qu'il produiſit fut de lancer hors des fondemens les matériaux qu'on y avoit mis, & ceux qui y reſtoient encore depuis la ruine de Jéruſalem. On fit alors la remarque que la Prophétie de Jeſus-Chriſt étoit accomplie à la lettre, puiſqu'il ne reſtoit plus *pierre ſur pierre* de ce fameux édifice, dont les débris devoient ſervir de preuves à la Religion Chrétienne. 2°. Les terres bouleverſées remplirent les fondemens. 3°. Le même phénomène renverſa les édifices.

IV. *L'éruption de feu* termina cette affreuſe ſcène (*q*); il brûla & diſperſa les ouvriers. On doit obſerver que cette éruption fut accompagnée d'un tremblement de terre des plus violens, & d'une confuſion dans l'atmoſphère plus terrible que les précédentes. Le

(*p*) Καὶ διὰ Νυκτὸς σεισμὸς μέγας ἐπιγενόμενος, ἀνέβρασε τοὺς λίθους τῶν πάλαι θεμελίων &c. Socrat. liv. 3. c. 20.

(*q*) Δόγος ἦν ἅμα τε τὸ δεύτερον ἐνεχείρουν τῷ ἔργῳ, καὶ πῦρ ἐξαίφνης ἐκ τῶν θεμελίων τοῦ ἱεροῦ ἀνέθορε, καὶ πολλοὺς ἀνήλωσε. Καὶ τοῦτο πρὸς πάντων ἀδεῶς λέγεταί τε καὶ πιστεύεται, καὶ παρ' ὑδενὸς ἀμφιβάλλεται. Sozom. liv. 5. c. 22.

(*r*) feu devoit en effet en s'ouvrant un passage, communiquer à la terre une commotion des plus fortes, & mettre tous les élémens en désordre. Je fais ici mention de ce tremblement de terre, parce que dans les Auteurs qui ont été déja cités, quelques-uns ont paru le confondre avec le premier ; mais les expressions de S. Grégoire, Auteur contemporain, éclaircissent suffisamment l'obscurité de leurs témoignages. J'observe aussi, que suivant le rapport d'Ammien Marcellin les élancemens du feu durerent plus long-tems que ne le rapportent les Auteurs Chrétiens. Ceux qui vont le plus loin parmi ces derniers ne font durer les éruptions que pendant un jour (*s*), si l'on

(*r*) Ὡς δὲ ὑπὸ ἀγρίας λαίλαπος, καὶ βρασμοῦ γῆς ἄφνω συνελαθέντες ὅπί τι τῶν πλησίον ἱερῶν —— ὅτι βιαζομένους αὐτὸς καὶ φιλονεικοῦντας περὶ τὴν ἔισοδον, πῦρ ἔσπσεν. Greg. Naz. Orat. IX.

(*s*) Ἐπεμέμθο μὲν ἓν ταῦτα τὸ πῦρ, δι' ὅλης τῆς ἡμέρας. Socrat. lib. 3. cap. 20. Hoc iterùm sæpiùsque & frequentissime per totam illam diem repetens, pertinacis populi temeritatem flammis ultricibus coercebat. *Ruf. Hist. Eccles. c. 37. liv. X.*

en excepte la relation abrégée de Philoſtorge, qui les fait durer auſſi long-tems qu'on perſiſta dans l'entrepriſe (*t*) ; en effet, il ſeroit abſurde de prétendre qu'on n'attendit pas que la Nature reprit ſon calme, & que l'intervalle d'un jour fût ſuffiſant pour faire déſeſpérer du ſuccès ; Ammien Marcellin (*u*) nous garantit le contraire. Suivant ſon témoignage on eſt fondé & même forcé de croire qu'on revint pluſieurs fois à la charge, & que le feu plus *opiniâtre* que les hommes leur fit perdre enfin toute eſpérance. C'eſt ici qu'on doit reconnoître l'effet principal, l'action immédiate de la Providence, & ce qui à proprement parler conſtitue le miracle, parce que cet effet ne s'expliquera jamais, ni par ceux

(*t*) Τοῦτο μὲν γὰρ, πῦρ ἐπενέμετο τοὺς ἐργάζεσθαι πολμῶντας. Τοῦτο δὲ, σεισμὸς ἐκώννυεν. Philoſt. Hiſt. Eccl. L. 7. c. 9.

(*u*) Metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris aſſultibus erumpentes, fecere locum exuſtis ALIQUOTIES operantibus inacceſſum : hocque modo elemento DESTINATIUS repellente, ceſſavit inceptum. *Amm. Marcell. L. XXIII. c.* 1.

qui l'ont précédé, ni par les loix de la Nature, comme nous le ferons voir dans la suite. Les Historiens du Christianisme ont mis cette circonstance de niveau avec d'autres qui ne lui sont qu'accessoires & subordonnées, nous en avons fait voir la raison. On doit cependant excepter de la foule de ces Auteurs le grand S. Chrysostome, dont le témoignage est clair & précis. Ecrivain aussi judicieux qu'éloquent, on ne lui en impose jamais en fait de miracles; & il sçavoit discerner ceux où le doigt de Dieu étoit visiblement marqué. Il établit ici le prodige sur un fondement qui le rend en effet inébranlable, & inaccessible à tous les traits de l'incrédulité (*x*).

V. Le dernier phénomène qui parut, fut *une croix lumineuse renfermée dans*

(*x*) Protinùs ignis exsiliens è fundamentis exussit multos, & intempestivam pertinaciam interrupit..... Et nunc si redeas Hyerosolymam, conspicies nuda fundamenta; quod si causam quæras, non aliam quam hanc audies: *Hujus rei nos omnes testes sumus; nostrâ enim ætate hæc non ita pridem acciderunt.* Jam considera victoriam insignem &c. *S. Chrysost. orat.* 3. *adversùs Judæos.*

un

un cercle. Nous avons déja vu par des obſervations de même genre, qu'il n'y avoit ici rien d'incompréhenſible ; que la Nature nous a ſouvent préſenté le même phénomène, comme une conſéquence des vapeurs & des exhalaiſons qui rempliſſoient l'atmoſphère. Mais il y a cette différence entre ces obſervations, & celle que nous rapportons ici, que les premières n'ont été que des conſéquences d'un phénomène naturel, & que celle-ci eſt une conſéquence d'un miracle, c'eſt-à-dire, que celles-là ne différent point dans la manière dont elles ont été produites, mais dans la manière dont leurs cauſes l'ont été. Et cette idée nous concilie avec celle des Peres : que la Nature qui venoit d'obéir à la voix de ſon Créateur contre l'ingratitude des hommes, leur préſenta dans les airs le ſigne adorable qu'ils ſe préparoient à fouler aux pieds.

Tel eſt l'ordre des circonſtances qu'on trouve diſperſées dans les Auteurs Eccléſiaſtiques ; ils ſe ſont plus ou moins approchés de cet ordre, ſuivant qu'ils ont cru qu'il étoit plus ou moins néceſſaire de

reconnoître autant de prodiges que d'effets. Mais s'il est une fois prouvé que tous ces effets peuvent avoir été des conséquences naturelles les unes des autres, nous ne croirons pas nos Adversaires assez ennemis du bon sens & de l'équité pour mépriser dans les Auteurs Ecclésiastiques ce qu'ils admirent tous les jours dans la plûpart de nos Auteurs modernes. Nous les constituons Juges de tout ce que nous venons de leur exposer, & s'ils ne peuvent nous démontrer que la liaison établie dans les phénomènes qui ont précédé & suivi l'éruption de feu, est au-dessus des forces de la nature créée, incompatible avec les observations, l'expérience & l'analogie, ils seront contraints de nous accorder à leur tour, qu'il n'y a rien d'incroyable & de ridicule dans tout ce que les Peres & les Auteurs Ecclésiastiques ont transmis à la postérité.

Si maintenant à la *possibilité* de ces effets on joint les preuves qui constatent leur existence; & qu'on examine ces preuves selon les régles de la critique la plus rigou-

reuſe, ſoit que dans cet examen on s'en tienne aux témoignages des Payens, des Juifs ou des Chrétiens; ſoit que l'on compare leurs textes les uns aux autres; ſoit qu'on examine à part leurs motifs, leur caractère, leurs qualités; ſoit qu'on ait égard aux circonſtances du prodige, qu'on raſſemble tous les effets pour les confronter les uns aux autres, & en rechercher le rapport, il n'eſt aucun de ces points de vue qui ne fourniſſe des raiſons bien frapantes de la vérité du fait en lui-même, & de l'impoſſibilité où la Providence a voulu mettre les hommes de pouvoir en douter ou d'y méconnoître ſon action.

OBJECTION.

Les Auteurs Eccléſiaſtiques, tout éclairés que nous les ſuppoſons, ne ſont pas néanmoins à l'abri des défauts attachés à l'humanité. Que de faits apochryphes dans les différens ſiécles de l'Egliſe, & quelle en eſt la ſource? Une piété mal entendue, trop d'empreſſement à ſaiſir les faits extraordinaires, trop

peu de diſcernement dans le choix qu'on en fait. S'il étoit poſſible de ſuivre le fil des traditions ténébreuſes, que de miracles ne verroit-on point prendre leur naiſſance & leur accroiſſement dans l'imagination des hommes ? Quelle preuve avons-nous que les Peres ayent été plus exempts de ces défauts dans la matière préſente, que dans d'autres qui n'étoient pas moins importantes à la Religion ? Peut-on voir une variété d'effets plus merveilleux les uns que les autres, & aſſurer avec confiance qu'il n'en eſt aucun d'exagéré ?

RE'PONSE.

Comme je ne dois pas entrer ici dans une diſcuſſion étrangère à mon ſujet, encore moins dans une longue énumération des faits apochryphes, de leurs cauſes, de leur origine, des révolutions qu'ils ont ſouffertes, &c. Je me contente d'obſerver que le miracle auquel nous devons nous borner, n'eſt point auſſi compliqué qu'on voudroit nous le perſuader. Ses effets ſe ré-

duiſent à peu de phénomènes, comme nous l'avons déja vu, S. Grégoire de Naziance les rapporte preſque tous en peu de mots, & les Hiſtoriens qui lui ſont poſtérieurs ne différent entr'eux que par le choix qu'ils en ont fait, & l'ordre qu'ils leur ont aſſigné.

Il n'en eſt point ainſi des faits apochryphes qui pouvoient intéreſſer la Religion ; ils n'ont jamais été généralement adoptés, ils n'ont jamais eu cours pendant une longue ſuite de ſiécles ; on n'a jamais vu les lumières les plus éclatantes de l'Egliſe, les Ambroiſes, les Chryſoſtomes, les Grégoires de Naziance, &c. en prendre la défenſe ; on les a vu au contraire inſpirer aux hommes toute l'horreur qu'ils doivent avoir pour l'impoſture. Comme on rencontre néanmoins dans l'Hiſtoire, ſoit Eccléſiaſtique ou Profane des faits très-compliqués, qu'il eſt ſouvent néceſſaire de développer, nous ne refuſons pas d'entrer dans le détail des régles générales, dont une Critique éclairée & judicieuſe doit alors faire uſage.

Lorſque des Hiſtoriens rapportent

de différentes sources ce qu'ils ont appris concernant un même événement, comme il arrive dans le miracle que nous examinons, leurs témoignages doivent porter l'empreinte de leur origine, & se ressentir de la variété des sources où ils ont été puisés. Une trop grande *uniformité* dans les rapports, ou trop *d'opposition* dans les sentimens, feroient douter avec raison de l'authenticité du fait. Dans le premier cas on pourroit soupçonner que l'évidence est concertée, & dans le second qu'elle est très-mal fondée. S'il n'est point alors possible de recourir aux originaux, je consens qu'un Observateur de bonne foi ménage sa crédulité, suspende son jugement, & laisse l'événement dans la sphère des probabilités où il l'aura trouvé.

Mais lorsqu'un fait, quelque compliqué qu'il soit, quelque favorable qu'on le suppose au penchant des hommes pour le merveilleux, est néanmoins à l'abri des deux défauts dont nous venons de parler; je soutiens qu'il mérite alors une attention sérieuse & des recher-

ches exactes ; puiſque les ſeuls obſtacles qui pouvoient en interdire l'examen, ne ſe préſentent plus.

C'eſt le cas où ſe trouvent les Peres de l'Egliſe & les Auteurs Eccléſiaſtiques dans l'événement qu'on leur conteſte. On ne trouve point dans leurs témoignages cette *uniformité* vicieuſe qui n'a d'autre origine qu'un reſpect aveugle pour les originaux que l'on copie ; on n'y trouve pas non plus ces *contradictions* réelles qui manifeſtent l'erreur & l'impoſture. Ils s'accordent tous dans la ſubſtance du fait ; mais dans la multiplicité des circonſtances qui rendent ce fait très-compliqué, ils ont choiſi celles qui affectoient davantage leur eſprit, ou qui avoient un rapport plus immédiat au but qu'ils ſe propoſoient. L'un inſiſte plus ſur l'effet que ſur la cauſe ; l'autre les ſépare pour en former deux phénomènes ; celui-ci raſſemble deux circonſtances diſtinguées, & n'en fait qu'une : celui-là parle des propriétés d'un phénomène relatives au tems où il aura été vû, ſans rapporter celles qui devoient être différentes dans un tems diffé-

rent, parce qu'il les ignoroit. De-là leurs contradictions *apparentes*, fondées sur la différence, la variété, la multiplicité des sources auxquelles ils ont eu recours, & il faut par une conséquence nécessaire que ces sources ayent été bien pures pour n'avoir pas donné matière à des contradictions *réelles*. Il y a même plus, c'est que malgré tous les efforts qu'on a faits pour mettre ici les Peres & les Auteurs Ecclésiastiques en contradiction les uns avec les autres, malgré l'adresse & le rafinement de la critique, malgré l'envie la plus marquée de les trouver en faute, il n'a jamais été possible d'y parvenir ; ils se sont toujours soutenus ; également inaccessibles aux traits du mensonge, & du ridicule le plus amer. C'est ce dont le Lecteur jugera lui-même par le premier Chapitre du 2. vol.

D'où je conclus que le miracle attesté par les Peres de l'Eglise & les Auteurs Ecclésiastiques, n'a jamais eu son origine dans la crédulité qu'on leur suppose ; & voici le raisonnement sur lequel j'appuye cette conséquence.

Si

Si les Peres & les Auteurs Eccléſiaſtiques ne ſe ſont point copiés les uns les autres, comme la lecture ſeule de leurs textes le démontre, dès-lors l'évidence qu'ils nous ont tranſmiſe, n'eſt point concertée; ſi elle ne l'eſt point, comment a-t-il pû ſe faire que non ſeulement ils ne ſe contrediſent nulle part, mais qu'ils n'ayent inventé préciſément que des circonſtances dont la poſſibilité eſt atteſtée, qui ſe prouvent mutuellement, & qui ſe déduiſent du principal événement, comme des conſéquences de leurs principes? Comment a-t-il pû ſe faire qu'une crédulité aveugle, un penchant inconſidéré pour le merveilleux, une opiniâtreté pour des faits qui n'avoient aucun fondement; en un mot, des paſſions dont la nature conſiſte à n'être jamais d'accord avec elles-mêmes, ayent pû non ſeulement en impoſer à un millier de témoins oculaires, mais réduire même au ſilence les ennemis les plus implacables du Chriſtianiſme? Eſt-ce un heureux hazard qui vient favoriſer à propos l'imagination des Peres de

l'Egliſe, & qui produit dans l'univers entier un phénomène auſſi incroyable ? c'eſt l'unique ſuppoſition qui reſte à nos incrédules, & ſi elle mérite tout le mépris d'un homme ſenſé, leur objection ne doit-elle pas ſubir le même ſort ?

En voilà ſuffiſamment ſur les deux fameuſes régles employées par nos Critiques modernes dans la recherche & l'examen des faits, *la trop grande uniformité*, & *la trop grande oppoſition de ſentimens*. Si elles furent jamais des marques caractériſtiques de l'erreur, ce n'eſt pas ſans doute dans les monumens hiſtoriques qui ont fait l'objet de ce Chapitre. Il n'y a qu'un ſeul cas où un eſprit préoccupé pourroit les y appliquer, c'eſt celui où l'on viendroit à manquer le point de vûe ſous lequel nous venons d'enviſager cette foule de témoignages ; ſi l'on néglige d'examiner, d'approfondir, de comparer les textes, d'en rechercher la liaiſon, d'étudier le génie, le caractère, le but de leurs Auteurs, il n'y a pas de doute qu'on ne formera de l'événement qu'ils nous ont tranſmis, qu'un tout ſans

ordre, & mal digéré ; un amas de phénomènes où les tems, les circonſtances, les effets, ſeront entaſſés pêle-mêle, & enveloppés des ténébres les plus épaiſſes.

Il nous reſte maintenant à parler des Auteurs de la troiſiéme claſſe, qui ſont Philoſtorge, Théophane, Oroſe, Nicéphore, Zonare & Cédrénus. Mais nous ſerons fort court ſur ce qui les regarde.

J'accorde à mes adverſaires que ces auteurs ne méritent point à notre égard la même créance que ceux qui les ont précédés. J'avoue leurs défauts : l'ignorance des ſiécles où ils ont vêcu, leurs qualités perſonnelles, ce goût décidé pour les paradoxes, & cet amour déſordonné pour le merveilleux qui régne ſans ceſſe dans leurs ouvrages, les rend peu propres à devenir l'objet d'une critique ſérieuſe. L'un place l'incendie du Temple de Daphné après l'événement qui déconcerta le projet de Julien ; l'autre au lieu de parler du miracle, fait conſtruire à Jéruſalem un amphithéâtre pour les ſanglantes tragédies qu'on devoit exécuter après

l'expédition contre les Perſes ; Philoſtorge (*a*) peu ſatisfait du nombre des prodiges rapportés par ſes prédéceſſeurs, fait déterrer dans les fondemens du Temple un Evangile de S. Jean miraculeuſement conſervé ; Théophane (*b*) & après lui Cédrenus font paroître des croix lumineuſes, non ſeulement à Jéruſalem, mais dans toute la contrée, & même juſque dans la Ville d'Antioche ; ils les font naître, non ſeulement ſur les vêtemens des ouvriers, mais ſur les ornemens des Egliſes, ſur les nappes d'Autel, ſur les Livres, &c.

Je conviens que cette dernière

(*a*) Καὶ δὴ καὶ τῶν θεμελίων εὐτρεπιζομένων, εἰς τῶν λίθων εἰς τὴν ἐσχάτην κριπίδα τελαζμένων κινηθεὶς, στόμιον ἄντρου τινὸς παρέδειξεν, ἐνειργασμένου τῇ πέτρᾳ, &c. Ἐντυγχάνει στήλῃ τινὶ —— ἣ τὴν χεῖρα ἐπιλαβὼν εὑρίσκει βιβλίον αὐτῇ ἐπικείμενον. Philoſtorg. Hiſt. Eccleſ. lib. VII. ch. 14.

(*b*) Αὐτομάτως τε τοῖς ἁπλώμασι τῶν θυσιαστηρίων καὶ βίβλοις καὶ ἄλλοις ἐθήμασι τῶν Ἐκκλησιῶν, καὶ ἐν ἰμαλίοις οὐ μόνον Χριστιανῶν, ἀλλὰ καὶ Ἰουδαίων ἐπεπόλαζε τὸ σημεῖον τοῦ σταυροῦ, οὐ μόνον ἐν Ἱεροσολύμοις ἀλλὰ καὶ Ἀνθιοχείᾳ καὶ ἄλλαις πόλεσι. Chron. p. 44.

circonſtance a quelque rapport aux preuves de fait que nous avons citées en faveur des Auteurs Eccléſiaſtiques de la première & de la ſeconde claſſe ; & il ne ſeroit point difficile de l'accréditer. Mais la candeur & la bonne foi, dont il n'eſt jamais permis de s'écarter, ne nous permettent pas non plus de donner des conjectures pour des vérités, ni d'adopter des faits probables, lorſqu'ils ſont dépourvûs des preuves qui doivent les ſoutenir. Les Auteurs contemporains, & ſurtout S. Grégoire de Naziance, n'auroit point omis une circonſtance de cette nature, & ſon ſilence ſeul doit avoir ici plus de poids que les affirmations de ceux qui l'ont copié ſans choix & ſans diſcernement.

Nous ne prétendons pas rejetter ſans exception les circonſtances qui nous ont été tranſmiſes par les Auteurs Eccléſiaſtiques de la troiſiéme claſſe. En fait d'Hiſtoire il eſt auſſi dangereux de ne rien croire, que de trop croire. Les ouvrages dont nous parlons ſont utiles, en ce qu'ils nous apprennent les précautions avec leſquelles on doit lire

chaque Ecrivain relativement au tems ou il a vêcu, & au discernement qu'il fait paroître. Philostorge, par exemple, quoique né dans le beau siécle qui produisit les Cyrilles, les Chrysostomes, les Ambroises, les Grégoires de Naziance, les Basiles, les Eusebes, les Athanases, annonce néanmoins la décadence de cette Littérature simple & sans art, que la vérité seule animoit, & qui sembloit n'emprunter sa noblesse que de la Religion qu'elle avoit pour objet. Ceux qui l'ont suivi, ont jugé du goût de la postérité par celui qui régnoit de leurs tems, & se sont plus étudiés à nous étonner qu'à nous éclairer. Mais la Vérité, quoique déguisée dans leurs ouvrages sous une forme dégoûtante, y paroît néanmoins. On y voit le principal événement qui déconcerta le projet de Julien; & c'est le seul avantage que nous prétendons tirer des mémoires qu'ils nous ont laissés.

Cet avantage est plus considérable qu'on ne le penseroit au premier coup d'œil. En effet, rien n'auroit été plus facile aux Payens

qui vivoient de leur tems, que de tourner en ridicule un fait que chaque Hiſtorien habilloit à ſa façon, & qu'on ornoit à l'envie des circonſtances les plus propres à le décréditer. Quel eſt cependant le Payen qui les a contredit ? On n'en trouve pas un ſeul dans l'eſpace de douze cents ans ; & la raiſon m'en paroît bien ſimple : pour réhabiliter la mémoire de Julien, il ne ſuffiſoit pas de réfuter les circonſtances ajoutées après coup, il falloit commencer par détruire le fait en lui-même, le principal événement, le prodige tel qu'il étoit atteſté dans les Ecrits publics, & dans les Annales de l'Empire. Or s'il étoit impoſſible de prendre ce dernier parti, il auroit été ridicule de réfuter de fauſſes circonſtances ; ç'auroit été dès-lors en reconnoître de véritables.

Le contraſte ſingulier que nous offre l'Hiſtoire, en nous montrant d'un côté les témoignages unanimes des Chrétiens, & de l'autre, un profond ſilence dans la plûpart des Payens, n'a donc rien qui doive nous étonner. Nous en

tirons au contraire une preuve d'autant plus forte, qu'elle fait face aux incrédules, de quelque côté qu'ils veuillent l'attaquer. Pour la développer en peu de mots, il suffira de prouver que si les Payens ont gardé le silence, ce n'a été, ni parce qu'ils ont ignoré l'événement en lui-même, ni parce qu'ils ont regardé les Auteurs Ecclésiastiques qui nous l'ont transmis comme des adversaires indignes d'être réfutés.

I. S. Jean Chrysostome, S. Ambroise & S. Grégoire de Naziance, avoient pour contemporains les Payens les plus éclairés, tels que Libanius, Eutrope, Aurélius Victor, Sextus Rufus & Eunape, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Rufin, Socrate, Sozomène & Théodoret, avoient pour contemporain le fameux Zozime, l'Historien du Paganisme, qui ait le plus maltraité les Empereurs Chrétiens, & qui équivaloit lui seul à plusieurs Payens par la haine dont il étoit animé contre le Christianisme.

Or quelque supposition que l'on

faſſe, on ne peut avancer que tous ces auteurs, tant Hiſtoriens que Sophiſtes, ayent ignoré ce que les Chrétiens publioient dans leurs Ecrits contre l'Empereur Julien ; s'ils en ont eû connoiſſance, comme le ſens commun nous le dicte, leur amour & leur attachement à un Prince qu'ils combloient ſans ceſſe de leurs éloges, exigeoient tout au moins quelque apologie en ſa faveur. On n'a jamais vû des hommes s'accorder unanimement à flétrir l'innocence par les calomnies les plus atroces, & cela pendant des ſiécles entiers, ſur des faits dont chacun pouvoit être informé, & dans des tems où il étoit facile d'éclaircir la vérité. L'Hiſtoire ne nous a jamais fourni, & ne nous fournira jamais des paradoxes de cette nature.

Mais quand même on adopteroit cette ſuppoſition, malgré l'abſurdité qui l'accompagne, les Payens pouvoient-ils ignorer ce qui ſe paſſoit à Rome dans les aſſemblées publiques, où le célébre Ammien Marcellin (*c*) faiſoit la lecture de

(*c*) Ammianus famæ gloriæque dulcedine

son Histoire ? Nous voyons par une lettre de Libanius remplie des louanges les plus flatteuses en fa-

similiter succensus, & experiendi amicorum, doctorumque virorum judicii cupidus, Romæ ex more suam per partes recitavit Historiam, prout librum quemque composuerat. Hinc oratione numerosâ & bene sonante, plena pompæ & majestatis est, qualem recitationes istæ postulabant, ut aures & animos Auditorum impleret..... Denique ut paucis absolvam, cùm ad rerum civilium, tùm ad Ecclesiasticæ Historiæ cognitionem hic scriptor non modo utilis est, sed etiam necessarius. Etsi enim deorum cultui mancipatus fuit, quod certè negari non potest, eâ tamen fide, sinceritate, modestiâ, de Christianorum rebus loquitur, ut nisi ex plurimis locis toto opere sparsis constaret eum cultorem numinum fuisse, Christianus non immeritò posset videri. *Valesius in Ammian. Marcellinum.*

Naturâ enim probum, verì amatorem, æqui bonique studiosum fuisse, ex ejus apparet Historiâ, prorsùsque alienum ab omni odio, invidiâ, ambitione, adulatione : adeòque res gestas diligenter ac prudenter scribit, virtutes Imperatorum ac ducum ; rei militaris errores peritè revincit, & vitia principum liberè & ingenuè retegit..... Dissimilis sanè Zozimo illi maledicentissimo scriptori & nigerrimo, cujus amarulentiam & latratus in pios Principes Constantinum & Theodosium, nemo unquam jure excusaverit. *Claudius Chiffletius in Amm. Marcell.*

veur de cet Hiſtorien (*d*), qu'il ne manquoit pas de conſulter les Sçavans les plus éclairés ſur les monumens qu'il tranſmettoit à la poſtérité. Eſt-il donc probable que ces mêmes Sçavans euſſent laiſſé paſſer un fait de l'importance dont étoit le prodige arrivé dans la Paleſtine, s'ils l'avoient jugé faux, ou ſimplement accrédité par les Homélies des Peres ? Eſt-il probable même qu'Ammien Marcellin eût inſéré ce trait dans ſon Hiſtoire, ſi la candeur & la bonne foi ne l'euſſent obligé de le faire ? Car lors

(*d*) ΑΙΒΑΝΙΟΣ ΜΑΡΚΕΔΑΙΝΩ. Καὶ σε ζηλῶ τοῦ Ρώμην ἔχειν, &c. Ea tibi quod Romæ es gratulor, & Romæ quod te poſſidet. Nam & tu eam urbem habitas, cui orbis terrarum nihil par habet..... accepi Romam ipſam labores tuos coronare, & totius civitatis hoc judicium eſſe, te hos quidem longè ſuperaſſe, ab illis verò non eſſe ſuperatum. Et hæc quidem non ſolùm hiſtoriæ ſcriptorem, ſed nos etiam à quibus profectus eſt, ornant. Perge igitur talia componere, ac deinde in coronâ recitare, & admirationem ac plauſum referre ; nec deſine laudes tuas, ac ſimul noſtras amplificare ; ejuſmodi enim civis gloria, patriæ quoque ornamento eſt. *Vid. Præf. in Amm. Marcell. edit. Valeſii.*

de l'événement, il étoit lui-même à Anthioche, comme il ne manque pas de nous en avertir (*e*), & par conséquent à portée de sçavoir ce qui se passoit à Jérusalem.

Enfin Julien, l'Auteur du projet, le persécuteur de cette Eglise, dont J. C. venoit de prendre solemnellement la défense, convient du dessein qu'il avoit formé. J'AI VOULU, dit-il, REBATIR CE TEMPLE EN L'HONNEUR DU DIEU QU'ON Y ADOROIT (*f*). Après un tel aveu, quelle raison, quel motif, quelle excuse peut justifier le silence des Historiens du Paganisme ? Je n'en vois pas d'autre, sinon qu'il leur étoit impossible de parler de l'entreprise, sans parler de la cause qui l'avoit fait échouer.

II. Si l'on ne peut nous prétexter l'ignorance des Payens au sujet de l'entreprise de leur Maître, on peut encore moins les taxer de mépris & d'indifférence pour leurs adversaires.

(*e*) Amm. Marcellinus. pag. 306. edit. Henrici Valesii.

(*f*) Vide fragmentum Petavii superiùs citat.

L'Hiſtoire nous a conſervé pluſieurs traits qui prouvent ce que j'avance : tout le monde ſçait que Julien en formant le plan de ſa perſécution avoit entrepris d'enlever au Chriſtianiſme ſes plus zélés défenſeurs. Proërèſe fut un des premiers ſur leſquels il jetta les yeux : frapé des applaudiſſemens que les deux plus ſçavantes Villes de l'univers, Rome & Athenes, prodiguoient à cet habile Orateur (*g*), il reſpecta malgré lui des talens qu'il ne pouvoit étouffer, il le combla d'éloges (*h*), il l'excepta même de l'Edit odieux qui défendoit aux Chrétiens d'enſeigner la Littérature (*i*). Mais ſon artifice

(*g*) Le Sénat de Rome lui fit élever une Statue, avec cette Inſcription. ROME LA REINE DES VILLES, AU ROI DE L'ELOQUENCE.

(*h*) *Voyez la lettre de Julien à Proërèſe ; elle ſe trouve parmi celles dont le P. Petau nous a donné une ſçavante édition.*

(*i*) Prohereſius Sophiſta Athenienſis, lege datâ ne Chriſtiani liberalium artium doctores eſſent, cùm ſibi *ſpecialiter* Julianus concederet ut Chriſtianos doceret, ſcholam ſponte deſeruit. *Sanct. Hyeron. in Chronico.*

ne ſervit qu'à mettre dans un plus grand jour la grandeur d'ame que la Religion de Jeſus-Chriſt inſpire à ceux qui la pratiquent. Proërèſe rejetta les offres de Julien, & préféra la haine à l'amitié d'un Apoſtat.

Le mérite de S. Baſile, de S. Grégoire de Naziance, & de ſon frere Céſaire, étoit encore un motif de jalouſie pour un homme qui ne vouloit de la ſcience & de l'érudition que chez les Payens. Il avoit fréquenté pendant le cours de ſes études à Athenes les trois perſonnes dont je parle, il admiroit dans eux des Sçavans que la vertu rendoit aimables, & il employa pour ſe les attacher, ce que les careſſes ont de plus ſéduiſant (*k*). Mais tout fut inutile, leur

(*k*) On peut voir dans S. Grégoire de Naziance les ſtratagêmes que Julien mit en uſage pour ébranler la foi de Céſaire. Il alla juſqu'à vouloir le convaincre de ſes prétendues erreurs, dans une diſpute réglée, en préſence de toute la Cour. Céſaire répondoit avec modeſtie, mais avec force. Julien pour donner plus de poids aux difficultés qu'il objectoit à ſon adverſaire, y joignoit de tems en tems les promeſſes les plus flatteuſes. Le généreux Chrétien regardant les piéges qu'on

courage augmentoit, & la jalouſie du Prince s'irritoit par les obſtacles;

lui tendoit, comme une injure à ſa foi, répondit d'un ton ferme, *qu'il étoit Chrétien, & qu'il vouloit toujours l'être.* Alors Julien ſe reſſouvenant du zéle de ſon frere (S. Grégoire de Naziance) s'écria devant tout le monde, HEUREUX PERE ! MALHEUREUX ENFANS !

Julien écrivit auſſi pluſieurs lettres à S. Baſile; & ce Pere, qui par la force de ſon éloquence a mérité depuis le titre de Grand, ſe faiſoit un devoir d'y répondre. On ne ſçait trop ſi les lettres que nous avons aujourd'hui ſous le nom de Julien & de S. Baſile, ſont effectivement d'eux, il eſt certain qu'il y en a de ſuppoſées. S. Baſile répondit un jour à l'Empereur que ſes tentatives étoient inutiles, & qu'il ne réuſſiroit jamais à entamer ſa foi, il la lui expoſa d'une manière ſimple & pathétique, & cette expoſition fut depuis lue publiquement dans le ſecond Concile de Nicée. On la trouve auſſi citée par le Pape Adrien.

Dans une autre occaſion l'Empereur fit tenir aux Evêques les plus célébres, l'ouvrage de Diodore de Tarſe, fait en faveur de la Religion; ſa lettre ne contenoit que ces mots : *J'ai lû, j'ai compris, j'ai condamné.* S. Baſile lui répondit par ceux-ci : *Vous avez lû, mais vous n'avez pas compris : ſi vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné.* Ἀνέγνως, ἀλλ' οὐκ ἔγνως· εἰ γὰρ ἔγνως, οὐκ ἂν κατέγνως. Ces paroles ſont alluſion à celles de Julien., ἀνέγνων, ἔγνων, κατέγνων.

la haine la plus marquée prit enfin la place de son estime, & il désigna ces hommes respectables comme les premières victimes qu'il devoit immoler à ses dieux après son expédition contre les Perses. (*l*) Où est donc le prétendu mépris qu'on nous oppose ? Est-ce ainsi que l'on traite des ennemis lorsqu'on les mépriſe ?

Libanius, ce fameux Orateur dont l'éloquence est si vantée par les Payens, se faisoit un mérite d'admirer celle des Chrétiens. Il ne rougit point de reconnoître son égal dans la personne d'un S. Basi-

(*l*) O Vesanum hominem, si futurum speravit ut & Cæsarium fratrem meum, & his parentibus natum deprædaretur!— hæc à Basilio & Gregorio habes conatuum tuorum adversariis atque hostibus, quemadmodum & ipse arbitrabaris, & aliis persuadebas, minis tuis nos videlicet ornans & celebrans, acriùsque ad pietatem acuens. Quos & vitâ & doctrinâ, & mutuâ animorum concordiâ claros & nobiles, jam inde à Græciâ cognoscens, honore cyclopeo afficiebas, postremosque ad persecutionem reservabas, & fortasse velut triumphale donum dæmonibus offerre proponebas, si te à Perside redeuntem excepissent. *S. Gregor. Naz. in Julianum.*

le

le (*m*) ; & lorſqu'au lit de la mort ſes amis le preſſèrent de déclarer ſon ſucceſſeur, il prononça le nom du grand S. Chryſoſtome, qui avoit été ſon diſciple, *mais que les Chrétiens*, diſoit-il, *lui avoient enlevé par un ſacrilege* (*n*). Louange peu ſuſpecte, & que la Vérité ſeule

(*m*) Ut ergò Epiſtolam reddiderunt qui illam attulerant, tacitèque inſpectis omnibus ſubridenſque & gaudens : victi ſumus, aïebam ; in elegantium, inquam, Epiſtolarum certamine victus quidem ſum. At Baſilius eſt qui vicit. Is autem amicus noſter eſt, & ob eam rationem gaudeo. Cùm hæc dicerem, ex ipſis volebant litteris judicare de victoriâ : legitque Alypius, audientibus reliquis qui aderant. Lata verò ſententia eſt, me nihil eſſe mentitum..... Scribe ergo ſimilia & vince : hoc enim eſt me vincere. *Epiſtola Libanii ad Baſilium*, *apud Baſil.* 145. Vide etiam Epiſt. 143.

(*n*) Erat autem Antiochiæ ad Orontem Preſbyter cui nomen Joannes, genere patricius, vitâ integer, ad dicendum ac perſuadendum potens, & inter ſui temporis oratores excellens, ſicut etiam Libanius Syrus Sophiſta teſtatus eſt : qui cùm moriturus eſſet, rogantibus amicis, quemnam ſibi vellet eſſe ſucceſſorem ? *Joannem* dixiſſe fertur : *Niſi hunc ſacrilegio Chriſtiani ſubripuiſſent.* Sozom. Hiſt. Eccleſiaſt. lib. 8. cap. 2. *Confer etiam Epiſtolam Libanii ad Joann. Chryſoſt. apud Iſidorum Pelus. L. 2. Epiſt.* 42.

arrachoit à cet orgueilleux Sophiſte.

Ammien Marcellin, cet ami de la vertu & de l'humanité, prodigue, il eſt vrai, des éloges au reſtaurateur du Paganiſme ; mais il honore en même-tems de ſes larmes l'innocence opprimée dans les Chrétiens ; & plus ſenſible que l'Egliſe elle-même aux talens qu'on lui envioit, il déplore la perte que cauſoit à la Littérature un Edit barbare, *qu'on auroit dû*, diſoit-il, *enſevelir dans un éternel oubli* (*o*).

Ce peu d'exemples doit nous ſuffire en faveur de la propoſition qu'il nous falloit prouver, que le ſilence des Auteurs Payens ne peut s'attribuer ni à une ignorance invincible du projet de leur Maître, ni au mépris qu'on leur ſuppoſe pour les Peres de l'Egliſe. Il nous reſte donc à conclure, que s'ils n'ont point contredit les Auteurs Eccléſiaſtiques, c'eſt qu'il leur étoit impoſſible d'affoiblir l'évidence & la certitude des faits qu'on leur obje-

(*o*) Illud autem erat inclemens, OBRUENDUM PERENNI SILENTIO, &c. *Amm. ſuprà citat.*

étoit. S'il étoit encore beſoin d'une nouvelle confirmation de cette vérité, nous la trouverions dans S. Jerome : il nous rapporte les blaſphêmes qu'il entendit prononcer aux Payens lorſque Jeſus-Chriſt écraſa le perſécuteur de ſon Egliſe : *Vantez-nous préſentement*, diſoient-ils aux Chrétiens, *la douceur & la patience de votre Dieu : de ce Dieu plein de fureur & d'indignation, qui n'a pu différer un inſtant à ſe venger.* (*p*)

C'eſt ainſi que s'exprimoient ces hommes auxquels on s'efforce aujourd'hui d'attribuer le *mépris le plus dédaigneux* pour la Religion qui les a vaincus. L'Hiſtoire nous offre d'autres traits ſemblables, mais les bor-

(*p*) Dum adhuc eſſem puer, & in grammaticæ ludo exercerer, omneſque urbes victimarum ſanguine polluerentur, ac ſubitò in ipſo perſecutionis ardore Juliani nuncius eſſet interitus, eleganter unus de Ethnicis : quomodo, inquit, Chriſtiani dicunt Deum ſuum eſſe patientem, & ἀναξίοργον ? Nihil iracundius, nihil hoc furore præſentius : ne modico quidem ſpatio indignationem ſuam differre potuit. *S. Hyeronimus. in Abac. Proph. cap.* 3.

nes de cet ouvrage ne nous permettent pas de les citer tous. Le Lecteur peut consulter les Annales des quatre premiers siécles de l'Eglise.

La conséquence que nous avons déduite du silence des Payens, en faveur des Peres contemporains, peut également s'étendre aux Auteurs de la troisiéme classe, puisqu'on ne les trouve contredits nulle part; cette raison, comme je l'ai déja dit, ne nous autorise point à adopter sans restriction les faits qu'ils nous ont transmis; mais elle nous donne au moins le droit de prendre dans leurs témoignages, les vérités qu'on ne peut nous contester, & c'est tout ce que nous demandons.

Les prodiges dont Philostorge, Théophane, Orose, & Cédrenus ont embelli leurs narrations, ne méritent point que nous nous arrêtions à les discuter. Nous les abandonnons volontiers à notre fameux Docteur Middleton, il y trouvera matière à s'exercer.

Fin du premier Volume.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier un Ouvrage traduit de l'Anglois, *touchant le projet de l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jéruſalem.* On ne peut que ſçavoir gré au Traducteur d'avoir rendu en notre Langue, & mis dans un nouveau jour, les preuves d'un événement qui aſſure à notre Religion un triomphe que l'incrédulité ne ſçauroit deſavouer. En Sorbonne, ce 15 Avril 1753.

Signé, L. DE LA HAYE, Profeſſeur Royal.

PRIVILE'GE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieûtenans-Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT; notre amé PIERRE-GILLES LE MERCIER, ImprimeurLibraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, & ancien Conſul, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre: *Diſſertation ſur le projet que forma l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jéruſalem, traduite de l'Anglois de Warburton*: s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par

ces Préſentes, d'imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes; Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contreſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de

France le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre-dit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur DE MACHAULT, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles, le vingt-neuviéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent cinquante-trois, & de notre Regne le trente-huitiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 200. fol. 159. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 6 Juillet 1753.

Signé, J. HERISSANT, *Adjoint.*
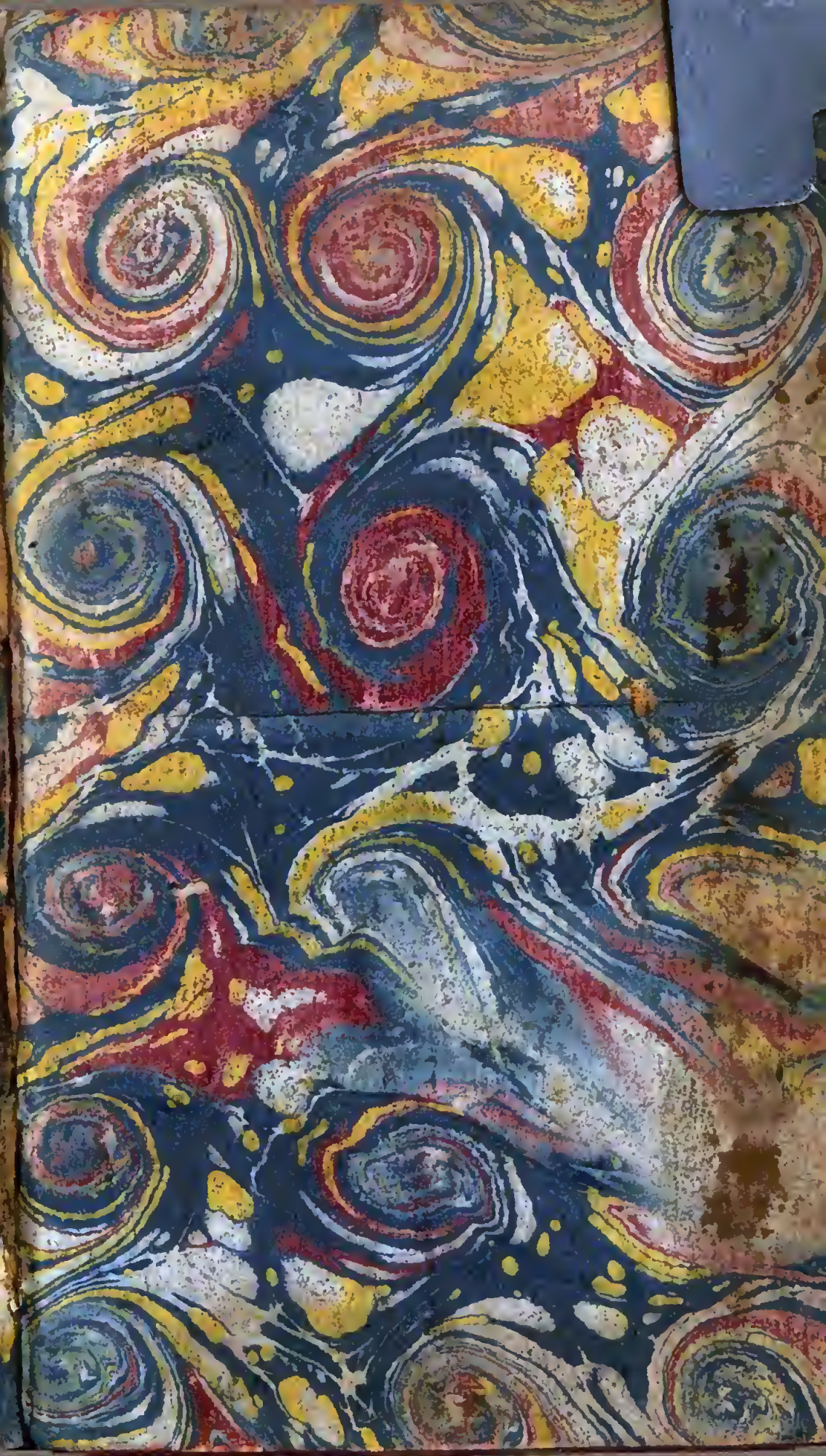
AOI 46249